

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JANVVIER 1769.

TOME XXX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1769.

EXTRAIT.

Obſervations on the Dropſy in the Brain; by *Robert* WHYTT, M. D. late phyſician to his Majeſty, Preſident of the royal college of phyſicians, Profeſſor of medicine in the Univerſity of Edimburgh, and F. R. S. tho which are added his other Treatiſes never hitherto published by themſelves. *C'eſt-à-dire, Obſervations ſur l'Hydropiſie du Cerveau; par feu M.* Robert WHYTT, *Docteur en médecine, Médecin de S. M. le Roi d'Angleterre, Préſident du College royal des Médecins, Profeſſeur de médecine en l'Univerſité d'Edimbourg, & Membre de la Société royale; auxquelles on a ajouté ſes autres Traités qui n'avoient jamais été publiés ſéparément. A Edimbourg, chez* Balfour, 1768, *in*-8°.

L'ACCUEIL favorable que le public avoit fait aux différens ouvrages que feu M. Whytt lui avoit donnés; la réputation juſtement méritée dont ce ſavant Profeſſeur avoit joui de ſon vivant, ont engagé ſes amis à raſſem-

bler les différens morceaux qu'il avoit publiés dans les Recueils des Sociétés de Londres, d'Edimbourg, &c. Ce Recueil contient donc, outre les Observations sur l'Hydropisie du Cerveau, qui n'avoient point encore été imprimées, 1° des Expériences faites avec l'*opium* sur des animaux vivans; 2° un Essai sur les différens degrés de force des différentes eaux de chaux : ces deux pieces avoient déjà été publiées dans les *Essais de Physique & de Littérature de la Société d'Edimbourg*, & on trouve un Précis de la premiere dans nos Journaux; 3° quelques observations sur la vertu lithontriptique des eaux de Carlsbad, de l'eau de chaux & du savon, où ce savant Professeur démontre, par un très-grand nombre d'expériences, que la vertu lithontriptique des eaux de Carlsbad n'est pas, à beaucoup près, aussi forte que celle de l'eau de chaux, bien loin de l'être plus, comme M. Springsfeld l'avoit prétendu dans une Dissertation publiée à ce sujet : il annonce, dans un autre morceau qui précede celui-là, qu'il a trouvé une espece de calcul que l'eau de chaux ne dissolvoit pas, mais qui se laissoit dissoudre par le savon. Cette piece est suivie d'une observation sur la cure d'une paralysie opérée par l'électricité. 4° Des observations sur un effet extraordinaire des vésicatoires dans les toux accompagnées d'infarction dans les

poumons & de fievre. M. Whytt a remarqué que, dans ce cas, les véficatoires diminuoient fenfiblement la fréquence du pouls. Ces deux morceaux fe trouvent dans les *Tranfactions philofophiques.* 5° L'hiftoire d'une maladie épidémique qui a régné à Edimbourg, dans l'automne de 1758. 6° Différentes Lettres contenant des obfervations fur l'efficacité du fublimé corrofif. Ces deux articles font tirés des *Obfervations & Recherches publiées par une fociété de Médecins à Londres.*

Comme ce que les Auteurs les plus accrédités ont écrit fur l'hydropifie du cerveau, eft très-incomplet, nous efpérons que nos lecteurs nous fauront quelque gré de leur donner un précis des obfervations de M. Whytt fur ce fujet. Il diftingue l'hydrocéphale en *externe* & en *interne*. La premiere a fon fiege dans le tiffu cellulaire qui eft entre la peau & le péricrâne, ou entre cette membrane & le crâne. Dans l'hydrocéphale interne, l'eau peut être épanchée entre le crâne & la dure-mere, ou entre cette membrane & la pie-mere, mais plus communément dans les ventricules du cerveau, immédiatement fous le corps calleux. Cette derniere efpece, quoique la plus commune & la plus dangereufe, eft cependant celle que les Auteurs en médecine paroiffent avoir le moins connue. Aucun de ces Auteurs

n'avoit entrepris de donner les ſignes par leſquels on peut la diſtinguer des autres maladies qui affectent le cerveau.

M. Petit, dans un Mémoire inſéré parmi ceux de l'Académie royale des Sciences, pour l'année 1718, obſerve que, dans les nombreuſes opérations & dans les ouvertures de cadavre qu'il avoit faites, il n'avoit trouvé d'eau épanchée que dans les ventricules du cerveau. Les ſignes qui peuvent faire connoître cette maladie, ſont, ſelon lui, » dans ceux qui commencent d'en être » attaqués, des convulſions légeres à la bou» che & aux paupieres : ils mordillent leurs » levres, grincent les dents & ſe frottent le » nez comme dans l'affection vermineuſe; » ils ont le ventre pareſſeux, ou ſont très» dévoyés, & l'aſſoupiſſement plus ou moins » fort, ſelon le degré de l'épanchement, les » accompagne toujours. Ils ſont foibles, » languiſſans, triſtes & pâles; ils ont l'œil » morne, la prunelle dilatée, les ſutures » écartées : les os s'émincent, deviennent » mous, & ont des figures irrégulieres; le » nez s'enfonce, le front s'éleve, les yeux » ſemblent ſortir de la tête, laquelle devient » monſtrueuſe & d'un poids inſupportable; » elle creve quelquefois, & le malade meurt » peu après. «

Quoique cette expoſition des ſymptômes qui accompagnent l'hydrocéphale interne, ſoit

plus exacte qu'aucune de celles qu'on trouve dans les Auteurs qui ont précédé M. Petit; cependant M. Whytt ne craint pas d'avancer qu'elle est insuffisante pour faire reconnoître l'hydropisie du cerveau, à moins qu'elle ne soit parvenue au point d'être accompagnée de la distension de la tête; ce qui arrive assez rarement, selon lui, puisque, sur vingt enfans attaqués de cette maladie, qu'il a eu occasion de voir, il n'en a pas vu un seul dont le volume de la tête parût le moins du monde augmenté. Il paroîtra sans doute étonnant qu'une maladie qu'on observe si fréquemment aujourd'hui, ait été inconnue aux anciens, & si fort négligée par les modernes. Notre Auteur attribue cette négligence à la préoccupation des Praticiens, qui leur a fait supposer que les personnes qui périssoient de cette maladie, étoient les victimes d'une fievre comateuse; ce qui les a empêché de faire ouvrir leur tête.

Pour procéder avec ordre dans l'exposition des symptômes de cette funeste maladie, il y distingue trois tems. Dans le premier, c'est-à-dire cinq ou six semaines, & quelquefois plus long-tems avant la mort des enfans qui ont de l'eau dans les ventricules du cerveau, ils perdent l'appétit, sont abattus, paroissent pâles, maigrissent; leur pouls est toujours fréquent, & ils ont un peu de fievre. Dans quelques

cas, M. Whytt a vu des hydrocéphales qui avoient une fievre très-forte, accompagnée de fréquentes rémissions, mais sans aucun ordre ni régularité; dans d'autres cas la fievre redoubloit réguliérement tous les soirs, & pour lors on prenoit la maladie pour une fievre lente nerveuse, ou pour une fievre vermineuse. A ce période il a trouvé, dans des enfans de cinq ans & au-dessus, que le pouls avoit cent dix, dans d'autres cent vingt, &, dans un petit nombre de cas, cent trente, & jusqu'à cent quarante pulsations dans une minute; mais il n'étoit jamais assez plein pour indiquer la saignée. Dans quelques autres sujets, la fréquence du pouls & la chaleur de la peau n'étoient pas tout-à-fait si considérables; mais M. Whytt assure n'en avoir vu aucun qui n'eût un peu de fievre dans ce tems de la maladie. Pendant que cette fievre continue ou augmente, les malades perdent de plus en plus leur appétit; leur langue devient blanche; quelquefois elle est parfaitement nette, & devient d'*un rouge aphtheux* vers la fin de la maladie. Ils sont altérés, & vomissent fréquemment une ou deux fois par jour, ou une fois en deux jours. Ils se plaignent d'une douleur au sommet de la tête, ou au-dessus des yeux. Ils ont ordinairement le ventre resserré, quoique quelquefois ils aient un dévoiement périodique. Lors-

qu'ils ſont conſtipés, les purgatifs n'agiſſent que difficilement ſur leurs inteſtins ; quelquefois ils ſont fatigués par des tranchées ; l'état d'abattement où ils ſont, fait qu'ils voudroient être toujours au lit, malgré qu'ils aient plus de diſpoſition à la veille qu'au ſommeil. Ils ſupportent difficilement la lumiere, & ſe plaignent lorſqu'on approche une chandelle de leurs yeux. Ils ſe frottent le nez & grincent les dents pendant le ſommeil, comme les perſonnes qui ſont attaquées de vers.

Voilà les ſymptômes que M. Whytt a obſervés dans le premier tems de cette maladie : ils ne permettent guere de la diſtinguer des fievres vermineuſes, ni de quelques autres affections des entrailles : il ajoute qu'il n'a vu que deux malades qui n'aient pas vomi dans le premier ou le ſecond tems de leur maladie : l'un de ces malades étoit une fille de huit ans, qui avoit une grande averſion pour toute eſpece d'alimens : malgré cela elle ne les rejetta qu'une ſeule fois, trois jours avant ſa mort ; elle ne ſe plaignit même de mal à la tête que douze ou quinze jours avant de mourir ; au lieu que ce ſymptôme commence ordinairement trois ou quatre ſemaines, & quelquefois pluſieurs mois avant le terme de la maladie : cet enfant ſupportoit beaucoup mieux la lumiere qu'aucun des autres ma-

lades que notre Auteur a vus. L'autre malade qui ne vomit point, étoit un garçon de onze ans : il avoit peu de mal à la tête ; mais son abattement étoit tel, qu'il ne quittoit pas le lit. En général cependant le vomissement une ou deux fois le jour, ou une fois en deux ou trois jours ; le mal à la tête & l'aversion pour la lumiere, sont les symptômes qui, dans cette espece d'hydrocéphale, le caractérisent le plus. Le mal à la tête, pendant tout ce période, & même dans les périodes suivans, est assez modéré dans quelques sujets, mais beaucoup plus vif dans d'autres ; il est toujours plus supportable le matin, & plus cruel le soir : ces malades ont, pour l'ordinaire, une très-grande aversion pour les alimens.

M. Whytt place le commencement du second période au tems où le pouls, de fréquent & régulier qu'il étoit, devient lent & irrégulier : cela arrive quelquefois trois semaines, souvent quinze jours ou même moins avant la mort du malade. Dans ce période, non-seulement le pouls est plus lent qu'il n'étoit auparavant, mais encore plus que dans l'état de santé. Notre Auteur n'a vu qu'un seul exemple d'une petite fille qui avoit de l'eau dans les ventricules du cerveau, dont le pouls, quoique devenu beaucoup plus lent que dans le premier période, ne le parut cependant pas plus que

dans l'état naturel. Dans cette maladie, c'eſt une choſe remarquable que, lorſque le pouls eſt auſſi peu fréquent, ou même moins fréquent que dans l'état naturel, il eſt toujours irrégulier & inégal, quant à la force & quant à l'intervalle des pulſations. Lorſqu'il devient plus fréquent, l'irrégularité diminue; &, lorſqu'il eſt très-fréquent, il eſt plus égal & plus régulier. Une choſe qui mérite encore d'être obſervée, c'eſt que, quoique dans ce ſecond période, le pouls devienne beaucoup plus lent qu'il n'étoit dans le premier, cependant la chaleur de la peau continue à être la même, & quelquefois elle ſemble augmenter.

Pendant tout ce période, la plupart des ſymptômes indiqués dans le premier continuent. Les malades ſont hors d'état de ſe tenir, quoiqu'en général ils dorment peu juſques vers la fin qu'ils commencent à devenir aſſoupis. Ils ſe plaignent fortement, ſans pouvoir dire ce qui leur fait mal : leurs yeux ſont ſouvent tournés vers le nez, ou ils louchent en dehors, & quelquefois ils ſe plaignent de voir les objets doubles. Il y en a quelques-uns qui, à la fin de ce période, tombent dans le délire & crient d'une maniere affreuſe, comme s'ils étoient très-effrayés : vers ce tems auſſi, & plus tard, ils rendent des vers ou une matiere qui reſſemble à des vers fondus : ces évacua-

tions ne ſoulagent point le malade ; elles ne ſervent qu'à en impoſer aux Praticiens ſans expérience ſur la nature de la maladie. L'urine varie beaucoup dans ce période, ainſi que dans les autres ; elle a ſouvent un ſédiment abondant : quelquefois elle n'en a point du tout ; mais le plus ordinairement elle en dépoſe un léger & blanc. L'haleine, ſur-tout dans le dernier période, a une odeur ſi déſagréable, que notre Auteur dit n'en avoir jamais ſenti de ſemblable dans aucune autre maladie. Pendant ce ſecond période, & même pendant le premier, les malades ſe trouvent quelquefois beaucoup mieux des jours entiers, ou des parties de jour.

Le troiſieme période commence lorſque le pouls, après avoir été pendant quelque tems auſſi lent, ou même plus lent que dans l'état naturel, s'accélere de nouveau, devient fiévreux & plus régulier ; ce changement dans le pouls s'obſerve cinq, ſix, ou même ſept jours avant la mort. M. Whytt a vu deux malades chez leſquels le pouls ne devint plus fréquent que deux jours avant leur mort, & deux autres chez leſquels il commença à s'accélérer neuf ou dix jours avant cet événement. Le degré de la fréquence du pouls ne varie pas moins. Dans quelques malades il s'accélere par degrés de ſoixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-

dix pulſations, par minutes, à cent, cent vingt, cent quarante, cent ſoixante-dix, & quelquefois au-deſſus de deux cens, avant qu'ils n'expirent. Dans d'autres, le pouls s'éleve tout-à coup en un ſeul jour, de cent à cent cinquante pulſations. Dans ce dernier période, après que le pouls eſt devenu plus fréquent, il ne conſerve pas conſtamment le même degré de vîteſſe; mais il eſt ſouvent beaucoup plus lent pendant une partie du jour, & plus fréquent pendant le reſte du tems. Le pouls, en général, eſt plus fréquent, le jour de la mort, que dans tout le tems qui précede.

Dans ce troiſieme période, les malades qui, juſques-là, avoient eu peu de diſpoſition au ſommeil, deviennent aſſoupis & comateux. Lorſqu'on les réveille ils prononcent quelques mots ſans ſuite, & paroiſſent inſenſibles. Il eſt difficile de placer le commencement du *coma:* il précede ſouvent la fin du ſecond période, avant que le pouls ne s'accélere pour la ſeconde fois; mais notre Auteur dit avoir vu dans un petit nombre de cas, que le pouls s'étoit fort accéléré avant que les malades fuſſent tombés dans le *coma.* Souvent une paupiere perd ſon mouvement, & enſuite l'autre devient également paralytique : vers ce tems, ou même plutôt, la prunelle d'un ou des deux yeux ceſſe de ſe contracter,

& reſte dilatée à la plus grande lumiere ; mais le tems de ce ſymptôme varie beaucoup : chez quelques malades, il arrive cinq, ſix ou ſept jours ; dans d'autres, ſeulement deux ou trois jours avant qu'ils ne meurent. M. Whytt fut ſurpris un jour de voir que la prunelle d'un enfant de cinq ans, qui avoit été fort dilatée, avoit repris ſa grandeur naturelle : il ſe flatta d'abord que la maladie avoit pris une tournure favorable ; mais il ne tarda pas à être détrompé ; car, lui ayant fait prendre une cuillerée d'eau de cannelle, avec quelques gouttes d'eſprit volatil huileux, elle redevint auſſi dilatée qu'elle l'avoit été le jour d'auparavant : en moins d'une demi-heure de tems elle ſe contracta de nouveau ; mais elle ſe dilata ſur le champ, en lui faiſant reſpirer un peu d'eſprit volatil de ſel ammoniac : le malade mourut trois ou quatre jours après. Il obſerva les mêmes alternatives dans un enfant de quatre ans, trois jours avant ſa mort. Dans celui-ci la prunelle ſe dilatoit, non-ſeulement en lui donnant une cuillerée de vin, ou en lui faiſant ſentir des eſprits volatils, mais encore en lui relevant la paupiere, qui étoit tombée au point de recouvrir la moitié de ſon œil. Avant de tomber dans le *coma*, les malades ſe plaignent quelquefois de voir des objets extraordinaires & effrayans : un ou deux jours avant la mort,

la conjonctive de l'un, ou même des deux yeux, s'enflamme; mais en général ils continuent à entendre, quelques jours après qu'ils sont devenus aveugles.

Dans ce période, on observe que quelques malades portent constamment une de leurs mains à leur tête, & ils éprouvent des convulsions dans les muscles des bras, des jambes ou de la face, avec des soubresauts dans les tendons. Une jeune fille de treize ans, le jour d'avant sa mort, éprouva un spasme fixe dans les muscles des deux mains, qui les lui ferma avec force. Un jeune homme de seize ans, qui, dans sa meilleure santé, avoit été sujet aux spasmes, commença, vers la fin du second période, à éprouver, une ou deux fois par jour, dans un de ses bras, une crampe qui s'étendoit à sa gorge, & l'empêchoit souvent de parler pendant quelques minutes. Il lui arrivoit aussi que l'une de ses joues devenoit rouge, une ou deux fois par jour: cette rougeur étoit accompagnée de chaleur; l'autre joue & les levres restoient pâles & froides. Ces feux paroissoient, en général, deux ou trois jours avant la mort. Dans un enfant de cinq ans, un côté de ses bras devenoit fréquemment rouge, tandis que l'autre côté ne changeoit pas de couleur: après sa mort, ses bras & sa poitrine parurent d'une couleur pourpre foncée. M. Whytt a vu un de ces

malades, qui, quatre jours avant de mourir, ſaigna deux fois du nez. Ceux qui avoient été conſtipés, dans le commencement de la maladie, devenoient ſouvent dévoyés dans le troiſieme période, & ſe plaignoient de tranchées. Un ou deux jours avant leur mort, les malades avoient de la difficulté à avaler, ou même ne pouvoient rien avaler : enfin la reſpiration devenoit plus fréquente, & laborieuſe; & dans quelques malades on obſervoit un long repos après chaque expiration. M. Whytt dit avoir obſervé la même eſpece de reſpiration dans ceux qui meurent d'apoplexie produite par une ſuppreſſion d'urine.

Ayant fait ouvrir les têtes de dix des malades, d'après leſquels il avoit recueilli les ſymptômes que nous venons de rapporter, M. Whytt trouva dans tous un fluide clair & limpide dans l'intérieur des ventricules du cerveau, immédiatement au-deſſous du corps calleux; il y en avoit auſſi le plus ſouvent dans le troiſieme & le quatrieme ventricule : cependant il n'oſe pas aſſurer qu'il y en eût toujours, n'ayant pas fait une attention aſſez particuliere à cette circonſtance. Il aſſure n'avoir jamais trouvé d'eau entre la dure mere & le cerveau, ni entre les deux hémiſpheres du cerveau, ou immédiatement au-deſſus du corps calleux; & quoiqu'il paroiſſe y avoir une

communication entre les deux ventricules antérieurs, cependant il lui eſt arrivé, dans deux cas, d'en trouver un beaucoup plus diſtendu, tandis que l'autre contenoit peu d'eau; la quantité de cette eau épanchée dans les ventricules du cerveau, étoit depuis deux onces juſqu'à cinq. M. Whytt dit avoir oui parler d'un malade dans lequel on en avoit trouvé près de huit onces. Ce fluide ne ſe coagule point à la chaleur, comme la féroſité du ſang, ou la lymphe qu'on trouve dans le péricarde, ou l'eau qu'on tire de l'abdomen des aſcitiques par la paracentheſe. Notre Auteur attribue cette différence au calibre infiniment petit des arteres exhalantes du cerveau.

Après avoir tracé ce tableau de la maladie, M. Whytt a cru devoir réſumer les ſymptômes les plus propres à établir un diagnoſtic. Nous avons déjà fait obſerver qu'il n'étoit guere poſſible de reconnoître ſûrement l'hydropiſie du cerveau, dans le premier tems de cette maladie. Cependant lorſqu'on eſt appellé pour un enfant au-deſſous de quinze ou ſeize ans, qu'on le trouve attaqué d'une fievre lente, irréguliere dans ſes redoublemens & dans ſes rémiſſions; lorſque, dans le cours de cette fievre, il vomit une ou deux fois par jour, ou une fois en deux ou trois jours; qu'il fuit la lumiere; qu'il ſe plaint d'une douleur au ſom-

met de la tête, ou au-dessus des yeux, sur-tout lorsque ces accidens ne cedent pas aux vomitifs répétés, aux doux purgatifs & aux vésicatoires, on est fondé à soupçonner de l'eau dans les ventricules du cerveau. Mais, lorsqu'à la suite de ces symptômes, dans le second tems de la maladie, le pouls devient plus lent que dans l'état naturel, & que, malgré cela, la chaleur de la peau ne diminue pas, c'est un signe presque infaillible d'un épanchement dans les ventricules du cerveau.

Nous avons traduit jusqu'ici presque littéralement l'ouvrage de M. Whytt : nous nous contenterons d'indiquer succinctement les causes auxquelles il croit devoir attribuer cette maladie, l'explication qu'il donne de ses principaux symptômes, & la cure qu'il propose, quelque insuffisante qu'elle lui ait paru. La cause immédiate de toutes les hydropisies est, selon notre Auteur, cet état des parties qui fait que les arteres exhalantes laissent échapper une plus grande quantité de fluides, que les veines absorbantes ne peuvent en reprendre. Les causes capables de produire ce désordre dans le cerveau, sont, 1° le relâchement ou la foiblesse de ce viscere; 2° les compressions auxquelles il est exposé dans l'accouchement; 3° des tumeurs squirrheuses de la glande pituitaire, observées par M. Petit, ou des parties voisi-

nes des ventricules : notre Auteur a vu une tumeur de cette espece dans les couches de nerfs optiques ; 4° le peu de consistance du sang : il cite l'exemple d'une hydropisie du cerveau produite par cette cause ; 5° la suppression ou la diminution des urines.

Il déduit l'explication des différens symptômes de la pression ou de la distension des parties du cerveau, occasionnées par l'eau qui remplit les ventricules.

Si on pouvoit connoître cette maladie dans son principe, & avant que la quantité d'eau épanchée ne fût considérable, M. Whytt présume qu'on pourroit la guérir quelquefois par des purgatifs, des diurétiques, les vésicatoires, les frictions, l'exercice & la diete. Mais, comme elle ne se manifeste jamais que lorsqu'il y a une assez grande quantité d'eau épanchée pour, par sa pression sur les parois des ventricules, déranger les fonctions du cerveau, il n'y a pas beaucoup à attendre de l'usage de ces remedes ; & il avoue de bonne foi qu'il n'a jamais vu guérir personne de ceux dans lesquels il a observé les symptômes qui dénotent sûrement cette maladie.

L'ouvrage dont on vient de lire l'extrait, me rappelle l'histoire d'une maladie de même espece, qui m'enleva, il y a quelques années, un frere que j'aimois tendrement. Elle a trop d'analogie

avec l'eſpece d'hydropiſie du cerveau que M. Whytt a décrite, pour ne pas ſaiſir cette occaſion de la publier.

OBSERVATION

D'une Hydropiſie du Cerveau ; par M. ROUX, Auteur du Journal.

Mon frere, qui fait le ſujet de cette obſervation, étoit un jeune homme de vingt ans, fort & robuſte, d'un tempérament mélancolique. Le mardi 10 Mars 1755 il ſe leva avec beaucoup de mal à la tête ; ce qui ne l'empêcha pas de ſortir pour vaquer à ſes affaires : il fut obligé de paſſer toute une après-midi à écrire dans une chambre où il y avoit un poële fort chaud ; ce qui augmenta ſa douleur : il alla ſe coucher à ſept heures. Le lendemain 11, s'étant ſenti un peu d'appétit, il mangea du lait cru avec un petit pain ; cela lui donna des envies de vomir. Il ſe leva à deux heures de l'après-midi, & vint chez moi, où je le retrouvai à cinq heures que je rentrai. Je le remenai ſur le champ chez lui, parce que je lui trouvai de la fievre, & je le fis mettre au lit.

La fievre ayant continué toute la nuit, ainſi que le mal de tête, je le fis ſaigner du bras

le 12, à onze heures du matin. La ligature s'étant défaite ſur les deux heures, il perdit environ une palette de ſang : on réitéra la ſaignée le ſoir; ce qui calma un peu la douleur de tête. Je remarquai que, lorſqu'on voulut le ſaigner pour la ſeconde fois, il étoit extrêmement ſenſible; & il ſe plaignit d'un engourdiſſement dans les mains. On le leva après ſa ſaignée, pour faire ſon lit : il ſe trouva mal; ce qui lui étoit auſſi arrivé pendant qu'on lui faiſoit la premiere ſaignée. Il dormit peu pendant la nuit.

Le jeudi 13, je lui donnai deux grains de tartre émétique, dans trois verres d'eau de caffe : les deux premiers verres lui firent vomir une quantité conſidérable d'eau teinte d'une bile verte, & le troiſieme le fit aller cinq à ſix fois à la ſelle. Les matieres qu'il rendit, étoient ſemblables à une purée verte. Le ſoir du même jour il fut ſans fievre & ſans mal de tête : il dormit trois heures dans la nuit. Ce calme dura le vendredi & le ſamedi : je lui permis de manger un petit potage le vendredi, & le ſoir il prit un petit morceau de pain mollet, avec de la gelée de groſeille. Le ſamedi il mangea deux potages, & même un peu de viande. J'avois réſolu de le purger le lendemain matin, pour évacuer le reſte des humeurs que l'émétique n'avoit pas emporté. J'allai,

pour cet effet chez lui à six heures du matin : j'ouvris son lit, & je l'appellai ; il ne me répondit qu'en bégayant : aussi-tôt ses bras se roidirent, & il lui prit des mouvemens convulsifs dans les bras, dans le dos, dans la tête, dans les muscles des levres, & sur-tout dans ceux des mâchoires, qui durerent environ deux minutes : il lui sortit, en même tems, de la bouche une écume sanguinolente ; je remarquai des traces d'une semblable écume sur ses draps, ce qui me fit conjecturer que ces convulsions l'avoient pris la nuit. A ces mouvemens convulsifs succéda un évanouissement, dont je le fis revenir avec du sel d'Angleterre. Mais il ne reprit pas connoissance ; sa respiration devint très-gênée : je le secouai beaucoup ; ce qui paroissoit le réveiller un peu, mais comme en sursaut ; & on appercevoit dans ses yeux un mouvement d'effroi : il avançoit même ses mains, comme pour se garantir ; enfin il s'assoupit, & parut plus tranquille. J'envoyai sur le champ chercher M. Combalusier, qui lui ordonna une saignée du pied, & trois grains de tartre émétique dans quatre verres d'eau, dans lesquels je fis dissoudre deux gros de sel d'Epsom : je ne pus les lui faire prendre qu'en partie, parce qu'il serroit les dents, & retenoit même dans la bouche ce qu'on y avoit versé par force, & le rejettoit ensuite. Ce-

pendant cela le fit vomir une fois, mais très-peu de chose. Ses convulsions le reprirent plusieurs fois dans la journée; elles étoient toujours suivies d'évanouissement, de respiration difficile, & d'assoupissement. La connoissance lui revint cependant un peu dans l'après-midi; car il me dit que sa tête & son estomac lui faisoient beaucoup de mal.

Le soir, M. Combalusier me conseilla de lui faire faire une saignée à la jugulaire, &, trois heures après, de lui faire prendre quatre grains de tartre émétique dans un verre d'eau. On eût beaucoup de peine à lui faire la saignée de la jugulaire : on laissa couler le sang jusqu'à ce qu'il s'arrêtât de lui-même : on jugea qu'on en avoit tiré deux palettes. L'émétique ne produisit point d'effet; au contraire, les accès de convulsion, qui ne le prenoient auparavant que de trois heures en trois heures, ou de quatre en quatre, le prirent trois fois en deux heures : à onze heures de la nuit, je lui fis donner un lavement avec le vin émétique, qui procura une évacuation très-abondante. On lui avoit appliqué les vésicatoires aux jambes à neuf heures du soir : on les leva le lendemain à midi; ils avoient bien mordu. On lui en appliqua un troisieme à la nuque; mais il fit peu d'effet, parce qu'ayant été mal assujetti, il se dérangea.

Toutes ces ſecouſſes ne produiſirent rien; elles éloignerent ſeulement un peu les accès des convulſions. Il étoit alternativement en convulſions, aſſoupi ou éveillé; mais ſans connoiſſance, ou même ſans parler. Le lundi matin, M. Combaluſier jugea à propos de refaire une ſaignée du pied, & de lui donner ſix grains de tartre émétique, qui ne produiſirent rien: on lui donna dans l'après-midi, c'eſt-à-dire depuis midi juſqu'à huit heures, trois lavemens ſtibiés; le premier produiſit une évacuation aſſez abondante; le ſecond lui fit rendre quelques glaires; & le troiſieme ne produiſit rien. On tâcha, la nuit, de lui faire prendre une potion purgative, faite avec trois gros de ſéné, une once de ſel de Seignette, & deux grains de tartre émétique. On ne put lui en faire prendre que deux verres, qui ne produiſirent aucun effet. La fievre, qui avoit été médiocre toute la journée (quelquefois même, ſur-tout dans les tems éloignés des accès des convulſions, le pouls étoit auſſi tranquille que dans l'état de ſanté; le dimanche il étoit entiérement ſans fievre.) La fievre, dis-je, s'alluma ſur les dix heures du ſoir, & continua tout le reſte de la nuit. A ſix heures du matin, il lui ſurvint une moiteur par tout le corps, qui ne ceſſa qu'à la mort: ſon pouls s'affoiblit inſenſiblement dans la journée, & enfin il mourut à ſix

heures

heures & demie du ſoir, le mardi 19 Mars.

Je priai deux de mes amis de faire faire l'ouverture de ſon cadavre. Ils trouverent tous les viſceres du bas-ventre très ſains; le foie étoit ſeulement un peu plus brun que le naturel, & la bile de la véſicule un peu plus noirâtre; il n'y avoit rien dans la poitrine contre nature.

Les vaiſſeaux du cerveau étoient un peu gorgés de ſang, & on trouva de l'eau dans les ventricules du cerveau: lorſqu'on voulut lever le cervelet des foſſes occipitales, on trouva, entre ce viſcere & la dure-mere, une quantité conſidérable d'une eau trouble & bourbeuſe, un peu ſanguinolente; il en coula auſſi beaucoup du canal de l'épine. Cette eau étoit ſans doute la cauſe de tous les ravages qu'on a obſervés dans cette maladie.

Je remarquai, le lundi, que mon frere avoit la peau des mains inſenſible, puiſque, lorſqu'on le pinçoit, il ne les retiroit pas: d'ailleurs il ne montra pas beaucoup de ſenſibilité, lorſqu'on lui leva les véſicatoires: il n'y eut que lorſqu'on les lava avec du vinaigre, qu'il ſe plaignit un peu. Mais il paroiſſoit qu'il avoit la peau du viſage très-ſenſible; car pour peu qu'on y touchât il détournoit la tête.

Quoique la marche de cette maladie ait été beaucoup plus rapide qu'aucune de

celles dont M. Whytt fait mention, il paroît cependant qu'elle a parcouru très-exactement ses trois tems, tels que ce savant Professeur les a décrits. La fievre, qui s'étoit allumée le lundi, cessa pendant trois jours, & ne reprit que deux jours avant sa mort. J'ignore si la chaleur fébrile subsista pendant le tems de l'intermission. Je ne remarquai pas non-plus s'il louchoit, ni si ses prunelles s'étoient dilatées dans les derniers momens de sa vie. La douleur dont j'étois accablé ne me permettoit pas de faire ces observations : à cela près, il éprouva tous les symptômes rapportés par M. Whytt. Il paroît seulement qu'il éprouva une espece d'engourdissement dans les mains, & une sensibilité dans la peau du visage, que ce savant Professeur n'a pas observée. D'ailleurs l'épanchement n'étoit pas borné aux seuls ventricules, comme chez les malades qu'il a vus : il s'étendoit aux fosses occipitales, & jusques dans le canal de l'épine. Le fluide épanché étoit même différent, puisqu'il étoit trouble & sanguinolent ; ainsi ce sont de nouvelles nuances qu'il est nécessaire d'ajouter au tableau de cette funeste maladie.



MEMOIRE

Sur la Diarrhée des Femmes nouvellement accouchées ; par M. BONTÉ, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Médecin à Coutances.

Luctus & ultrices posuere cubilia curæ.
VIRG. *Æneid.* lib. vj.

Les bons citoyens peuvent se plaindre, les Médecins peuvent se reprocher de voir le traitement de la plupart des maladies des femmes en couches encore fort imparfait, malgré les progrès de l'art de guérir. Peut-il être cependant plus intéressé qu'à la conservation de cette portion précieuse de l'espece humaine ? D'où peut naître une obscurité si dangereuse sur cette matiere ? La médecine a, dans ses fastes, des observations en grand nombre, propres à la dissiper ; ce sont de riches matériaux qu'il s'agit d'étudier pour les comparer & les mettre chacun à leur place : c'est en les assemblant qu'il en résultera un corps de doctrine, sûr & solide, parce qu'il sera étayé sur l'histoire des faits.

Des écueils dangereux se présentent à chaque pas dans la grossesse ; ils semblent se multiplier dans l'accouchement : leur

nombre augmente, leur danger s'accroît après les couches. La diarrhée des femmes nouvellement accouchées n'eſt pas le moindre des événemens fâcheux qui les menacent : ſouvent elle met le Médecin dans une ſinguliere perplexité. (*a*) Incertain de la route qu'il doit prendre, tous les ſentiers lui paroiſſent également hériſſés. Quelquefois la diarrhée ſe préſente comme eſſentielle ; d'autres fois elle n'eſt que le ſymptôme d'une maladie avec laquelle elle ſe complique : dans pluſieurs occaſions elle devient avantageuſe ; dans d'autres elle accélere la perte des malades. M. Levret, dont on ne doit citer le nom qu'avec le reſpect dû aux Maîtres de l'art, regarde la diarrhée, qui n'eſt accompagnée d'aucuns ſymptômes fâcheux, qui ſemble même, au contraire, réveiller pluſieurs fonctions ſuſpendues, comme critique (*b*) : celle qui n'entraine après elle que des accidens d'un mauvais caractere, qui ſe multiplient, eſt appellée par cet Auteur *ſymptomatique*. (*c*) On la voit, dans quelques circonſtances, précéder l'accouchement, qu'elle avance

(*a*) Rodericus à Caſtro..... *Vix ullum invenies morbum in quo magis hæſitare ſoleant medici, & plus fœminæ periclitentur..... grave per ſe malum eſt ; ideò vix quicquam tutum.*

(*b*) Pag. 166, ſect. vj.

(*c*) Pag. 167, même ſect.

ſouvent, & continuer après : on l'obſerve dans d'autres ſuivre immédiatement les couches, ou ne ſe manifeſter que pluſieurs jours après, dans un terme plus ou moins éloigné.

Nous examinerons dans ce Mémoire la diarrhée eſſentielle des femmes nouvellement accouchées ; elle peut être indépendante de la ſuppreſſion, ou en dépendre : celle qui eſt indépendante de la ſuppreſſion peut être propre aux premieres voies, ou reconnoître une cauſe qui leur eſt étrangere.

Le vice des digeſtions, qui ſe rencontre ſouvent dans la groſſeſſe, & qui ſe trouve augmenté par le peu de circonſpection des femmes, eſt ſouvent une des cauſes de la diarrhée, indépendante de la ſuppreſſion, & conſtitue celle qui eſt propre & particuliere aux premieres voies. Avec le tems elle s'aſſocie bientôt un autre principe qui l'entretient : toute la ſurface du canal inteſtinal tombé dans le relâchement, & la diarrhée prend alors le caractere lientérique. Dans ces occaſions l'avortement ſuccede ſouvent. (*a*) Cependant pluſieurs femmes ne laiſſent pas d'atteindre le terme ordinaire, l'accouchement n'en eſt pas moins heureux : la diarrhée ceſſe même quelque-

(a) *Hipp.* Aph. 227.

fois peu de jours après (*a*), parce qu'à la faveur du régime & de la liberté dont jouissent les visceres qui ne sont plus comprimés, les sucs digestifs sont plus perfectionnés, & les fonctions de l'estomac se rétablissent. Lorsque cette diarrhée continue après l'accouchement, elle devient plus fâcheuse, si elle ne s'arrête promptement : les accouchées ont fort peu de tranchées ; le ventre n'est ni dur ni tendu ; il est, au contraire, mol & *bouffi*. La tête reste libre : il n'y a presque point de lochies ; mais leur suppression ou leur diminution n'entre pour rien dans cette diarrhée. Les vaisseaux sanguins de la matrice, comme ceux de tout le reste du corps, contiennent peu de sang, & l'humeur laiteuse manque, pour ainsi dire ; son défaut cause même souvent l'avortement : les membranes des intestins, relâchés par un flux de ventre habituel, contractent une espece de macération qui l'entretient; elles ne présentent plus alors aucun obstacle aux liqueurs qui s'y portent avec une facilité toujours nouvelle. C'est dans le tems même de la grossesse, & pendant que ses progrès sont peu avancés, qu'il faut y remédier par des évacuans astringens, comme la rhubarbe, ou les préparations dans la composition desquelles

(a) *Mauriceau*, obs. 444, 509.

elle entre. Les ſtomachiques analeptiques & les cordiaux ſont enſuite, avec un régime exact, les médicamens dont l'efficacité eſt reconnue dans ces occaſions. Lorſque cette diarrhée continue après l'accouchement, les forces étant épuiſées, on ne peut ſe propoſer que de les ſoutenir par des cordiaux & des abſorbans terreux, comme les confections cordiales, le bol d'Arménie, la terre ſigillée, l'électuaire de canelle de Fuller, & autres médicamens indiqués dans tous les Auteurs; les purgatifs ſont contre-indiqués, & même ſont dangereux, pouvant faire dégéneter la diarrhée en dyſſenterie. (*a*)

Il eſt une autre eſpece de diarrhée indépendante des lochies, beaucoup plus dangereuſe que la précédente; elle prend ſa ſource d'un principe qui la manifeſte ſouvent dès la groſſeſſe. S'il demeure dans l'inaction pendant ſa durée, nourri, entretenu & multiplié par la réunion de diverſes cauſes, il n'en acquiert ſourdement que plus de force, dont les effets éclatent tout-à-coup après l'accouchement. On obſerve certaines femmes d'un tempérament cacochyme, fluxionnaires & ſujetes à des affections catarrales, qui ſe portent ſur divers organes. Elles ſont décolorées dans

(a) *Mauriceau*, obſ. 353.

leur grossesse ; des aphthes les incommodent fréquemment. Des fleurs blanches habituelles, abondantes, & quelquefois d'une grande acrimonie, augmentent leurs infirmités. La diarrhée & la toux les attaquent par alternatives. (*a*)

Hippocrate ne voyoit jamais sans crainte ces accidens ; & les préceptes (*b*) que cet Oracle a dictés en ont instruit tous les siecles. Duret (*c*), ce Praticien si éclairé, a étendu, avec l'heureux génie qui a présidé à tous ses ouvrages, les conseils précieux du grand maître dont il a été le disciple fidele.

Dans des constitutions pareilles, les diarrhées catarrales sont toujours très fâcheuses ; mais elles empruntent de l'état même de grossesse un caractere encore plus nuisible : plusieurs excrétions sont suspendues, la transpiration est diminuée, la sécrétion de la bile est plus imparfaite : suivant l'opinion des anciens, qu'il ne faut peut-être pas tout à-fait rejetter, la rétention des menstrues peut répandre des impuretés dans la masse des humeurs. Le genre nerveux est toujours plus sensible dans les femmes enceintes. La fréquence du pouls qu'on

(a) *Mauriceau*, Obs. 424.

(b) *Lib. j, de Morb. Mulier.* Coac. 2; Coac. 16, 19, 27, 29.

(*c*) Duret, *Comm. in Coac. Hipp.*

leur obſerve, la chaleur plus grande que dans l'état naturel qu'elles éprouvent (*a*), peuvent encore contribuer à développer davantage l'acrimonie de toutes les liqueurs. La nature ſe ſert-elle de cette chaleur & de cette accélération du pouls, comme d'un moyen propre à ſéparer de la maſſe des humeurs les impuretés dont elles ſe trouvent ſurchargées, comme le penſe Duret (*b*)? N'eſt-ce point plutôt une aſſimilation & une élaboration plus parfaite des ſucs nourriciers, que l'action augmentée du ſyſtême artériel tend à perfectionner pour le fœtus? C'eſt peut-être à cette augmentation d'activité du jeu des vaiſſeaux, qu'on doit cette croûte pleurétique qui s'obſerve ſur le ſang qu'on tire aux femmes groſſes.

La diarrhée qui reconnoît pour cauſes celles dont nous venons de parler, & qui ſe déclare en pareilles circonſtances dans la groſſeſſe, eſt ſéreuſe; & bientôt après, par ſa continuité glaireuſe, elle eſt accompagnée de tranchées plus ou moins vives: elle revient comme par périodes, dans des intervalles plus ou moins longs: les ſelles deviennent, dans la ſuite, dyſſentériques; le téneſme ne tarde pas à ſuivre; & l'avortement, qui devient lui-même fatal, lorſque

(*a*) *Levret*, n° 1052.
(*b*) Pag. 444, *Comm. in Coac.*

la maladie continue après deux ou trois jours (*a*). Lorſque cette diarrhée arrive après l'accouchement, le danger eſt alors bien plus menaçant que dans la groſſeſſe : un friſſon & un ſentiment d'horripilation eſt le préſage aſſuré des malheurs qui ne tardent pas à ſuivre (*b*); il annonce toujours quelque choſe de ſiniſtre. Quand la diarrhée ſurvient, c'eſt le ſigne du tranſport qui ſe fait de l'humeur morbifique ſur le canal inteſtinal : des tranchées vives ſe déclarent ; les ſelles ſont glaireuſes ; des ſtries de ſang ſe mêlent avec elles, & leur communiquent un caractere dyſſentérique : il exiſtoit, avant l'accouchement, une humeur viciée, dont la malignité ſe trouve augmentée par le déſordre & la confuſion qui va régner. Les douleurs de l'enfantement ont ébranlé, par de vives ſecouſſes, l'harmonie du genre nerveux & vaſculeux : la fievre s'allume ; les lochies s'arrêtent ſouvent : toutes les humeurs ſe portent vers les inteſtins irrités, où elles ſont déterminées : il eſt rare alors que les femmes paſſent le quatrieme jour (*c*). Lorſque les accidens ſe déclarent avec moins de violence, mal-

(a) *Levret*, n° 1159.
(b) *Hipp.* Coac. 36, *de Morb. Mul.*
(c) *Mauriceau*, Aph. 125.

gré la ſuppreſſion des lochies, quoique les ſelles ſoient de très-mauvaiſe qualité, quelques femmes peuvent encore échapper au danger : M. Van Swieten en cite un exemple (*a*). Lorſque les évacuations ſanguines continuent à ſe faire à-peu-près comme elles doivent, la maladie n'eſt pas auſſi fatale : la fievre de lait paſſée, les lochies laiteuſes ſe ſoutenant, le danger diminue (*b*) : on peut eſpérer que la dépuration, qui devoit ſe faire par la matrice, affecte une autre voie, & ſe fait par les glandes inteſtinales, mais avec douleur. En effet, Hippocrate (*c*) penſoit, dans une pareille conſtitution, que les lochies laiteuſes, étant viciées, excitoient même des douleurs ſur les organes deſtinés à les évacuer. Quoiqu'à ce terme la diarrhée ſoit moins funeſte, on ne peut s'empêcher de la regargarder ſouvent comme meurtriere, ſoit par la dépravation des ſelles, qui ſont toujours viciées & d'une couleur dépravée (*d*), ſoit parce que ſa continuité entraîne une fievre lente, à laquelle le maraſme ſuccede. Tous les ſucs tombent en colliquation : il s'en fait une congeſtion dans le tiſſu cellu-

(*a*) Tome jv, pag. 544.
(*b*) *Lamotte*, Obſ. 365.
(*c*) Coac. 16.
(*d*) *Mauriceau*, Obſ. 648.

laire, qui cauſe une bouffiſſure genérale (*a*); à laquelle diſpoſe l'atonie & le relâchement univerſel.

Le danger de cette eſpece de diarrhée ne peut être comparé à celui de la premiere, dont nous avons parlé : la durée ſeule de celle là inſpire une juſte crainte ; celle-ci ne préſente que des écueils. On la diſtingue aiſément de la diarrhée propre aux premieres voies, par les cauſes antécédentes qui ont dépravé les digeſtions, par la molleſſe du pouls, l'abſence des tranchées, ou leur médiocrité. On la différencie avec plus de peine de la diarrée dépendante de la ſuppreſſion : pour en établir avec plus de certitude le diagnoſtic, on doit ſe rappeller la conſtitution des femmes, les maladies qu'elles ont eſſuyées dans leurs groſſeſſes ; on peut y ajouter un ſentiment de chaleur dans la gorge, & de ſéchereſſe aux levres & à la langue (*b*). Il faut interroger exactement la nature, & jetter un regard attentif ſur les caracteres qui ſont propres à cette eſpece de diarrhée : les ſelles ne ſont pas ſeulement ſéreuſes, comme dans la troiſieme eſpece que nous décrirons ; elles ſont bourbeuſes, glaireuſes, & ſouvent enſanglantées :

(a) *Levret*, n° 917.
(b) *Lamotte*, Obſ. 365.

on ne doit cependant les regarder comme dyssentériques, qu'après avoir examiné si les femmes n'ont point un flux hémorrhoïdal, pour ne point tomber dans l'erreur (*a*). Le ventre est tendu & douloureux; le pouls petit & serré : les douleurs ne sont pas continuelles; elles augmentent par tranchées immédiatement avant les selles. Enfin, lorsque cette diarrhée s'étend au-delà de la fievre de lait, le temps, ce maître si sûr dans tous les événements, apprend qu'on ne s'est point trompé, parce que la diarrhée dépendante de la suppression des lochies sanguines, n'atteint jamais le terme. L'ouverture des cadavres a fait connoître que les intestins, après la mort des femmes qui succombent à cette diarrhée, sont gangrénés (*b*).

Saisir les temps favorables pour prescrire certains médicamens, choisir ceux qui sont propres à des circonstances particulieres, s'opposer au danger présent, & se tenir en garde contre l'avenir, c'est le triomphe de l'art. La diarrhée dont il s'agit peut se préparer dans la grossesse, suivre immédiatement l'accouchement, ne se déclarer que dans la fievre de lait, & continuer long-

(a) *Mauriceau*, Obs. 379.
(b) *Ibid.* Obs. 413.

temps après qu'elle eſt paſſée : ces divers états exigent des précautions différentes.

Lorſqu'elle ſe préſente dans la groſſeſſe, il eſt néceſſaire de mettre tout en œuvre pour aſſoupir & calmer les douleurs qui épuiſent, pour arrêter enſuite les évacuations immodérées qui dépriment encore davantage les forces, & peuvent, par un concert nuiſible, tendre à procurer l'avortement. Quoiqu'en général la diete doive n'être pas auſſi ſévere dans les maladies des femmes groſſes, que dans toute autre accaſion, elles doivent cependant être tenues au bouillon : des lavements anodins ſont indiqués avec le bouillon de tripes, dans lequel on fait délayer un jaune d'œuf, avec la décoction des plantes émollientes, comme celles de mauve, de guivaume & de graine de lin : l'huile d'amandes douces, mêlée avec le diacode, appaiſe les douleurs, en corrigeant l'acrimonie des ſucs, & défendant de leur impreſſion les fibres froncées du canal inteſtinal, auxquelles elles rendent leur ſoupleſſe. Les narcotiques ſont des remedes dont on ne peut guere alors ſe paſſer (*a*) : on preſcrit les pilules de cynogloſſe, la thériaque, le *diaſcordium*, & même de légeres doſes de *laudanum*. La

(b) *Mauriceau*, Obſ. 66.

décoction blanche de Sydenham, l'eau de riz doivent être la boisson. Après avoir calmé les douleurs, si la diarrhée continue, les astringents trouvent leur place. Mauriceau (*a*) conseilloit l'usage du lait en lavement & pour aliment, aux femmes attaquées de flux dyssentériques. Il s'en faut beaucoup que les purgatifs aient ici les avantages qu'on pourroit s'en promettre; ils sont, au contraire, très-dangereux (*b*); ils renouvellent l'irritation, en rappellant, vers les intestins, les humeurs viciées, & déterminent, par le trouble nouveau qu'ils excitent, une nouvelle fonte catarrale, dont on tarit plus sûrement la source, en favorisant la respiration, conseillant de se tenir chaudement, & d'user d'une décoction diaphorétique, comme celle de scorsonnere & de fleurs de sureau.

C'est une complication bien alarmante de voir survenir cette diarrhée immédiatement après l'accouchement : les accidens augmentent; & la suppression ne manque guere d'arriver. On doit se proposer de calmer les douleurs, & d'entretenir les évacuations des couches, sans penser à arrêter le flux de ventre : des fomentations émollientes ré-

(a) *Mauriceau*, Obs. 424, 488.
(b) *Idem*, Obs. 669, 488, 648.

folutives font néceffaires, foit avec la décoction des plantes qui ont cette vertu, foit avec le lait feul, auffi chaud qu'on peut le fupporter : on les répete affiduement, & lon a foin de les entretenir chaudes; des demi-lavemens font indiqués avec le bouillon, ou la décoction de mauve, de graine de lin, & de bouillon-blanc. La boiffon doit être une fimple décoction de racines de guimauve, ou de rapure de corne-de-cerf, avec l'infufion des fleurs de fureau & de mélilot. On prefcrit utilement le looch blanc du nouveau codex, avec quelques gouttes de teinture de fafran. M. de la Motte (*a*), cet heureux & habile Obfervateur, que la Province doit mettre au nombre des Auteurs célebres auxquels elle a donné le jour, donnoit, avec fuccès, un mêlange de deux cuillerées de fyrop de capilaires, d'une once d'huile d'amendes-douces, avec quatre cuillerées de vin d'Efpagne, ou autre. La faignée réuffit rarement en pareil cas (*b*). Les narcotiques ont toujours été obfervés préjudiciables, quoique, dans d'autres circonftances, ce foient les remedes les plus appropriés (*c*).

Au déclin de la fievre de lait, cette diar-

(*a*) Obf. 364.
(b) *Levret*, n° 918.
(c) *Lamotte*, Obf. 364.

rhée n'eſt pas tout-à-fait ſi fâcheuſe : on ne doit, dans les premiers jours, s'appliquer qu'à modérer les douleurs, en ſuivant la méthode déjà indiquée. Il ſeroit dangereux de chercher à l'arrêter, parce que l'humeur laiteuſe prend alors la voie du canal inteſtinal : on procure, les jours ſuivans, s'il eſt poſſible, une diverſion par les ſueurs, en donnant la décoction de bardane, de ſcorſonere & de fleurs de ſureau. La décoction de corne-de-cerf calcinée en émulſion, avec la gomme arabique, & l'antimoine diaphorétique, peuvent être employés avec ſuccès : l'utilité des abſorbans eſt démontrée par l'obſervation de M. de Lamotte. (*a*) Cet Auteur, digne de foi, regarde les ſueurs, dans les maladies des femmes en couche, comme une criſe qui ne differe de celle des autres maladies qu'en ce qu'elles durent depuis le premier jour des couches juſqu'à ce que l'accouchée ſoit en bon état, pendant que les criſes précédentes n'arrivent qu'à des jours marqués (*b*) : leur ſuppreſſion peut elle ſeule procurer la diarrhée, & leur retour la guérir. (*c*) On peut encore faire prendre quelques priſes de thériaque : cette méthode, qui tend à procurer des ſueurs

(a) *Lamotte*, Obſ. 367.
(b) *Id.* Réflexion ſur l'Obſ. 82.
(c) *Id.* Obſ. 93.

par des moyens aussi simples, sans courir les risques d'augmenter la fievre, réussit mieux qu'aucune autre. Sydenham (a), ennemi déclaré des sueurs dans toutes les maladies aiguës, n'a pu s'empêcher de reconnoître leur avantage dans celles des femmes en couche : l'expérience, qu'il a toujours consultée, ne lui a pas permis de s'écarter ici d'un sentiment universel qu'un préjugé mal entendu a souvent étendu trop loin. Ces sueurs n'ont une utilité si marquée, que parce qu'elles évacuent l'humeur séreuse du lait, surchargée de levains étrangers, & de mauvaise qualité : ne peut-on pas encore, avec raison, soupçonner qu'une portion des lochies puriformes, qui sont l'effet d'une espece d'exfoliation superficielle de la matrice, augmenteroit, par sa résorbtion, le mauvais caractere de la diarrhée ? Elle se trouve, avec les sueurs, entraînée à l'habitude du corps. Les diurétiques ont aussi leur avantage, en changeant, vers les émonctoires des reins, la détermination de l'humeur laiteuse. On donne la décoction de pariétaire, des vulnéraires de Suisse, & de réglisse, avec un peu de canelle.

Si la diarrhée, rebelle à tous les secours que la prudence de l'art suggere, continue,

(a) *Dissertation epist.* pag. 532.

il arrive alors que les inteſtins tombent dans un relâchement qui ſe perpétue : leur membrane veloutée devient même ulcérée. La décoction de *ſimarouba* eſt un moyen puiſſant, & ſouvent heureux, auquel on peut recourir, pour paſſer enſuite à des bols abſorbans, légérement aſtringens, dans leſquels on fait entrer le cachou, le corail, &c. Le ſyrop de karabé, & celui de corail, ſont encore preſcrits avec ſuccès.

L'hypécacuanha, ce remede ſi utile & ſi recommandé dans les dyſſenteries, ne peut-il pas trouver ici ſa place ? Pendant la violence des douleurs, il ſeroit imprudent d'y penſer : lorſqu'elles ſont calmées, les ſelles étant glaireuſes & enſanglantées, on peut l'adminiſtrer. J'en redouterois l'uſage, en le donnant comme vomitif : il eſt plus ſûr de le donner, comme je l'ai fait pluſieurs fois, à des doſes légeres, & comme altérant, parce qu'alors il devient ſouvent diaphorétique, propriété qui rend ſon uſage plus aſſuré.

La ſuite dans le Journal prochain.



OBSERVATIONS

Sur quelques Maladies compliquées de Vers ; par M. MARESCHAL DE ROUGERES, Maître en chirurgie à Plancoët en Bretagne.

Dans la dispensation du bien & du mal, la nature semble avoir gardé un juste milieu. L'homme, le plus parfait de tous les êtres, est compris dans la masse générale : sa mécanique seule le met au-dessus de tous les autres ; mais c'est bien aussi le plus misérable, dès qu'elle vient à se déranger : il n'y a qu'une cause de vie, & mille de destruction ; c'est-là le triomphe même de la nature. Le mort est le principe du vif.

Nous servons non-seulement de pâture aux vers après notre mort, mais nous sommes leur aliment pendant notre vie. Ils naissent avec l'homme, & survivent à l'homme : ils se développent avec lui ; mais c'est pour le détruire.

Les vers naissent avec l'homme, suivant le sentiment d'Hippocrate & les grands Maîtres qui l'ont suivi. (*a*) L'observation le démontre tous les jours. On voit des enfans rendre des vers en venant au monde ;

(*a*) Lib. jv, *de Morbis*.

articularité dont j'ai été une fois le témoin. Je pourrois dire ici quelque chose sur ette génération. Mais il suffit d'indiquer M. Andry (*a*), & , par-dessus tout, le ystême ingénieux & fécond de M. de Buffon. (*b*) La matiere organique de tous les êtres st constante, invariable & indestructible. Ne peut-il donc pas arriver que, parmi les nolécules qui doivent former l'embryon, il en trouve de propres à la formation du ver, u que cette portion de matiere organique vermineuse soit portée de la mere à l'enfant par la circulation ? Ce moyen peut tre reçu ; car l'observation n'y est pas contraire. Il y a des vers sanguins ; mais sans nous arrêter davantage sur cet objet, voyons les maux que les vers occasionnent à l'homme, & les moyens que l'on peut employer pour les combattre.

Il n'est point de face sous laquelle les vers ne se montrent, ou plutôt ne se cachent. Tantôt vous avez une apoplexie à combattre, tantôt une paralysie. (*c*) Dans tel sujet, ce sera des sueurs excessives (*d*) ; dans tel autre ce sera le coma. Ici, c'est

(*a*) De la Gén. des Vers, t. j, chap. 2.

(*b*) Hist. nat. *in*-12, t. iij, c. 4 & suiv. ; t. jv, p. 209.

(*c*) Journal de Méd. t. xvij, p. 25 & suiv.

(d) *Ibidem.*

une affectation cataleptique (*a*) ; là un abscès au foie, des accès épileptiques, des fievres putrides, &c. Avant d'aller plus loin, posons quelques faits, avec le plus de netteté & de précision qu'il nous sera possible.

I. Un de mes freres, Avocat en Parlement, fut attaqué, à l'âge de cinq ou six ans, d'une paralysie singuliere : il ne pouvoit remuer aucune partie de son corps ; &, dès qu'on lui donnoit du mouvement, il éprouvoit la sensibilité la plus douloureuse. Si-tôt qu'on le touchoit il jettoit des cris. Il gardoit la position qu'on lui donnoit, & ne ressentoit de douleurs que lorsqu'on lui en faisoit prendre une autre ; d'ailleurs sa santé ne paroissoit point altérée. On soupçonna les vers, & on eut raison ; car un usage continué des anthelmintiques donnés, tant intérieurement qu'appliqués à l'extérieur, le rétablirent, après lui avoir fait rendre beaucoup de vers.

II. Un jeune garçon de quatorze ans ressentoit un point de côté des plus violens : il fut saigné du bras du côté douloureux. La douleur ne se dissipa point ; la tête s'engagea, & le délire parut. Le ventre, qui étoit serré & tendu, se lâcha : les déjections devinrent abondantes & fétides. Le

(*a*) Journal de Méd. t. xvij.

délire continua toujours ; le point de côté ſe calma, & le ventre devint extrêmement douloureux. On avoit vuidé les premieres voies, l'évacuation du ventre avoit été ſecondée par des minoratifs acidules, & le mal augmentoit. Le pouls avoit preſque toujours été ſerré & convulſif : il s'éleva du 8 au 9, & devint rebondiſſant. Il eut un ſaignement de nez abondant, que les parens effrayés arrêterent avec du jus d'ortie. Il tomba tout-à-coup dans un aſſoupiſſement profond ; le pouls ſe concentra, & l'accablement devint général : il ne donnoit, pour ainſi dire, aucun ſigne de vie que quand on le touchoit, & qu'on lui donnoit différentes poſitions ; mais il jettoit alors des cris perçans. Après trois jours de cet aſſoupiſſement comatique, les ſueurs percerent, & ſe ſoutinrent avec abondance pendant vingt-quatre heures, juſqu'à baigner tout ſon lit. Le coma ſe diſſipa ; le ventre, qui s'étoit ſerré, ſe lâcha : il évacua plus de quarante vers ; & le 15 il parut ſur les feſſes des eſcarres gangréneuſes, de la grandeur de la paume de la main. Il entra en convaleſcence.

III. Le nommé *Michel Dumaine*, habitant de Plancoët, tomba ſur le côté le 28 Octobre 1766. Il reſſentit, dans le moment, une vive douleur entre les dernieres vraies & les premieres fauſſes-côtes. La

douleur diminua d'elle-même, & fut tolérable pendant plus de deux mois, quand tout-à-coup il éprouva des douleurs si poignantes, qu'il ne put s'empêcher de pousser les hauts cris. Il fut dès-lors obligé de garder le lit, souffrant tantôt plus, tantôt moins. Après quinze jours de cet état, il appella du secours : il venoit d'éprouver un accès de fievre, & la douleur de côté étoit considérable. On le purgea avec l'agaric, & il parut s'en mieux trouver ; peu de jours après il eut quelques accès de fievre en tierce. Il lui prit une petite toux ; la poitrine s'embarrassa ; la toux devint seche & fréquente, & l'hypocondre devint très-douloureux. Vers la fin de Décembre, il eut des vomissemens de matieres glaireuses, teintes de sang. Après quelques jours de remise, les vomissemens revinrent avec plus d'abondance, & furent toujours teints de sang, tantôt clair, tantôt grumelé ; la quantité en pouvoit être évaluée à deux ou trois livres par jour. Il pouvoit éloigner le vomissement, en se tenant couché sur le côté gauche ; mais dès qu'il se mettoit sur le droit, qui étoit celui où il ressentoit les plus grandes douleurs, les vomissemens revenoient sur le champ. Cet état dura jusque vers le 20 de Janvier 1767, que le calme parut naître. La douleur se dissipa presqu'entiérement, à l'exception

ception d'un petit picotement, & d'une légere demangeaiſon intérieure, qu'il reſſentoit au côté cité, & qui ne donnoit aucune ſenſibilité douloureuſe, à moins qu'il ne fût comprimé avec une certaine force. Il faiſoit uſage, pendant tout ce tems, d'une infuſion de ſcordium. Il rendit quelques vers ſtrongles, & la puanteur des matieres qu'il rejettoit par le vomiſſement, fut bien moindre. L'appétit ſe ſoutenoit; & quoiqu'il ne trouvât aucun goût à ce qu'il prenoit, il ne laiſſoit pas de manger beaucoup. Les vomiſſemens ayant ceſſé, on le mit à l'uſage d'une diſſolution de réſine de pin (*a*) dans le vin blanc. Mais il fallut bientôt abandonner ce remede; car le 28 Février la douleur de l'hypocondre ſe fit reſſentir avec violence : la poitrine s'embarraſſa, les crachats prirent une mauvaiſe odeur, & devinrent noirâtres. Le 19 Mars le mal redoubla; l'expectoration devient difficile,

(*a*) Je ſais que cette eſpece de réſine ne s'emploie pas ordinairement pour l'intérieur. Un homme de la campagne ſe mouroit d'une phthiſie pulmonaire; un matelot lui propoſa l'uſage de ce remede, & de manger pendant ce tems beaucoup de creſſon. Cet homme jouit aujourd'hui d'une bonne ſanté. Le matelot avoit vu adminiſtrer ce remede dans les priſons d'Angleterre; & c'eſt de lui que je tiens ce fait, qui peut être vrai. J'ai eſſayé ce remede, & les malades n'en ſont pas moins morts.

la toux fréquente & convulſive ; les crachats ſe teignent de ſang de plus en plus, & acquierent la couleur & la conſiſtance de lie de vin. Les douleurs de l'hypocondre deviennent plus aiguës : il croit que des petits chiens (c'eſt ſon expreſſion) lui déchirent le côté & la poitrine ; il rejette enfin, le 20 du mois d'Avril, neuf à dix aunes d'un *tœnia*, à la ſuite d'un purgatif de quatre gros d'agaric en décoction ; & il ſe rétablit dans peu.

IV. Un homme âgé de vingt-ſept ans, ſe plaignoit d'un grand mal de tête & d'un point de côté. On le ſaigna amplement du bras : les douleurs ſe calmerent, & reprirent, vingt-quatre heures après, avec autant de violence. La malade eut des nauſées ; on le fit vomir. Le point de côté diminua, & le mal de tête fut toujours inſupportable. Du 3 au 4, le pouls, qui avoit été dur & élevé, devint rebondiſſant, avec quelques légeres intermittences : il eut un ſaignement de nez le 5 ; & le ventre, qui juſqu'alors avoit été pareſſeux, ſe lâcha. Cette évacuation fut ſecondée par des émulſions aiguiſées par le ſel de Glaubert. Il fut mieux juſqu'au 13, que les évacuations ſe ſupprimerent. La tête s'embarraſſa ; le pouls devint fréquent & convulſif : on remarqua des ſoubreſauts dans les tendons, & il tomba dans un aſſoupiſſement comatique. Le ven-

tre étoit tendu & douloureux : les urines enflammées & en petite quantité, les yeux égarés & ſortant de la tête. Du 16 au 17 il rejetta quelques vers morts & comme deſſéchés : les vermifuges, qui lui furent adminiſtrés, lui firent évacuer plus de ſoixante vers. Il entra en convaleſcence ; mais elle fut longue.

V. Une jeune fille de treize à quatorze ans, tombe dans de fréquens accès d'épilepſie ; mais, quelques momens avant de les reſſentir, le ventre ſe tend, devient douloureux ; & elle éprouve un mouvement de déchirement à ce qu'on appelle vulgairement *le creux de l'eſtomac.* Les anthelmintiques, adminiſtrés pendant pluſieurs jours conſécutifs, lui ont fait rendre beaucoup de vers, & ont éloigné les accès épileptiques. Au bout de trois mois, ils ont reparu, & ont été retardés par le même ſecours. On lui fait prendre actuellement les vermifuges tous les mois ; & aucun abſcès n'a reparu, tandis qu'elle en eſſuyoit cinq & ſix, tous les jours, avant de faire uſage des anthelmintiques.

VI. Depuis pluſieurs années, une femme âgée de ſoixante-ſept ou huit ans, tombe tout-à-coup dans un accablement général. Le pouls devient petit, fréquent & convulſif ; le ventre ſe reſſerre & devient dou-

loureux, la foibleſſe eſt extrême. Cet état arrive deux & trois fois par an, à des périodes irréguliers. Les vers qu'elle rend alors par en-haut & par en-bas, indiquent aſſez l'uſage que l'on doit faire des vermifuges. Ils ont toujours eu le plus grand ſuccès, & lui ont fait rendre parfois cent ſoixante vers & plus.

Je pourrois rapporter un plus grand nombre d'obſervations à-peu-près ſemblables; mais je me borne à celles-ci, & on me permettra de les terminer par quelques réflexions.

Il n'eſt guere de maladies qui ne ſoient compliquées de vers. C'eſt dans les fievres putrides & malignes, dans les maladies épidémiques, qui en approchent de bien près, que les vers font des ravages étonnans. Il n'y a qu'à dépouiller les annales de ces maladies (le Journal de médecine en offre un grand nombre) & on ſera convaincu de ce que j'avance. Je ſais qu'on ne regarde pas les vers comme la ſource du mal, & qu'on va ſouvent chercher bien loin des ſources étrangeres. Tantôt ce ſera un vice des ſolides, tantôt des liquides, ou tous les deux enſemble. On ne peut nier que leur dérangement ne ſoit le principe de bien des maladies; mais ce dérangement même a preſque toujours une cauſe

particuliere ; & je dis que la préſence des vers eſt une cauſe des plus générales (*a*).

La ſaignée, ce ſecours ſi répandu, & même ſi néceſſaire dans les villes, eſt ſouvent meutrier dans les campagnes. Comment tirer du ſang à des hommes extenués par le travail, par la mauvaiſe nourriture, qu'ils ne ſe donnent ſouvent qu'avec la derniere parcimonie ? Quel chyle ? quel ſang ? quelles humeurs ? Il ne faut pas s'en laiſſer impoſer par leur force apparente ; ces gens, qui ſupportent ſans peine extérieure les plus grandes fatigues, ſont accablés par le moindre mal.

Les vers étant la cauſe la plus générale de leurs maladies, l'eſtomac ſe remplit de matieres viſqueuſes, âcres, & de ſaburre. Il s'irrite, communique ſon action au diaphragme, qu'on peut appeller, avec raiſon, *l'ame animale*, & occaſionnent par-là des ſymptômes plus ou moins graves, tels que les convulſions, l'épilepſie, le délire, le coma, &c. Il faut, ſans perdre de tems, commencer par évacuer ces matieres hé-

(*a*) J'habite la campagne, & je n'entends parler que des maladies de ſes habitans. Celui qui jugeroit d'un campagnard comme d'un citadin, & qui le traiteroit en conſequence, pourroit ſe trouver bien loin de ſon compte. Cet avis, ce que j'ai dit & tout ce qui me reſte à dire, ne regarde que mes confreres.

térogenes & pernicieuses : *Ne putridis vaporibus febres & epilepsiam, & alia symptomata sæva excitent* (a). Je préfere l'ipécacuanha, en le donnant suivant la méthode du Docteur Pringle ; c'est-à-dire, en commençant par cinq grains, qu'on peut administrer jusqu'à quinze & vingt grains, selon l'effet des premiers. On peut se servir des autres émétiques, suivant les circonstances : je donne la préférence à celui-ci, parce qu'étant légérement purgatif, il vuide, non seulement l'estomac, mais entraîne, par les selles, des matieres âcres, qui, en irritant les intestins, en déchirent, pour ainsi dire, le velouté ; procurent des coliques plus ou moins vives, des dévoiemens plus ou moins dangereux. L'indication se présente d'elle-même. Des douleurs d'estomac, des tranchées, des rapports doux-aigres, des nausées, le vomissement enfin ; tout dit qu'il faut vuider les premieres voies. Il ne faut pas, après cette évacuation, se hâter d'en procurer d'autre : il faut attendre que la nature se déclare, c'est-à-dire que la coction soit faite. Il ne faut pas s'attacher à la doctrine de Vanhelmont, qui veut qu'on prévienne les crises, mais suivre le grand Hippocrate, à qui la nature s'étoit montrée toute nue. Il attendoit les jours de

(*a*) Jacob. Silvii *Method. curandi.*

crises, les épioit, & n'alloit pas imprudemment les prévenir, mais les secondoit, ou, mieux encore, demeuroit observateur tranquille des événemens. Les tems sont bien changés, dira-t-on. Oui, malheureusement les hommes ne sont plus les mêmes : cela n'est que trop vrai ; mais la nature est toujours la même. Aujourd'hui, demain, dans les siecles à venir, elle est & sera ce qu'elle a toujours été. » La nature, dit M. de » Buffon, est le systême des loix établies » par le Créateur pour l'existence des cho» ses & pour la succession des êtres. « Ce sont ces loix qu'il faut étudier, qu'il faut suivre, mais qu'il est dangereux de prévenir.

Employez les lavemens d'eau de riviere, simplement ou avec le miel ; & lorsque la coction sera faite, ce que vous reconnoîtrez facilement à la diminution des symptômes, aux urines épaisses, plus ou moins blanches, & qui déposent peu de tems après êtres rendues, alors vous pouvez évacuer. Les purgatifs résineux ont l'avantage dans les cas où la putridité domine. Ne refusez pas alors le vin à vos malades ; mais faites-le donner avec ménagement : que leur nourriture soit de bonne qualité, mais pas trop succulente. Ils doivent bientôt reprendre leur premier train de vie ; & il est essentiel pour eux qu'ils ne le perdent point de vue.

Je finis ces réflexions. Puissent-elles, mes chers confreres, ne pas vous déplaire ! Faites-moi part des vôtres ; elles ne pourront que m'instruire.

OBSERVATIONS

et Experiences

Sur les Plaies du Tendon d'Achille ; par M. J. J. L'HOIN, Maître en chirurgie à Dijon, Membre de l'Académie de la même ville, de la Société littéraire de Clermont-Ferrand, &c.

M. Dupouy, Maître en chirurgie de Paris, » croit qu'on parviendroit facilement, » par une situation convenable de la partie, » à guérir la rupture du tendon d'Achille, » sans fatiguer le malade, par des bandages » pareils à ceux de M. Petit & de M. » Monro. « C'est ce qu'il vient de déclarer dans le Journal de médecine du mois d'Avril 1768, page 357. Il ajoute que » M. Pibrac, qui est du même avis, lui a » cité plusieurs exemples de personnes qu'il » avoit guéries par le repos & les atten- » tions les plus simples. Enfin M. Dupouy » croit encore qu'en général le bandage de » M. Petit seroit très-pernicieux dans le

» cas où les tendons d'Achille feroient di-
» vifés par l'inftrument tranchant. «

J'ofe unir ma foible voix à celles de MM. Dupouy & Pibrac : il y a plus de fept ans que je me borne à la faire entendre à mes confreres de Dijon & à mes Eleves. J'ai un Mémoire fur les plaies des tendons d'Achille, que je ne dois pas encore faire imprimer ; j'en détache quelques expériences & obfervations : elles fuffiront pour prouver que les plaies de ces tendons, dans les animaux, n'exigent pas même de repos pour fe guérir.

EXPERIENCES I & II. Le 12 Juin 1760 je répétai plufieurs expériences de M. Haller, fur l'irritabilité & fur la fenfibilité de quelques parties. Entre les animaux que j'y foumis, il y avoit une jeune chate, à qui je découvris les deux tendons d'Achille, par une incifion aux tégumens de près d'un pouce de longueur : je les dépouillai auffi de leurs membranes, après quoi je les piquai avec la pointe d'un biftouri : je les fendis felon la rectitude de leurs fibres, dans l'efpace de plus de trois lignes ; j'en tiraillai les fibres avec des pinces ; je coupai plufieurs fibres en travers, fans divifer tout le tendon. La chate ne donna aucun figne de fenfibilité ; cependant elle en avoit montré beaucoup lorfque j'avois fait l'incifion de la peau. Enfin je coupai entié-

rement ces deux tendons, & je fis lâcher l'animal. Il parut aussi tranquille après l'opération, qu'au moment que je la faisois; il se traîna auprès de moi, en s'appuyant sur la partie postérieure de ses pates de derriere.

Je fus curieux de savoir s'il pourroit guérir de ses blessures sans aucun secours chirurgical. Je pris de nouveau la chate; j'examinai ses tendons coupés; j'apperçus que celui sur lequel j'avois travaillé plus que sur l'autre avoit le bord supérieur de sa section comme lacéré, & presque frangé. Alors je coupai environ trois lignes de ce bord, & j'abandonnai absolument à la nature la curation de ces plaies, même sans les garantir par aucun linge des impressions de l'air.

Les pates blessées se gonflerent considérablement; il s'établit une abondante suppuration : la partie supérieure de l'os, auquel le tendon d'Achille est attaché, sortit de la longueur de quatre ou cinq lignes, entre les levres de chaque plaie. Dans la quinzaine, ces deux portions osseuses, qui ne se détacherent pas, furent couvertes par une croûte fort épaisse sur chaque pate.

Les croûtes n'étoient pas encore tombées vers le 20 Juillet, quand un voyage me fit perdre de vue la chate. A mon retour,

qui fut au milieu d'Août, je trouvai les plaies de l'animal parfaitement cicatrisées ; & je sentis une espece de nœud à l'endroit de la réunion de chaque tendon.

Elle avoit marché tous les jours depuis l'opération que je lui avois faite : à la vérité, les premiers jours, elle se traînoit plus qu'elle ne marchoit. Mais, depuis la formation des croûtes, elle se soutenoit mieux sur la plante des pates de derriere, & longtems avant mon départ, elle couroit aussi-bien qu'un autre chat de la même portée, à qui je n'avois pas coupé les tendons d'Achille.

Le 1er Juin 1761, près d'un an après ces expériences, je fis voir la chate, qui en avoit été le sujet, à MM. Maret, Julien, Jeanne, Ravachat, Poinsotte-Mauvilly, Enaux & Leroux, tous Maîtres en chirurgie à Dijon : ils reconnurent qu'elle marchoit, couroit & sautoit aussi bien que si elle n'eût jamais eu les tendons d'Achille coupés. Nous ne distinguâmes plus, en touchant les endroits où avoient été les plaies, aucun vestige de l'ancien bourrelet de la cicatrice intérieure : nous trouvâmes même que la pate, de laquelle j'avois enlevé une portion du tendon, n'étoit pas plus courte que l'autre.

J'ai conservai cette chate jusqu'à la fin de l'année 1767 qu'elle s'est perdue. Pen-

dant ces ſept années je l'ai fait examiner à pluſieurs gens de l'art, & à beaucoup de curieux, à qui j'avois raconté ce qui lui étoit arrivé.

EXPER. III & IV. Sur la fin du mois de Mars 1761 je coupai entiérement, & en travers, les deux tendons d'Achille d'une jeune chienne, à quelques lignes de diſtance de leur inſection à l'os. Après la ſection, l'animal courut ſe cacher, en traînant les pates de derriere. Je n'appliquai rien ſur les plaies : elles furent cicatriſées vers la fin d'Avril, ſans que la petite chienne ait ceſſé un ſeul jour de marcher.

Le 1er Juin ſuivant je la fis voir aux mêmes Chirurgiens qui venoient d'examiner l'état de la chate, dont j'ai parlé dans mes deux premieres expériences : ils s'aſſurerent que la chienne ne boitoit pas, & que ſa courſe étoit auſſi prompte que celle d'un autre chien de ſon eſpece. En comprimant un peu entre deux doigts chacun des tendons qui avoit été coupé, ils ſentirent que la cicatrice intérieure étoit marquée par un petit nœud dur & ſaillant.

Je déclarai à mes confreres l'intention que j'avois de multiplier de ſemblables expériences ; mais il falloit les bien conſtater avant de les rendre publiques, & d'en tirer, s'il y avoit lieu, des conſéquences relatives à la pratique de la chirurgie. Pour cet effet,

je priai ces MM. d'être témoins d'une nouvelle section aux tendons d'Achille de la même chienne : ils y consentirent.

EXPER. V & VI. Sur le champ je plongeai la pointe d'un bistouri porté à plat, à travers les tégumens de la pate droite de l'animal, entre l'os & le tendon d'Achille, que je soulevois d'une main : ensuite je relevai le tranchant vers la partie postérieure du tendon, un peu au-dessous des muscles, auxquels il appartient, & je le coupai. Nous vîmes tous que ses portions étoient entiérement séparées, & un peu écartées l'une de l'autre.

J'allois faire une semblable section au tendon d'Achille du côté gauche, lorsque M. Maret me témoigna le désir qu'il avoit qu'elle ne fût pas complete. Je me bornai donc à fendre ce tendon en travers, & de dehors en dedans, à peu-près selon les deux tiers de son épaisseur. Aussi-tôt que ces opérations furent terminées, mes confreres virent la chienne marcher sur trois pates, & traîner la quatrieme, dont le tendon étoit entiérement coupé.

Elle a marché de même pendant quelques jours : vers le huitieme, elle a commencé à se soutenir sur la quatrieme pate, comme sur les trois autres. Je n'ai fait aucun pansement à ses plaies : leurs levres ne se sont pas gonflées ; elles ont très-peu suppuré ;

elles étoient réunies le quinzieme jour après ces opérations, qui avoient été faites le 1[er] Juin 1761.

Le 18 du même mois, je fis porter cet animal à une assemblée de tous les Maîtres en chirurgie de la ville ; la cicatrice de la pate gauche leur parut parfaite ; celle de la droite étoit couverte d'une croûte, qui fut détachée sur le champ, & facilement ; la peau étoit seche au-dessous ; il n'en suinta rien ; & dans la suite, il ne s'y est point formé de nouvelle croûte. Le même jour, la chienne ne se soutenoit pas encore bien ferme sur ses pates de derriere : peu de jours après, elle s'en servoit comme si leur gros tendon n'eût jamais été divisé.

Le 1[er] Juillet suivant, on sentoit encore une espece de nœud à chaque cicatrice : le nœud étoit moins épais dans les deux anciennes, que dans les deux nouvelles. J'ai reconnu, le même jour, par la dissection des pates de la chienne, après l'avoir fait étrangler, 1° que la peau n'avoit aucune part à ce gonflement ; 2° que les nœuds appartenoient aux tendons seuls ; 3° que ceux-ci étoient parfaitement réunis. La macération m'a convaincu aussi de la réunion complete des fibres qui avoient été divisés (*a*).

(*a*) Il y a dans mon Mémoire un détail, peut-être intéressant, de ce que j'ai observé en diffé-

EXPER. VII & VIII. Le 12 Août 1761, je coupai tranſverſalement, en préſence de pluſieurs des Chirurgiens nommés ci-deſſus, les deux tendons d'Achille d'un jeune chat, en leur partie moyenne. J'ai toujours laiſſé à l'air ſes plaies; il y a eu très-peu de gonflement aux pates bleſſées: dès le lendemain, l'animal a traverſé une cour, en les traînant; il ne s'eſt ſoutenu ſur elles qu'après pluſieurs jours. Souvent ſes plaies étoient ſanglantes: j'ai attribué cette circonſtance à ce que le chat, qui a la langue raboteuſe, les léchoit fréquemment. Le 3 Septembre ſuivant, elles étoient tout-à-fait guéries, & il y avoit déjà quelques jours que l'animal couroit & ſautoit. Après ſa guériſon, j'ai diſtingué le nœud à l'endroit des cicatrices de chaque tendon.

EXPER. IX. Le 15 Décembre 1761, je coupai en travers à peu-près la moitié du tendon d'Achille de la pate droite d'un petit chien noir: enſuite, je diviſai entiérement, & dans le même ſens, celui de la pate gauche, & je laiſſai aller le chien. Il courut très-vite ſe placer auprès du feu, en appuyant par terre la pate droite bleſſée, tandis qu'il traînoit la gauche, ou la ſoutenoit en l'air: une heure après, il marcha

quant les pates des animaux ſoumis à mes expériences; mais je craindrois qu'il ne parût déplacé dans l'Extrait, & qu'il ne le rendît trop long.

ſur trois pates, & alla careſſer les perſonnes qui ſe trouverent dans la chambre. C'eſt le premier ſujet de mes expériences que j'ai vu marcher ſi promptement : j'excepte le moment où je faiſois lâcher les animaux, après leur avoir coupé les tendons. Le chien noir a toujours continué d'aller & de venir avec une agilité & une force qui m'étonnerent dans les premiers jours.

Ses plaies n'ont jamais été panſées, je les ai ſouvent examinées : la plaie du tendon à demi-coupé, laiſſoit à peine appercevoir un léger gonflement dans ſes bords ; la ſuppuration y étoit très-peu abondante : il n'y avoit point d'enflure en aucun autre endroit de cette pate bleſſée ; elle n'étoit même pas douloureuſe au-delà des levres de la petite plaie. Celle-ci fut bientôt couverte d'une croûte qui tomba d'elle-même, douze jours après l'inciſion, & me laiſſa voir une cicatrice bien formée, & abſolument ſeche. Le nœud que j'avois obſervé, à l'endroit de chaque bleſſure, dans les ſujets des autres expériences, étoit beaucoup moins conſidérable dans celui-ci. Sur la fin du mois de Janvier ſuivant, il n'étoit pas poſſible de le ſentir.

EXPER. X. J'ai dit, en rendant compte de l'expérience précédente, que, le 15 Décembre 1761, j'avois auſſi coupé, mais entiérement, le tendon d'Achille de la

pate gauche du même chien. Le 29 du même mois, la plaie de la peau fut cicatrisée, sans qu'on y eût fait aucun pansement; néanmoins le tendon n'étoit pas réuni: on touchoit son extrêmité inférieure, bornée à quatre ou cinq lignes au-dessus de l'os, auquel elle étoit attachée, & la supérieure, un peu au-dessous du corps des muscles qui la produisent. Il y avoit entre ces deux portions de tendons un écartement de plus d'un pouce de longueur, & l'on ne sentoit rien de ferme entre l'os de la jambe, & les tégumens qui la recouvrent par derriere. Le chien ne laissoit pas que de courir & de sauter, mais le plus souvent sur trois pates: s'il se servoit de la quatrieme, il marchoit en l'appuyant par terre, de toute la moitié de sa longueur. Je crus qu'il resteroit boiteux, & j'attribuai le défaut de réunion de la plaie du tendon à ce que l'animal avoit marché beaucoup plutôt que les autres.

Dans le cours du mois de Février suivant, je m'apperçus que le petit chien noir commençoit à étendre la jambe gauche, & qu'il boitoit moins. Qu'elle fut ma surprise de toucher un tendon d Achille, au même endroit où j'avois senti un vuide considérable après la cicatrisation de la plaie de la peau! Ce tendon me parut moins gros que celui de la pate droite, & je n'y distinguai pas le nœud que j'avois reconnu à

tous les autres, après leur réunion. Dans la suite, cette partie s'est renforcée à tel point que le chien marchoit parfaitement depuis plus de six semaines, lorsque je le fis examiner, le 3 Mai 1762, par plusieurs Chirurgiens. La dissection de l'animal, après sa mort, m'a prouvé que ses deux tendons d'Achille s'étoient réunis; &, en les rapprochant pour les comparer, j'ai vu distinctement que le gauche n'étoit pas si gros que le droit.

Exper. XI & XII. Le 15 Décembre 1761, je divisai entiérement les deux tendons d'Achille d'une petite chienne, le droit en travers, & le gauche obliquement: dès le même jour, elle marcha; il ne survint aucun accident à ses plaies. Le 2 Janvier, leur cicatrisation, confiée à la nature seule, fut parfaite aux tégumens de la pate droite, & le 4 à ceux de la gauche; mais ni l'un ni l'autre des tendons coupés ne paroissoit réuni: au contraire, il sembloit qu'il y eût entre leurs extrêmités divisées un écartement d'environ un pouce. D'ailleurs, la petite chienne qui avoit beaucoup maigri, sur-tout aux cuisses, traînoit ses deux pates de derriere en marchant.

Vers la fin de Mars, je commençai à sentir un filet de tendon à la pate droite: ce filet grossit peu-à-peu. Il parvint, dans le cours d'un mois, presqu'au volume que

le tendon d'Achille de l'animal auroit eu naturellement, s'il n'eut pas été bleſſé ; & à proportion qu'il groſſiſſoit, la petite chienne s'appuyoit mieux ſur cette pate pour marcher. Depuis le commencement de Mai, ce tendon ne prit plus d'autre accroiſſement que celui qui dépendoit de l'accroiſſement général du corps.

Je ſoupçonnai que ce tendon s'étoit régénéré ; car j'avois peine à croire, attendu la premiere exiguité de ce cordon tendineux, que les extrêmités coupées ſe fuſſent réunies. Pendant cette ſinguliere régénération ſuppoſée, le train de derriere de l'animal devint moins maigre qu'il ne l'étoit auparavant ; mais après la parfaite guériſon de ſa pate droite, la petite chienne engraiſſa également du même côté. Elle couroit fort vîte, & ſautoit facilement, quoiqu'il ne parût pas que le tendon de la pate gauche ſe fût réuni ou régénéré, ce qui faiſoit boiter l'animal.

Il étoit encore dans le même état, le 12 Juillet 1762, lorſque je le fis voir à mes confreres. Je leur témoignai en même-tems la crainte que j'aurois, en diſſéquant ſes pates, de trop écouter ma prévention en faveur d'une régénération du tendon d'Achille à la pate droite, & de méconnoître, d'après cette idée, la véritable conformation de la partie. Pour éviter cet in-

convénient, je sollicitai M. Enaux de se charger de la dissection de la petite chienne, & de nous communiquer le rapport de ce qu'il auroit observé aux deux pates. Voici la copie de celui dont il fit lecture le 23 Août suivant, en présence de plusieurs Maîtres en chirurgie :

» Ayant éte chargé d'examiner les ten» dons d'Achille, qui avoient été coupés, » depuis plusieurs mois, à une chienne, & » dont la réunion s'étoit faite sans aucun » secours de l'art, j'ai observé à la pate » droite, avant d'en faire la dissection, une » cicatrice à la peau, qui n'avoit aucune » adhérence ni au tendon ni à sa gaîne; » de sorte qu'en étendant, ou en fléchis» sant cette partie, on y faisoit mouvoir » le tendon aussi facilement qu'en tout au» tre endroit où il n'y avoit point de cica» trice.

» Ayant fait une incision à la peau, à deux » doigts au-dessus de la cicatrice, & l'ayant » continuée jusqu'à cet endroit, j'ai été con» firmé en ce que j'avois observé sur le » défaut d'adhérence entre la peau & le » tendon.

» On sentoit un petit nœud à l'endroit de » la cicatrise tendineuse, où la gaîne avoit » contracté une légere adhérence.

» Les fibres du tendon étoient tellement » confondues dans le centre de leur cica-

» trice, qu'on ne pouvoit y diſtinguer au-
» cun ordre; mais à la ſurface du noyau, les
» fibres paroiſſoient aſſez réguliérement pla-
» cées & réunies. Ce tendon, qui étoit de
» groſſeur naturelle, avoit été coupé tranſ-
» verſalement.

» La pate gauche, dont le tendon d'A-
» chille avoit été diviſé ſelon une ligne
» oblique, étoit plus maigre; auſſi ce ten-
» don étoit-il très-grêle, & le muſcle, d'où
» il partoit, ſi petit & ſi décoloré, qu'à
» peine le pouvoit-on reconnoître pour un
» muſcle: cependant la réunion des extrê-
» mités coupées du tendon s'étoit faite,
» & j'y obſervai les mêmes choſes qu'à
» l'autre, par rapport à la cicatrice. Je n'ai
» trouvé aucun cordon de nerf, qui ait été
» intéreſſé dans la ſection de ce tendon,
» quoiqu'il ſoit vraiſemblable que l'atro-
» phie du muſcle, & de ſa paralyſie, en con-
» ſéquence deſquelles l'animal boitoit de
» cette pate, dépendiſſent d'une telle cauſe.

» J'ai fait macérer, pendant pluſieurs jours,
» l'un & l'autre tendon; j'en ai ſéparé leur
» gaîne avec toute la facilité poſſible: néan-
» moins j'ai trouvé dans les deux une légere
» adhérence de cetre gaîne, à l'endroit de
» la cicatrice tendineuſe, qui ne l'empêchoit
» pas d'avoir un léger mouvement ſur cette
» partie.

» Je me ſuis borné à faire l'expoſé de ce

» que j'ai obſervé, & dont le rapport m'a
» été demandé; mais il eſt à ſouhaiter que
» des expériences répétées éclairciſſent une
» matiere auſſi importante. «

L'occaſion de répondre aux déſirs de M. Enaux, ſe préſenta ſur le champ: j'avois fait apporter une chienne pour augmenter le nombre de ces expériences; j'invitai mes confreres à y ſoumettre eux-mêmes l'animal qui étoit ſous leurs yeux.

EXPER. XIII & XIV. Le 23 Août 1762, M. Maret voulut bien ſe charger de couper, en notre préſence, les deux tendons d'Achille de la chienne: il les diviſa totalement, l'un ſelon la ligne tranſverſale, l'autre en biſeau de dedans en-dehors. On ne fit aucun panſement à ces plaies, qui étoient fort larges, ſur-tout celle de la pate gauche, où la ſection avoit été faite en biſeau. Elles reſterent humides & béantes pendant près de huit jours; enſuite elles furent couvertes d'une croûte qui s'y eſt ſoutenue juſqu'à leur parfaite guériſon, vers la fin de Septembre.

Le 11 Octobre ſuivant, je préſentai de nouveau le même animal aux Chirurgiens, devant leſquels il avoit été opéré. Tous reconnurent que les parties ci-devant bleſſées étoient réunies ſolidement; qu'un nœud à chaque tendon y marquoit le point de réunion de ſon ancienne plaie; que cette

chienne ſe portoit bien, marchoit ſans boiter, & couroit avec toute l'agilité propre à ſon eſpece.

En la diſſéquant, le 3 Novembre, j'ai été convaincu que les plaies des tendons s'étoient parfaitement guéries, & que ces parties, auſſi-bien que leurs muſcles, étoient dans le meilleur état.

EXPER. XV & XVI. Le 11 Octobre 1762, je propoſai à mes confreres de tenter de nouvelles expériences ſur deux chats que je leur avois fait apporter : je demandai qu'à l'un, les tendons d'Achille fuſſent coupés avec des ciſeaux, & qu'à l'autre ils fuſſent ſimplement piqués. Voici comment il y fut procédé.

M. Enaux fit en notre préſence, avec un biſtouri, une inciſion tranſverſale à la peau d'un chat noir, par laquelle il découvrit ſimplement le tendon d'Achille droit ; enſuite il paſſa une branche de ſes ciſeaux ſous le tendon, & il le coupa obliquement. Il diviſa auſſi tout le tendon gauche, mais en travers, en même-temps que la peau qui le couvroit, & d'un ſeul coup de ciſeaux.

Le cinquieme jour après ces inciſions, les plaies, non-panſées, furent couvertes d'une croûte épaiſſe, de deſſous laquelle je fis ſortis du pus, en la comprimant un

peu : néanmoins il n'y avoit aucune enflure remarquable aux deux pates bleſſées, & le chat les traînoit toujours en marchant. Au bout de trois ſemaines les cicatrices furent formées, & ſans croutes : ce ne fut qu'après la réunion parfaite des tendons & de la peau, que l'animal put ſe ſoutenir ſur la plante de ſes pates de derriere, quoiqu'il marchât & courût très-vîte, même avant leur guériſon, en s'appuyant ſur les endroits bleſſés.

Le 15 Novembre ſuivant, nous vîmes tous que ce chat noir avoit les pates auſſi droites & auſſi fermes, qu'il etoit auſſi agile & ſautoit auſſi bien que s'il n'eût jamais eu les tendons d'Achille coupés.

EXPER XVII & XVIII. Un chat d'Eſpagne paſſa, le 11 Octobre 1762, par de nouvelles épreuves, en préſence des mêmes Chirurgiens qui venoient d'aſſiſter aux opérations faites au chat noir.

M. Enaux fendit tranſverſalement la peau qui couvroit le tendon d'Achille de la pate droite du chat; & il plongea ſon biſtouri dans la propre ſubſtance de la corde tendineuſe, qu'il perça d'outre en outre. M. Ravachat piqua enſuite, avec la pointe d'une lancette, & en un autre endroit, le même tendon découvert. Nous avons tous obſervé que le chat, qui avoit paru très-

ſenſible

ſenſible à la ſection de la peau, n'avoit donné aucun ſigne de douleur pendant la double piquure faite au tendon.

Sur le champ, les mêmes Chirurgiens paſſerent à la pate gauche du chat : l'un piqua le tendon longitudinalement avec une lancette plongée à travers la peau ; l'autre le perça un peu plus haut, & obliquement de part en part, avec la pointe d'un biſtouri porté auſſi à travers la peau. Quand nous eûmes lâché le chat, il ſauta de la table où il avoit été retenu, & il courut par la chambre, en ſe ſoutenant auſſi bien ſur ſes pates de derriere, que s'il n'eût ſubi aucune opération : il avoit miaulé, & s'étoit agité beaucoup pendant la ſeconde.

Quoique les deux tendons d'Achille de cet animal euſſent été piqués en quatre endroits, & en différens ſens, il n'a point eu les pates gonflées ; il n'a pas ceſſé de s'en ſervir, comme ſi elles n'euſſent jamais été bleſſées ; il n'en a paru ni moins alerte ni moins folâtre. En un mot, la plaie cutanée de la pate droite, a été guérie abſolument, le troiſieme jour, ſans avoir été panſée ; & le lendemain des piquures, on ne s'appercevoit déjà plus qu'il y en eût eu à la pate gauche : ainſi l'animal n'a reſſenti aucune autre incommodité que celle du moment de l'opération.

Dans les quatre volumes des *Mémoires* donnés ou recueillis par M. *de Haller*, *sur les parties ſenſibles & irritables du corps animal*, on trouve pluſieurs obſervations relatives aux expériences que je viens d'expoſer.

Il eſt donc prouvé par un grand nombre de faits, 1° que des chiens & des chats, à qui l'on a coupé totalement, ou en partie, tranſverſalement ou obliquement, & piqué ou percé d'outre en outre les tendons d'Achille, ont guéri naturellement de leurs bleſſures; 2° qu'il n'a pas été néceſſaire, pour obtenir la guériſon de ces animaux, de préſerver leurs plaies du contact de l'air, de les couvrir d'aucun remede, d'aucun appareil, & d'appliquer aucun bandage. 3° Que les tendons bleſſés ont été réunis, ſans que les chiens & les chats, ſoumis aux expériences, aient ceſſé de marcher, pas même quelquefois le jour de l'opération, ni de manger & de boire à leur ordinaire. 4° Enfin, qu'aucun d'eux n'a boité après la guériſon, ſi l'on en excepte la petite chienne qui fait le ſujet de la XII expérience.

Ces cures, opérées par la nature ſeule, m'ont fait croire qu'on ne lui avoit pas aſſez confié le traitement des plaies du tendon d'Achille dans les hommes, & que les moyens ingénieux par leſquels l'art eſt parvenu à réunir cette partie, lorſqu'elle étoit

divisée, ont pu, au moins quelquefois, être surabondans. D'ailleurs, quand ils ont réussi, ce n'a été qu'en assujettissant les malades à une contrainte bien fatigante, telle que celle d'avoir le pied étendu depuis le moment du premier appareil jusqu'à celui de la cicatrisation de la plaie. Chacun peut éprouver sur soi-même combien il en coûte de conserver son pied, pendant un quart d'heure, en une semblable situation : qu'après cela, il juge s'il ne sera pas fort avantageux de travailler à guérir les hommes de leurs plaies aux tendons d'Achille, sans leur retenir par des machines quelconques le pied en extension, au moins pendant une quinzaine de jours. Mais avant de devoir ces réflexions aux expériences énoncées, j'étois déjà fondé à redouter une partie des moyens employés dans le traitement de ces blessures.

En 1749, un Charpentier eut le tendon d'Achille divisé entiérement d'un coup de hache : les extrêmités en furent rapprochées par le bandage de M. Petit. Le malade supporta si impatiemment la contrainte où ce moyen retenoit son pied, qu'il en eut une fievre très-vive : ses plaintes & ses prieres, pour le dégager de ses entraves, me sont encore présentes. J'y résistai d'abord, parce que je n'avois aucun signe que le bandage,

que je croyois néceſſaire, fût trop ſerré ; j'y cédai dans la ſuite : il étoit trop tard, la fievre avoit pris le deſſus : elle emporta le malade, nonobſtant tous les ſecours qui lui furent adminiſtrés. Il eſt vrai que la mauvaiſe diſpoſition du bleſſé eut la plus grande part à ce funeſte accident, puiſqu'il mourut, ſans que ſa jambe eût jamais menacé de ſe gangréner, & ſans qu'il y fût ſurvenu d'abſcès. Mais il eſt très-certain que le Charpentier a ceſſé de ſe plaindre de cette partie, auſſi-tôt que je l'eus dégagée du bandage appliqué pour l'aſſujettir ; ce qui m'a toujours fait penſer que la douleur & la gêne, occaſionnées par ce moyen, avoient dévelopé des cauſes de mort, qui, ſans cela, auroient pu reſter aſſoupies.

Si l'on rapproche cette obſervation de mes expériences, il ne paroîtra plus extraordinaire que, dès 1762, j'aie pris la réſolution d'abandonner le traitement uſité dans les plaies des tendons d'Achille ; que mes confreres aient penſé de même, & que j'aie conſeillé à mes éleves de n'y point appliquer d'autre bandage qu'un ſimple contentif des médicamens appropriés au caractere & à la complication de la plaie, en leur recommandant toutefois de faire obſerver à leur malade un régime convenable, & garder le lit, ſans leur tenir la

partie bleſſée dans une ſituation contrainte, d'autant plus difficile à ſupporter, qu'elle ſeroit de plus longue durée.

Depuis ce tems-là, j'ai été confirmé dans mon opinion, en liſant un article ſur les plaies du tendon d'Achille, inſéré dans la premiere partie du ſecond tome des Mémoires de l'Inſtitut de Bologne; ce volume a été imprimé en 1745. On y voit, (p. 189) que M. Molinelli regardoit l'extenſion du pied, dans le traitement de ces plaies, non-ſeulement comme inutile, mais encore comme très-douloureuſe & très-nuiſible. On y trouve pluſieurs obſervations de ce célebre Chirurgien, ſur des tendons d'Achille coupés, & bien guéris, ſans qu'on ait employé d'autre bandage que le contentif des médicamens appliqués ſur la plaie..... *Vincturæ nunquam arctiores fuerunt quàm ut ſuper impoſita continerint*, y eſt il dit, à l'occaſion d'un jeune homme qui s'étoit coupé le tendon d'Achille en fauchant, & que M. Molinelli a traité.... *In hoc ægro*, ajoute le Rédacteur de cette obſervation, *difficillimi vulneris fuit curatio facillima.*

Juſqu'ici je n'ai parlé que des plaies du tendon d'Achille, qui ſont compliquées de plaies aux tégumens; mais quand j'ai été bien perſuadé qu'elles ſe pouvoient guérir d'elles-mêmes dans les animaux, & ſans

bandage, ou machine propre à retenir le pied long-tems étendu dans l'homme, j'ai préſumé que cette ſorte de plaie du même tendon, qui eſt connue ſous le nom de ſa *rupture*, guériroit encore plus facilement ſans bandage ni machine extenſive du pied, puiſque l'intégrité des tégumens favoriſoit la réunion du tendon rompu ; & je me ſuis propoſé d'en entreprendre la cure ſans employer ces moyens.

Les Chirurgiens à qui j'ai communiqué mes idées, à ce ſujet, n'ont pas encore trouvé l'occaſion, non plus que moi, de traiter une rupture de ce tendon, & d'examiner ſi la pratique prouveroit la ſolidité de mon ſentiment : il étoit ſi contraire à l'opinion reçue, que j'attendois des preuves de fait pour le rendre public. Mais les réflexions de M. *Dupouy*, à cet égard, ſoutenues de l'avis de M. *Pibrac*, & ſur-tout des exemples que ce Chirurgien célebre lui a cités, en m'affermiſſant dans ma réſolution, m'autoriſent à me joindre à ces Maîtres de l'art, pour réveiller l'attention générale ſur une matiere auſſi intéreſſante.

REPONSE

De M. DUFAU, Médecin à la Bastide d'Armagnac, à la Lettre de M. POMME, *Médecin, insérée dans le Journal de Médecine du mois de Septembre dernier.*

J'ignorois, Monsieur, si vous répondriez à mon observation ; mais je ne présumois pas qu'une mordante plaisanterie dût remplir le vuide que vous laissez dans votre Lettre. On ne sait trop si vous voulez récréer vos lecteurs, ou les mettre en garde contre mes réflexions. Je ne m'attacherai pas à repousser les traits ironiques que vous avez jugé à propos d'y lancer sur moi ; je croirois franchir les bornes que la décence & l'honnêteté prescrivent. Qu'il me soit simplement permis de vous assurer que, quelque glorieuse que soit pour moi la victoire que vous me laissez entrevoir, je n'ai garde d'y prétendre ; je n'oserois aspirer à des lauriers qui flateroient trop mon amour-propre ; je serois d'ailleurs assez généreux pour vous ménager un sacrifice qui, sans doute, devroit vous coûter infiniment. Votre désaveu, au reste, fussiez-vous forcé de le donner, deviendroit peut-être plus indifférent que vous ne pensez. Les Médecins,

qui ſont vos juges, ſauront toujours à quoi s'en tenir; ils donneront à votre méthode, quelque parti que vous preniez, tout le prix qu'elle mérite. Ma premiere cure, que vous qualifiez ſi obligeamment, n'a d'autre titre qui puiſſe la rendre intéreſſante, que celui de contraſter, de la maniere la plus frappante, avec vos prodigieux ſuccès. J'en conſerverai précieuſement le ſouvenir; mais ce ne ſera que pour me prémunir contre le ſéduiſant attrait des dogmes trop généraliſés. Le ſort ne m'a, dans cette occaſion, accordé d'autre faveur que celle d'avoir été utile. Il eſt malheureux, pour votre cauſe, que je n'aie point été trompé ni ſur l'âge ni ſur le ſexe de Mad. D.... qu'elle ait été preſque conſtamment (*a*) exempte de fievre, & qu'elle ait joui, pendant le long cours de ſa maladie, aux accidens hiſtériques près, d'une ſanté toujours incompatible avec l'état fébrile.

Accoutumé à détourner vos yeux des heureux effets des toniques dans les affections nerveuſes, il n'eſt pas étonnant que vous faſſiez honneur du ſuccès à un émétique & à pluſieurs purgatifs. Vous avez, ſans doute, oublié qu'ils avoient été déjà

(*a*) Je dis preſque conſtamment, parce que le ſujet n'eſſuya que trois accès de fievre tierce pendant l'automne. Voyez le Journ. d'Août, p. 124.

pluſieurs fois inutilement tentés, que je n'y ai eu qu'une ſeule fois recours, & que les vermifuges & les anti-ſpaſmodiques, immédiatement employés, ont fixé l'époque d'une guériſon radicale (*a*). Si vous daignez jetter un coup d'œil moins rapide ſur l'hiſtoire de la maladie que j'ai eue à combattre, peut-être vous reſteroit-il moins de doutes ſur le diagnoſtic, tel que j'ai cru devoir l'établir. Comme votre replique, Monſieur, ne préſente aucune objection qui exige de ma part un examen ſérieux, il ſeroit, je crois, peu eſſentiel d'entrer dans le détail des preuves que je pourrois alléguer en faveur de mon opinion : je me bornerai à vous propoſer une voie qui ſeule peut, en tranchant toute difficulté, nous ramener à une façon de penſer uniforme. Démontrez que l'enchaînement des ſymptômes énoncés dans mon Mémoire, eſt moins propre à caractériſer une hyſtérie réelle, qu'une fievre vermineuſe, accompagnée de mouvemens convulſifs; qu'il n'y a que des filles nubiles qui ſoient ſuſceptibles du premier de ces genres de maladies : dans ce cas, je conſentirai volontiers que mon obſervatiun rentre dans

(*a*) J'abuſerois en accordant cet avantage excluſif au *ſemen-contra* & à la valériane ſauvage. Les évacuans n'euſſent point ſuffi, ſi on eût été ſur-tout moins décidé pour les humectans.

la classe de celles qui ne sauroient porter le plus foible coup à votre ingénieuse théorie.

Quand au nouvel essai que vous paroissez désirer, je ne sais quand il me sera possible de vous satisfaire ; j'habite une contrée où ces maladies, il y a environ vingt ans si connues, sont regardées aujourd'hui comme des phénomenes rares & singuliers : je vis parmi des citoyens qui, en proscrivant la mollesse & l'oisiveté, ont su oublier jusqu'au nom même *des vapeurs*. Quoique l'usage du tabac, du café & des liqueurs spiritueuses prenne, même parmi les deux sexes, de jour en jour plus de vogue, se peut-il que, dans une des provinces les plus méridionales de la France, le concours des circonstances les plus propres à favoriser le raccornissement auquel vous imputez l'origine de ces maux, semble produire parmi nous un effet opposé. Je finis en vous priant d'être bien persuadé que les éloges que j'ai donnés à votre doctrine & à vos lumieres, étoient sinceres : votre modestie les a cependant un peu trop exagérés.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE

De M. GOSSE fils, Médecin à Saint-Amand en Flandre, à M. PLANCHON, Médecin à Tournai, sur l'Usage de l'Huile de Lin dans l'Hæmopthisie.

Exemplis quæ sunt in omni genere causarum potentissima, dum resposcet, usurus.
QUINTIL. *Instit. Orat.* lib. 2, cap. jv.

MONSIEUR,

Instruit, comme je l'étois, que vous concouriez pour le prix proposé par l'Académie de Dijon, pour l'anné 1767, je désirois impatiemment d'apprendre quel seroit le succès de votre tentative ; & je ne vis pas plutôt l'extrait de la séance publique de cette Académie, inséré dans le journal de Février de cette année, que je me hâtai d'y chercher quel avoit été le sort de votre dissertation. J'appris que vous n'étiez pas sorti de l'arêne avec les premiers avantages ; je vis pourtant, avec satisfaction, qu'on y faisoit une mention honorable de votre Mémoire, & qu'il *étoit celui qui avoit le plus approché du mérite des Dissertations de MM. de Boissieu, Godard & Bordenave.* Si pareil suffrage rehausse l'éclat des premiers rangs, il fait voir aussi qu'il en est encore d'autres qu'on peut occuper avec

honneur ; mais reprenons le fil de nos entretiens : s'entre-communiquer fidelement les faits que la pratique fournit chaque jour, est un moyen qui ne peut être qu'avantageux à quiconque ose parcourir une carriere aussi vaste & aussi épineuse qu'est celle que présente la médecine. Je vous disois derniérement qu'à l'exemple de M. Michel, je venois de me servir de l'huile de lin dans l'hémopthisie, & que j'en avois vu aussi-tôt d'aussi heureux effets que ce Médecin (*a*). Mon simple exposé vous excita depuis à essayer le même remede : cette huile, Monsieur, m'écrivez-vous, a suspendu le crachement de sang d'un homme sujet à cette maladie depuis long-tems, & déjà phthisique; le deuxieme s'en est promptement trouvé soulagé (*b*).

Vous souhaitez que je m'étende un peu sur l'observation qui m'est particuliere ; vous serez satisfait. Le détail le plus mince aux yeux du vulgaire, a quelquefois son mérite vis-à-vis de qui sait voir sans passion & sans préjugé.

(*a*) Journal de Médecine, tome 17.

(*b*) Il a continué l'usage de cette huile avec le syrop d'*Althæa* & le pavot blanc, pendant plus d'un mois. Les crachemens de sang n'ont plus reparu ; la fievre lente, qui s'étoit déjà mise de la partie, ne s'est plus fait sentir ; la toux même qui restoit est considérablement adoucie.

Je fus appellé le 18 Mars, aux *Chartriers* (c'eſt un hôpital ou une eſpece de fondation pieuſe, où la vieilleſſe & nos veufs, de l'un & l'autre ſexe, & d'un certain âge, trouvent quelques ſecours.) Une femme de cinquante-ſix ans, d'une complexion très-délicate, y crachoit le ſang depuis trois jours : la derniere nuit étoit celle où la malade venoit d'être le plus agitée, & où la toux & la gêne dans la reſpiration l'avoient le plus fatiguée. L'éjection d'un ſang vermeil & écumeux avoit auſſi paru plus abondamment : on pouvoit l'évaluer à quatre onces, ſuivant que l'on me fit voir dans un petit baſſin ; en comparaiſon des deux jours précédens, paſſés ſans beaucoup d'inquiétude, cette nuit paroiſſoit orageuſe. Voici ce qui en avoit augmenté le déſordre..... Catherine (c'eſt le nom de la malade) rencontra, la veille, à l'entrée de la nuit, dans le voiſinage de ſon hôpital, un homme inconnu, qui l'aborda en gémiſſant ; ſix enfans & une mere affligée manquoient de pain, & ſe trouvoient à la derniere extrêmité : on implore ſon aſſiſtance. Catherine n'écoute que le premier mouvement de ſon bon cœur : (la noble paſſion d'aimer & de ſecourir ſes ſemblables eſt de tous les états, & quiconque a connu l'infortune n'en eſt que plus ſenſible ;) elle dit à cet homme d'attendre un

inſtant : elle ſe rend chez le premier Boulanger, & , ne pouvant faire mieux, achete de quoi fournir un repas à la famille éplorée ; elle eſt bientôt de retour à l'endroit où elle avoit laiſſé ſon inconnu. Celui-ci recevant bien loin au-delà de ſes eſpérances, ſaiſit le bras de ſa bienfaictrice, le couvre de baiſers, & ſe livre aux tranſports de la plus vive reconnoiſſance. La femme craintive & délicate, prend le change : elle croit ces tranſports, ceux d'une paſſion effrénée ; l'endroit déſert & l'obſcurité, redoublent ſa frayeur : la voix lui manque, les jambes s'affoibliſſent .... L'inconnu diſparoit. Elle reprend peu-à-peu ſes ſens, & tâche de regagner ſon gîte. Revenue à elle, & peſant les circonſtances, elle voit tout le travers où ſon imagination vient de donner ; cependant le coup étoit porté : une contraction ſpaſmodique venoit de ſecouer furieuſement le genre nerveux, & le trouble de la cicatriſation ne pouvoit que s'enſuivre. Le ſang jetté avec impétuoſité dans le torrent des parties internes, comme il arrive dans toute frayeur ſubite, trouve peu de réſiſtance dans le tiſſu délicat des vaiſſeaux pulmonaires; il en briſe quelquefois des parois, ſe fait un nouveau paſſage, & s'échappe en quantité relative à la vigueur de la cauſe qui le détermine.

J'ai dit plus haut que l'éjection d'un sang vermeil & écumeux, pouvoit monter (de ce qui avoit été rendu pendant la nuit) à environ quatre onces; ajoutons ici que la malade étoit un peu abattue, & sentoit une légere douleur à la tête. Quant à la langue, elle étoit fraîche : les premieres voies ne paroissoient chargées d'aucune matiere impure. Connoissant le foible tempérament de ma malade, à qui je donnerai toujours le moins de remede que je pourrai; je songeai aux trois observations touchant l'usage de l'huile de lin contre l'hémopthisie, que M. *Michel* nous a données dans le Journal. Je venois de les lire tout récemment : je me décidai, & j'en fis prendre deux cuillerées dans la journée. Le crachement de sang cessa comme par enchantement à la deuxieme dose, & ne revint plus. J'en fis continuer l'usage pendant trois jours, par précaution; tant que la malade fut à ce remede, elle n'éprouva de particulier que quelques sueurs qui survenoient la nuit. Elle est depuis dans son état ordinaire.



Observations Météorologiques. Novembre 1768.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	7½	10⅓	9¾	27 11½	27 11	27 9¼
2	6¾	10	7½	27 10½	27 11	27 11¼
3	10	11¼	9	27 10¾	27 10½	27 10½
4	9	10½	7½	27 8½	27 8½	27 9¼
5	7	8	2½	27 11	28 1	28 4
6	2½	6¾	3	28 5½	28 6	28 5¾
7	1½	6	2½	28 3½	28 2¾	28 1½
8	2½	7¾	5¾	28 1	28 ¾	28 1
9	4	8	6	28 1	28 1	28 1
10	3½	8½	6	28 ¾	28 ¼	28
11	5¾	8½	4⅔	27 11½	27 10	27 8½
12	3¾	7½	7½	27 8¼	27 8½	27 10
13	6½	6½	5½	28	28 ½	28 1¼
14	7	8	9	28 ¾	28 ¼	28 ¼
15	8½	9½	5½	28 1¾	28 2½	28 4
16	2	6	2½	28 3½	28 2	28 1
17	1¼	6¾	5¾	28	27 11¾	27 10¾
18	5½	5½	6	27 9½	28	28 2¼
19	5	5¾	4½	28 3	28 3¾	28 4
20	2	5½	5½	28 3	28 3	28 2
21	4¾	5½	7	27 11¾	27 8	27 1½
22	4	6	4	26 10½	26 9½	26 9½
23	5	7	2¾	26 9½	26 11	27 ½
24	3¾	6	5	27 1¾	27 3½	27 6
25	4¼	6½	4	27 8	27 9¼	27 11
26	3	6	2	28	28 ½	28 1¾
27	2½	6	8	28 1¾	28 1¾	28 1¾
28	7¾	10	6¾	28 2	28 1¾	28 1½
29	6¼	9½	9	28 ¼	27 11⅔	27 10¾
30	10	10½	10	27 9⅔	27 9	27 4¾

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	O-S-O. c. pl.	O. pluie.	Gr. pl. gr. v.
2	O. cou. pluie.	O-N-O. c. pl.	Pluie.
3	O. pluie.	O-S-O. pl. c.	Nuages.
4	O-S-O. pl. n.	O. nuages. v.	Vent, beau.
5	O. b. nuages.	O-N-O. nuag.	Beau.
6	O-N-O. br.	O-N-O. nuag.	Beau.
7	N. lég. br.	N. n. lég. br.	Beau.
8	N-E. brouil. c.	N-E. c. brouil.	Beau.
9	O. br. pet. pl.	O. brouill. n.	Nuages.
10	S-O. lég. br.	S-O. couvert	Nuages.
	nuag. couv.	nuages.	
11	S. lég. br. n.	S. nuages.	Beau.
12	S-S-E. nuages.	S. p. pl. cont.	Couvert.
13	E. brouillard.	E. couvert.	Couvert.
14	E. ép. brouill.	E-S-E. couv.	Nuages.
15	O. nuages	O-N-O. n. b.	Beau.
16	N-O. ép. br.	S-O. beau. br.	Beau.
17	S. couvert.	S. nuages.	Petite pluie.
18	S-O. pet. pl. c.	N-O. pl. con.	Couvert.
19	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
20	N. couvert.	N. c. pet. pl.	Couvert.
21	S-O. couvert.	S-O. pl. con. v.	Pluie.
22	S-O. couvert.	O-S-O. nuag.	Couvert.
	pluie. nuages.	pluie. vent. b.	
23	S-O. vent pl.	S-O. vent. c.	Couvert.
	nuages.	gr. pl. nuages.	
24	O-S-O. pl. c.	O-S-O. pl. n.	Nuages.
25	O. beau.	O. nuages.	Nuages.
26	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
27	S-O. br. p. pl.	E-S-E. pl. con.	Couvert.
28	S-S-O. couv.	S. nuages.	Beau.
29	S-S-O. n. cou.	S. couv. pl.	Pluie.
30	O-S-O. gr. pl.	O. couvert. gr.	Vent, nuag.
	couvert.	pluie vent.	

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 11 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 1 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement de 26 pouces 9 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce 8 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du N.
1 fois du N-E.
2 fois de l'E.
2 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-S-E.
5 fois du S.
2 fois du S-S-O.
7 fois du S-O.
6 fois de l'O-S-O.
10 fois de l'O.
4 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.

Il a fait 12 jours beau.
20 jours des nuages.
10 jours du brouillard.
20 jours couvert.
16 jours de la pluie.
6 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1768.

Les affections catarrales & rhumatismales ont continué pendant tout ce mois, & ont présenté le même caractere que celles du mois précédent : on a vu de plus, une grande quantité de dévoiemens, quelquefois accompagnés d'épreintes & de déjections sanguinolentes ; mais ils ne paroissent pas avoir été ni rebelles, ni accompagnés d'accidens graves.

Il a régné encore des petites-véroles & des fievres continues-putrides qui n'ont pas paru différer de celles dont nous avons parlé dans les deux mois précédens : sur la fin du mois, on a vu quelques pleurésies & péripneumonies.



Observations météorologiques faites à Lille au mois d'Octobre 1768, par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems a encore été, ce mois, assez pluvieux pour apporter beaucoup de difficultés à ensemencer les terres labourables : on a été obligé, en bien des cantons, de reculer ce travail. La pluie n'a guere eu lieu cependant que par intervalles, & n'a été forte que peu de jours. Le mercure, dans le barometre, si l'on en excepte les 1ers jours du mois, n'est guere descendu plus bas qu'au terme de 27 pouces 6 lignes : le 4 il s'étoit porté à 27 pouces 3 lignes.

Le 8 la liqueur du thermometre se trouvant à 15 degrés d'élévation au-dessus du terme de la congélation, il y a eu du tonnerre & des éclairs : elle ne s'est guere, de tout le mois, éloignée du terme de la température.

Le vent a été le plus souvent sud, surtout au commencement & à la fin du mois.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 15 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes ;

& son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
6 fois du N. vers l'Est.
2 fois de l'Est.
8 fois du Sud vers l'Est.
14 fois du Sud
5 fois du Sud vers l'Ou.
1 fois de l'Ouest.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
16 jours de pluie.
8 jours de brouillards.
1 jour de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une humidité plus grande à la fin qu'au commencement du mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'Octobre 1768.

Il a régné, dans deux ou trois villages des environs de cette ville, pendant le cours de cet été, une fievre épidémique fâcheuse, ayant un caractere malin, & à laquelle nombre de malades ont succombé, c'étoit une fievre putride vermineuse, qui attaquoit le genre nerveux, & le principe vital. Nous avons eu en ville quelques ef-

quiſſes de pareille fievre dans le bas peuple, même dans le cours de ce mois; mais heureuſement elle ne s'eſt pas étendue.

L'automne eſt la ſaiſon des fievres intermittentes, & des fluxions rhumatiſmales, ſur-tout dans une région comme la nôtre, humide & voiſine de la mer. Les vents d'Oueſt & de Nord-Oueſt, communs dans cette ſaiſon, y amenent ces maladies. Nous avons vu, dans nos hôpitaux, des fievres tierces & quartes, mais en aſſez petit nombre. Quelques Médecins de cette ville emploient avec ſuccès, contre ce genre de fiévre, un opiat, où entrent le tartre ſtibié, & les ſels d'abſynthe & ammoniac (*a*). Je n'ai guere vu de fievre quarte réſiſter à ce remede, quand elle n'étoit pas compliquée.

(*a*) Prenez un gros de ſel d'abſynthe, demi-gros ou deux ſcrupules de ſel ammoniac dépuré, & dix-huit grains de tartre ſtibié; broyez le tout enſemble, pendant dix à douze minutes, dans un mortier de marbre ou de verre; enſuite ajoutez au mêlange une once du meilleur quinquina en poudre, & formez du tout un opiat avec ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe fait avec le vin: c'eſt pour huit doſes. Dans une fievre quarte on les répartit à égale diſtance de temps l'une de l'autre, de maniere que le malade les prenne toutes d'un accès à l'autre. Si l'accès revient on réitere de même; mais ſi l'accès manque, ou s'il ſe trouve conſidérablement affoibli, on n'en donne plus que demi-doſe dans l'intervalle du tems d'un accès à l'autre; & l'on va toujours en diminuant, juſqu'à ce que

Nous avons eu ce mois, nombre de fluxions rhumatiſmales, nouvelles dans les uns & dans d'autres récidives de divers aſſauts antérieurs. On employoit dans la cure la ſaignée avec ſuccès, ſur-tout quand la fievre étoit de la partie ; & comme il y avoit ſouvent complication de ſaburre dans les premieres voies, il étoit eſſentiel de les évacuer avant que de paſſer aux remedes indiqués, tels que les bains d'eau tiede, les bains de vapeurs, les décoctions des bois. Quand le rhumatiſme étoit fixé dans une partie, & qu'il formoit, par exemple, une ſciatique, &c. on employoit avec fruit, ſur la partie affligée, ou les véſicatoires, ou la pierre à cautere : ces derniers moyens étoient ſur-tout néceſſaires dans les anciens rhumatiſmes.

Nous avons eu quelques morts ſubites, & des atteintes d'apoplexie ou de paralyſie. Il y a eu encore quelques perſonnes attaquées de la petite-vérole; quoique diſcrete, elle a été, dans certains ſujets, compliquée d'autre maladie.

l'on ſoit raſſuré ſur le retour des accès. Ce remede non-ſeulement ne procure point ſe vomiſſement, mais il n'excite pas même ordinairement de nauſées (les Chymiſtes en conçoivent aiſément la raiſon) ; il pouſſe ſeulement par les urines, & il excite par fois quelques ſueurs : quelquefois auſſi il lâche un peu le ventre. Il eſt bon de donner un peu de vin au malade pendant qu'il en fait uſage.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

FEVRIER 1769.

TOME XXX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FEVRIER 1769.

EXTRAIT.

De la Conservation des Enfans, ou les Moyens de les fortifier, de les préserver & guérir des maladies, depuis l'instant de leur existence jusqu'à l'âge de puberté; par M. RAULIN, Docteur en médecine, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Censeur royal, de la Société royale de Londres, des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux & de Rouen, & de celle des Arcades de Rome, avec cette épigraphe:

Spes gentis & robur.

A Paris, chez Merlin, 1768, *Tome I, 1re & 2de parties, 2 vol. in-8° & in-12.*

LA vie de l'homme n'est jamais exposée à tant de dangers que dans les premieres années de son existence : on croit

communément que, dans les grandes villes, comme Paris, Londres, &c. près de la moitié des enfans qui naiſſent, meurent avant d'avoir atteint l'âge de quatre ans; encore ne comprend-on point dans ce nombre les enfans morts-nés, ni les avortemens. Rien n'eſt donc plus digne d'un gouvernement ſage, qui eſt perſuadé qu'une grande population fait ſa force & ſa sûreté, que de s'occuper des moyens de s'oppoſer aux cauſes de cette deſtruction. C'eſt dans cette vue que le Magiſtrat, qui veille ſi efficacement à la sûreté des citoyens, a cru devoir charger M. Raulin de raſſembler tout ce que les Faſtes de la médecine contiennent d'utile à la conſervation de l'homme dans ſes premieres années. Ce Médecin, qui a déjà donné au public un grand nombre d'ouvrages ſur la pratique de la médecine, vient de publier la premiere partie de ſon travail. Pour procéder avec ordre, il a partagé les premiers tems de l'exiſtence de l'homme en quatre époques. La premiere s'étend depuis l'inſtant de la conception juſqu'à l'accouchement; la ſeconde, depuis la naiſſance juſqu'au ſevrage; la troiſieme, depuis le ſevrage juſqu'à l'âge de ſept ans; la quatrieme enfin finit à l'âge de quatorze ans, qui eſt le terme de l'enfance. » Comme » les maladies qui affligent les enfans, pen» dant la durée de ces différentes époques,

» dit-il dans son discours préliminaire, sont » extrêmement variées, extrêmement nom» breuses & compliquées, qu'elles se multi» plient, deviennent de plus en plus graves » & dangereuses, je serai obligé, pour les » éclaircir, & pour en établir une cure lu» mineuse & solide, d'en traiter d'une ma» niere assez étendue; de sorte que chaque » époque fournira la matiere de deux vo» lumes. Le premier de chaque époque » contiendra la théorie des objets qu'elle » présentera, la connoissance des maladies, » & les moyens de les prévenir; l'autre » sera consacrée à la méthode curative de » ces maladies. « Il annonce ensuite que, pour mettre plus d'ordre dans son ouvrage, il donnera successivement la théorie de tout ce qui concerne les quatre époques; ce qui produira quatre volumes, qui seront les premiers de l'ouvrage. Celui que nous annonçons aujourd'hui, ne contient donc que la théorie de la premiere époque.

La santé dans l'homme & dans tous les êtres animés consiste dans l'exercice libre des fonctions; ce qui suppose des organes bien constitués, & des fluides bien conditionnés. Il est aisé de concevoir combien les principes qui servent à la premiere formation doivent contribuer au bon ou au mauvais état des uns & des autres; d'où découle la nécessité de remonter au pre-

mier acte de la génération, pour découvrir la ſource des déſordres qui ſurviennent dans l'économie animale, ſur-tout dans les premiers tems de la vie; c'eſt-là ce qui a conduit M. Raulin à tâcher de développer les myſteres de la génération : delà il a ſuivi le fœtus pendant tout le tems de la geſtation, & l'a conduit juſqu'au moment de ſa naiſſance : il a recherché avec beaucoup de ſoin la ſource des divers accidens auxquels il eſt expoſé pendant tout ce période, & a indiqué les moyens qui lui ont paru les plus propres pour les prévenir : ſuivons-le dans cette carriere.

Le premier volume, comme nous venons de le dire, contient la théorie de la premiere époque, c'eſt-à-dire que M. Raulin y traite de la génération, de la conception, & des maladies du fœtus juſqu'à l'accouchement : il eſt diviſé en cinq ſections, dont la premiere contient l'hiſtoire de la génération. L'Auteur y examine, dans le premier chapitre, les différens ſyſtêmes qu'on a propoſés juſqu'ici ſur cette fonction admirable, que la nature a couverte d'un voile qui l'a rendue inacceſſible à tous nos efforts. Il y paſſe en revue les ſyſtêmes de Pythagore, d'Hippocrate, de Platon, d'Ariſtote & de Deſcartes; il y expoſe les découvertes que les Anatomiſtes ont faites ſur la génération, celle des vers ſpermatiques, celles des molécules organi-

ques de M. de Buffon, & des parties végétables de M. Néedham. Il établit, dans le ſecond chapitre, que les animaux vivipares prennent leur principe dans les œufs, de même que les plantes dans leurs ſemences, & ſuit cette analogie dans tous ſes points. Dans le troiſieme, il ſe décide pour l'opinion de ceux qui admettent dans les femelles des œufs dans leſquels le fœtus eſt tout formé ou *délinée*, comme il s'exprime; de ſorte qu'il n'a beſoin que d'être mis en action par la ſemence du mâle; opinion qu'il n'admet cependant que comme la plus vraiſemblable. Il ne penſe pas, comme on le croit communément, que la ſemence de l'homme pénetre dans la matrice, delà ſoit portée, par les trompes de Falloppe, juſques dans les ovaires. Il ſe fonde, pour rejetter cette opinion, ſur ce que, dans le moment de la conception, l'utérus eſt dans un reſſerrement ſpaſmodique, & qu'il n'imagine pas que, dans cet état, la liqueur prolifique puiſſe être reçue dans ſon orifice. D'ailleurs il eſt bien des femmes qui font des enfans, & dont l'orifice de l'utérus eſt de travers, & porté totalement de quelque côté. Il aime donc mieux ſuppoſer que la ſemence, à raiſon de ſon extrême diviſibilité, eſt capable de pénétrer dans tout le baſſin, & par conſéquent au travers de la membrane poreuſe qui recouvre les ovai-

res, & par ce moyen de féconder les œufs mûrs qu'elle y rencontre : l'œuf, une fois fécondé, se détache de l'ovaire, descend par la trompe de Falloppe, & tombe dans la matrice. Notre Auteur suit tous les changemens qu'il éprouve, & les accidens auxquels il est exposé dans cette route : il peut être retenu dans l'ovaire, s'épancher dans le bas-ventre, ou s'arrêter dans les trompes ; ce qui fait autant de grossesses contre-nature.

Dans le chapitre suivant, qui est le quatrieme, il expose les progrès de la croissance du fœtus. Dans le cinquieme, il traite du *placenta*, du cordon ombilical, des membranes & de leur formation. Le sixieme a pour objet la nutrition du fœtus. Il croit que la liqueur de l'amnios, dont le fœtus a tiré sa premiere nourriture avant que l'œuf eût pris racine dans la matrice, continue de lui servir d'aliment jusqu'au tems de l'accouchement. » Le fœtus, dans le quatrieme mois, dit-il, a la bouche formée » & béante, de même que les poulets ont » le bec ouvert dans leurs œufs : le suc de » l'amnios pénetre dans la bouche du fœtus, » coule dans son estomac, & subit les loix » de toutes les digestions, de la même façon » que la substance de l'œuf pénetre dans le » bec du poulet, &c. « Dans le septieme chapitre il établit la distinction qu'il me

entre les grossesses vraies ou fausses. Il appelle *vraies-grossesses* celles dont le résultat est un fœtus bien formé, & *fausses-grossesses* celles où le fœtus est déplacé, les faux germes, les moles, &c. Le huitieme chapitre contient les signes de la conception & de la vraie grossesse.

La section seconde traite des accidens auxquels l'embryon est sujet dans sa formation & dans son premier développement; elle comprend quatre chapitres. Le premier a pour objet les conceptions fausses & irrégulieres; le second en expose les causes éloignées. Parmi ces causes, il en est une que l'Auteur peint avec des couleurs capables d'en éloigner ceux qui ont le malheur de s'y livrer; & nous croyons devoir transcrire ici ce morceau en entier. » Les passions particulieres, dont le commencement de l'adolescence est le signal dangereux, c'est alors » que l'homme, encore naissant, se livre à » tout ce qui porte dans son cœur le germe » de la séduction : ses penchans sont des » amorces trompeuses qui le conduisent à » un embrasement, qui souvent le consume : » c'est en se prodigant, en s'épuisant, en » excitant ses passions, en s'y livrant, qu'il » détruit sa propre substance, qu'il altere » & qu'il dissipe, avec une profusion meurtriere, un suc nécessaire à la propagation » de l'espece. A peine s'apperçoit-il que

» ſes ſens lui indiquent quelque ſigne de viri-
» lité, qu'il s'empreſſe d'en abuſer; qu'il ne
» reſpire qu'après des excès, & qu'il fouille
» dans les tréſors les plus cachés de la na-
» ture pour lui arracher des reſſources né-
» ceſſaires à ſa conſervation. C'eſt ainſi que
» la liqueur prolifique eſt dépouillée des con-
» ditions néceſſaires à la fécondation; elle
» perd, par ces abus, ſa denſité, ſa con-
» ſiſtance, ſa volatilité: ce n'eſt plus qu'un
» liquide aqueux, un ſuc nourricier mal
» conditionné, déterminé dans une pente
» décidée par la violence. « Il ajoute un peu
après: » Il n'eſt rien qui ſoit capable de
» flater les ſens de ces hommes dégénérés,
» que les excès pernicieux: ils y ſont telle-
» ment aſſujettis, qu'ils n'ont pas même la
» liberté de s'appercevoir qu'ils ſont nuiſi-
» bles. La triſteſſe, le chagrin, quelquefois
» le déſeſpoir, ſont ſouvent les premiers
» fruits de ces déſordres: cependant, au
» lieu d'inſpirer le courage de s'en repentir
» & de les abandonner, ils ſemblent étourdir
» ſur le penchant qu'ils inſpirent, &c. « Le troiſieme chapitre de cette ſection traite des ſources des maladies héréditaires du fœtus. Le quatrieme contient des recherches ſur les moyens généraux de prévenir les fauſſes-conceptions, les irrégulieres & les foibles.

La troiſieme ſection eſt une expreſſion des principales maladies des femmes enceintes,

leurs causes & leurs rapports avec le fœtus ; cette exposition est suivie de l'indication de moyens propres à les prévenir : cette section, la plus longue de toutes, est distribuée en douze chapitres. M. Raulin traite, dans le premier, des maladies des femmes grosses en général ; dans le second, il fait connoître les causes générales des maladies particulieres à la grossesse. Pour procéder avec plus d'ordre dans la recherche des causes particulieres, il a divisé le tems de la grossesse en trois périodes de trois mois chacun ; il traite donc, dans trois chapitres particuliers, de ces causes particulieres dans chacun de ces périodes. Il parcourt, dans les trois chapitres suivans, les effets que les maladies de chacun de ces périodes ont coutume de produire sur le fœtus ; cela est suivi d'un chapitre où il considere les abus que les femmes commettent dans leur régime, comme la cause la plus générale des maladies de la grossesse. Enfin les trois derniers chapitres sont destinés à indiquer les moyens les plus généraux de prévenir les maladies des trois périodes de la grossesse.

Obligés de nous renfermer dans des bornes très-étroites, il ne nous est pas possible de suivre l'Auteur que nous analysons dans tous ces détails : cependant, pour donner à nos lecteurs une idée de la maniere dont il traite ses sujets, nous croyons devoir leur

donner le précis d'un morceau pris au hazard : nous choisirons, pour cet effet, ce qu'il dit des effets que les spasmes de la matrice, auxquels les femmes enceintes sont exposées dans le dernier tems de leur grossesse, sont capables de produire sur le fœtus.

Les spasmes de la matrice, dans le dernier tems de la grossesse, sont, selon lui, de véritables convulsions de ce viscere, qui doivent nécessairement en diminuer la cavité, comprimer le *placenta*, les membranes du fœtus & le fœtus lui-même. Cette compression trouble la circulation des liquides, force la liqueur de l'amnios de rompre l'équilibre où elle doit être avec sa continuation dans l'œsophage & dans tout le canal intestinal ; elle y forme une obstruction générale, capable de faire périr le fœtus. D'ailleurs les vives secousses que le *placenta* reçoit dans ces circonstances peuvent l'ébranler & rompre ces adhérences en tout ou en partie : l'Auteur dit avoir vu des enfans résister à ces accidens, & d'autres en périr. Il a pensé quelquefois dans ces circonstances qu'il devoit être moins nuisible au fœtus de participer lui-même au spasme général de la matrice, que de le supporter d'une maniere passive. Entre plusieurs femmes grosses, qu'il a vues attaquées du spasme de la matrice, il en est peu qui aient fait des cou-

ches heureuses, lorsqu'ils ont été violens pendant le dernier tems de la grossesse : cependant il connoît des enfans, actuellement existans, qui ont été vivement fatigués par ces accidens, dans le sein de leur mere. Il a observé que ceux qui en sont morts ont péri avant le neuvieme mois, ou au terme de l'accouchement. L'avortement de ces derniers étoit ordinairement précédé d'hémorragies de la matrice, qui duroient pendant quelques jours, & qui ne cessoient qu'après que la mere étoit délivrée. C'étoit une raison démonstrative que le *placenta* avoit été détaché en partie par les convulsions. Cependant il a vu des avortons qui avoient été expulsés par l'effet des convulsions, sans que l'avortement eût été précédé par des hémorragies : ils étoient sains, & sans aucune marque de maladie qui leur fût propre. L'hémorragie survenoit après l'accouchement : dans ce cas, elle est toujours considérable & dangereuse. Il arrive quelquefois que le fœtus périt à la suite, & par l'effet des spasmes de la matrice, sans que le *placenta* se détache avant l'accouchement. Il rapporte deux observations pour démontrer que les spasmes de la matrice font périr le fœtus, tantôt en agissant sur sa propre substance, & en éteignant ses fonctions, & tantôt en séparant le *placenta* de la matrice.

Pour expliquer comment il conçoit que

les ſpaſmes peuvent être moins nuiſibles au fœtus, quand il y participe lui-même, il obſerve que, lorſque les ſpaſmes n'intéreſſent que la matrice ſeule, la circulation continue, pendant quelques momens, dans les vaiſſeaux du fœtus, ſans éprouver une diminution conſidérable. Si les ſpaſmes ſont de quelque durée, l'action concourante de la mere, ou le mouvement ſyſtaltique de ceux de ſes vaiſſeaux qui communiquent avec le *placenta*, eſt trop diminué ou ſuſpendu; & la circulation dans le fœtus eſt diminuée ou ſuſpendue, ſelon le degré de la diminution de ces forces: ſi les ſpaſmes durent trop long-tems, les vaiſſeaux du fœtus s'engorgent, faute d'une action ſuffiſante pour entretenir la progreſſion des liquides, & ſon uniformité dans l'ordre néceſſaire pour ſoutenir le mécaniſme des fonctions. Mais ſi les ſpaſmes de la matrice ſe communiquoient au fœtus, ils ſeroient dans celui-ci de pluſieurs degrés moins forts: le *placenta*, la liqueur de l'amnios & le cordon ombilical diminueroient la violence de cette action irréguliere & convulſive, avant qu'elle fût parvenue au fœtus: pour lors les ſpaſmes du fœtus, bien moins violens que ceux de la matrice, communiqueroient à ſes vaiſſeaux une force qui, quoiqu'irréguliere, les préſerveroit plus long tems d'engorgement.

La quatrieme ſection traite des maladies

communiquées au fœtus, & de celles qui lui ſont propres; elle eſt diviſée en ſept chapitres. Le premier a pour objet les maladies communiquées au fœtus; le ſecond, les maladies générales qui lui ſont propres: les quatre ſuivans ſont deſtinés à expoſer les maladies de la peau, de la tête, de la poitrine & du bas-ventre, qui ſont propres au fœtus. Le ſeptieme traite des moyens de préſerver le fœtus de toutes ces maladies.

La ſection cinquieme & derniere eſt deſtinée à traiter des maladies de la groſſeſſe, qui dépendent, tantôt de la mere, tantôt du fœtus & de l'accouchement naturel; elle contient quatre chapitres, qui traitent de l'avortement en général, des moyens de le prévenir, des cauſes des couches laborieuſes, & de l'accouchement naturel. Tel eſt le tableau ſuccinct, mais exact, de cette premiere partie de l'ouvrage de M. Raulin: nos lecteurs n'auront pas de peine à s'appercevoir qu'il n'a rien omis de ce qui pouvoit jetter quelque jour ſur ſon ſujet.



SUITE DU MEMOIRE

Sur la diarrhée des femmes nouvellement accouchées; par M. BONTÉ, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Médecin à Coutances.

Luctus & ultrices posuere cubilia curæ.
VIRG. *Æneid.* lib. vj.

La différence des tems dans lesquels la diarrhée se déclare après la suppression, en établit deux especes, dont la variété & la distinction intéressent beaucoup la pratique. La suppression des lochies sanguines en constitue l'une; la suppression des lochies laiteuses & puriformes forme l'autre. La premiere n'a guere produit que des événemens sinistres; la seconde est devenue quelquefois utile.

Les premiers jours de l'accouchement sont suivis d'une effusion de sang plus ou moins grande : les sinus de la matrice se vuident de celui qui y avoit été retenu pendant la grossesse, à mesure que ce viscere se contracte, & que ses vaisseaux reprennent leur calibre naturel. Toute évacuation utile, qui se supprime lorsqu'elle a paru, ou qui ne paroît point lorsqu'elle le devroit, entraîne des dangers; elle devient à charge à

la nature, qui en abandonne le ſoin: c'eſt ainſi que Baillou s'exprime en Praticien conſommé, dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages (*a*) qui méritent d'être lûs & relus ſans ceſſe. La ſuppreſſion des lochies ſanguines portent une atteinte fâcheuſe ſur les organes où s'en fait le tranſport ou la métaſtaſe: c'eſt un orage terrible qui s'apprête: malheur aux viſceres ſur leſquels il va fondre! Hippocrate, réduiſant en quelques axiômes, dans ſes Coaques, la doctrine qu'il a étendue davantage dans ſes autres ouvrages (*b*), a averti du danger de cette métaſtaſe ſur les inteſtins. En effet, l'inflammation, qui y ſurvient alors avec la diarrhée, eſt la plus difficile à réſoudre; elle a même toutes les conditions qui, ſuivant les loix de la théorie de l'inflammation, la rendent la plus défavorable. Le caractere des viſceres affectés, la nature du ſang qui forme l'inflammation, l'état des femmes accouchées montrent peu de reſſources du côté de la nature. Les inteſtins ſont, par leur conſtitution primitive organique, comme tous les viſceres membraneux, le ſiege d'inflammations vives, & fort aiguës: leur inflammation, les douleurs qui s'y ſont ſentir, anéantiſſent les

(*a*) *Tome jv, p.* 99.
Id tom. pag. 179.
Tom. j, pag. 183.
(*b*) Coac. 3, 4, 6, 9, 10, 11.

forces vitales, & le principe de la vie. Les nerfs mésentériques jouent un rôle indicible sur toute la machine. Il ne faut, pour s'en convaincre, que se rappeller les observations de Ruysch, celles de Boerhaave (*a*), & l'expérience journaliere de la pratique dans les coliques de Poitou (*b*). Ces mêmes nerfs viennent d'être vivement irrités par les douleurs de l'accouchement. Les entrailles pressées & refoulées vers la colonne vertébrale, & le diaphragme, par le volume de la matrice, avoit le diametre de leurs vaisseaux rétréci : devenus plus libre après l'accouchement, ils cedent à l'impulsion du sang qu'ils reçoivent avec plus de profusion, & une nouvelle force. Le sang, qui reflue de la matrice, a séjourné dans ses vaisseaux ; il y a contracté un certain degré d'épaississement, & reçu une altération tendante à la pourriture que le contact de l'air a augmentée (*c*). La diarrhée est abondante dès le principe de cette inflammation, parce que les organes excrétoires, devenus plus sensibles, font une sécrétion plus abondante des sucs qu'ils séparent : l'augmentation d'ailleurs de la vîtesse du sang dans tous les vaisseaux, contribue à la rendre plus co-

(*a*) Van-Eems, *de Morbis Nerv.* Boerhaave, tom. ij, p. 426.

(*b*) Journal de Médecine, t. xvj, xx.

(c) *Lamotte*, Obs. 361, p. 692.

pieuſe. L'inflammation atteignant un degré plus violent, il ne ſe fait preſque plus de diſtribution du liquide que les malades peuvent prendre : la bile devient plus âcre, le foie participant ſouvent à l'inflammation des inteſtins. Les maladies aiguës des femmes groſſes ſont à craindre (*a*) ; celles dont elles peuvent être attaquées après l'accouchement, ne le ſont pas moins, ſur-tout avant que le lait ſe ſoit porté au ſein, parce que l'une des deux criſes eſt toujours troublée par l'autre (*b*).

Les ſymptômes de cette diarrhée ſont d'une violence à la faire redouter, dès qu'elle commence : elle eſt précédée de friſſons ; les lochies coulent peu, & même s'arrêtent tout-à-coup ; les ſelles ſont séreuſes, bourbeuſes ou noirâtres (*c*). Les femmes ont des envies d'uriner fréquentes : les urines ſont claires, coulent en petite quantité, ou ſont briquetées (*d*) ; le ventre eſt dur, très douloureux, météoriſé, ſenſible au point de ne pouvoir ſupporter l'attouchement des vêtemens (*e*) : elles ont des

(a) *Hippoc.* Aph. 223.
(*b*) M. *Levret*, Réflex. ſur les Aphor. de *Mauriceau*, p. 385.
(c) *Levret*, n° 914.
(d) *Id.* n° 915.
(e) *Lamotte*, Obſ. 408. *Hipp.* lib. *de Morb. Mul.* ſect. v, hiſt. 27, éd. Foes-P-Bots.

ſueurs froides ; le pouls eſt petit, foible & inégal (*a*) : elles ont un abattement extraordinaire, des anxiétés inexprimables ; elles ſont aſſoupies, ou dans un délire ſourd, accablées au point de ne pouvoir ſe mouvoir: la tête ſe prend, ſoit par ſympathie, ſoit parce que le cerveau participe lui-même à la métaſtaſe des lochies ; enfin des foibleſſes fréquentes annoncent la mort des malades ; qui arrive ordinairement depuis le quatrieme juſqu'au ſeptieme jour. Malgré le laconiſme dans lequel Hippocrate eſt obligé de ſe reſtreindre dans ſes Coaques, nous y voyons tous ces ſymptômes parfaitement décrits (*b*).

Il eſt aiſé de s'appercevoir, d'après la deſcription que nous venons de faire des accidens de cette diarrhée, du danger dont elle eſt : l'hiſtoire pratique de cette maladie ne nous préſente que grand nombre de mortalités, & fort peu de ſuccès, ſi on en excepte quelques obſervations de Mauriceau & de Lamotte. Si on ouvre les Epidémies d'Hippocrate (*c*), la plupart des femmes dont il fait les hiſtoires, étoient attaquées de ſuppreſſion de lochies & de diarrhées :

(a) *Hipp.* eod. lib. pag. 605. *Pulſus debiles ſunt, interdùm verò etiam acuti, modò elati, modò deficientes.*

(*b*) Coac. 6 ; Coac. 9.

(*c*) Lib. j, iij, *de Morbis vulgarib.*

presque toutes en ont été les victimes.

Au commencement de l'année 1713, à Rouen & à Caen, quantité de femmes en couche, quoiqu'elles eussent été fort heureusement accouchées, moururent après trois ou quatre jours, & même plus tard. Le cours de ventre survenoit avec tension & douleur dans cette partie : une petite fièvre s'y joignoit ; elle augmentoit en peu de tems : les lochies étoient supprimées, le délire arrivoit ; les remedes étoient d'un si foible secours, que presque toutes mouroient (*a*) En 1746 régnoit une maladie épidémique sur les femmes en couche, d'un caractere si malin, que, dans le mois de Fevrier, à peine de vingt il en échappoit une : la diarrhée étoit le premier symptôme par lequel elle se déclaroit; le ventre étoit tendu & douloureux, la tête se prenoit, les mamelles ne se gonfloient point : elles périssoient du quatrieme au septieme jour (*b*).

On trouvoit, après l'ouverture des cadavres, les intestins couverts d'une croûte gélatineuse, & une sérosité blanchâtre, épanchée dans le bas-ventre & ailleurs. Lamotte (*c*) rapporte la même chose, d'après l'inspection du cadavre d'une femme morte de la même maladie. Cette croûte

(*a*) *Lamotte*, chap. xjx, pag. 719, 720.

(*b*) Mém. de l'Acad. année 1740.

(*c*) Réflex. sur l'Obs. 408, p. 772.

répandue ſur la ſurface des viſceres, s'obſerve fréquemment après leurs inflammations; & comme la mort n'arrivoit qu'après le tems où l'humeur laiteuſe auroit dû ſe porter au ſein, on la trouvoit épanchée dans les cavités, & même extravaſée dans le tiſſu des viſceres.

Dans une maladie inflammatoire, la ſaignée ſembleroit être le remede le plus efficace qu'on pût y oppoſer; mais elle n'a cependant pas tout le ſuccès qu'on pourroit s'en promettre : l'affoibliſſement ne permet pas qu'on la répete auſſi ſouvent qu'elle ſeroit néceſſaire; elle ne peut d'ailleurs corriger le caractere ſeptique du ſang qui forme l'engorgement. Mercatus (*a*) recommande, dans la ſuppreſſion des lochies, la ſaignée du pied; Manningham (*b*) conſeille la ſaignée du bras. Lamotte (*c*) eſt du même ſentiment, entiérement oppoſé à la pratique de Mauriceau. Il paroîtroit, par la réflexion de M. de Van Swieten (*d*), ſur une obſervation d'Hoffman, que cet illuſtre Médecin de nos jours ne déſapprouveroit pas toujours la ſaignée du pied dans cette circonſtance : voilà une oppoſition de ſentimens qui peut occaſionner de grandes erreurs; il eſt cepen-

(*a*) Page 740, t. ij.
(b) *Art. obſt. Comp.* pag. 87.
(c) Page 780. Réfl. ſur l'Obſ. 410.
(*d*) Tome jv, p. 560.

dant bien intéressant de chercher à résoudre cette difficulté, au moins de l'éclaircir. L'explication de M. Levret sur l'Aphorisme, nº 258, de Mauriceau, ne laisse pas d'y contribuer. Souvent la disposition de la matrice, son inflammation, par exemple, entre pour beaucoup, & même cause seule la suppression des lochies, & ses suites : la saignée du pied devient alors évidemment nuisible. Lorsque les lochies ne viennent que de s'arrêter, qu'il n'y a aucune marque de phlogose, aucun signe de tension marquée du côté de la matrice, elle peut être pratiquée : dans un état différent, lorsque les lochies sont arrêtées depuis quelque tems, ou qu'elles ont commencé à se supprimer peu-à-peu dans la diarrhée avec suppression, on doit se tourner du côté de la saignée du bras : c'est ainsi qu'on peut concilier la pratique de Lamotte (*a*), & celle de Mauriceau (*b*). Ce dernier Auteur paroît même avoir suivi cette méthode (*c*), puisqu'après une saignée du pied, qui n'avoit point réussi, il prescrit la saignée du bras. Pendant que la suppression est récente, & qu'il n'y a qu'un resserrement léger, ou un engorgement commençant dans la matrice, qui supprime les lochies, la révulsion qui se

(*a*) Obs. 158, 408.
(*b*) Obs. 598, 605, 667.
(*c*) Obs. 598.

fait de l'iliaque interne, pendant le tems de la ſaignée où la réſiſtance eſt moindre dans l'iliaque externe, peut procurer un relâchement qui leve ces obſtacles. La dérivation qui ſuccede, après la ſaignée, par la compreſſion de la ligature, ne peut même enſuite que produire une dérivation utile dans l'iliaque interne, pour faire reparoître les lochies : au contraire, après un certain tems donné, lorſqu'il s'eſt écoulé un intervalle de quelque durée après la ſuppreſſion, lorſque l'engorgement eſt trop marqué, ou le reſſerrement trop conſidérable dans les vaiſſeaux de la matrice, il n'y a rien à eſpérer de la révulſion pendant la ſaignée, & tout à craindre de la dérivation après qu'elle eſt faite. Les adouciſſans, les relâchans, les émolliens ſont les remedes dans l'uſage deſquels on doit inſiſter : on doit faire des fomentations chaudes, & continuellement renouvellées, ſur le bas-ventre, avec la décoction des feuilles de mauve, de violette, de bouillon-blanc, de fleurs de camomille, de ſureau & de mélilot ; on donne des infuſions de fleurs pectorales émollientes, le looch blanc camphré du nouveau *Codex*. L'huile d'amandes-douces paroît, avec raiſon, ſuſpecte à M. Levret (*a*), parce qu'elle ſe rancit : en effet, elle reſte long-tems dans

(*a*) N° 919, p. 167.

le canal inteſtinal, ſans s'y diſtribuer ; elle eſt reçue dans un lieu chaud, où elle ſéjourne ; elle acquiert donc une diſpoſition facile à ſe rancir. Lorſque les lochies commencent à reparoître, quoique fétides, d'une odeur putride, d'une couleur noirâtre, on doit commencer à concevoir quelques eſpérances : la réſolution peut ſe faire par degrés, & la diarrhée s'arrêter ou diminuer. (*a*)

Aux premieres évacuations qui ſuivent l'accouchement, ſuccedent les lochies puriformes & laiteuſes : les unes ſervent à nétoyer & à déterger, pour ainſi dire, la matrice ; elles ſont d'une néceſſité particuliere à cet organe : c'eſt un champ auquel elles préparent une nouvelle fertilité. Les autres ont un rapport plus général & plus étendu. La maſſe du ſang ſe trouve ſurchargée d'une humeur laiteuſe, qui doit être convertie, en partie, en ſang, & en partie évacuée, ſurtout lorſque les femmes ne ſont pas nourrices. La diarrhée, qui ſuccede à la ſuppreſſion des lochies laiteuſes, devient nuiſible, lorſqu'elle eſt trop durable ; elle eſt

(*a*) Hippoc. *de Morbis Mul.* lib. I, ſect. V, page 604, éd. Foes. *At ſi purgatio ſpontè eruperit*, &c. . . . . *graveolentia & purulentia repurgantur, interdumque etiam nigra ; tumque melius erit, &, adhibitâ curâ, convaleſcet.*

utile lorſqu'elle ſupplée à une évacuation ſi néceſſaire : Bartholin l'a vue en tenir lieu. (*a*) M. de Haën a eu occaſion d'obſerver la même choſe en Hollande. (*b*) J'ai fait la même remarque dans nos climats. Cette diarrhée mérite alors, à juſte titre, le nom de *critique* que M. Levret lui a donné, comme nous l'avons dit plus haut, puiſqu'elle ſoulage & qu'elle remplace une autre évacuation. Les femmes, loin de s'en trouver plus mal, en ſont, au contraire, plus à leur aiſe ; elles n'ont aucunes douleurs : le pouls eſt naturel, les urines paſſent bien, l'appétit & le ſommeil renaiſſent : à ces ſignes ne reconnoît-on pas le caractere de ſymptômes bienfaiſans ?

Le ſyſtême de l'économie animale eſt un tout intimement lié dans toutes les parties qui en font l'aſſemblage : la nature, toujours attentive à entretenir cette harmonie, épuiſe tous les moyens poſſibles pour la rendre durable : des ſympathies particulieres, des affinités de différens ordres, des évacuations de divers genres, qui ſe ſuppléent, ſe préſentent aux Obſervateurs attentifs. Les femmes qui portent des cauteres, ont des lochies moins abondantes. (*c*) Les

(*a*) Cent. 3, hiſt. 19.

(b) *De Hæmorrh. Lib.* pag. 55, *ed. Pariſ.*

(*c*) *Levret*, n° 856, pag. 155.

ſueurs évacuent une portion de l'humeur laiteuſe : cette même humeur rend les urines louches & abondantes, lorſque les ſueurs ceſſent. (*a*) Les dépôts laiteux qui forment l'engorgement des mamelles, ceux qui ſe font dans divers endroits du tiſſu cellulaire, les dépôts même intérieurs ſur les viſceres ſe guériſſent lorſque l'humeur laiteuſe s'échappe avec les urines. Preſque tous les Praticiens ont alors une confiance entiere aux apéritifs diurétiques. Hoffman (*b*) conſeilloit aux femmes accouchées les pilules de Bécher, qui contiennent des gommes-réſines purgatives : il y a lieu de penſer que ce Praticien conſommé avoit obſervé, comme on l'a fait après lui, que les ſelles étoient une évacuation ſubſidiaire des lochies ſupprimées.

Nous trouvons, dans le traitement de cette diarrhée, les Auteurs d'un ſentiment unanime : la plupart ne ſe ſont même étendus que ſur le traitement de cette eſpece ; ils n'ont parlé des autres qu'en termes trop vagues & trop généraux, ſans les avoir aſſez diſtingués. Nous voyons qu'ils penſent tous à concilier l'état des forces avec la néceſſité des ſelles. En effet, pendant que les lochies laiteuſes coulent peu, la diarrhée évacue la

(a) *Levret*, n°. 820, pag. 146.
(b) *Med. rat.* t. iv, p. 498.

portion qui peut en refter : elle annonce la liberté des fonctions de plufieurs vifceres qui s'étoient ralentis. Tous les émonctoires, devenus libres, recommencent à jouir de leurs droits : fi les lochies font tout-à-fait arrêtées, elles en prennent la place. Le traitement en eft fort fimple : il fuffit de confeiller une boiffon délayante & adouciffante, comme la décoction de riz, de rapure de corne de cerf, de racines de rofeau, avec un peu de cannelle.

Cette diarrhée n'eft pas tout-à-fait fi bénigne dans quelques circonftances. Riviere (*a*) a remarqué, avec ce jugement sûr qu'on reconnoît dans les ouvrages des vrais Praticiens, que le danger de la diarrhée s'éloigne avec le terme de l'accouchement : elle peut, dans les premiers jours des lochies laiteufes, être accompagnée de douleurs ; elle peut, par fa longue durée, trop affoiblir.

L'affluence & l'abondance avec laquelle l'humeur laiteufe fe précipite, dans les premiers jours des lochies de cette qualité, fur les glandes inteftinales, peut y caufer un engorgement phlogiftique : cet événement arrive fur-tout lorfque les mamelles ne font point gonflées, ou ne le font encore

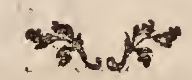
(*a*) Page 409, *de Morb. puerp.*

que très peu. Le ventre devient tendu & douloureux, les selles sont fréquentes. Ce n'est plus cet état de tranquillité & de bien-être dont nous parlions : la fievre se déclare quelquefois avec des frissonnemens ; le pouls est accéléré ; les douleurs intestinales réveillent des contractions utérines, qui, jointes à la fréquence des selles, excitent le ténesme. Je me souviens d'avoir rencontré plusieurs fois, dans la pratique, cette circonstance. On doit bannir entiérement les astringens, qui, en empêchant les vues de la nature, la troubleroient dans la séparation qu'elle se propose de faire de l'humeur dont elle est surchargée : ils pourroient même être suivis de fâcheux effets. (*a*) Les narcotiques procureroient les mêmes inconvéniens, & augmenteroient l'engorgement : le calme qu'on pourroit en attendre ne seroit que plus séducteur. La saignée n'est pas souvent nécessaire : on se contente de faire souvent des fomentations avec la décoction des plantes émollientes résolutives ; on y joint l'armoise & les fleurs de matricaire. Un thé léger de fleurs de camomille ou de sureau doit servir de boisson : on prescrit l'huile d'amandes-douces & le syrop de guimauve, des demi-lavemens & des

(a) *Mauriceau*, Obs. 563.

bouillons légers. En ſuivant cette méthode, la fievre ceſſe, les moiteurs ſe déclarent, le ventre devient plus ſouple, & les ſelles ſont plus rares ſans épreintes

Les forces s'épuiſent, lorſque cette diarrhée devient trop durable ; il eſt de juſtes bornes, au-delà deſquelles on doit la réprimer. Nous ne répéterons point ici les aſtringens variés qu'on doit mettre en uſage : les Auteurs ſont remplis de recettes de cette eſpece. Nous avertirons ſeulement qu'avant de s'en ſervir, il convient de purger avec des purgatifs aſtringens, comme le *catholicum* double, le ſyrop de chicorée composé, &c...... Les aſtringens, ſans les avoir fait précéder, fixeroient, dans le canal inteſtinal, les mauvais levains que les digeſtions dépravées y ont raſſemblés : les humeurs viciées, qui peuvent enduire la ſurface du velouté des inteſtins, ne ceſſeroient de l'irriter, étant retenues par les nouvelles entraves que les aſtringens y porteroient.



OBSERVATION

Sur l'Effet de l'Immerſion dans l'eau froide dans une fievre ſinoque-ſimple ; par M. PLANCHON, Médecin à Tournai.

Gallien obſerve que les fébricitans qui vont dans les bains froids, ſont guéris au moyen de la criſe que ce bain opere par les ſueurs. Les Abus de la Saignée, *ſect. lviij : pag. 91.*

La fievre, dont *Boerhaave* a ſcrupuleuſement recueilli toutes les cauſes, & qu'il a préciſément décrites dans ſes Aphoriſmes, eſt, de toutes les maladies, la plus commune. (*a*) La ſinoque-ſimple, dont les cauſes ſont les mêmes que celles de l'éphémere, *cauſæ, ſigna, medela eadem*, dit ce Rénovateur de la médecine (*b*), attaque plus ſouvent, comme on ſait, les perſonnes d'un bon tempérament (*c*), où l'abondance d'un bon ſang eſt manifeſte, ſur-tout à cet âge, où la nature a achevé ſon ouvrage, où les organes ſont parvenus à leur dernier accroiſſement : alors la pléthore, miſe en mouvement par des exercices violens & outrés, par des boiſſons ſpiritueuſes, par des

(a) *Boerh.* Aph. 558.
(b) *Id. ibid.* Aph. 729.
(c) *Id. ibid.* Aph. 728.

paſſions de l'ame, la chaleur exceſſive du climat ou de l'atmoſphere, qui raréfie la maſſe des humeurs, conſtitue cette eſpece de fievre, que la nature guérit ſouvent par une hémorragie critique, le quatrieme jour, ou une ſueur bienfaiſante, le ſeptieme, ſi on ne la trouble point dans l'œuvre de la coction. Enfin la ſeule raréfaction du ſang, dans un ſujet non pléthorique, en établiſſant ce qu'on appelle une *fauſſe-pléthore*, produit quelquefois une ſinoque-ſimple, qui eſt accompagnée des mêmes ſimptômes que ceux d'une ſurabondance décidée des liquides agités par la fievre : telle eſt l'obſervation que nous ont tranſmiſe nos ancêtres, & que nous vérifions tous les jours ; tel eſt le langage des Médecins que la raiſon & l'expérience accompagnent.

Dans ces circonſtances, toujours miniſtres de la nature, établis pour la guider pas à pas & marcher ſur ſes traces, nous l'aidons dans ſes mouvemens critiques, & nous n'employons que des moyens curatifs, que l'art nous aſſure être les ſeuls propres à rétablir le calme de l'économie animale ; nous diminuons la plénitude par les ſaignées répétées (*a*), qui maîtriſent, en quelque ſorte, la fougue de la circulation ; & nous

(a) *Maximè venæ ſectionibus & refrigerantibus eget.* Idem, *Aph.* 729.

tempérons par les rafraîchiſſans, les nitreux, les aceſcens, les acides même prudemment ménagés. Mais, dans le cas d'une raréfaction du ſang, qui donne lieu à une fievre extrêmement aiguë, où on ne ſaigne que pour diminuer la fievre, ou réprimer la fougue du ſang, pourquoi ne met-on point en uſage les bains froids que l'Auteur des *Abus de la Saignée* dit être autant négligés que l'uſage de l'air frais (*a*)? On lit pourtant dans les livres de quelques Médecins obſervateurs, que ces bains ont guéri, comme par enchantement, des fievres qui ne devoient leur cauſe qu'aux humeurs extrêmement raréfiées. M. *Floyer*, cité pluſieurs fois dans *les Abus de la Saignée* (*b*), en rapporte des exemples frapans, par leſquels on voit que le ſeul inſtinct a pouſſé des malades en délire à ſe précipiter, l'un dans une fontaine, l'autre dans la Tamiſe, quelques-uns dans un abreuvoir & dans des réſervoirs d'eau froide, où ils ont recouvré la raiſon, & favoriſé leur guériſon. *Willis* parle d'une femme robuſte, attaquée d'une fievre aiguë, avec délire furieux, que ni deux amples ſaignées, ni les lavemens, &c. n'avoient pu ſoulager, & que, miſe dans les bains de riviere, pen-

(a) *Les Abus de la Saignée*, p. 81, ſect. 53.
(b) *Ibid.* p. 89, ſect. 57.

dant un quart-d'heure, elle recouvrit le bon sens. Je vis, en 1760, un cas qui a du rapport à ces exemples. Ce fut pendant l'été de cette année, qui nous fit sentir des chaleurs assez vives, qu'appellé à *Basècles*, village à une lieue de *Péruweltz*, pour quelques malades, j'eus occasion de voir un jeune homme Flamand, chez un maître d'école. Il étoit âgé d'environ dix-huit ans, vigoureux, d'un tempérament fort & sanguin ; il avoit une fievre sinoque-simple qu'il s'étoit procurée, en s'échauffant trop. Malgré quelques amples saignées du bras, des doux laxatifs, des lavements, des boissons rafraîchissantes & nitreuses, il étoit tombé dans un délire furieux. La fievre étoit violente ; & entre le sixieme & le septieme jour, dans un moment où il n'étoit assujetti par aucune personne, il se leve, prend un couteau, & poursuit son maître dans le jardin. Ce maître, effrayé & craignant d'être égorgé par ce furieux, fuit, & le malade à sa suite. Cependant le maître rappelle sa raison, & s'étonnant en lui-même de sa fuite, revient vivement sur ses pas, menace le furieux Flamand, qui devient tout-à-coup craintif & pusillanime, & prend la fuite à son tour. Il voit un puits qui se trouvoit dans le jardin, il le franchit, & s'y précipite, pour se mettre à l'abri des coups dont il étoit menacé. A peine y est-il tombé, que

la froideur de l'eau, resserrant, par son contact, toute l'habitude du corps, & réprimant les fluides trop raréfiés, le rappelle à lui-même : il crie au secours. On le retire bientôt de ce bain froid, où il avoit recouvré le bon sens : delà on le transporte dans son lit, où il sua bientôt copieusement. J'arrivai un quart-d'heure après ; je le vis bien tranquille, & je reconnus une sueur vraiment salutaire, qui dura toute la nuit, & termina la fievre.

Il est vraisemblable que cette fievre dépendoit autant de la raréfaction du sang, que d'une pléthore agitée, puisque les saignées, qui suffisent souvent pour diminuer la plénitude, n'eussent point suffi ; que l'immersion dans un puits a tellement réprimé la fougue du sang raréfié, que la nature a pu alors, étant à l'aise, expulser l'humeur morbifique. Disons, à cette occasion, que le délire de ce malade le servit mieux que tous les moyens employés jusques-là ; disons que l'instinct, ou plutôt le hasard, le conduisit à un remede, dont l'action prompte & efficace est opposée à la cause évidente de la maladie. On sait assez que toutes les fievres, qui sont l'effet de l'extrême raréfaction du sang, comme on l'observe dans les saisons & les climats fort chauds, trouvent un vrai secours dans les bains d'eau froide ; qu'il opere promptement & sans

ruiner les forces (*a*) : au contraire, ce remede resserre & fortifie les vaisseaux en quelque sorte affoiblis & forcés au-delà de leur ton, par la raréfaction des humeurs qu'il réprime efficacement, & rétablit l'équilibre de la circulation, si on l'emploie dans des circonstances propres, & qu'il n'y ait aucun soupçon d'impureté dans les premieres voies & dans les humeurs. (*b*) Je dois avouer que, si cet événement imprévu ne l'eût point poussé à se jetter dans un puits, je n'eusse point hasardé de le plonger dans un bain froid : l'heureuse issue démontre bien qu'il étoit indiqué. Mais employer des moyens peu accrédités dans la pratique, des moyens sur-tout qui, aux yeux du vulgaire, paroissent plutôt devoir accélérer la perte du malade, que son rétablissement, c'est soulever contre soi le public ignorant, toujours prêt à blâmer le Médecin, s'il arrive que, malgré l'indication justement remplie, le malade succombe à ses maux.

Quelqu'assurance qu'un Médecin ait de la vraie raréfaction du sang dans une fievre aiguë, il faut qu'il soit accrédité, qu'il soit au-dessus des vains propos & de la censure, pour faire ce qu'on peut appeller *un coup de*

(a) *Idem*, p. 85.

(b) *Idem*, p. 87. Il faut encore qu'il n'y ait aucune marque de pléthore & d'inflammation des visceres.

maître dans ces circonstances, & qu'il pratique sans témérité, parce qu'il est persuadé que l'âge, le tempérament, l'état de l'atmosphere, le climat & le genre d'exercice, &c. qui ont précédé cette fievre, ont tellement dilaté les liqueurs animales, que sans l'action des bains froids, il est souvent impossible de rendre à l'air intérieur moins d'élasticité, & que le feu de la fievre, allumé par ces causes, raréfie encore plus. Il faut ici savoir saisir le moment propre, & distinguer si la véhémence de la fievre doit toute son intensité à la seule raréfaction, comme a fait autrefois M. *Déidier*, Professeur de l'Université de *Montpellier* (a); sans quoi le bain froid pourroit être aussi dangereux que le *Cydnus* faillit à l'être pour *Alexandre le Grand*.

C'est donc un point essentiel dans la pratique de pouvoir juger si, dans ces fievres aiguës, presques ardentes, la raréfaction des humeurs tient la principale place. *Judicium difficile, & occasio præceps*; deux avis qui sont presque inséparables, puisque si, par un défaut de connoissance, on néglige d'employer ce moyen curatif, la maladie fait des progrès : à la raréfaction du sang, augmentée par la fievre, il succede des engorgemens inflammatoires, la gangrene. On

(a) *Idem*, pag. 87.

ne doit donc point tant craindre les bains d'eau froide dans ces ſortes de fievres, dès que nous reconnoiſſons que l'expanſion ſeule des liquides y a lieu, de même que l'application des linges trempés d'eau froide, appliqués ſur la tête, ſur le front, ſur le bas-ventre météoriſé, comme a fait M. *Tiſſot* (a) dans une fievre bilieuſe, d'après le conſeil d'*Hippocrate. Cùm ardor tenuerit, lintea frigida, intentâ quâ præcipuè parte ardere dixerit, admoveto.* HIPP. *de internis Affect. cap. xlij.*

OBSERVATION

Sur les effets pernicieux des Semences de la Juſquiame noire, priſes intérieurement; par M. COSTA, Médecin de l'Univerſité de Montpellier, & Profeſſeur de botanique & de médecine de celle de Perpignan.

Les Auteurs qui ont écrit ſur les propriétés des plantes, ont regardé les différentes parties de la juſquiame, priſes intérieurement, comme des narcotiques aſſez puiſſants; mais il paroît qu'on n'a pas obſervé ſi ſouvent que les graines ſoient d'un uſage auſſi pernicieux que les autres parties de cette plante:

(a) *De Febre Lauſannenſi*, page 84.

voici une obſervation qui fera voir qu'elles ont un effet pour le moins auſſi prompt & auſſi dangereux.

Je fus appellé pour voir quelqu'un qui étoit attaqué de pluſieurs ſymptômes, dont perſonne ne pouvoit aſſigner la cauſe. Le viſage étoit livide ; les yeux rouges, hagards, étincelants ; les veines du col, des extrêmités, & ſur-tout de la face, très-engorgées : tout le corps étoit pris de mouvemens convulſifs ; on voyoit des ſoubreſauts qui ſe répétoient très-fréquemment ; & le malade étoit dans un délire ſi furieux, que perſonne ne pouvoit ſe rendre maître de lui. Si quelque moment de relâche ſuccédoit à la violence de ces ſymptômes, on le voyoit occupé à prendre des mouches qu'il croyoit voltiger dans l'air, ou s'amuſer à arracher les flocons de ſa couverture ; il parloit peu dans cet état, & les ſons qu'il rendoit étoient mal articulés. Après que toutes ces agitations avoient ceſſé, il ſe penchoit ſur le bord du lit, prenant des ſituations qui marquoient le plus grand abattement ; il ronfloit alors comme un apoplectique, & paroiſſoit dormir ; mais cette tranquillité étoit bientôt interrompue par les criſes & les convulſions qui revenoient plus fortes que jamais.

Le pouls étoit petit, fréquent, concentré, avec une intermittence très-notable ;

il s'évanouissoit, lorsque je voulois un peu comprimer l'artere : les pulsations du cœur & des carotides n'étoient guere différentes. La respiration étoit libre ; & je ne voyois aucun changement dans cette fonction, qui pût faire craindre quelque chose de fâcheux.

Le malade n'avoit aucune évacuation extraordinaire, ni la moindre envie de vomir : la bouche ne présentoit nulle part des marques qui dussent faire soupçonner l'action d'un corrosif ; elle ne répandoit aucune mauvaise odeur : la langue étoit seche, sans croûte ni couleur étrangere.

L'épigastre & les hypocondres n'étoient ni tendus ni douloureux, pas même lorsque je les pressois un peu rudement : il n'en étoit pas de même de la région hypogastrique ; elle étoit assez gonflée, & très-sensible : les urines ne couloient pas, ou fort peu.

Il faut ajouter à tous ces symptômes une demangeaison qui obligeoit le malade de se gratter continuellement par-tout avec la derniere violence, & même jusqu'au vif. Nous n'oublierons pas de dire qu'il avoit une horreur invincible pour toute sorte de boisson : il avoit à peine avalé une cuillerée d'eau, qu'il la rejettoit sur les personnes qui l'environnoient.

Tel étoit l'état du malade, lorsque je le

vis à ſept heures du matin, c'eſt-à-dire deux heures après le commencement de tous ces accidens. Je voulus d'abord en découvrir la cauſe, avant que de rien entreprendre pour les arrêter ; mais les aſſiſtans ne purent me donner les éclairciſſemens que je déſirois ; ils ſoupçonnoient ſeulement que le malade avoit pris quelque choſe dont on voyoit encore les reſtes dans un gobelet, avec un peu de liquide ; mais perſonne ne pouvoit dire ce que c'étoit. L'infuſion que cette ſubſtance avoit ſoufferte l'avoit rendue méconnoiſſable. Je hazardai alors de la goûter ; je reconnus la liqueur : c'étoit du vin blanc, dont l'odeur étoit un peu forte, & le goût aigrelet ; mais, pour la ſubſtance ſolide, il me fut impoſſible de la connoître. J'étois cependant très-impatient de m'aſſurer de ſa nature ; car les ſymptômes augmentoient toujours de plus en plus. Enfin, après bien des peines & des recherches, j'apperçus un paquet, dans lequel je trouvai de la graine de Juſquiame. Cette découverte me fut très-agréable ; elle ſervit d'autant plus à me faire croire que c'étoit à ces ſemences que je devois attribuer tous les accidens qui avoient paru, que je les voyois très ſemblables à ceux que produiſent ordinairement les autres narcotiques de la même famille, tels que le *datura* ou *ſtramonium*, l'*atropa* ou *bella-dona*. Ma conjecture, quoiqu'aſſez-

fondée, ne me paroissoit pas suffisante pour me déterminer à travailler au soulagement du malade : j'allai plutôt consulter M. de Jussieu, qui, après avoir reconnu de même la graine pour celle de la Jusquiame, me conseilla de ne pas perdre de tems pour calmer les symptômes avec les acides. Je revins auprès du malade, dans le dessein de profiter de ce conseil ; mais les peines qu'on avoit pour le faire boire m'obligerent de prendre une autre route. Je lui ordonnai quatre grains d'émétique, dans trois onces d'eau, à prendre par petites cuillerées : ce vomitif resta plus de quatre heures dans son estomac, sans causer une seule nausée. Ce peu d'efficacité m'inquiétoit d'autant plus, que je voyois tous les symptômes devenir plus graves : la tête s'embarrassoit davantage. Le malade n'avoit plus des agitations convulsives comme auparavant ; mais il étoit assoupi, & sans aucun mouvement. Je ne voyois de plus prompt secours, pour le retirer de cet état, que celui que j'avois déjà employé, mais poussé à plus haute dose. Les vomitifs, en dégageant le bas-ventre par le moyen des évacuations, devoient emporter le principe morbifique, & favoriser aussi par-là le retour du sang de l'intérieur de la tête : les secousses momentanées du vomissement ne pouvoient que seconder cet effet, pourvu qu'on en mo-

dérât la violence, dès que leur action commenceroit à se manifester. Il ne s'agissoit donc que de donner un vomitif plus efficace: je crus qu'il n'y en avoit pas de meilleur à employer que le tartre stibié, donné dans moins de véhicule que la premiere fois; j'en ordonnai quatre grains à prendre dans deux heures, les deux premiers dans une cuillerée d'eau, & les deux autres, une heure après, dans une cuillerée de vin, supposé que la premiere dose n'eût rien fait. La résolution que je venois de prendre fut approuvée par une autre personne de l'art, que l'état du malade & ma propre tranquillité me firent demander. Nous ajoutâmes qu'on appliqueroit des vésicatoires au gras des jambes, si le vomitif n'étoit suivi d'aucun effet; mais il ne fut pas besoin d'y avoir recours. Les deux premiers grains n'exciterent aucun vomissement: ce ne fut qu'après avoir pris les deux autres que le malade commença à vomir. Il rendit non-seulement toute la boisson qu'il avoit prise, mais encore une grande partie de la graine de Jusquiame, qui étoit tout-à-fait semblable à celle qui avoit resté dans le gobelet. Je ne pouvois avoir une preuve plus complete, pour faire voir que c'étoit elle seule qui avoit causé tout le trouble qu'il y avoit eu dans l'économie animale. Les symptômes commencerent alors

à diminuer : le pouls s'éleva ; il devint plus régulier : la tête se dégagea un peu ; la lividité du visage devint moins foncée ; les yeux ne furent plus si rouges ; mais l'engorgement des vaisseaux veineux subsista jusqu'à six heures du soir, tems auquel tous les autres symptômes avoient disparu, à l'embarras de la tête près, qui se manifestoit encore par la confusion qui régnoit dans toutes les idées du malade : ce ne fut que par le moyen de deux lavemens, qui entraînerent encore beaucoup de graine, que la tête reprit toute sa liberté. Le malade passa très-bien la nuit, mais sans dormir. Vers les six heures du matin, il se déclara une sueur très-abondante sur toute la surface du corps, plus particuliérement sur les extrêmités inférieures : elle continua pendant deux jours révolus, sans que le malade s'en trouvât affoibli. A cette sueur succéda une éruption qui s'étendoit depuis la ceinture, par devant & par derriere, jusqu'au-dessous des genoux ; elle occupoit la même place qu'une dartre que le malade y avoit eue, & qu'il croyoit guérie depuis l'usage intérieur d'une préparation mercurielle. Les boutons étoient gros, rouges & entassés les uns sur les autres, comme dans la petite-vérole confluente ; ils ne donnoient aucune humeur : le malade étoit sans fievre. Cette éruption

ne fut accompagnée de demangeaiſon que trois ou quatre jours après qu'elle eut paru : alors elle ſécha, & tomba par écailles.

Il n'a reſté d'autre trace du déſordre qu'il y a eu dans toutes les fonctions, qu'une foibleſſe de vue, qui a cependant diſparu quelques jours après : elle étoit ſi conſidérable le lendemain de tous ces accidens, que le malade ne pouvoit appercevoir le plus gros caractere à la diſtance à laquelle il diſtinguoit auparavant les plus petits. Je penſe même qu'il n'y voyoit pas du tout, pendant que les ſymptômes étoient dans leur plus haut degré. Je ſuis d'autant plus fondé à le croire, que j'obſervai alors que la pupille étoit dilatée d'un tiers plus qu'à l'ordinaire, quoique la chambre fût très-claire ; & ce que le malade m'a dit depuis ne me laiſſe aucun doute là-deſſus. Il m'a aſſuré que, vers la fin de tous ces accidens, il étoit ſurpris de ne voir perſonne de ceux qui lui parloient.

La perſonne qui a éprouvé tous les ſymptômes que nous venons de rapporter, ſouffroit, depuis long-tems, des douleurs inſupportables dans l'intérieur du fondement, occaſionnées, en partie, par des tumeurs hémorrhoïdales : ayant employé, toujours ſans aucun ſuccès, les remedes qu'on fait en pareil cas, il réſolut de prendre trois onces de graine de Juſquiame, infuſée dans

un demi-ſetier de vin blanc, que quelqu'un lui avoit conſeillé comme un remede infaillible : voici l'effet que produiſit ce breuvage. Immédiatement après que le malade l'eut avalé, il ſe ſentit un grand feu dans tout le corps : la tête devint peſante, embarraſſée ; la vue foible, trouble. Il avoit des vertiges : l'envie de vomir l'obligea de ſe coucher. Un quart-d'heure après il s'éveilla avec un tranſport furieux, pouſſant les hauts cris, & ſe plaignant des plus vives douleurs à la tête, au bas-ventre, mais ſurtout au ſiege des hémorrhoïdes : tous ces ſymptômes changerent par la ſuite, & ils devinrent tels que je les ai décrits ci-devant.

Il ſuit de cette obſervation que les graines de cette plante, que les Botaniſtes connoiſſent ſous le nom de *hyoſciamus vulgaris & niger*, C. B. pin. 169 ; TOURNEFORT, *Inſt. R. Herb.* pag. 118 : *hyoſciamus foliis amplexicolibus, ſinuatis ; floribus ſeſſilibus*, & *hyoſciamus niger.* LINN. *Spec. tom. j. pag.* 257, & qu'on appelle, dans les boutiques, *la juſuqiame noire*, ou *hannebane*, &, chez les Herboriſtes, l'*herbe de teigne*, parce qu'on reçoit la vapeur de l'eau, dans laquelle on fait bouillir les parties de cette plante, ſur les engelures, que le peuple de Paris appelle *des teignes ;* il ſuit, dis-je, de cette obſervation, que les

ſemences de cette plante, priſes intérieurement à la doſe d'une once, doivent être regardées comme un poiſon narcotique des plus forts : je dis à la doſe d'une once; car le malade dont il a été queſtion, n'en avoit pas pris davantage : ce qui avoit reſté dans le gobelet & dans le papier, qui me ſervit pour la reconnoître, faiſoit au moins les deux tiers de la doſe qu'on lui avoit preſcrite, c'eſt-à-dire de trois onces.

L'effet narcotique de la Juſquiame a été aſſez généralement connu. J. BAUHIN, *Hiſt. Plant. de Hyoſciamo*, dit que les racines & les ſemences de cette plante font tomber dans la démence. Mathiol, au quatrieme livre ſur Dioſcoride, chap. 64, rapporte que quelques enfans, après avoir mangé les racines de cette plante, avoient eu des convulſions ſi violentes, qu'on les auroit pris pour poſſédés. SENNERT. *cap. de Caro*, aſſure qu'elles cauſent toujours un aſſoupiſſement léthargique. On lit dans le Journal de Médecine du mois de Juillet 1763, une obſervation, dans laquelle il eſt fait mention des effets funeſtes que ces ſemences produiſirent un mois après qu'elles avoient été avalées. Il ne manque pas d'autres exemples, qui prouvent tous combien cette plante devoit être funeſte, priſe intérieurement; mais notre deſſein n'eſt pas de les raſſembler ici : il nous ſuffit d'ajouter

l'obſervation que nous avons eu lieu de faire, à toutes celles qui ont appris, depuis long-tems, quels ſont les effets qu'il y a à craindre de l'uſage intérieur de cette plante. Elle ſervira à conſtater un fait déjà connu, & qui devroit empêcher qu'on ne ſe livrât avec trop de confiance à l'autorité de quelques Praticiens, qui recommandent de nos jours, contre pluſieurs maladies, ces graines priſes intérieurement. Outre la vertu narcotique qu'on connoît dans la juſquiame, il eſt à préſumer qu'elle en a une autre, dont l'effet ſe manifeſte toujours ſur l'organe cutané. La ſueur abondante qu'elle a excitée chez notre malade n'en laiſſe pas douter. M. de Juſſieu a eu occaſion de l'obſerver auſſi d'une maniere très-évidente; il a connu une femme à Paris, qui diſoit avoir un ſecret contre les douleurs rhumatiſmales; & ce n'étoit autre choſe que les ſemences de juſquiame, dont elle faiſoit prendre un plein dé à coudre. Les perſonnes qui en faiſoient uſage s'en trouvoient aſſez bien; & elles ſuoient beaucoup, mais ſans éprouver aucun accident fâcheux. Il reſte actuellement à ſavoir ſi cette vertu ſudorifique eſt conſtante dans cette plante, ſi elle ne la poſſede qu'à titre de *narcotique*, & ſi elle l'a à un degré plus éminent que les autres ſtupéfians; c'eſt ce qu'on ne pourra décider qu'après bien des obſervations. Je ne crois pas cependant que

que ces deux faits puiſſent autoriſer à la donner intérieurement comme ſudorifique, ou à titre de *calmant.* Le trouble qu'elle a porté dans les fonctions chez la perſonne qui nous fit appeller, démontre aſſez combien ſon uſage intérieur eſt à craindre : il eſt vrai que la violence & la promptitude avec laquelle les ſymptômes ont paru, doivent être attribuées en partie à la foibleſſe où étoit le malade par l'uſage d'une préparation mercurielle, & à la grande doſe de poiſon qu'il avoit pris, dont la virulence n'avoit pas peu augmenté par l'infuſion de dix-huit heures qu'il avoit ſoufferte dans une petite quantité de vin blanc.

Je ne finirai pas, ſans faire remarquer qu'il ne faut pas moins ſe méfier des ſemences de l'autre eſpece de juſquiame, qu'on appelle ordinairement *l'herbe de teigne veloutée*, ou *la juſquiame blanche*, connue, par les Botaniſtes, ſous les noms d'*hyoſciamus albus major*, C. B. pag. 169. TOURNEF. *Inſt. R. Herb.* pag. 118. *Hyoſciamus foliis petiolatis, ſinuatis, obtuſis; floribus ſeſſilibus*, LINNÆI *Spec.* tom j, pag. 257. Elles ne ſont pas moins dangereuſes que celles de l'autre eſpece, quoi qu'en diſe la perſonne qui les avoit voulu conſeiller contre les hémorrhoïdes.

L'obſervation que nous venons de rapporter fait voir quels ſont les ſymptômes

que les ſemences de juſquiame noire produiſent ordinairement, & juſqu'à quel degré elles les excitent; elle pourra ſervir à nous mettre ſur la voie, pour nous aſſurer de la vertu ſudorifique que nous lui croyons; elle apprendra auſſi qu'on n'en doit attendre aucun ſoulagement pour les douleurs des hémorrhoïdes; car notre malade en a eu quelques tems après des attaques auſſi vives qu'auparavant. Je crois que le calme qu'il a goûté pendant quatre ou cinq jours, après avoir avalé ces graines, ne doit pas être attribué à leur vertu calmante, mais plutôt au régime qu'il a obſervé, & aux évacuations qui, en débarraſſant les viſceres du bas-ventre, ont rétabli la liberté de la circulation dans tout le ſyſtême de la veine-porte. On verra encore, par cette obſervation, combien les connoiſſances, même les plus détaillées de toutes les parties des plantes, & dont on ne croiroit jamais faire uſage dans la pratique de la médecine, ſervent cependant quelquefois, ſoit pour découvrir les principes de bien des maux, ſoit pour déterminer le choix des remedes les plus convenables dans les différens cas. Je n'aurois pas héſité dans celui-ci à faire prendre les acides dès le commencement, ſi j'avois ſu à quoi attribuer les accidens: le malade ne refuſoit pas alors la boiſſon, & peut-être, par ce ſeul moyen, je l'aurois

délivré de l'état fâcheux où il resta si longtems. Il seroit à souhaiter qu'on rassemblât toutes les observations qui peuvent, comme celle-ci, faire connoître la nécessité d'étudier la botanique : on ne sauroit assez multiplier les preuves qui démontrent combien cette science est étroitement liée avec celle qui apprend à conserver la santé & la vie des hommes.

OBSERVATION

Sur une Mort subite, causée par le tonnerre, à une demi-lieue d'Orléans; par M. BALLAY, Professeur royal aux Ecoles de chirurgie d'Orléans.

MONSIEUR,

Les effets surprenans que produit le tonnerre sur les corps qu'il frappe, sont un objet qui, de tout tems, a trop piqué la curiosité & fixé l'attention des Physiciens, pour croire qu'ils ne sauront point gré à la médecine de leur avoir communiqué l'observation que j'ai l'honneur de vous envoyer : voici l'événement qui y a donné lieu.

Le premier Septembre 1768, à la suite d'un tonnerre qui avoit grondé presque toute la nuit, on en entendit, sur les sept heures du

matin, un coup des plus violens. Peu de tems après on fut informé qu'une Vigneronne, de la paroiſſe de S. Jean de la Ruelle, qui dans ce moment venoit apporter des légumes à la ville, dans un panier qu'elle avoit ſur ſa tête, étoit tombée morte dans une petite rue qui conduit au grand chemin.

Quoique tout portât à croire que cette mort ſi ſubite ne devoit être attribuée qu'à la chute du tonnerre, par ordonnance de M. Pothier, Conſeiller-Juge-Civil & Criminel du Bailliage & Siege Préſidial de cette ville, nous reçûmes ordre, M. Monnier, Médecin du Roi, & moi, de nous tranſporter ſur le lieu pour y voir & viſiter le cadavre : il étoit environ ſept heures du ſoir lorſque nous y arrivâmes.

Cette pauvre femme qu'on avoit trouvée étendue, le viſage contre terre, ſon panier qui n'étoit aucunement endommagé, appuyé ſur ſes épaules, avoit été, avant notre arrivée, tranſportée à ſa maiſon, diſtante tout au plus d'une portée de piſtolet du lieu où elle étoit tombée. Nous commençâmes d'abord par examiner ſi ſes vêtemens & ſa coëffure ne portoient aucune marque de la foudre ; nous n'en apperçûmes aucune. La coëffure ôtée nous examinâmes les cheveux : pas un ſeul ne nous parut brûlé ; mais bientôt nous découvrîmes ſur la partie ſupérieure latérale droite de la

tête, une plaie ſuperficielle contuſe, qui n'étoit guere que de la grandeur d'un liard. Il étoit ſorti de cette plaie un peu de ſang qui avoit coulé autour de la tête en maniere d'une traînée, de la longueur de ſix travers de doigt, & de la largeur de deux lignes, lequel s'étoit coagulé.

Après cette viſite attentive de l'extérieur, nous procédâmes à l'ouverture du cadavre. Je fis aux tégumens du cuir chevelu une inciſion avec beaucoup de précaution, afin d'examiner le plus exactement qu'il me ſeroit poſſible la léſion des parties frappées. A l'inſtant je ſentis, & tous ceux qui y étoient, une forte odeur de ſoufre qui ſe répandit dans la chambre, & qui s'y eſt conſervée juſqu'au lendemain au ſoir que le cadavre en fut tiré pour être inhumé.

La profondeur de la plaie, qui paroiſſoit au-dehors, étoit principalement ce que je voulois obſerver. Nous vîmes que cette plaie ne pénétroit pas au-delà des tégumens, & qu'il s'étoit ramaſſé au-deſſous, entre le cuir chevelu & les muſcles, environ un verre de ſang très-fluide.

Tous les tégumens & les vaiſſeaux de la tête, y compris ceux de la face, étoient extrêmement gorgés d'un ſang extravaſé, & auſſi fluide que ſi le ſujet eût été vivant, quoiqu'il y eût bien douze heures que l'accident lui fût arrivé. Cet engorgement des

vaiſſeaux étoit ſans doute ce qui donnoit à la face une couleur violette & bronzée.

Delà je me mis en devoir de ſcier le crâne circulairement : l'ayant enlevé avec précaution, nous trouvâmes deſſous, entre la face interne du crâne, & deſſus la dure-mere, une chopine de ſang fluide & raréfié qui s'y étoit épanché du côté & vis-à-vis de la petite plaie extérieure.

Toutes les parties du cerveau, du cervelet, de la dure-mere & de la pie-mere, leurs vaiſſeaux & ſinus étoient pareillement gorgés d'un ſang fluide & raréfié : il en ſortoit auſſi par la bouche du cadavre, par ſon nez & par ſon oreille, du côté où étoit l'épanchement ; du reſte, les os ne paroiſſoient avoir ni altération ni fracture à leurs tables, tant internes qu'externes. Le péricrâne même n'étoit nullement offenſé. Toutes les parties ſolides, en un mot, n'annonçoient aucune atteinte qui les eût fait ſortir de leur état naturel.

N'ayant plus rien à obſerver à la tête, je paſſai à l'examen des parties externes & internes, tant de la poitrine que du bas-ventre : rien ne nous parut dérangé. Elles étoient toutes, ainſi que les viſceres, dans leur intégrité & leur ſituation naturelle.

Ce triſte phénomene donne lieu à deux queſtions.

La premiere : Comment s'eſt-il trouvé

tant de ſang extravaſé dans l'intérieur du cerveau, le coup de tonnerre n'ayant fait au crâne aucune ouverture ni fracture ?

La ſeconde : Comment ce ſang s'eſt-il conſervé fluide pendant douze heures après la mort ?

Si j'oſois ſur ces deux queſtions haſarder quelques conjectures, ne pourroit-on pas répondre à la premiere que le tonnerre étant un mêlange d'exhalaiſons ſulfureuſes chaudes, & extrêmement déliées, ces exhalaiſons auront paſſé, d'une maniere imperceptible, ſous les tégumens & à travers les pores du crâne de cette femme ; delà elles auront enfilé dans les vaiſſeaux du cerveau, y auront raréfié l'air contenu, & en auront augmenté le reſſort, comme c'eſt le propre de la chaleur (*a*) lorſqu'elle pénetre dans un volume d'air qui eſt fixé par des obſtacles ; d'où il aura réſulté que les parois de ces vaiſſeaux, trop foibles pour réſiſter à un ſi grand effort, ſe ſeront briſés, & auront laiſſé échapper le ſang qu'ils contenoient, & s'extravaſer & épancher dans le lieu où nous l'avons trouvé ?

La réponſe à la ſeconde queſtion s'enſuit du même principe ſur la matiere du ton-

(*a*) Voyez les Leçons de M. *Nollet*, tom iij, pag. 256, & tom. jv, pag. 306.

nerre. Pourquoi le ſang a-t-il, contre l'ordinaire, ſi long-tems après la mort, conſervé ſa fluidité ? C'eſt probablement que les exhalaiſons enflammées qui forment la matiere de la foudre, n'ayant pu être refroidies par l'air extérieur, ſous l'enveloppe où elles s'étoient mêlées dans le ſang, y auront entretenu une chaleur équivalente à celle que produit, dans l'animal vivant, le peu des eſprits vitaux, & par-là l'auront empêché de ſe coaguler.

Si ces deux raiſons ne ſont pas les plus plauſibles qu'on puiſſe apporter pour expliquer les deux points ſinguliers de ce phénomene, je laiſſe aux Phyſiciens & aux Phyſiologiſtes à en donner d'autres qui puiſſent mieux ſatisfaire.

OBSERVATIONS

Sur l'Efficacité du Mercure dans le Traitement de la Rage; par M. SAULQUIN, *Maître en chirurgie & Démonſtrateur pour le Cours d'opérations à Nantes.*

On nous propoſe beaucoup de remedes pour la cure de la rage : il y a même peu d'endroits où il ne ſe rencontre quelqu'un qui ne nous vante le ſien; mais il paroît, d'après les obſervations les plus exactes,

que le mercure eſt celui qui mérite la préférence.

M. Deſault, dans ſon *Traité de la Rage*, dit que de quatre perſonnes qui avoient été mordues par le même loup, deux furent baignées & plongées dans l'eau de la mer, & peu de jours après moururent enragées; les deux autres, qui avoient déjà tous les ſignes avant-coureurs de cette maladie, furent guéries par ſa méthode. La voici:

S'il eſt conſulté immédiatement après que la perſonne a été mordue, il lui ordonne les bains dans l'eau de la mer, afin que le préjugé commun ſur ce remede étant ſatisfait, l'eſprit ſoit dans une aſſiete tranquille. Auſſi-tôt que le malade eſt de retour, il le met à l'uſage de la poudre de *palmarius*, qui eſt compoſée de feuilles de rhue, de verveine, de menue ſauge, de plantain, de polypode, d'abſynthe, de menthe, d'armoiſe, de méliſſe, de bétoine, de mille-pertuis, de petite centaurée, de chaque parties égales, avec un peu de coralline: il en donne tous les matins, à jeun, un gros dans un verre de vin blanc, pour un adulte; ce qu'il fait continuer pendant vingt à trente jours. Il fait auſſi-tôt frotter la plaie & les environs d'un gros d'onguent mercuriel par jour: après en avoir uſé trois gros de cette maniere, il ne fait plus panſer que de trois en trois jours, juſqu'à ce qu'il ait

employé deux ou trois onces de cet onguent.

Si le malade ne le consulte que plusieurs jours après avoir été mordu, il a tout de suite recours aux frictions mercurielles, & augmente la dose de la poudre de *palmarius*; mais je crois qu'on feroit mieux de ne point donner du tout de cette poudre, parce qu'elle est très-échauffante, & de s'en tenir aux seules frictions mercurielles qui peuvent suffire : l'expérience le prouve.

Il y a quinze à dix-huit ans qu'à une demi-lieue de Loches en Touraine, un loup enragé mordit plusieurs personnes. Un maître en chirurgie fort expert, de la ville de Beaulieu, en allant au secours de ces malheureux, fut lui-même mordu par cet animal, au visage, à la tête, au bras & aux mains. MM. Droulin & Boistard, aussi maîtres en chirurgie, après avoir lavé & essuyé les plaies, & même coupé un tendon extenseur du petit doigt, qui étoit arraché & pendoit de la longueur de plus de cinq pouces, les frotterent toutes d'onguent mercuriel camphré, & continuerent ainsi, pendant plus de six semaines, à la dose d'un gros & demi d'onguent, laissant deux ou trois jours d'intervalle, & le purgeant de tems en tems pour éviter la salivation : les saignées & le régime ne furent point non plus oubliés. Ce malade, depuis cet acci-

dent, s'est toujours très-bien porté & est devenu pere de sept à huit enfans très-sains. J'ai été témoin oculaire de ce fait ; j'ai aussi vu périr d'un accès de rage, un homme mordu par le même loup, pour s'être amusé à des remedes inutiles.

Depuis six à sept ans, trois paysans des environs de Tours furent mordus par un chien enragé. Un de ces blessés fit usage d'un prétendu secret qu'un particulier de Tours tient de pere en fils ; il mourut, quelque tems après, de la rage, tandis que les deux autres ont été préservés de cette maladie au moyen de cinq à six gros d'onguent mercuriel, à parties égales, qu'un Chirurgien leur administra.

Sous quelque forme que soit le mercure, il réussit également : le turbith minéral, qui en est une préparation, a plusieurs fois fait des merveilles. Le Docteur James a non-seulement garanti de la rage des chiens qui avoient été mordus, mais même il en a guéri qui étoient pour lors dans l'accès. Le même Auteur fait aussi mention de trois personnes qui avoient été mordues par des chiens enragés, qui ont évité la rage par l'usage du turbith minéral, à la dose de trois à quatre grains dans un demi-gros de thériaque pour chaque prise (pour un adulte) ; mais je pense qu'il seroit nécessaire de continuer ce remede assez long-tems pour

aſſurer la guériſon, laiſſant par la ſuite un ou deux jours d'intervalle entre chaque priſe, & panſer la plaie avec l'onguent mercuriel.

Quoiqu'en général le mercure nous fourniſſe les remedes les plus sûrs contre la rage, néanmoins je ne prétends pas qu'on ne puiſſe en appliquer quelques autres avec ſuccès : un Médecin éclairé ſait toujours tirer parti de ſes lumieres. En effet, on trouve, dans les Tranſactions philoſophiques, nº 448, §. 6, qu'une perſonne qui avoit été mordue par un chien enragé, & qui commençoit à avoir les accidens de la rage, fut guérie par l'uſage des bains froids, & au moyen de cent vingt onces de ſang qu'on lui tira dans une ſemaine.

Le vinaigre eſt auſſi très-fort recommandé dans cette maladie : je me perſuade que le vinaigre diſtillé, mêlé avec l'eau juſqu'à une acidité ſupportable, conviendroit particuliérement dans la rage ſpontanée, provenant d'une trop grande acrimonie alkaleſcente des humeurs.

On trouve encore, dans l'ouvrage ci-deſſus cité, §. 2, qu'un jeune homme qui avoit été mordu au pouce par un chien enragé, avoit pris une poudre très-accréditée, compoſée de *lichen cinereus terreſtris*, & de poivre noir, en égale partie, & fut baigné dans la mer pendant dix jours ; il ſubit,

quelques jours après, l'opération de la pierre, & guérit; mais, au bout de dix-neuf mois, il mourut avec tous les ſymptômes de l'hydrophobie; ce qui prouve que la ſeule réputation d'un remede n'eſt pas toujours un ſûr garant de ſon efficacité.

OBSERVATION

Sur la Formation d'une Mine de Plomb vert; par M. MONNET, Membre de la Société royale de Turin, & de l'Académie de Rouen.

La mine de plomb de la Croix en Lorraine, offre, en pluſieurs endroits, en place de gangue, une eſpece de mine de fer griſâtre qui paroît de peu de valeur; elle eſt toute remplie de cavités inégales. C'eſt dans ces cavités qu'on trouve, en quantité, des cryſtaux de plomb vert.

On s'eſt apperçu que cette même roche de fer, miſe dehors parmi les décombres, devenoit, auſſi-bien que d'autres qui ſe trouvent à Sainte-Marie, en peu de tems, verte. La curioſité m'ayant fait examiner ce que ce pouvoit être qui verdiſſoit ainſi ces roches; je crus reconnoître que c'étoit autant de petits cryſtaux de plomb vert; d'où l'on voit

que ces cryſtaux s'étoient formés, depuis que cette mine avoit été expoſée à l'air.

M. Schereiber, Directeur de la mine, qui s'en étoit apperçu, il y avoit long-tems, pour examiner la choſe avec plus d'attention, & pour avoir une plus grande certitude là-deſſus, prit quelques morceaux de cette mine de fer, deſquels il ſépara exactement tout ce qui auroit été capable de rendre la choſe équivoque. Il les lava bien, & puis les expoſa, dans ſon jardin, ſur une muraille. Il vit avec plaiſir ces morceaux devenir inſenſiblement verts; &, au bout de ſix mois, il y avoit des cryſtaux très-ſenſibles à la vue, quoique les pluies euſſent été très-fréquentes pendant ce tems.

Enfin, au bout d'une année, tems auquel j'étois à Sainte-Marie, M. Schereiber & moi examinâmes ces morceaux de mine de cette maniere. Pour nous aſſurer ſi ces cryſtaux étoient véritablement du plomb vert, nous les pilâmes d'abord, & nous en fîmes le lavage. Tout ce qui étoit vert ſe précipita conſtamment au fond du vaiſſeau, pendant que nous ſurvuidions l'eau, pour faire ſortir le fer. Nous eûmes dès-lors une certitude que c'étoit-là effectivement de la mine de plomb; & cela fut confirmé par ce qui ſuit.

Nous prîmes ce dépôt de plomb vert,

nous le mêlâmes avec le quadruple de ſon poids de flux noir ; nous mîmes ce mêlange dans un creuſet d'eſſai : l'ayant placé dans le feu, nous l'y laiſſâmes pendant un bon quart d'heure, & nous en obtînmes un petit régule de plomb.

Pour voir ſi ce plomb contenoit de l'argent, nous le coupellâmes ; & nous eûmes un petit bouton d'argent, qui, par ſon poids, répondoit à un quart de lot par quintal : c'eſt-là effectivement la quantité qu'en donne le plomb vert de la Croix.

Nous conclurons de cette obſervation, que l'argent, ainſi que le plomb, ſe forme continuellement.

LETTRE

A M. RUEL DE BELLISLE, Ingénieur-Militaire, au ſujet de la Minéraliſation de l'Or ; par le même.

Vous avez cru, ainſi que preſque tous les Chymiſtes François, que l'or n'étoit point minéraliſé, & qu'il n'étoit point, dans la nature, autrement que dans un état pur ; opinion qui s'eſt accréditée vraiſemblablement, parce que l'or & le ſoufre ne ſe combinent pas enſemble ; mais trouvez bon que je vous diſe qu'on eſt parti d'un point faux ;

pour établir une conséquence fausse. Vous en serez convaincu, quand je vous aurai prouvé qu'il n'existe point de soufre formellement dans les mines; que la matiere que l'on regarde comme du soufre, n'en contient que les matériaux seulement, & que cette matiere, que je n'appellerai désormais que *matiere minéralisante*, se combine très-bien avec l'or, aussi bien qu'avec le zinc.

Ces deux points une fois établis, vous verrez que ceux qui soutenoient qu'il y avoit des pyrites auriferes, avoient raison, & que M. Henckel, qui a combattu ce sentiment, avoit tort; & son tort étoit d'autant plus grand, qu'il avoue lui-même qu'il n'en avoit point fait l'essai.

Plusieurs especes de pyrites venant de Suisse, étant tombées entre les mains de M. Schereiber, Directeur des mines de Sainte-Marie, que vous connoissez, me donnerent occasion d'y chercher sérieusement de l'or, non pas de l'or cru, mais de l'or minéralisé. Ces pyrites étoient crystallisées pour la plupart cubiquement. Vous sentez qu'un corps régulier n'admet point, dans sa composition, de corps étranger, tel que le seroit de l'or natif. En tout cas, si vous n'êtes pas content de cette raison, il faut que vous sachiez que ces pyrites, bouillies avec du foie de soufre, fait par l'alkali fixe, auroient dû donner leur or, & ren-

dre le foie de ſoufre aurifere, ou que, triturées avec du mercure, elles auroient dû donner un amalgame d'or ; mais il n'en eſt rien ; & cependant ces pyrites contiennent véritablement de l'or, comme vous allez voir, & même ſenſiblement, pour mériter d'être exploitées. En conſéquence, M. Schereiber & moi nous nous déterminâmes à eſſayer ces pyrites de la maniere qui ſuit. Nous en prîmes, pour cet effet, quatre quintaux pulvériſés ; nous les mêlâmes avec huit quintaux de plomb dans une écuelle d'eſſai, ſous la moufle d'un fourneau de coupelle. Malgré cette quantité de plomb, nous eûmes toutes les peines du monde à faire entrer la pyrite en fonte ; nous fûmes obligés d'y ajouter des ſcories vitreuſes de plomb ; d'où je vis la néceſſité qu'il y a de torréfier la pyrite auparavant, pour lui faire perdre ſon minéraliſateur ; ce que nous répétâmes enſuite de cette maniere bien plus facilement. Les matieres étant pourtant entrées en fuſion, après bien du tems, nous le verſâmes ſur la palette d'eſſayeur ; & nous en obtînmes la partie métallique, qui étoit ſéparée & diſtincte des ſcories. Nous la coupellâmes, & il nous reſta un bouton d'or, dont le poids répondoit à un demi-lot au quintal.

Pluſieurs autres pyrites non cuivreuſes n'ont donné, par ce moyen, qu'un quart

de lot d'or au quintal, & d'autres qu'un demi-quart de lot.

Je crois, d'après cela, que vous ne pourrez pas raiſonnablement révoquer en doute la minéraliſation de l'or dans ces pyrites; & ſi vous ſuppoſez, comme M. Grignon, Maître de forges en Champagne, que la plupart des mines de fer ne ſont que le réſultat de la décompoſition des pyrites, vous trouverez peut être là l'origine de l'or qui ſe trouve dans ces mines.

Il faut pourtant vous dire que ces pyrites auriferes different beaucoup des communes, en ce qu'elles ſont d'une belle couleur jaune & brillante; en un mot, en ce qu'elles ont une couleur d'or. Vous ſavez qu'une des propriétés remarquables de l'or eſt de colorer en jaune très-ſenſiblement une grande quantité de matiere; & vous ſavez que l'eau régale, chargée d'une très-petite partie d'or, colore fortement deux cens fois peſant ſon volume d'eau. Je crois qu'on peut trouver, dans cette même propriété, la raiſon de la coloration des pyrites.

Au reſte, j'aurois tort de faire parade de cette obſervation. J'ai trouvé que M. Scheffer, Minéralogiſte Suédois, avoit remarqué la même choſe que moi, dès 1757; ce qui fit le ſujet d'un excellent Mémoire qu'il donna à l'Académie de Stockholm. M. Cronſted parle de la minéraliſation de

l'or, & fait mention du Mémoire de M. Scheffer, dans sa Minéralogie; ouvrage qui vient enfin d'être traduit dans notre langue, & qui est prêt à être mis sous presse.

OBSERVATION

Sur le Traitement de la Blessure de M. DE VIGNOLES, Brigadier des armées du Roi, Colonel des Volontaires d'Austrasie, à Gottingen le 17 Septembre 1761; par M. BEAUSSIER, Docteur en medecine, ancien Chirurgien-Major des camps & armées du Roi, &c.

Les fautes des gens de génie méritent quelquefois la reconnoissance du public. En marquant la route qu'il faut éviter, ils ouvrent celle que nous devons suivre. Hippocrate ne fut pas lui-même exempt d'erreur; mais il fut assez supérieur à sa gloire pour avouer ingénuement qu'il s'étoit trompé. Ce fut à l'occasion d'une plaie de tête, où il prit des sutures pour une fracture. » *Non, » inquit, animadverti eum sectione indi- » gere; fefellerunt autem me suturæ in se » noxiam teli continentes.* « HIPP. 5e Ep. CHARTER. Tom. IX, pag. 340.

Si non errasset, fecerat ille minùs.

MARTIAL.

Quand des circonſtances ont rendu une erreur inévitable, qu'elle devienne du moins utile ; la réflexion peut faire ſervir au bien public l'infortune du particulier : c'eſt un hommage que nos ſentimens doivent à l'humanité.

L'obſervation que j'ai à décrire, eſt la conduite d'une bleſſure par un grand Maître, par un homme accoutumé à fixer les ſuffrages du Public & des Connoiſſeurs. L'eſtime générale dont il jouit rend ces faits intéreſſans & utiles, ſans rien diminuer de ſa réputation ni de ſon autorité.

M. de Vignoles fut bleſſé d'un coup de feu, le 17 Septembre 1761. La balle (car on étoit en doute ſur la nature du coup) paſſa ſous le jarret, ſur le condyle interne du fémur, & alla s'enfoncer dans ces os, au deſſus & au milieu des deux condyles. L'os fut fracturé en trois ou quatre morceaux. Le premier Chirurgien qui le panſa ſur le champ de bataille, tira un corps étranger; mais il n'oſa faire les dilatations néceſſaires après les coups de feu. On apporta le malade à l'Hôpital ambulant, où on crut devoir différer ces opérations,

1° Parce que la ſituation de la plaie favoriſoit l'iſſue de la ſuppuration & des eſquilles.

2° Parce que les parties étoient gonflées,

& dans l'éréthisme : on attendit le relâchement.

3° Par rapport au voisinage de l'artere & des tendons des fléchisseurs ; raisonnemens plus spécieux que solides.

M. de Vignoles fut apporté à Gottingen : on employa les cataplasmes émolliens ; les saignées, qui diminuerent l'inflammation & la tension, mais, en même-tems, l'oscillation des vaisseaux, & occasionnerent à la cuisse & à la jambe un gonflement & un engorgement si considérables, qu'on eut recours aux résolutifs animés, aux cataplasmes de farines résolutives, de racines de bistorte dans le vin rouge, &c.

On apperçut quelques changemens qu'on attribua à ces cataplasmes. La plaie, faite par un corps qui parut si étroit, sans doute parce qu'il avoit été lancé rapidement, étoit si petite, qu'elle mit beaucoup d'incertitude sur la nature de ce corps, & même sur son existence dans la plaie : on jugea néanmoins cette plaie suffisante pour donner écoulement au pus ; mais on attendit inutilement que la suppuration dégorgeât la partie. La bonne qualité du pus, l'état d'engourdissement, lorsque le malade étoit tranquille, en imposerent assez pour fonder des espérances sur le tems & sur les efforts de la nature. On dit *que le pus, se faisant un foyer, prononceroit & donneroit lieu à*

l'ouverture du dépôt. La fievre se mit de la partie ; un dévoiement, qui fit aller le malade trente ou quarante fois pendant la nuit du 25 au 26, des frissons, de légers mouvemens convulsifs annoncerent la délitescence. Ce fut sur ces symptômes effrayans que M. Louis se décida pour l'amputation de la cuisse, qui fut fort haute, la fracture s'étant prolongée loin. On s'en apperçut, en mettant le doigt dans la plaie ; ce qu'on avoit craint mal-à-propos de faire jusqu'alors. On sentit un corps rond, enclavé dans la face triangulaire-postérieure, qui surmonte les deux condyles du fémur (*a*), comme on s'en assura par la suite. C'étoit un biscaïen qui avoit fait beaucoup de désordres.

L'amputation se fit le 26 Septembre après midi. Le pus avoit poussé des fusées fort haut, par la position où l'on tenoit la jambe, pour favoriser le retour des liqueurs. Les muscles se trouverent détachés du fémur, & comme disséqués : on pansa à l'ordinaire. Le malade, quoique foible, soutint très-bien l'opération. Les pansemens ne furent pas extrêmement douloureux, excepté que le bout du fémur, étant plus long qu'il ne l'auroit dû être, relativement aux chairs, offrit une surface conique très-sensible. La

(*a*) Winslow, tom. j, n° 852.

matiere étoit belle & abondante ; les chairs assez vermeilles jusqu'au 11 Octobre, où les frissons, les mouvemens convulsifs dans le moignon reparurent : la plaie devint pâle. On donna au malade des lavemens, qui lui firent rendre une selle dure, noire, & très-puante ; on passa à l'eau de tamarins, au lieu de décoctions de quinquina, que l'on avoit soupçonné être très-échauffantes. La fievre augmenta : le malade fut saigné le 12, & prit après deux onces de manne. La fievre ne diminua point ; la nuit fut mauvaise ; le délire survint : on eut recours à une seconde saignée, & aux remedes propres à combattre la matiere purulente qui rentroit. On attribua ce désordre à une fievre maligne, dont on assura que l'on découvroit les symptômes. On ordonna le petit-lait, les lavemens fréquens ; &, le 14[e], les vésicatoires à l'autre jambe, un suppositoire. Malgré ces secours, le malade fut enlevé, le 15 Octobre 1761, à deux heures après minuit.

REFLEXIONS. La véritable médecine ne doit chercher, dans les faits heureux ou malheureux, que des motifs d'instruction, sans donner trop, ni manquer aux égards que mérite le savoir distingué : en écartant les discussions trop amples, ouvrages de l'esprit & de l'imagination, elle s'attache à

des principes connus & garantis par l'expérience ; voilà l'ancre sur laquelle elle s'appuie contre les argumens des spéculateurs, auxquels la pratique n'a pas appris la valeur de leurs systêmes.

Je pars des suites que l'art prévient ordinairement, & auxquelles le malade ne devoit pas naturellement succomber. Il n'y avoit aucune lésion de parties essentielles, ni de gros vaisseaux ; point de ces fracas effrayans qui jettent tant d'incertitude sur le pronostic & la cure ; incertitude dont l'art & les soins ont souvent triomphé. Enfin ce coup n'étoit pas dans la classe des blessures mortelles par elles-mêmes ; & , sans m'ériger en Législateur, je crois devoir avancer que, si la conduite qu'on a tenue est une leçon, elle n'est pas un modele : notre objet est de guérir ; tout ce qui nous en éloigne doit être suspect :

Virtus est vitium fugere.
HOR. Ep. j, l. 1.

Le défaut de dilatations a dû occasionner les funestes accidens qui ont suivi la blessure de M. de Vignoles. M. Desport, Chirurgien de la Reine, ancien Chirurgien Major en chef des armées du Roi en Italie & en Allemagne, dont le savoir & l'expérience ont été si utiles à tant de malheureux blessés, si précieux à l'Etat, si avantageux aux Eleves qui

qui ſe ſont guidés par ſes conſeils & ſon exemple ; M. Déſport, dis-je, paſſoit pour aimer les dilatations. Ce n'étoit que l'inſtrument à la main qu'il approchoit des bleſſés : il n'étoit point content, diſoit-on, qu'il ne ſe fût aſſuré de l'exiſtence du mal, par des cris & des gémiſſemens. On a cherché une méthode plus douce, plus amie des malades. Cette complaiſance a gagné leur eſtime ; mais a-t-elle pris aſſez d'empire ſur la nature ?

Il faut comparer le ſuccès de ces deux méthodes, pour juger laquelle mérite la préférence. Rien n'eſt plus propre à déterminer ſur le choix, que la pratique des Maîtres de l'art ; & par là j'entends plutôt les Chirurgiens conſommés, que ces génies vaſtes, dont l'érudition eſt trop étendue pour s'arrêter ſur les petits objets, d'où dérivent néanmoins les grands événemens.

Les effets primitifs des plaies d'armes à feu ſont, 1° l'eſcarre, 2° le déchirement, 3° la commotion.

Les effets conſécutifs ſont, 1° le gonflement, 2° la ſuppuration, 3° la fievre & ſes ſuites.

Toute fibre frappée violemment, déchirée ou diſtendue au-delà de ſon ton, cauſe douleur, gonflement & inflammation, parce qu'elle ne peut être dérangée, que les nerfs

ne ſoient tiraillées, & que les vaiſſeaux, qui les arroſent ou les avoiſinent ne ſoient comprimés.

Les bleſſures des parties aponévrotiques & tendineuſes ſont encore ſuivies de plus d'accidens & de dangers (*a*).

1° Parce que leurs fibres ſont plus tendues, plus ſerrées & plus ſuſceptibles d'irritation.

2° Parce que les vaiſſeaux, qui ſe trouvent au-deſſous, étant plus gênés, y accumulent plus de ſang.

Les Chirurgiens d'Armées, dont la pratique a été heureuſe, ont toujours eſſayé de procurer le relâchement. Tous les remedes, qui ſe ſont éloignés de cet objet, ont été malheureux : l'irritation entraîne tous les autres accidens & ne cedent qu'aux dilatations amples, non-ſeulement de la peau, mais des aponévroſes, du tiſſu cellulaire, des tendons, des ligamens. L'érétiſme, la compreſſion, l'épanchement des liqueurs forment autant de torrens auxquels on ne

(*a*) Quand elles ſont accompagnées de brides & d'étranglement, ne voit-on pas ſurvenir des convulſions dans le reſte du corps, tandis que la partie bleſſée elle-même en paroît exempte & demeure immobile ? *Mém. ſur la Cauſe & le Méchaniſme des Accouchemens ;* par M. PETIT, D. M. P.

peut donner cours qu'en rompant les digues qui les arrêtent. *Quòd si musculus læsus videbitur, præscindendus erit; namque si percussus mortiferus est, præcisus sanitatem recipit.* CELS. *Med. l.* 5, *c.* 26, *pag.* 291.

Les douleurs des incisions coûtent beaucoup, je l'avoue, aux blessés; mais quels avantages n'en résultent pas! quelle tranquillité! Que ceux qui veulent les éviter paient cher cette indulgence! Une suppuration gênée, des douleurs continuelles, des convulsions, des délitescentes, la mort sont le prix de ce délai.

En faisant des incisions longitudinales, & même transversales (en passant le doigt sous les tendons fléchisseurs) on eût évité le gonflement énorme qui suivit la blessure de M. de Vignoles: les arteres eussent été respectées; les douleurs eussent cédé à la division totale des parties nerveuses & membraneuses. Le pus une fois fait, s'il s'ouvre une voie, ou s'il se choisit un foyer, c'est toujours avec lenteur, avec incertitude, avec danger. Les obstacles qui retiennent le pus, savoir les aponévroses, les muscles, les tendons dérobent la connoissance de ce foyer. N'est-il pas d'ailleurs à présumer que les vaisseaux absorbans reprendront la plus grande partie de la matiere, & que le reste acquerra, par son séjour,

plus d'alkalescence, d'acrimonie & de putridité, rongera & détruira enfin tout ce qui l'environne ?

On ne peut trop recommander l'usage des émolliens & des relâchans, dans les plaies d'armes à feu (après les dilatations, dont l'utilité est assez prouvée.) On doit faire d'autant plus de cas de ces moyens, que l'expérience les justifie ; qu'ils se trouvent recommandés par les plus grands maîtres, & les observations de MM. Ledran, Desport, Ravaton, Belloste, Lamotte, les Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, les Journaux périodiques de Médecine, trésors précieux qui ne laissent rien à désirer sur cet article.

LETTRE

Sur un Accouchement suivi de la mort de la mere & de l'enfant, par M. JOUBERT DE LA MOTHE, Docteur en médecine & Accoucheur à Château-Gonthier en Anjou.

Le sujet de l'observation que j'ai l'honneur de vous envoyer, se trouvant rarement dans la pratique des accouchemens, & peu souvent dans les livres qui traitent de

cette partie, vous trouverez bon que je me ſerve de la voie de votre Journal pour en faire part au public. J'écris cependant moins, dans cette circonſtance, pour la rareté du fait, que pour inſiſter ſur la néceſſité abſolue & indiſpenſable de terminer certains accouchemens le plutôt poſſible, dans bien des cas où la plupart de ceux qui pratiquent cette partie ſi eſſentielle à la ſociété, temporiſent trop, & remettent l'ouvrage lorſqu'il n'eſt plus tems de le parfaire avec le ſuccès qu'on avoit lieu d'eſpérer. Tous les Auteurs indiſtinctement ne ceſſent de repréſenter qu'il eſt de la derniere importance d'accoucher dans le cas de perte; ils ne manquent pas de rapporter pluſieurs morts arrivées par le retardement de cette opération; & tous les jours néanmoins, au regret des gens de bien, beaucoup de femmes ſont les victimes, ou de la timidité, ou d'une vaine attente, & j'ai preſque dit de l'ignorance. Le retardement ſeul à appeller du ſecours, fut la cauſe de la mort de la mere & de l'enfant qui ſont le ſujet malheureux de cette obſervation: j'avoue cependant que l'état où je trouvai la femme, eſt reconnu comme très-dangereux par les meilleurs Auteurs, tels que Mauriceau, Deventer, Heiſter, Lamotte, Roëderer, &c. comme on le peut voir dans leurs ouvrages.

Ce fut le 24 de Novembre dernier que le nommé *Chalumeau*, Tisserand de son métier, me vint trouver pour me prier de voir sa femme, à qui il reparoissoit une perte. Comme, environ trois semaines auparavant, elle en avoit eu une qu'une seule saignée avoit arrêtée, je lui demandai si elle n'étoit pas plus considérable : il me répondit que c'étoit à-peu-près la même chose ; mais que, depuis huit jours, elle avoit une diarrhée qui l'affoiblissoit beaucoup. Cette femme étoit à-peu-près à terme, d'une complexion assez robuste, de l'âge de trente à trente-cinq ans, & grosse de son premier enfant. Je ne tardai point à me rendre auprès d'elle, connoissant l'état où pouvoient la réduire deux accidens de cette nature. Effectivement elle étoit dans le plus mauvais état possible : la perte n'avoit lieu que depuis deux heures ; & une Sage-femme qui étoit auprès d'elle, & qui m'appella à son secours, me dit que cette femme n'avoit presque pas perdu, depuis une demi-heure qu'elle y étoit, & que, dans le tems même qu'elle me parloit, la perte étoit totalement arrêtée. Néanmoins la femme étoit dans le plus grand danger ; le pouls, qui se faisoit à peine sentir, étoit intermittent : elle n'avoit aucune apparence de douleurs ; elle avoit de fréquens bâillemens, des tintemens d'oreille : sa vue se ternissoit ; les levres étoient

pâles ; & il lui prenoit des foibleſſes, dans leſquelles cependant elle ne perdoit pas toute la connoiſſance : ſon état enfin étoit l'image de la mort, &, comme dit Baglivi, *mors oſtium pulſabat.* D'après pareils ſymptômes, je ne voulus rien entreprendre ni propoſer de moyens, ſans, au préalable, avoir fait connoître le danger à la Sage femme & aux aſſiſtans. Je dis que l'on avoit trop attendu, qu'il falloit aller chercher un Prêtre le plutôt poſſible, & enſuite je m'aſſurai de l'état des choſes. Effectivement la perte étoit arrêtée : je touchai, & je ne trouvai aucune dilatation à l'orifice : il étoit, au contraire, fort épais, & comme il a coutume d'être, lorſqu'il n'y a aucunes apparences d'accouchement : cela me fit trouver le danger beaucoup plus preſſant, d'après l'autorité des grands Maîtres de l'art, & particuliérement de Mauriceau (*a*). Malgré que je ne pus toucher qu'imparfaitement le corps qui ſe préſentoit, qu'il ne m'étoit guere poſſible d'atteindre, vu que l'orifice étoit porté très-poſtérieurement, je conjecturai que ce ne pouvoit être que le *placenta* : la nature de la perte achevoit de me confirmer dans ma conjecture. Je n'adopte pas le ſentiment de Mauriceau, qui, dans toutes les obſervations

(*a*) Obſ. 646, t. ij.

où il rapporte que le délivre ſe préſentoit le premier, penſe que cet accident venoit de ſon décollement du fond de la matrice, ne pouvant concevoir avec Roëderer (*a*) comment il ſe peut détacher entiérement, & quel chemin il peut prendre pour deſcendre vers l'orifice, ſans offenſer les membranes; mais j'imaginai, d'après les meilleurs Auteurs & les leçons de MM. Petit, Docteur en médecine, & de Péan, Démonſtrateur dans l'art des accouchemens à Saint-Côme, qu'il devoit être adhérent à l'orifice, & que ce qui donnoit lieu à la perte étoit ſon décollement dans quelques-unes de ſes parties. La premiere vue à remplir étoit la dilatation de l'orifice, &, pour y parvenir, je mis en uſage des injections de la décoction de ſemence de lin & de têtes de pavot; moyen que j'avois vu ſinguliérement réuſſir, en ſuivant M. Péan dans ſa pratique. Le Prêtre s'étant donc acquitté des devoirs de ſon miniſtere, je déterminai la femme, malgré le dangereux état où elle étoit, à ſe faire accoucher. Elle y conſentit d'autant plus volontiers, que, choſe aſſez rare, elle ſentoit encore ſon enfant remuer, & qu'elle déſiroit ardemment qu'il reçût le baptême. Je la diſpoſai donc comme on a coutume de faire dans les ac-

(*a*) Chap. xx, §. 683, page 367 de la Traduction.

couchemens contre-nature ; & l'Aphoriſme de Celſe, *Saltius eſt anceps experiri auxilium, quàm nullum*, prévalut ſur le ménagement de ma réputation naiſſante, que tant de gens conſultent en pareille circonſtance ; ce que Mauriceau a grande raiſon de blâmer dans ſes obſervations à-peu-près de pareille nature, & ce que Heiſter laiſſe à l'option (*a*). Je ne conſultai, dans cette occaſion, que la vie de l'enfant, dont la mere ſentoit les mouvemens, ſachant parfaitement que la mort de cette malheureuſe étoit inévitable. Je portai auſſi-tôt la main bien graiſſée dans le vagin : la dilatation de l'orifice que j'avois obtenue au moyen de pluſieurs injections, me permit d'introduire deux doigts : c'eſt alors que je ne doutai plus du corps qui ſe préſentoit ; je le ſentis mollaſſe & ſpongieux, je parvins peu-à-peu à dilater de plus en plus. L'adhérence intime du *placenta* à l'orifice s'oppoſoit à ce que j'avançaſſe autant que je le voulois. Je le décollai donc avec la plus grande précaution : pendant tout ce tems la perte donnoit à peine. Je réuſſis à ranger le délivre de côté : alors je touchai les mem-

(a) *In cap.* 94 *de nimio ſanguinis apud mulieres gravidas profluvio*, §. 3° ; *adeòque à manuum curatione tunc præſtat abſtinere, ne medicus eam interfeciſſe videatur, quàm ſors ſua (hoc eſt alia cauſa) peremit.*

branes des eaux, je les déchirai, & la premiere partie que l'enfant me présenta fut le coude : les pieds étoient repliés sur le dos; les mouvemens de l'enfant ne me laisserent pas douter un seul instant de son existence. Je le retournai le plutôt possible; je sentis, selon les principes des manœuvres de mon cher maître, M. Péan, le pied du côté de la paroi antérieure de la matrice; je l'amenai au passage, je le baptisai; &, malgré que la femme fût dans le déplorable état que j'ai décrit ci-dessus, elle rassembloit tout ce qui lui restoit de forces, qu'elle faisoit valoir plus courageusement qu'on ne peut l'imagiginer.

La cérémonie du baptême faite, je portai un lac sur le pied que j'avois amené au passage, je déployai l'autre. L'enfant étoit si prodigieusement gros, & les protubérances des os ischion si rapprochées l'une de l'autre, que j'éprouvai beaucoup de difficultés lorsqu'il fut au passage; ajoutez encore que la femme n'avoit aucunes douleurs. Cependant toute cette besogne avoit été l'affaire de sept ou huit minutes au plus, lorsque de nouveaux obstacles s'opposerent au passage de la tête. Je pris la précaution de dégager les bras, dont un étoit en sautoir, &, malgré cela, & toutes les meilleures manœuvres, la tête ne passa qu'au bout de dix minutes. Cette infortunée supporta, avec

connoiſſance, tout ce travail, dans lequel je n'avois employé que les mains. Le ſang, qu'elle perdit dans cette opération, n'excédoit pas douze onces, &, malgré cela, ſept minutes au plus après l'extraction de l'enfant qui étoit mort, il prit à la mere une foibleſſe de laquelle il ne fut pas poſſible de la tirer, & dans laquelle elle mourut. D'après ce détail, il eſt facile de conclure que cette femme ne périt qu'à raiſon du retardement à être ſecourue, & qu'il n'y eut que le défaut de ſang qui lui cauſa la mort. Faſſe le Ciel que l'exemple de cette malheureuſe contribue à ſauver la vie de tant d'autres, qui, comme elle, ſont & ſeront les victimes, comme je l'ai déjà dit, ou du retardement, ou de la timidité, plus ſouvent encore de l'ignorance impardonnable de certains Accoucheurs, & de la plupart des Sages-femmes, à qui ces accidens arrivent aſſez communément !



Jours du mois.	*Thermometre.* A 7 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	7½	7¼	4⅔	27 6½	27 7¾	27 8½
2	5	8¼	4¼	27 7¾	27 7	27 8
3	5¾	7½	3¾	27 8	27 8½	27 11¾
4	4¾	7	4½	28 1	28 1½	28 4
5	2½	6¼	4	28 4	28 4	28 4
6	2½	6½	4	28 3⅔	28 3⅔	28 3⅔
7	1½	4	2	28 3½	28 3½	28 4
8	5	7¼	5	28 4	28 3¾	28 3¾
9	3½	4	⅔	28 3	28 3	28 3
10	0¼	3	0¼	28 3	28 3	28 3½
11	01¾	¾	01⅔	28 4	28 5	28 6
12	03½	0	01¾	28 6¼	28 6	28 4
13	0¼	0½	03	28 2	28 1	28 ½
14	06¼	03½	05¾	28	27 11¾	27 11½
15	05	¾	1½	27 9½	27 9	27 8½
16	2½	2½	4	27 7½	27 7	27 7
17	5¼	7	5¼	27 6⅔	27 8½	27 11½
18	3½	6	4¼	28 1	28 ½	28 3
19	2½	6	3½	28 4½	28 5⅔	28 4¼
20	2¾	5¾	4½	28 2	28 1½	28 3½
21	2½	4	3¾	28 4	28 3¾	28 3¼
22	2	4	2	28 2	28 2	28 1½
23	¾	1	1½	28 ¾	28 ½	28 ½
24	¾	5	2	28	28 2½	28 4½
25	2	5	5½	28 6	28 5¾	28 5½
26	5	6½	4½	28 5	28 4	28 3¼
27	6½	7½	4	28 3½	28 5	28 5¼
28	1¾	4	2	28 3	28 1¾	28
29	5	5	5¼	27 11¾	27 11¾	28 ¼
30	5	6¼	5	28	28	28
31	5½	7½	7	27 11½	27 11	27 10¾

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-S-O. v. n.	S-O. n. b. pl.	Beau.
2	S. v. nuag. pl.	S-S-O. pl. n. v.	Beau.
3	S. nuages. pl.	S. pl. nuages.	Beau.
4	S. br. couvert.	S. nuages.	Beau.
5	S. lég. br. n.	S. nuages.	Nuages.
6	S-S-E. lég. br. nuages.	S-S-E. beau. brouillard.	Nuages.
7	S. épais brouil.	S. épais. br.	Beau.
8	E-N-E. b. c.	E-N-E. couv.	Couvert.
9	E. couvert. n.	E. nuages.	Beau.
10	E. lég. br. b.	E. beau.	Beau.
11	E. beau.	E. lég. n. b.	Beau.
12	E-N-E. b.	E-N-E. lég. nuages. beau.	Couvert.
13	E-N-E. neig. c.	E. couvert.	Nuages.
14	E-N-E. neig.	N-E. neige.	Beau.
15	N-E. couvert.	N-E. givre.	Nuages.
16	S-E. lég. br. c.	S-E. nuages.	Pluie.
17	S-S-E. couv. n.	S-S-E. nuages	Nuages.
18	S-S-O. br.	S. pet. pl. nua.	Beau.
19	S. b. lég. nuages.	S-S-O. lég. n. brouillard.	Couvert.
20	S-S-O. couv.	S-O. pluie. n.	Beau.
21	S S-O. brouil.	S. br. nuages.	Nuages.
22	S-E. brouill.	S-E. brouill.	Beau.
23	S-E. beau.	S-E. nuages.	Nuages.
24	S-S-E. nuages.	S-S-E. nua. br.	Beau.
25	S-O. nuages.	S-O. couvert.	Couvert.
26	S-O. couvert.	S-O. couv. n.	Nuages.
27	O. nuages.	O. nuages.	Ep. brouill.
28	S. couvert.	S. couvert. br.	Nuages.
29	S-S-O. nuages.	S-S O. pl. con.	Pet. pluie.
30	O. pet. pl. c. n.	S-S-O. nua.	Nuages.
31	S. couvert.	S. pluie. couv.	Pet. pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de $8\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur, de $6\frac{1}{4}$ degrés au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de $14\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $6\frac{1}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $6\frac{2}{3}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de $11\frac{7}{12}$ lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du N-E.
4 fois de l'E N-E.
4 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
3 fois du S-S-E.
10 fois du S.
7 fois du S-S-O.
4 fois du S O.
1 fois de l'O-S-O.
2 fois de l'O.

Il a fait 18 jours beau.
13 jours du brouillard.
24 jours des nuages.
12 jours couvert.
9 jours de la pluie.
3 jours de la neige & du givre.
2 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1768.

Les Maladies, qu'on a obſervées le plus communément, pendant ce mois, ont été des affections catarrales qui ont paru affecter principalement la poitrine. La plupart des malades étoient affectés de points de côté, accompagnés de fievre, de difficulté de reſpirer & de toux. La ſaignée ſurtout, lorſqu'on l'a multipliée, a paru retarder la marche de la maladie, qui a cédé bien plus aiſément à l'uſage des pectoraux légérement inciſifs, & des purgatifs : on a même employé les émétiques avec ſuccès, ſur-tout dans les commencemens.

On a vu, en outre, quelques pleuréſies & péripneumonies véritablement inflammatoires, qu'il ne falloit pas confondre avec les affections précédentes.

Les affections rhumatiſmales ont encore paru continuer pendant tout le mois.



Obſervations météorologiques faites à Lille, au mois de Novembre 1768, par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems n'a pas été moins pluvieux, ce mois, que les deux précédens : les pluies ont été abondantes dans les premiers jours du mois & à la fin. Il y a eu de grandes variations dans le barometre : le mercure a deſcendu, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, ſavoir, du 20 au 21, du terme de 28 pouces $\frac{1}{2}$ ligne, à celui de 27 pouces ; &, le 22, il s'eſt trouvé, au matin, au terme de 26 pouces 6 $\frac{1}{2}$ (*a*) : le 23, au matin, il étoit à 26 pouces 9 $\frac{1}{2}$ lig. ; mais le plus étonnant, c'eſt qu'on n'eſſuya point de tempête ou d'ouragan : la journée du 22 s'eſt même paſſée ſans pluie.

L'atmoſphere a été, tout le mois, à un étant de température moyenne : au commencement, & vers la fin du mois, le thermometre a été néanmoins, quelques matins, obſervé très-près du terme de la congélation.

(*a*) M. Rigaut, Chymiſte & Phyſicien de la Marine, a obſervé à Calais que le mercure dans le barometre avoit deſcendu, le 22 au ſoir, à 26 pouces 7 lignes. Le 30 Mars 1762, le mercure dans mon Barometre a deſcendu préciſément au même terme.

Les vents ont été *sud* presque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 9 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de ce terme même. La différence entre ces deux termes est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 26 pouces 6 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 1 pouce 8 lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du N. vers l'Est.
5 fois du Sud vers l'Est.
14 fois du Sud.
14 fois du Sud vers l'Ou.
3 fois de l'Ouest.
2 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.
16 jours de pluie.
1 jour de grêle.
4 jours de vent forcé.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois, mais plus considérable à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille au mois de Novembre 1768.

Les maladies dominantes de ce mois ont été des squinancies & des fievres catar-

reuſe. La ſquinancie étoit le plus ſouvent pituiteuſe, le ſang tiré des veines paroiſſant plutôt diſſous que coëneux : cependant la ſaignée étoit néceſſaire à un certain point ; après quoi, l'émético-catartique étoit ſouvent indiqué, ainſi que dans la fievre catarreuſe qui portoit plutôt à la tête, qu'à la poitrine, & dans laquelle on obſervoit des redoublemens plus marqués de deux jours l'un. La guériſon s'obtenoit par des ſelles bilieuſes, amenées par des lavemens & des apozemes appropriés.

Les fluxions de poitrine & les fluxions rhumatiſmales ont été auſſi aſſez communes chez les pauvres, parmi leſquels il y a eu encore quelques fievres putrides vermineuſes, avec un caractere de malignité, fruit de la diſete.

Nous avons traité pluſieurs perſonnes, ſur-tout dans le petit peuple, de fluxions inflammatoires dans les viſceres du bas-ventre, ſur-tout dans ceux du baſſin & dans les voies urinaires, avec conſtipation opiniâtre & rétention d'urine : les ſaignées, les bains, grand nombre de lavemens émolliens, des apozemes de même nature, avec des infuſions de graine de lin, les potions huileuſes, acidulées avec du jus d'oranges, ont été des remedes employés avec fruit.

SUJET DES PRIX

PROPOSÉS

Par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.

L'Académie avoit proposé pour le prix qu'elle devoit distribuer en 1768, de déterminer.

Quelles sont les raisons physiques qui doivent, relativement aux différens terroirs, engager à préférer une des trois méthodes de culture usitées en Bourgogne.

La Compagnie, n'ayant pas été dans le cas d'adjuger le prix, propose encore la même question, mais sans ouvrir de concours & sans fixer aucun terme pour l'envoi des ouvrages ; & elle adjugera une médaille d'or à celui qui, en quelque tems que ce soit, lui enverra, sur ce sujet, un ouvrage qui remplisse ses vues.

Elle propose pour sujet du prix qui sera distribué en 1770, de

Déterminer dans quels tems des maladies, & dans quelles circonstances on doit suivre la méthode rafraîchissante ou l'échauffante, & d'exposer les especes, la nature & la maniere d'agir des remedes à employer dans l'une & l'autre de ces méthodes.

Les Mémoires seront adressés, francs de port, à M. *Marret*, Docteur en médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie, qui les recevra jusqu'au premier Avril inclusivement.

Ce prix, fondé par M. le Marquis DU TERRAIL, *consiste en une médaille d'or de la valeur de 400 livres.*

LIVRES NOUVEAUX.

An Essay on Diseases incidental to Europeans in hot climates, with the Method, of proventing their fatal consequences; by James LIND, *physician to his Majesty's royal hospital at Haslar, near Porstmouth, and fellow of the royal College of physicians in Edinburgh; to which is added an Appendix concerning intermittent Fevers, to whole is annexed a simple and easy vay, to render salt water fresh, and to prevent a scarcity of provisions in long voyages to sea.* C'est-à-dire : Essai sur les Maladies qui affectent les Européens dans les pays chauds, avec une Méthode propre à prévenir leurs suites fâcheuses, par M. *Jacques* LIND, Médecin de l'hôpital royal d'Haslar, près Porstmouth, & Membre du College des Médecins d'Edimbourg, auquel on a ajouté un Appendix sur les Fievres in-

ermittentes, un Moyen ſimple & aiſé de leſſaler l'eau de la mer, & de prévenir le nanque de proviſions dans les voyages de ong cours. A Londres, chez *Becket & de Hondt*, 1768, *in*-8°.

Nous apprenons qu'on imprime à Paris ine traduction de cet ouvrage eſtimable, vec des augmentations tirées d'un ouvrage le M. *Hillary*, ſur les maladies les plus rdinaires aux Barbades, & des meilleurs ivres publiés ſur ce ſujet ; ce qui réunira es méthodes les plus ſûres de traiter les maadies auxquelles les Européens ſont ſujets lans preſque toutes les parties du monde où e commerce les conduit.

Traité des Opérations de Chirurgie, par *Ambroiſe Bertrandi*, Chirurgien de S. M. e Roi de Sardaigne, Profeſſeur de chirurgie-pratique en l'Univerſité royale de Turin, & Aſſocié de l'Académie royale de chirurgie de Paris ; traduit de l'italien par M. *Solier de la Romillais*, Docteur en médecine de Reims, & Médecin de la Faculté de Paris. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1768, *in*-8°.

Diſſertations ſur les Anti-Septiques qui ont concouru pour le prix propoſé par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon en 1767, dont le premier a remporté le prix, & dont les deux autres ont partagé l'*acceſſit*, imprimées par ordre de l'Académie. A Dijon, chez *Deſventes*, & à

Paris, chez *Desventes de la Doué*, 1769 *in*-8°.

On a pu voir, dans nos Journaux précédens, un Précis de ces ouvrages, qui nous avoit été envoyé par M. *Marret*, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon.

Lettres périodiques sur la Méthode de s'enrichir promptement & de conserver sa santé, par la culture des végétaux ; par *P. J. Buc'hoz*, Médecin, &c., tome ij. A Paris, chez *Durand neveu*, 1769, *in*-8°.

On trouve, à la tête de la vingt-unieme de ces Lettres, qui fait la premiere du second volume, un Avertissement par lequel on instruit le public, qu'elles ne se distribueront désormais que par souscription. Le prix est de 14 livres par an pour Paris, de 16 livres pour la Province, franches de port, & de 10 livres 8 sols pour ceux qui les prendront directement. On souscrit chez *Durand*, Libraire à Paris, actuellement unique possesseur du fonds de cet ouvrage, qui fournina le premier volume au même prix. Il a paru jusqu'ici quatre Lettres du second volume.

Observations chirurgicales sur les Maladies de l'Uretre, traitées suivant une nouvelle méthode, par M. *Darand*, Ecuyer, Chirurgien ordinaire du Roi, servant par quartier, & Maître en chirurgie de Paris; cinquieme édition augmentée de nouvelles

obſervations & de remarque particulieres. A Paris, chez *Vincent*, 1768, *in*-12.

Traité des Maladies des Enfans, traduit du latin des Aphoriſmes de *Boërhaave*, commentés par M. le Baron *Van Swieten*, premier Médecin de S. M. l'Impératrice-Reine de Hongrie; par M. *Paul*, Médecin des Académies de Montpellier & de Marſeille. A Avignon, & ſe trouve à Paris, chez *Saillant & Nyon*, 1768, *in*-12.

Méthode nouvelle & facile d'adminiſtrer le vif-argent aux perſonnes attaquées de la maladie vénérienne: on y a joint une Hypotheſe nouvelle ſur l'action de ce métal dans les voies ſalivaires, Ouvrage traduit du latin de M. *Plenck*, Maître en chirurgie & en l'art des accouchemens à Vienne, par M. *Laflize*, Maître-ès-Arts & en chirurgie à Nancy. A Nancy, chez *Leclerc*, & à Paris, chez *Merlin*, 1768, *in*-12.

Nouvelle Compoſition d'Eſpeces pectorales, béchiques & vulnéraires-adouciſſantes; ſpécifiques pour toutes les maladies aiguës & chroniques de la poitrine, pour toutes ſortes de fievres malignes, putrides & autres; par M. *de la Salle*, ancien Chirurgien-Aide-Major des armées du Roi. A Paris, chez *Morin*, Libraire, au Palais-Royal, 1769, *in*-12.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

MARS 1769.

TOME XXX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MARS 1769.

EXTRAIT.

Médecine d'Armée, ou Traité des Maladies les plus communes parmi les troupes, dans les Camps & les Garnisons ; par M. MONRO, *Médecin des Armées Britanniques ; traduction de l'Anglois, avec des augmentations considérables ; par M.* LE BEGUE DE PRESLE, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, Censeur royal. Ouvrage qui contient, 1° des Recherches sur les progrès de la médecine d'armée, & le Catalogue des livres publiés sur ses diverses parties ; 2° des Moyens de fortifier & conserver la santé des troupes dans les Camps & les Garnisons ; 3° l'Etablissement & l'Administration des Hôpitaux militaires, soit fixes, soit ambulans, avec leurs réglemens ; 4° les Symptômes, le Traitement & les Remedes des maladies communes parmi les troupes, dans les Camps & les Garnisons. A Paris chez* Didot le jeune, 1769, 2 *tomes en un vol. in-8°.*

M. LE BEGUE DE PRESLE, à qui nous sommes redevables de ce Recueil intéressant, y a réuni tout ce qu'on trouve de

plus utile dans les Auteurs qui ont écrit, soit de l'art militaire, soit de la médecine des armées, tant sur les moyens de conserver la santé des Soldats, de prévenir les maladies auxquelles ils sont plus exposés que les autres hommes, que sur les meilleures méthodes de traiter ces maladies, lorsqu'ils en sont attaqués. C'est principalement dans son Discours préliminaire qu'il a rassemblé tout ce qu'il est nécessaire à un Médecin de savoir, pour veiller avec efficacité sur la santé de cette portion des citoyens. Il y recherche d'abord quel étoit l'état de la médecine militaire chez les anciens : ses recherches lui ont appris que ces anciens, qu'on se plaît à regarder comme nos Maîtres en tout genre d'institutions utiles, n'avoient pas encore imaginé aucun des établissemens dont toutes les nations de l'Europe retirent de si grands avantages. Ils avoient, à la vérité, des Médecins à la suite de leurs armées ; mais ils n'avoient point d'hôpitaux militaires fixes ; & leurs Soldats, lorsque leurs blessures ou leurs maladies étoient assez considérables pour les mettre hors d'état de suivre l'armée, étoient reçus dans les maisons de leurs compatriotes, qui leur procuroient tous les secours qu'ils pouvoient. Ils paroissent avoir été bien plus attentifs à veiller à la conservation de la santé de ces mêmes Soldats : tous leurs Auteurs sont remplis

des préceptes les plus ſages ; & leurs inſtitutions à cet égard étoient très-ſupérieures aux nôtres. Après avoir rapporté ce que les anciens ont pu lui fournir ſur cette matiere, notre Auteur a extrait de l'ouvrage du Maréchal de Saxe, intitulé *Mes Rêveries*, les vues ſages de ce grand Général, tant ſur l'habillement que ſur la nourriture des Soldats ; deux objets de la plus grande importance pour la conſervation de leur ſanté.

On ne remédie jamais plus efficacement au dérangement qu'éprouve la ſanté des Soldats, que lorſqu'on connoît bien les cauſes qui ſont capables de les produire : c'eſt à la recherche de ces cauſes & des remedes qu'on peut y oppoſer, qu'eſt conſacrée la plus grande partie du Diſcours préliminaire que nous analyſons. Après avoir expoſé, en général, les dangers que court, ſans ceſſe, la ſanté des Soldats, & indiqué les Auteurs dans leſquels il a puiſé, M. le Begue examine les effets du grand froid, indique les moyens d'en préſerver les Soldats, & ſur-tout les ſentinelles, les vedetes & les grands-gardes qui y ſont le plus expoſées ; delà il paſſe aux précautions particulieres pour la nuit, à celles qu'il convient de prendre pour les Soldats ſaiſis ou engourdis de froid, & preſque gelés ; il expoſe les effets de la neige ſur les yeux, & fait connoître l'état de l'air dons les corps-de-gardes & les

caserne. La chaleur excessive n'est pas moins nuisible que le grand froid : après en avoir décrit les effets, & donné les moyens de les prévenir, notre Auteur parle de quelques pratiques usitées parmi les Soldats, & qui ne peuvent être que très-nuisibles à leur santé.

Parmi les causes qui affectent le plus fréquemment la santé des Soldats, l'humidité de l'atmosphere ou des logemens est une des plus puissantes. Notre Auteur en fait connoître les effets & les moyens de les prévenir ; il traite de la même maniere de ceux de la trop grande sécheresse, & il a consacré un article particulier aux changemens subits qui arrivent dans la température de l'atmosphere. Il recherche ensuite, avec beaucoup de soins, les effets de l'air putride, les causes qui corrompent l'air, les moyens d'y remédier, &c. Pour démontrer la solidité de ses préceptes, il a cru devoir terminer cette partie par les témoignages des Généraux d'armées, des Historiens & des Médecins qui s'accordent tous à reconnoître les mauvais effets des causes auxquelles il a cru pouvoir attribuer les dérangemens auxquels la santé des Soldats est exposée, & l'efficacité des moyens qu'il indique pour y remédier.

Dans une troisieme partie, M. le Begue donne les conseils qu'il croit être les plus

salutaires pour la conservation des Soldats sur les camps & campemens, les tentes & barraques, l'habillement, la propreté qu'on doit exiger du Soldat, sa nourriture; &, à cet égard, il entre dans les plus grands détails. Delà il passe aux marches, aux exercices, à la musique militaire, qu'il regarde comme le moyen le plus propre à distraire ceux qui, étant vivement affectés du désir de retourner dans leur patrie, tombent dans la langueur, & vont périr à l'hôpital; il parle ensuite des quartiers d'hiver & de cantonnement, des Soldats indisposés, malades, blessés, convalescens, délicats; enfin il indique quels sont les hommes qu'on doit préférer pour les admettre dans les troupes; les inconvéniens de faire des levées sans choix, & les moyens qu'on doit employer pour rendre forts & moins sujets aux maladies les Soldats de nouvelles recrues.

La quatrieme & derniere partie de ce discours préliminaire contient l'établissement & l'administration des hôpitaux militaires fixes & ambulans. M. le Begue y traite de la préparation des salles, de l'entrée des malades, de la propreté & du renouvellement de l'air, du régime, des médicamens, du service des Officiers de santé; & à ce sujet il a cru devoir entrer dans les plus grands détails sur la visite du Médecin. Il traite

ensuite des hôpitaux ambulans, de la police & de la subordination dans le hôpitaux ; il propose d'établir une maison de convalescens : enfin il termine ce Traité par un catalogue des ouvrages les plus estimés sur la médecine & la chirurgie d'armée.

L'introduction de M. Monro, qui, avec le discours préliminaire, dont nous venons de faire l'analyse, compose le premier tome de ce recueil, a également pour objet la conservation des Soldats ; mais, comme les troupes Britanniques sont souvent exposées à faire la guerre sur mer, ou à être transportées sur des vaisseaux pour des expéditions lointaines, cet Auteur entre à ce sujet dans des détails dont M. le Begue n'a pas cru devoir s'occuper, se réservant d'en traiter d'une maniere plus étendue dans un ouvrage qu'il prépare sur la conservation des gens de mer. Mais il ne s'est pas contenté de traduire simplement l'ouvrage de M. Monro ; il y a ajouté des notes très intéressantes, & y a fait plusieurs autres additions considérables : les principales sont un morceau sur la conservation de la santé des Officiers, à la fin de l'introduction de M. Monro, & un beaucoup plus considérable sur les hôpitaux militaires de France, dans lequel il parle de leur ancienneté, & rapporte en entier les réglemens qui ont été faits sur ce sujet. Enfin on y trouve un Mémoire pour servir d'instruc-

tion ſur les moyens de conſerver la ſanté des troupes pendant les quartiers d'hiver en Allemagne, par M. Poiſſonnier.

Le ſecond volume eſt entiérement conſacré au traitement des maladies : non-ſeulement il contient ce que M. Monro en a dit, mais, en outre, M. le Begue a ajouté, après chaque article, ce qu'on trouve ſur le même ſujet dans les Auteurs modernes les plus accrédités. Comme il nous eſt impoſſible d'entrer dans un certain détail ſur chacune des maladies dont il eſt traité dans cet ouvrage, nous nous contenterons de donner un précis du chapitre qui traite de la fievre maligne & pétéchiale ; maladie la plus commune parmi les troupes, & celle qui fait les plus grands ravages.

M. Monro commence par rapporter les circonſtances dans leſquelles cette maladie attaqua le plus vivement les troupes Angloiſes en 1760 : c'étoit dans le tems que ces troupes, combinées avec les troupes Allemandes, ſous les ordres du Lord Granby, étoient campées ſous Warbourg en Weſtphalie. » L'armée combinée, dit cet Au-
» teur, gardoit cette poſition depuis le com-
» mencement du mois d'Août, & ce ne fut
» qu'au 13 Décembre qu'elle le quitta
» pour aller prendre des quartiers d'hiver.
» Pendant ce campement ſous Warbourg,
» il y eut des pluies qui durerent pluſieurs

» mois ſans diſcontinuer. Le camp, ainſi » que les environs & les villages voiſins, » étoient remplis, non-ſeulement des excrémens des hommes & des animaux de cette » grande armée, mais encore d'un nombre » infini de cadavres des chevaux, & autres » animaux qui étoient morts, employés » ou aux uſages militaires, ou à amener les » fourrages & les approviſionnemens de toute » eſpece, enfin à faire le ſervice du camp. » Outre cela, il y avoit eu une action le » 31 Juillet, à peu de diſtance du lieu qu'oc» cupoit l'armée; & les morts, dont le nom» bre avoit été conſidérable, ſe trouvoient à » peine recouverts de terre. Les Soldats, & » même les habitans du pays, étoient ré» duits à l'état de miſere le plus affreux; les » uns & les autres manquoient de tout, & » ſe voyoient en proie à une fievre maligne, » qui dépeuploit preſqu'entiérement les vil» lages. On envoyoit une ſi grande quantité » de Soldats à l'hôpital établi à Paderborn, » qu'ils s'y trouvoient ſerrés au point que la » malignité de la fievre en fut augmentée, » & cauſa la mort d'une multitude de ma» lades. «

Notre Auteur a cru devoir rapporter en entier la deſcription que M. Pringle avoit donnée de cette maladie, à laquelle il s'eſt contenté d'ajouter un petit nombre de traits que lui ont fourni ſes propres obſervations.

Les premieres choses dont se plaignent les malades, sont des vicissitudes de chaud & de froid, un tremblement dans les mains, quelquefois un engourdissement dans les bras, une foiblesse des membres, la perte de l'appétit, l'insomnie : on leur trouve une légere fréquence dans le pouls. Dans ce commencement, le changement d'air, & quelquefois une sueur, suffisent pour dissiper le mal qui n'est pas encore bien caractérisé. Lorsque la fievre fait des progrès rapides, tous ces symptômes s'aggravent : il s'y joint une grande lassitude, des maux de cœur, des douleurs dans le dos : le pouls continue à être vif & fréquent ; mais ensuite il s'abat plutôt ou plus tard, & donne alors des indications sûres de la malignité de la maladie.

Le sang que l'on tiroit à plusieurs malades dans le commencement de leur fievre ne paroissoit pas être très-différent de son état naturel : cependant il y en avoit dont le sang étoit couvert d'une peau ou couenne très-inflammatoire ; mais, quand la fievre subsistoit déjà depuis quelque tems, le sang étoit pour l'ordinaire sans consistance, & de couleur livide, à moins qu'il ne fût survenu, dans l'intervalle, des douleurs ou points de côté pleurétiques, ou d'autres maladies de ce genre ; car alors il étoit couvert de la croûte pleurétique. L'urine

paroît le plus ſouvent pâle ; & ſa couleur, auſſi-bien que ſa crudité, varient de jour en jour : vers la fin, lorſqu'il ſurvient une criſe favorable, elle s'épaiſſit ; mais elle ne dépoſe pas toujours du ſédiment. Si les malades ſont chaudement, & qu'ils n'aient pas eu auparavant de cours de ventre, ils ſe trouvent généralement conſtipés. Mais, s'ils ne ſont pas tenus chaudement, comme cela n'arrive que trop ſouvent dans les hôpitaux des camps, la diarrhée devient un ſymptôme commun ; mais elle n'eſt pas alors critique. Dans les cas les plus dangereux, le flux de ventre paroît, lors du dernier période, lorſque les ſelles ſont involontaires, colliquatives, ichoreuſes ou ſanguinolentes, & d'une odeur cadavéreuſe ; effets d'une mortification dans les inteſtins, & indications d'une mort prochaine.

Au commencement, & même lorſque la fievre a fait des progrès, & que le malade eſt en danger, la chaleur de la peau paroît d'abord aſſez naturelle ; mais, en touchant le pouls pendant quelque tems, on s'apperçoit d'une ardeur extraordinaire, qui, quelques minutes après, laiſſe aux doigts une légere ſenſation de douleur. La peau eſt ordinairement ſeche, quoiqu'il y ait quelquefois des ſueurs, ſur-tout dans le commencement. Celles que les remedes procurent ne ſont inutiles qu'à la premiere atta-

que : ſouvent elles emportent alors la fievre; mais celles que la nature ſeule opere, ne deviennent jamais critiques, que la maladie ne commence à baiſſer. Ces ſueurs ſont rarement abondantes; elles ſont plutôt douces, continues & répandues par tout le corps. Elles répandent ordinairement une odeur fétide, & quelquefois inſupportable au malade même: la langue eſt, la plupart du tems, ſeche; &, ſi on n'a pas l'attention de faire boire le malade, elle devient dure, noire avec des gerçures profondes: quelquefois cependant elle eſt douce & moite, juſqu'à la fin, avec un mêlange de couleur verte ou jaune: la ſoif eſt quelquefois grande, plus ſouvent modérée; &, lorſque la maladie eſt avancée, l'haleine ſe trouve toujours mauvaiſe.

Quelques perſonnes ne tombent jamais dans le délire; mais toutes ſont ſujettes à une grande ſtupeur, ou à un engourdiſſement; fort peu conſervent l'uſage de leur raiſon juſqu'à la mort. Les malades dorment rarement; &, à moins qu'ils ne ſoient dans le délire, ils ont plus l'air abattu, que d'une perſonne qui a de la fievre. Les yeux paroiſſent toujours troubles; & le blanc de l'œil eſt communément d'une couleur rougeâtre, comme s'il étoit enflammé. Cet état eſt ſouvent ſuivi du délire, ſur-tout pendant la nuit, mais rarement de tranſports & de

ces efforts d'imagination, si fréquens dans les autres fievres. On éprouve plus communément un tremblement que des soubresaults des tendons. A mesure que le pouls s'abat, le délire & le tremblement augmentent ; &, à proportion qu'il se releve, la tête se rétablit dans son état. Le malade a souvent l'ouïe dure, dès le commencement ; &, à la fin, il devient presque sourd.

Il y a de certaines taches qui accompagnent fréquemment cette fievre, mais qui n'en sont pas inséparables ; c'est ce qu'on nomme *taches pétéchiales*, pétéchies, *petechiæ*. Elles paroissent quelquefois d'un rouge plus pâle ou plus brillant, & d'autres fois d'une couleur livide ; mais elles ne s'élevent jamais au-dessus de la peau : elles se trouvent quelquefois en si grand nombre, qu'à une petite distance, la peau paroît seulement un peu plus rouge qu'à l'ordinaire, & comme si la couleur étoit uniforme par-tout ; mais en regardant de plus près, on apperçoit les interstices. Ces taches sont, la plupart du tems, si peu remarquables, qu'à moins qu'on n'y fasse une attention particuliere, elles peuvent échapper à la vue. Elles sont plus nombreuses sur la poitrine & sur le dos : il s'en trouve moins sur les jambes & sur les bras, & il est très-rare d'en appercevoir sur le visage. Elles ne sont jamais critiques, & l'on ne doit pas les mettre au

nombre des ſignes mortels ; elles concourent ſeulement avec d'autres circonſtances à aſſurer la malignité : plus elles approchent d'une couleur pourprée, plus elles indiquent le danger. On remarque, dans un petit nombre de cas, au lieu de taches, des raies pourprées, & des puſtules qui ſont peut-être plus à craindre.

Quoique cette fievre ſoit d'une eſpece continue, elle a ſouvent des redoublemens pendant la nuit, avec des rémiſſions & des ſueurs partielles, les jours ſuivans ; & après avoir continué long-tems, elle eſt ſujete à ſe changer en hectique, ou à prendre une forme rémittente, ou intermittente. La durée de cette fievre eſt incertaine ; elle dépend de ſa malignité, car elle eſt d'autant plus courte, qu'elle a plus de violence : elle duroit communément, dans les hôpitaux, depuis quatorze juſqu'à vingt jours. On a remarqué que les changemens les plus ſenſibles en mieux, ſe faiſoient généralement le dix-ſptieme jour, à compter depuis que le malade ſe trouvoit aſſez mal pour garder le lit ; & on ne pouvoit pas eſpérer de procurer une criſe favorable avant ce tems. Quand elle a une longue durée, c'eſt-à-dire au-delà de ſeize ou dix-ſept jours, elle ſe termine ſouvent par des ſuppurations des parotides ou des glandes axillaires. Pluſieurs ſe

plaignent, au sortir de cette fievre, de douleurs dans les membres, & de privation de repos, & presque tous d'une grande foiblesse, d'embarras à la tête, de vertige, & le bourdonnement dans les oreilles. Lorsque l'air est à son plus haut point de malignité, le cours de la maladie devient fort rapide; de sorte qu'en cinq ou six jours on meurt, ou bien on se rétablit. Cette fievre est quelquefois si foible & si peu caractérisée, qu'on ne peut la découvrir, dans les hôpitaux, que par l'état de langueur où sont certains malades, dont la maladie apparente avoit paru susceptible d'une plus prompte guérison. En pareil cas, les seuls signes qui caractérisent la fievre pétéchiale, sont de légers maux de tête, la langue blanchâtre, le manque d'appétit, l'abattement, &c.

Quand, dans les hôpitaux, on avoit des malades attaqués d'une fievre, qu'on soupçonnoit être de l'espece de la fievre maligne régnante, le premier soin étoit de les faire coucher dans des endroits élevés, de les éloigner, autant qu'il étoit possible, des autres malades, & de les tenir extrêmement propres. On les mettoit à une diete févere, & on leur donnoit autant d'eau d'orge ou d'eau de riz qu'ils en vouloient boire; le plus souvent même on prescrivoit de rendre

ces boiſſons un peu acides, en y mêlant de l'eſprit de vitriol. Il étoit rare qu'on pût reconnoître avec certitude, dès le premier, le ſecond, ou même le troiſieme jour de la maladie, ſi cette fievre étoit une fievre maligne, quoiqu'on eût ſouvent de fortes raiſons pour le préſumer. La douleur de tête, la plénitude, la fréquence du pouls, & d'autres ſymptômes déterminoient communément à faire tirer plus ou moins de ſang. Les malades ſoutenoient bien la ſaignée, & la plupart s'en trouvoient ſoulagés : rarement répétoit-on cette évacuation, lorſqu'on ſoupçonnoit la maladie d'être une fievre maligne; mais on y revenoit quand un point de côté pleurétique, & une douleur aiguë des inteſtins, ou quelqu'autre ſymptôme le demandoit, ainſi que pour les malades robuſtes, & ceux qui avoient des marques évidentes de pléthore. Dans d'autres circonſtances, ſi on répétoit davantage la ſaignée ou d'autres évacuations, Huxham, Pringle & Monro aſſurent avoir remarqué qu'elles devenoient préjudiciables, & qu'elles étoient capables de faire périr les malades.

Si, après la ſaignée, le malade étoit conſtipé, ou ſe plaignoit de tranchées, on lui faiſoit prendre de la rhubarbe, ou quelque ſel purgatif, ou un lavement laxatif; mais

lorſqu'il avoit un grand mal d'eſtomac, on lui donnoit un vomitif doux, dans la ſoirée, & le lendemain matin une potion purgative. Si, dans le cours de la maladie, le mal de tête & les nauſées revenoient accompagnées également de tranchées & de conſtipation, ou de ſelles très-fétides, on répétoit les mêmes remedes; & le ſoir qui ſuivoit leur opération le malade prenoit un léger calmant où il entroit de l'opium. Après cette évacuation, ſi le pouls ſe ſoutenoit, on ne faiſoit prendre pour l'ordinaire que des boiſſons ſalines, avec la poudre de *contrayerva*, ou quelque médicament tempérant & ſédatif, pendant un ou deux jours. Mais, dès que la fievre maligne étoit caractériſée, que le pouls étoit petit & foible, on joignoit quelques cordiaux aux médicamens ſalins, & on permettoit aux malades de faire uſage de plus ou moins de vin, ſelon la force de la fievre. M. de Haën a blâmé l'uſage des cordiaux & du vin dans cette maladie : il a été même juſqu'à les regarder comme la cauſe de l'éruption des pétéchies. MM. Pringle & Monro aſſurent que rien ne leur a auſſi-bien réuſſi dans de pareilles circonſtances; & ils ont vu fréquemment l'état des malades changer en mieux, dès qu'ils faiſoient uſage des remedes dont il s'agit. Le quinquina employé à grandes doſes, eſt un des remedes

dont on a fait usage avec le plus de succès: on ajoutoit encore différens autres remedes selon l'état du malade. Le pouls étoit-il foible? on recouroit aux cordiaux : on ordonnoit l'oxymel scillitique, & d'autres remedes pectoraux, lorsque les malades avoient de la peine à respirer ; & des préparations où il entroit de l'opium, quand ils avoient de la disposition à la diarrhée : ils prenoient de l'esprit de Mindérer, & d'autres diaphorétiques, lorsqu'il étoit nécessaire de provoquer une transpiration abondante ; enfin on appliquoit les vésicatoires, dans les cas qui les demandoient.

Pour diriger plus sûrement les jeunes Praticiens dans le traitement de cette maladie formidable, M. Monro traite en particulier des différens moyens curatifs, sur-tout de la saignée & du quinquina, indique premiérement les cas où ils étoient avantageux, ceux où ils pourroient être nuisibles : il parcourt ensuite les différens symptômes qui accompagnent la maladie, & le traitement particulier qu'ils exigent. Enfin M. le Begue de Presle a suppléé à ce que M. Monro avoit omis sur les causes de cette fievre maligne, sur ses symptômes, sur son pronostic, & a ajouté en entier le traitement que M. Pringle a prescrit dans la derniere édition de son Traité des maladies des armées. Les bornes de nos extraits ne nous permet-

tent pas d'entrer dans ces différens détails ; nous renverrons donc nos lecteurs à l'ouvrage même, où ils trouveront, tant sur cette matiere que sur toutes les autres qui y sont traitées, les vues les plus sages & les plus propres à jetter le plus grand jour sur la pratique, dans les maladies qui sont l'objet de ce Traité.

LETTRE

De M. DESBREST, Docteur en médecine de l'Université royale de Montpellier, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, Médecin à Cusset, près les eaux de Vichy en Bourbonnois, à M. MARTEAU, *Médecin à Amiens, en réponse à sa Lettre d'une grossesse de dix-huit mois, insérée dans le Journal de médecine du mois de Mai* 1768.

Nota. Pour l'intelligence de cette Lettre, il est à propos de voir celle de M. Marteau à M. Petit, dans le Journal de Novembre 1766 ; les Réflexions de M. Desbrest dans le Journal de Décembre 1767, & la Lettre de M. Marteau à M. Desbrest, Journal de Mai 1768.

Res corporeæ admirabili quâdam, eâque æternâ & constanti regulâ gubernantur. BAGLIVI.

J'avois oublié que la question des naissances prétendues tardives avoit été agitée

par des hommes diſtingués dans les ſciences; j'avois oublié que les partiſans de l'opinion favorable à ces naiſſances, & ceux qui lui étoient contraires, avoient défendu leurs ſentimens avec des armes à-peu-près égales; mais je ne dois pas diſſimuler, Monſieur, que je n'ai pu juger de la force & de la valeur des raiſons qui ont été employées pour & contre cette opinion, que par les excellens Extraits que M. Roux nous en a donnés; & je ne prétends pas flatter ce ſavant Journaliſte, en diſant que ſes Extraits peuvent preſque toujours nous tenir lieu des ouvrages qu'il analyſe (*a*).

Je n'avois point encore penſé à prendre part dans cette diſpute, lorſque votre Lettre ſur une groſſeſſe de dix-huit mois parut; & je vous dois l'aveu qu'à la premiere lecture je fus frappé du peu de ſolidité des preuves ſur leſquelles vous vous fondiez pour l'établir, ou pour fixer les doutes de *Marguerite Soyer*. Quoique je trouvaſſe, dans les raiſons que vous apportiez, pour autoriſer la vérité de cette groſſeſſe, des motifs au moins

(*a*) Je dois des remerciemens à M. Desbreſt pour les éloges qu'il veut bien me donner; mais je dois le prévenir que des ordres ſupérieurs m'ont empêché de rendre compte de la ſuite de cette diſpute, & ſur-tout du ſecond Mémoire de M. Bouvart, de l'excellente Diſſertation de M. Antoine Petit, & de ſa Réponſe à M. Bouvart.

auſſi preſſans, pour me la faire rejetter, & dont j'ai fait uſage dans mes Réflexions, je ne penſois pourtant point alors à vous réfuter, parce que mon autorité ne me paroiſſoit pas d'un grand poids pour décider une queſtion, dont la ſolution me paroît preſque impoſſible. Ce ne fut, Monſieur, qu'au mois de Juillet 1767 que je ſongeai à écrire contre ces naiſſances, lorſque je vis dans le Journal la relation d'une groſſeſſe de douze mois, dont les fondemens portent ſur une baſe encore moins ſolide que celle de la geſtation de dix-huit mois, & j'en tirai cette conſéquence que *peut être on ne trouvoit tant de groſſeſſe prolongées beaucoup au-delà du terme ordinaire, que parce qu'on ne réfléchiſſoit point aſſez ſur les circonſtances qui les accompagnoient.* Voilà, Monſieur, le motif qui me détermina à donner mes Réflexions: elles ne m'ont été dictées, ni par l'envie de contredire, ni par la néceſſité de prendre parti dans une diſpute qui ne ſera jamais décidée clairement: l'amour de la vérité me les ſuggéra. Je crus pouvoir dire mon avis, ſans prétendre qu'il eût force de loi; je crus ſur-tout que je pouvois rejetter un fait mal vu, & abſolument contraire à l'ordre de la nature.

Quoique les raiſons dont je me ſers pour vous combattre, & que j'ai tirées des preuves mêmes qui vous ſervent à établir

la cauſe que vous défendez, ne vous paroiſſent pas ſuffiſantes pour balancer votre aſſertion, j'aurois cependant pu, pour toute réponſe à votre replique, renvoyer le lecteur à votre Lettre de Novembre 1766, & à mes Réflexions de Décembre 1767, & le laiſſer juger lequel de nous approche le plus de la vérité; mais, Monſieur, je ne ſaurois mieux répondre à l'eſtime dont vous m'honorez, & vous donner des preuves moins équivoques de celle que vous m'avez inſpirée, qu'en vous adreſſant ici de nouvelles réflexions ſur la force des raiſons dont vous vous ſervez. J'ai cru encore que je devois me juſtifier du reproche que vous me faites d'avoir ſupprimé, dans mes citations, ce qui pouvoit affoiblir mes preuves, & donner de nouvelles forces à votre cauſe. Nous verrons bientôt combien cette imputation eſt fondée, & ſur qui doit tomber ce reproche.

Vous m'apprenez, Monſieur, que les partiſans de l'opinion favorable aux naiſſances prétendues tardives, ſont au nombre de quatre-vingt, & que l'opinion que j'ai embraſſée n'en compte guere qu'une trentaine; mais vous ne voulez pas vous prévaloir de cet avantage, parce que, comme vous le remarquez judicieuſement, *en matiere de phyſique, cent autorités ne valent pas une bonne raiſon*: d'ailleurs la pluralité

des suffrages n'est pas toujours une preuve de la bonté de la cause qu'on soutient ; &, s'il faut encore un Auteur *très-célebre* (a), il vaudroit mieux, dans les affaires contentieuses, prendre les voix à la mineure qu'à la majeure, par la raison qu'il y a très-peu d'esprits justes, & qu'il y en a une infinité de faux.

Vous réduisez, Monsieur, mes objections à six chefs principaux, auxquels vous répondez dans six articles que je vais examiner le plus succinctement qu'il me sera possible ; & d'abord je dois vous dire que je conviens avec vous, que *la crainte d'un inconvénient moral n'est pas un titre pour autoriser à fermer les yeux sur une vérité physique* (b). Mais y pensez-vous bien, Monsieur ? Appellez-vous *une vérité physique une grossesse que vous croyez de dix-huit mois ? Quoi !* parce que vous croyez *le procès instruit, & en état d'être jugé*, & que vous avez jugé que la Soyer avoit porté son enfant pendant dix-huit mois, vous en concluez que la crainte d'un inconvénient moral n'est pas un titre pour autoriser à fermer les yeux sur une vérité physique ; & *cette vérité physique*, c'est *la grossesse de la Soyer.* Vous avez raison de le dire, Monsieur

(a) M. de Montesquieu.

(b) Réponse à la premiere objection, page 421

ſieur *votre logique n'eſt pas la mienne.* Pour porter un jugement ſolide, & contre lequel on ne pût s'inſcrire en faux, dans une affaire de cette conſéquence, il faudroit *au moins* trouver une femme qui, après avoir habité avec un homme, fût auſſi-tôt ſequeſtrée du commerce des autres hommes; qu'elle fût enfermée, pendant dix-huit mois, dans un lieu, dont l'accès leur fût *phyſiquement impoſſible :* ſi, au bout de ce tems, cette femme accouchoit d'un enfant vivant, vous pourriez alors appeller cette groſſeſſe *une vérité phyſique ;* vous pourriez alors conclure de la déclaration de la Soyer, qu'il eſt *vraiſemblable* qu'elle a porté ſon enfant pendant dix-huit mois; mais, juſqu'à ce qu'on ait fait une ſemblable épreuve, vous me permettrez, Monſieur, de révoquer en doute toutes ces prétendues groſſeſſes.

La ſeule loi poſitive que je connois ſur une matiere auſſi intéreſſante, décide préciſément que le poſthume qui eſt venu dix mois après la mort, ne peut être admis à ſuccéder (*a*). Je ſais pourtant qu'on ne s'eſt pas toujours conformé à cette loi, pour établir le droit des poſthumes; mais quand on y a dérogé, on a moins eu égard à la

(*a*) *Poſt decem menſes mortis, natus non admittitur ad legitimam hæreditatem.* L. 3, §. pen. ff. *de ſuis & legit. Hæred. de Muliere quæ parit undecimo menſe.* V. Nov. 39, c. ij.

vérité du fait, qu'aux circonſtances qui l'accompagnoient. Cependant dans nos tribunaux, lorſqu'on admet la légitimité d'un enfant venu au monde après le terme fixé par la loi, & *encore mieux par la nature*, à cauſe de la bonne réputation de la mere, je ne vois pas pourquoi on refuſeroit la même faveur à l'enfant d'une veuve, *moins bien famée* que la premiere, tant qu'il ne ſera pas prouvé que cette veuve a cherché les moyens de ſe procurer cet enfant illégitime; car, comme on a déjà remarqué, *de la bonne réputation à la bonne conduite, il y a auſſi loin que de l'apparence à la réalité; & la meilleure réputation n'eſt pas toujours une preuve de l'intégrité des mœurs.* Mais, Monſieur, quand les loix feroient encore plus poſitives, croyez-vous que la queſtion en fût mieux décidée? Si les hommes peuvent faire des loix qui les obligent reſpectivement les uns envers les autres, ils ne peuvent point en faire pour commander à la nature, qui ne ſaura jamais ſe prêter à nos vains ſyſtêmes & à nos hypotheſes ridicules.

Vous me demandez, Monſieur, ſi nous devons aller plus loin que la loi même, qui laiſſe les adultérins jouir en paix de leur état; mais, Monſieur, vous confondez deux objets très-diſtincts: ſi la loi ne ſévit pas contre les adultérins, c'eſt qu'elle ne peut le

faire, sans causer un plus grand mal que celui qu'elle voudroit prévenir ; c'est qu'elle sait que de deux maux, il faut choisir le moindre, & que ce seroit jetter un trouble continuel dans la société, si elle révoquoit en doute la légitimité des enfans nés durant le mariage.

Je n'ai pas dit, Monsieur, que les naissances tardives étoient impossibles, comme vous me le faites dire à la page 422 de votre Réponse : j'ai seulement dit que je ne croyois point aux naissances prétendues tardives ; & ce n'est pas de mon opinion que dépend la possibilité d'un fait : il n'étoit réservé qu'à votre jugement d'établir une vérité physique. Je ne crois pas non plus que ce soit mon opinion qui puisse déterminer les Juges ; elle ne pourroit tout au plus les engager qu'à prononcer avec beaucoup de circonspection, & après un examen longtems réfléchi : *Tant que nous nous renfermerons dans les bornes étroites de la physique, sans ambitionner de remplir les fonctions de Jurisconsultes ; tant que nous nous contenterons d'étudier la nature, de la suivre dans ses écarts, & de la prendre, pour ainsi dire, sur le fait* (a), nous la verrons presque toujours uniforme dans ses productions, & réglée jusques dans ses écarts mê-

(*a*) Rép. à la premiere obj. pag. 424.

mes : & nous ne déclarerons pas si affirmativement que les grossesses de dix-huit mois, non-seulement sont possibles, mais qu'elles sont encore réelles. Alors nous pourrons parler de l'axiôme : *A posse ad actum non valet consequentia ;* nous pourrons même dire qu'il en est un autre qui porte que, *de ce qu'on pense être, à ce qui est réellement*, la conséquence est au moins inconséquente pour ne rien dire de plus.

La paucité des regles, dites-vous, *n'exclut pas la fécondité*, & l'on trouve des nourrices qui deviennent enceintes *sans aucun retour des mois* depuis leurs couches (*a*). Je le sais, Monsieur, la paucité des regles n'exclut pas la fécondité, & je crois aussi que c'est à la suppression des regles que l'on doit l'opinion des naissances prétendues tardives. Quelqu'extraordinaire que puisse d'abord vous paroître cette idée, peut-être qu'avec un peu de réflexion, elle ne vous semblera pas tout-à-fait dénuée de vraisemblance : suivez-moi, Monsieur, je vais m'expliquer. On convient généralement, & l'observation semble le prouver, que les femmes qui n'ont jamais été réglées sont infécondes ; mais les femmes qui ont des suppressions ne peuvent-elles être fécondées avant le retour de leurs regles ? Vous con-

(*a*) Réponse à la seconde obj. *Ibid.*

cevez que les nourrices peuvent devenir enceintes ſans aucun retour des mois depuis leurs couches : pourquoi les femmes qui ont des ſuppreſſions ne jouiroient-elles pas de la même faveur ? Pour qu'une femme puiſſe être fécondée, il eſt néceſſaire qu'elle ait déjà eue ſes regles, ou qu'elle ait une diſpoſition prochaine à les avoir ; c'eſt de ce principe que je vais partir pour combattre de nouveau l'opinion des naiſſances prétendues tardives.

Entre toutes les explications qui tendent à trouver la cauſe de l'écoulement des regles, celle qui les attribue à la pléthore, & particuliérement à la pléthore de la matrice, me paroît la plus vraiſemblable ; & ſans vouloir pénétrer les vues qui firent agir le Créateur, lorſqu'il diſpoſa les organes de la femme à favoriſer cette pléthore, il nous ſuffit de ſavoir qu'elle a réellement lieu ; mais nous ne devons pas ignorer qu'elle n'eſt pas l'affaire d'un moment, & qu'il faut au ſang, pour s'accumuler dans les vaiſſeaux de la matrice, un eſpace de tems plus ou moins long, ſuivant que les femmes ſont plus ou moins ſanguines, qu'elles ſont jeunes ou plus âgées ; qu'elles ſont plus ou moins d'exercices ; qu'elles ſont actives ou ſédentaires, graſſes ou maigres, vives ou indolentes, &c. Nous devons ſavoir enfin que lorſque les vaiſſeaux ſont pleins, les re-

gles coulent, si aucun obstacle ne s'y oppose. Supposons maintenant qu'une femme, qui n'a pas eu ses regles depuis six mois, par quelque cause que ce puisse être, ait une disposition prochaine à les avoir ; je veux dire que les causes qui empêchoient ou retardoient la pléthore, aient fait place à une disposition qui lui soit favorable : supposons enfin qu'il ne faut plus que dix jours pour que la pléthore en soit à ce point où les mois doivent couler ; c'est-à-dire que, dans quinze ou vingt jours, cette femme sera en état d'être fécondée : mais tous, ou presque tous les Médecins, conviennent que lorsque la matrice s'est déchargée de cet excès de sang surabondant qui constituoit la pléthore, elle recommence encore à s'emplir d'un nouveau sang, qui doit fournir à l'écoulement du mois prochain : la femme peut donc être fécondée, comme cela arrive effectivement, dans le tems que le sang s'accumule dans les vaisseaux de la matrice, c'est-à-dire dans le tems que la pléthore se prépare. Mais la femme, à qui nous avons supposé une suppression de six mois, & qui, dans dix jours, doit avoir ses regles, parce qu'il ne lui faut plus que ce tems pour que la pléthore soit parfaite, ne peut-elle pas devenir enceinte dans cet espace de tems ? Rien ne semble pouvoir démontrer le contraire : elle est dans le même

cas que celle qui eſt réglée tous les mois, qui n'a rien vu depuis vingt jours, & qui, dans dix jours, doit avoir ſes menſtrues.

Si ces deux femmes deviennent enceintes dans cet eſpace de tems, elles accoucheront à peu de jours près l'une de l'autre; mais l'une n'aura porté ſon enfant que neuf mois, tandis que l'autre croira l'avoir porté pendant quinze mois, parce qu'elles dateront toutes deux leur groſſeſſe du jour où elles ont été réglées pour la derniere fois; & comme les ſuppreſſions ſont toujours accompagnées de quelques indiſpoſitions plus ou moins graves, dans les divers ſujets, on aura regardé ces indiſpoſitions comme une ſuite de la groſſeſſe. Le ventre, pendant cet intervalle de tems, pourra ſe bourſouffler; on pourra y ſentir quelques légers mouvemens, *quelques flatuoſités roulantes, ſans bruit*: on croira dans un tems que ce ſont les mouvemens de l'enfant, dans un autre on ne ſaura qu'en penſer. Quelquefois le ventre paroîtra plus élevé, d'autrefois il le ſemblera moins: au bout de neuf mois, l'augmentation du ventre ſera aſſez ſenſible; à dix mois & demi on ſentira réellement les mouvemens de l'enfant; ces mouvemens ſeront encore foibles, parce que les ſix ou ſept premiers mois de cette groſſeſſe la mere a été fort indiſpoſée, & que *la crue de l'enfant s'eſt faite très-lentement*. Cependant

ces mouvemens vont en augmentant, d'une maniere très-sensible, jusqu'au quinzieme mois; on voit aussi, de jour en jour, le ventre devenir gros: enfin l'on accouche d'un enfant que l'on croit avoir porté quinze mois. Vous sentez bien, Monsieur, que si, au lieu de supposer la suppression de six mois, nous ne la supposons que de deux ou trois mois, tous les phénomenes s'expliqueront plus aisément, & deviendront plus vraisemblables; aussi les grossesses de dix, onze & douze mois, sont-elles plus communes que celles de quinze ou dix-huit mois.

J'ai dit qu'on pouvoit se méprendre sur les mouvemens que l'on regardoit comme ceux de l'enfant; &, pour prouver que la Soyer n'a pas pu prendre le change sur ces mouvemens, vous citez l'autorité de trois Auteurs graves, qui ont décidé que les mouvemens de l'enfant étoient un signe très-certain de la grossesse (*a*). Je pourrois vous répondre, Monsieur, que l'autorité de *vos graves Auteurs* n'est plus un titre suffisant pour décider de la probabilité d'un fait, qui paroît contredire les loix ordinaires de la nature; & encore moins pour le rendre croyable, depuis que Pascal, dans ses Provinciales, a jetté un ridicule immortel sur la doctrine de la probabilité, fondée sur l'autorité

(*a*) Réponse à la troisieme obj. p. 427.

des Auteurs graves. Cependant, en accordant à l'autorité des vôtres tout ce que vous pouvez exiger de moi, qu'en conclurez-vous ? que ces trois Auteurs ont dit que les mouvemens de l'enfant étoient le signe assuré de la grossesse. He ! où avez-vous pris, Monsieur, que je ne voulois pas me rendre à ce signe ? Où avez-vous pris que je *paroissois faire peu de cas de la Motte* (a) ? La Motte dit que » quand on sent le mouvement de l'enfant, il n'est non plus » permis de douter, que de ne pas croire » qu'il soit jour en plein midi. « Qu'ai-je dit autre chose, sinon qu'il y auroit de la folie à douter d'une grossesse quand on sent le mouvement de l'enfant ? Vous me reprochez encore, dans le même endroit, d'avoir passé sur l'autorité de *Van Swieten*, parce que dites-vous, *elle est tranchante*. Que dit donc Van Swieten de plus tranchant que la Motte ? *Certissimis & omni exceptione majoribus indictis, si motus infantis in utero distinctissimè sentiantur*. Cela veut dire, si je sais bien lire, qu'il n'y a pas de signe plus assuré de la grossesse, que les mouvemens de l'enfant *très-distinctement* sentis dans la matrice. Cela prouve-t-il que la Soyer étoit enceinte ? & avois-je besoin de dire deux fois qu'il falloit bien prendre garde

(a) *Ibid*, p. 526.

à ne pas confondre ces mouvemens de l'enfant avec d'autres mouvemens ? Avois-je besoin enfin de me servir de Van Swieten, que vous citez, pour vous réfuter ?

Marcus Curtius se précipite tout armé dans un gouffre qui s'étoit entr'ouvert à Rome, parce que l'oracle avoit déclaré que le gouffre ne se refermeroit pas, qu'on n'y eût jetté ce que le peuple Romain avoit de plus précieux .... *& le gouffre fut comblé.* *Tarquin* projete de faire quelques changemens aux établissemens de Romulus; *Accius Navius* lui soutient que toute innovation est sacrilege, si les Dieux ne l'ont autorisée; *Tarquin* offensé, pour confondre le Devin, le fait appeller sur la place publique, & lui dit : » Devin, si ton art n'est point un art » mensonger, réponds-moi .... Ce que je » pense est-il possible ? ... Oui, Prince, lui » répond l'augure .... Coupe-moi ce caillou avec ce rasoir, *lui dit* Tarquin *en lui » donnant l'un & l'autre ;* car j'ai pensé que » cela étoit possible. « *Navius*, sans se déconcerter, se tourne vers le peuple, & l'on vit avec étonnement la dureté du caillou céder au tranchant du rasoir. Mais, sans aller si loin chercher des prodiges, ouvrez le Journal de Médecine du mois d'Avril 1761, & vous verrez partir *de la capacité de la tête* d'une femme âgée de vingt-six ans, *des coups secs, & des éclats réitérés, tels que*

les formeroit le choc de deux cailloux, avec une force & un bruit à se faire entendre à la distance de plus de vingt pas. Vous verrez qu'un paysan, *charlatan* en réputation dans le pays, ayant été consulté sur ce phénomene singulier, jugea, par l'inspection des urines, que la malade avoit des pierres dans la tête, qu'il promit de faire sortir à l'aide d'une poudre dont il lui fera user en forme de tabac. Vous verrez que *Jeanne Charle*, c'est le nom de cette femme, après avoir fait usage de la poudre, rendit, à différentes reprises, par la narine gauche, quinze pierres grosses comme des *pois* & comme des *avelines*, *dont les unes étoient de talc*, *les autres de granit*, & d'autres *des fragmens de caillou*. Ce fait est rapporté par M. *Lachenal*, Curé de Lézon, qui en a été témoin oculaire, avec plus de trente personnes qui l'attesteront comme lui.

Conclurez-vous, Monsieur, que tous ces faits sont vrais, parce qu'ils sont rapportés par de graves Auteurs ; que les deux premiers se sont passés à la vue de tout un peuple, & que le troisieme a au moins trente témoins prêts à l'affirmer ? .... Non, me direz-vous avec *Cicéron* .... Ce qui est du ressort de la philosophie, & qui est contraire à l'ordre de la nature, ne doit pas être prouvé par des témoins que l'on peut accuser d'avoir été ou séduits ou trompés. *Hoc*

ego philoſophi, non arbitror teſtibus uti; qui aut caſu veri, aut malitiâ, falſi, fictique eſſe poſſunt. Argumentis & rationibus oportet, quare quidquid ita ſit, docere non eventis, iis præſertim, quibus mihi liceat non credere .... Contemne cotem Accii Navii. *Nihil debet eſſe in philoſophiâ commentitiis fabellis loci.* CICER. *de Divinatione lib.* 2.

La groſſeſſe de la Soyer ne ſort-elle pas de l'ordre naturel ? Quels ſont les témoins qui atteſtent qu'elle eſt enceinte depuis dix-huit mois ? C'eſt elle qui ledit, & Louis Binant ſon époux : à qui le diſent-ils ? à M. Marteau, qui eſt un Médecin éclairé, & qui s'en rapporte trop aiſément à la déclaration de *deux payſans, ſans aſtuce, qui racontent, dans la ſimplicité de leur ame, l'une ce qu'elle a ſenti, l'autre ce dont il a été le témoin* (a). L'une a-t-elle bien ſenti tout ce dont elle s'accuſe ? Avoit-elle le tact ſi fin, ſi délicat, ſi délié, que les objets n'aient pu ſe groſſir à ſes yeux ? A force de ſe croire enceinte, n'a-t-elle pu ſe perſuader qu'elle l'étoit réellement ? Louis Binant a-t-il bien tout vu ? a-t-il bien tout examiné ? Eſt il bien vrai, eſt-il bien croyable qu'au 9 Décembre *les ſauts de l'enfant*

(*a*) Obſervation ſur une groſſeſſe. Journal de Novembre 1766.

étoient si continuels, *que* la Soyer, *à cette époque*, *les comparoit au choc de l'eau sur la roue d'un moulin* (a)? Cette comparaison n'étoit-elle pas suffisante toute seule, pour engager M. Marteau à mettre à l'écart le prestige & le merveilleux de cette grossesse extraordinaire! Mais il est si aisé de se prévenir pour l'opinion que l'on a embrassée, que la plus petite vraisemblance se change aux yeux d'un esprit préoccupé, en une vérité physique.

Comme Médecin, vous avez *palpé des femmes grosses*; *& pere de sept enfans*, vous avez *pu tout à l'aise étudier le caractere de leurs mouvemens dans le sein de la mere* (b). Comme Médecin, j'ai aussi palpé des femmes grosses, & pere de six enfans, je n'ai, Monsieur, que *neuf mois* d'expérience moins que vous; & j'ai vu que l'on pouvoit quelquefois se méprendre sur ces mouvemens, sur-tout lorsque ces femmes étoient sujetes à des pertes. Mais je n'ai jamais contesté vos talens: si vous aviez suivi la grossesse de Marguerite Soyer, depuis les premiers jours de Novembre 1764 jusqu'au 15 Mai 1766; si vous lui aviez palpé le ventre, dans les différens tems de cette grossesse; si vous aviez senti *très-*

(*a*) *Ibid.*

(*b*) Réponse à la troisieme obj. p. 432.

diſtinctement le mouvement de l'enfant, depuis le 15 Mars 1765 juſqu'au 15 Mai 1766, je vous demanderois peut-être encore ſi vous n'avez pas perdu Marguerite Soyer un ſeul inſtant de vue. Voilà, Monſieur, des circonſtances dont je voudrois être aſſuré, avant de prononcer que Marguerite Soyer a porté ſon enfant pendant dix-huit mois.

Je ne charge perſonne, Monſieur, du ſoin de faire mes Extraits; je prends cette peine moi-même; &, puiſque vous avez cru devoir rétablir (*a*) ce que j'ai ſupprimé (ſelon moi, comme inutile) dans la citation que j'ai faite de Mauriceau, vous auriez dû vous-même le faire avec plus d'exactitude; &, afin de mettre le lecteur en état de porter un jugement plus ſolide ſur la force de votre accuſation, je vais tranſcrire en entier le paſſage de Mauriceau. » Il y a » d'autres femmes qui, croyant être effec- » tivement groſſes d'enfant, n'ont que des » hydropiſies de matrice, comme il eſt ar- » rivé à une Marchande de bois quarré, à » Paris, que j'ai bien connue, laquelle n'a » jamais eu d'enfans, quoiqu'elle en ait eu » des paſſions étranges, juſqu'au point d'en » eſpérer juſqu'à l'âge de cinquante-cinq » ans, à cauſe qu'elle avoit encore pour lors » quelque peu de menſtrues. On perſuada

(a) *Ibid.* p. 435 & 436.

» une fois à cette femme, ſur le récit des
» ſignes qu'elle diſoit avoit eu durant l'eſpace
» de dix mois entiers, qu'elle étoit groſſe,
» de quoi ſa Sage-femme & pluſieurs autres
» l'aſſuroient : (auſſi le croyoit-elle bien
» elle-même; car il n'eſt pas difficile d'être
» perſuadé de ce qu'une forte paſſion nous
» fait eſpérer.) A cauſe qu'elle avoit effec-
» tivement le ventre enflé, & diſoit même
» ſentir mouvoir ſon enfant, & le croyoit
» ſi bien, qu'un jour, ſe trouvant plus mal
» qu'à l'ordinaire, après avoir fait préparer
» une très-belle caſſette pour l'enfant qu'elle
» s'imaginoit avoir, elle envoya querir ſa
» Sage-femme, qui, étant venue, lui dit
» que c'étoit effectivement pour accoucher;
» mais, uu jour ou deux après, ayant tou-
» jours eſpéré un enfant juſqu'alors, elle
» vuida ſeulement des eaux, & quelques
» vents qu'elle rendit par la matrice, ſans
» autre choſe : après quoi, il fallut replier
» la belle toilette qu'on avoit apprêtée. «
MAURICEAU, *des Signes de la Concept.* l. 1, ch. iij. Ou Mauriceau s'eſt mal expliqué, ou bien vous ou moi n'avons pas ſu le lire. Cet Auteur ne dit pas que ce ſoit à cinquante-cinq ans qu'on perſuada à la Marchande de bois qu'elle étoit groſſe; il dit ſeulement qu'*elle eſpéra des enfans juſqu'à l'âge de cinquante-cinq ans, à cauſe qu'elle avoit encore pour lors quelque peu de*

menstrues. Mais dans quel tems lui persuada-t-on qu'elle étoit grosse ? .... Je n'en sais rien : Mauriceau ne le dit pas. Elle étoit peut-être moins âgée que la Soyer rien au moins ne me porte à croire qu'elle le fût plus. Elle avoit donc un motif de plus, pour se croire enceinte, puisqu'elle avoit les pertes de moins ; elle avoit donc un motif de plus, puisque sa Sage-femme & plusieurs autres personnes le lui assuroient ; tandis que les *Médecins* & les *Esculapes de village.* (a), que la Soyer avoit consultés, lui avoient tous dit que c'étoit une *molle*, une *excroissance de chair* à la matrice, une *hydropisie*, un *polype sautillant & roulant*, comme il vous plaît de l'appeller. Relisez bien ce passage, Monsieur, & vous verrez combien votre explication en est forcée ; combien elle est contraire à ce que l'Auteur a voulu dire. Est-il vraisemblable que ce soit à cinquante-cinq ans que la Sage-femme ait voulu persuader à la Marchande de bois qu'elle étoit enceinte ? à cette Marchande qui n'avoit jamais eu d'enfans ? Cette Sage-femme étoit, ou bien fourbe, ou bien ignorante.

Le lait est-il toujours *un signe de grossesse* (b) ? Non, Monsieur, puisqu'on trouve

(*a*) Observation sur une grossesse. Journal de Novembre 1766, p. 426.

(*b*) Réponse à la quatrieme obj. p. 456.

des femmes & des filles qui, ſans être groſſes, ont du lait aux mamelles. Il ne ſuffit pas de nier un fait pour en démontrer l'impoſſibilité. Comme il faut quelque choſe de plus que votre aſſertion pour établir une vérité phyſique, ce ne ſont pas les anciens tous ſeuls qui ont cru au lait virginal; les modermes ont auſſi donné dans cette erreur. Heureuſement vous êtes venu les en tirer. *Croie qui veut au lait virginal: tout ce que les anciens ont dit eſt ſujet à être bien répété; & ce qu'ils n'ont pu prouver par de bonnes raiſons, nous le prouvons aujourd'hui par leur autorité* (a). Nous le prouvons auſſi par l'autorité des modernes, & par nos propres obſervations. » Quoi » qu'il en ſoit de l'utilité ou de l'inutilté des » mamelles, dit M. de Sénac (*b*), il eſt » certain que ces organes ſont les mêmes » dans les hommes & dans les femmes; » car dans les deux ſexes elles filtrent » quelquefois du lait: pluſieurs obſervations » le démontrent; & j'en ai vu de particu- » lieres qui confirment la même choſe. Les » menſtrues & la matrice ne ſont donc que » des cauſes occaſionnelles qui déterminent » l'écoulement du lait? Les enfans des deux » ſexes, qui ont ſouvent du lait qui ſuinte

(*a*) Réponſe à la quatrieme obj. p. 438.
(*b*) Anatomie d'Heiſter.

» de leurs mamelles, en ſont une nouvelle » preuve qui eſt ſuperflue après les autres. « Venette, ſuivant le même Auteur, rapporte l'exemple d'un homme dont les mamelles contenoient beaucoup de lait ; & Théophile Bonet, dont ſon *Sepulchretum anatomicum*, fait mention de pluſieurs hiſtoires ſemblables.

J'ai dit, à la page 541 de mes Réflexions, que je pourrois citer un homme qui, en preſſant ſes mamelles, en exprimoit du lait ; j'ajoute ici que cet homme eſt de Cuſſet, qu'il eſt de mes parens, & qu'il vit encore. Il paroît donc prouvé que les hommes & les enfans des deux ſexés ont quelquefois du lait, & vous ne voulez pas, Monſieur, que les filles nubiles puiſſent en avoir ? *Ces femmes* dites-vous (*a*), *qui, ſans être groſſes, & ſans avoir jamais eu d'enfans, avoient du lait, ne pouvoient-elles avoir aucun intérêt à diſſimuler les accouchemens qui l'avoient produit ?* Hé ! quel intérêt pouvoient avoir ces enfans à la mamelle, & ces hommes qui avoient du lait, pour diſſimuler les accouchemens qui l'avoient produit ? Je vous certifie ici, Monſieur, & je vous ferai certifier par tous les gens de mon pays, que mon parent n'a jamais été ſoupçonné d'avoir caché l'accouchement *qui lui avoit produit du lait dans*

(*a*) Réponſe à la quatrieme obj. p. 438.

les seins. Enfin, Monsieur, je vous renvoie à la Note de la page 541 de mes Réflexions ; & vous y verrez que *Mauriceau* a dit qu'on a vu quelquefois des femmes qui, sans être grosses, & sans jamais avoir eu d'enfans, avoient du lait. C'est cependant de cette Note que vous argumentez pour prouver que Mauriceau n'a pas dit *qu'il a vu des filles dont les seins gonflés donnoient du lait* (a). Vous voyez bien, Monsieur, que ce n'est ici qu'une vaine dispute de mots : je ne comprends guere la différence qu'il peut y avoir entre une fille & une femme qui n'a jamais eu d'enfans, à moins que vous ne prétendiez que le commerce des hommes, seul & indépendamment de la grossesse, est suffisant pour remplir de lait les mamelles des femmes ; & , dans ce cas, toutes les femmes stériles devroient en avoir. *Aux yeux d'un Médecin qui a des motifs pour douter*, *le lait virginal* ne *passera* pas *pour un être équivoque ;* mais une grossesse de dix-huit mois paroîtra toujours contraire aux loix de la nature, & ne passera pour vraie que lorsqu'elle aura été rigoureusement démontrée.

Je crois devoir vous faire observer ici que, pour donner plus de poids à votre croyance, vous vous appuyez de l'autorité

(a) *Ibid.*

de Dionis qui assure que *les mamelles qui s'emplissent de lait, sont un témoignage assuré de la bonne grossesse* (a). C'est donc sur l'autorité de Dionis & sur votre opinion que vous vous fondez pour nier formellement la croyance des Anciens à cet égard, & rejetter leur autorité. *Tout ce que les anciens ont dit, est sujet à être bien répété; & ce qu'ils n'ont pu prouver par de bonnes raisons, nous le prouvons aujourd'hui par l'autorité* de Dionis. Mais Dionis a bien dit qu'une fille devint enceinte pour s'être baignée dans l'eau d'un bain dans laquelle un jeune libertin avoit laissé de la semence. De quelle autorité nous appuyons-nous pour prouver la vérité de ce fait aussi incroyable qu'une grossesse de dix-huit mois? Je vous ferai encore remarquer que vous convenez, dans votre Observation, que *le lait se dissipa & revint aux mamelles à plusieurs reprises* (b). Vous voyez bien, Monsieur, que je ne tire pas parti de tous mes avantages; car, si la Soyer eût été véritablement enceinte, le lait auroit-il paru & disparu successivement, & à plusieurs reprises?

Vous ne prétendez pas, dites-vous, que l'enfant se soit conservé sain dans l'*uterus*,

(*a*) Réponse à la quatrieme obj. p. 437.

(*b*) Journal de Novembre 1766, p. 426.

puiſque vous convenez *que la fréquence des pertes lui avoit ſouſtrait une partie de ſes nourritures, & avoit retardé ſa crue* (a). Je le crois bien, Monſieur : il n'y étoit ni ſain ni malade, les neuf premiers mois de cette groſſeſſe extraordinaire : cependant *il plut à la Providence de donner* à Louis Binant *une fille ſe portant bien, le* 15 *Mai* (b). En ſavez-vous la raiſon ? C'eſt que Marguerite Soyer n'eut plus de pertes depuis les premiers jours d'Août juſqu'au 15 Mai, c'eſt qu'elle ne devint enceinte que dans cet intervalle de tems ; & vous, Monſieur, vous en concluez que c'eſt pendant cet intervalle que la petite Binant regagna ce que les pertes de ſa mere lui avoient ſouſtrait de nourriture ? vous en concluez que c'eſt ce qui avoit retardé ſa crue ? Ceux de votre parti trouveront vos raiſons concluantes, & ceux qui ont embraſſé le mien, ne les trouveront même pas vraiſemblables.

Je ſais bien que les pertes qui arrivent aux femmes groſſes ne ſont pas toujours ſuivies de l'avortement ; &, quoique cela arrive ſouvent, j'en ai vu pluſieurs, ainſi que vous, Monſieur, qui ont porté leurs enfans à terme, indépendamment de ces pertes ; mais je ne les ai pas ſecourues *par la ſai-*

(*a*) Réponſe à la cinquieme obj., p. 439.
(*b*) Journal de Novembre 1766, p. 431.

gnée, ainſi que M. *Cauderon* que vous citez, préciſément parce qu'Hippocrate le défend (*a*) *Mulier in utero gerens, ſectâ venâ, abortit, & magis, ſi major fuerit fœtus.* Vous accuſez, ſans doute, ici Hippocrate d'avoir dit, ſinon une abſurdité, du moins une choſe abſolument contraire à l'expérience, parce que vous ſavez qu'on ſaigne tous les jours les femmes groſſes ſans danger. Permettez-moi de vous le dire, Monſieur : il ne faut pas juger trop légérement les anciens ; ils penſoient auſſi bien que nous, & obſervoient mieux, & ſurtout le pere de la médecine, à qui les bons Praticiens doivent peut-être tous leurs ſuccès. Du tems d'Hippocrate on ſaignoit ; mais on ſaignoit rarement, c'eſt-à-dire qu'on n'abuſoit pas ſi ſouvent de la ſaignée que nous le faiſons ; &, lorſqu'on ſaignoit un malade, on lui tiroit pluſieurs livres de ſang ; on ſaignoit enfin juſqu'à défaillance, *uſque ad lipothymiam* ; & vous ſentez bien qu'une femme groſſe, à qui on tireroit une ſi grande quantité de ſang à la fois, avorteroit infailliblement. Hippocrate n'avoit donc pas tort de dire : *Mulier in utero gerens, ſectâ venâ, abortit, & magis, ſi major fuerit fœtus.* Plus l'enfant étoit près de ſon terme, plus il lui falloit de nourriture, & plus par con-

(*a*) Réponſe à la cinquieme obj. p. 440.

ſéquent le danger de l'avortement augmentoit, lorſqu'on le privoit d'une grande partie du ſang qui lui fourniſſoit ſa nourriture. Faiſons maintenant l'application de ce principe au cas préſent. Si on fait une ou pluſieurs ſaignées à une femme groſſe, qui a des pertes, le ſang que l'on tire par la veine, joint à celui que la femme a perdu par les voies naturelles, peut équivaloir à une ſaignée des anciens : on prive donc l'enfant d'une grande partie de la nourriture qui lui eſt néceſſaire : voilà la cauſe de ſa foibleſſe, qui contribue vraiſemblablement à l'avortement. Ces évacuations d'ailleurs n'affoibliſſent-elles pas le reſſort des fibres de la matrice ? Ne leur enlevent-elles pas une partie de leur *ton*, ſi néceſſaire pour la conſervation du fœtus ? & ceci eſt très-conforme à l'expérience. Quelles ſont les femmes qui avortent ſi ordinairement ? Ne ſont-ce pas celles qui ſont d'une complexion délicate ; celles qui menent une vie ſédentaire & oiſive ; celles qui ſe médicamentent pour la plus légere indiſpoſition ; celles ſurtout qui ſe font ſaigner ſouvent durant leur groſſeſſe ? Ne ſont-ce point enfin les femmes riches & opulentes ? Entre pluſieurs exemples que je pourrois citer, je me contenterai d'en rapporter un ſeul. Une jeune femme éprouvoit des pertes dans toutes ſes groſſeſſes : les différens Médecins qu'elle

avoit consultés, lui avoient tous ordonné la saignée, & ses pertes, loin de diminuer, ne faisoient qu'augmenter, & se terminoient toujours par l'avortement. Elle me parla un jour de l'état déplorable auquel elle se trouvoit réduite, & fut étonnée (tant on lui avoit persuadé l'indispensable nécessité des saignées) de m'entendre dire que c'étoit à l'abus des saignées qu'il falloit rapporter, & la continuité des pertes, & les avortemens qui les suivoient. Je lui conseillai de s'interdire absolument l'usage de la saignée, je lui prescrivis aussi quelques pilules toniques & je l'assurai positivement qu'en faisant ce que je lui prescrivois elle porteroit ses enfans à terme; c'est ce que l'événement a démontré.

Quoique j'ai *un très-profond respect* pour les décisions d'Hippocrate, je ne prétends cependant pas qu'on doive prendre à la lettre tout ce que l'on trouve dans ses Ecrits. Je n'ai pas vérifié si les *mâles* sont effectivement portés du côté droit, & les *femelles* du côté gauche de la matrice; je n'ai point examiné si l'affaissement de la mamelle droite indique l'avortement prochain d'un *mâle*, si celui du sein gauche annonce celui de la *femelle*; enfin, Monsieur, je ne décide pas si le *suffitus* est suffisant pour découvrir la stérilité de la femme, parce que je n'ai pas vérifié ces faits, qui peuvent être vrais

vrais, indépendamment de leur défaut de vraiſemblance, & de nos raiſonnemens.

On convient que tous les ouvrages que l'on attribue à Hippocrate ne ſont pas de ce grand homme : ceux dont la vérité peut être révoquée en doute ſont peut-être dans ce cas. Dans les matieres d'ailleurs qui ne ſont pas fort intéreſſantes, & qui ſont indifférentes pour la ſanté & la vie des hommes, telles que celles des Aphoriſmes 41, 42, 48, 59, ſect. 5, Hippocrate a eu, ſans doute, un peu d'égard à la croyance vulgaire, ſans bien examiner ſi elle étoit fondée ou non. Enfin, Monſieur, je répondrai à vos queſtions avec M. de Bordeu, qui nous a fait voir, dans ſon *très excellent* Traité du Tiſſu muqueux, que certaines prénotions de Cos, que l'on regardoit comme inexplicables, & abſolument contraires à nos notions, pouvoient pourtant s'expliquer naturellement, & que ces explications ſe trouvoient conformes à l'obſervation, lorſqu'on ſavoit obſerver.

Vous demandez, Monſieur, comment j'expliquerai, dans mon ſyſtême, *cette ſucceſſion non-interrompue de mouvemens pendant treize mois* (a) ? Je dois d'abord vous dire que, ſi je ne ſais pas trouver la cauſe de tous ces effets, ce n'eſt pas que

(*a*) Réponſe à la ſixieme obj. p. 443.

je ne puſſe peut-être auſſi-bien qu'un autre *m'égarer* dans l'explication d'un phénomene, & approcher, ſinon de la vérité, du moins de la vraiſemblance ; & pour vous en donner une preuve (après vous avoir fait obſerver que j'ai rempli cette tâche juſqu'aux premiers jours d'Août 1765, tems auquel vous placez les premieres douleurs de l'enfantement, & que je regarde comme l'époque de la conception) je vous ferai remarquer qu'il ne me reſte à remplir que le vuide qui ſe trouve entre cette époque & le mois de Décembre, où la femme étoit à mi-terme, & où, par conſéquent, les mouvemens étoient naturels. Dans votre ſyſtême, ainſi que dans le mien, il faut bien ſuppoſer que la Soyer ne jouiſſoit pas d'une bonne ſanté ; car les pertes qu'elle éprouvoit tous *les quinze jours*, *trois ſemaines*, *un mois*, & *même ſix ſemaines* (a), annonçoient au moins que la machine n'étoit pas bien réglée.

J'ai regardé les mouvemens qu'elle éprouvoit comme des efforts de la nature, pour pouſſer ces pertes ; j'ai dit qu'ils pouvoient paſſer pour des mouvemens ou des contractions ſpaſmodiques de la matrice, ou de quelqu'autre viſcere du bas-ventre. J'ajoute ici que ces mouvemens, qui ſe ſont encore

(*a*) Journal de Novembre 1766, p. 425.

fait sentir après la cessation absolue des pertes, peuvent être toujours attribués à la même cause. Croyez-vous, Monsieur, qu'après la suppression & les pertes qu'avoit éprouvées la Soyer, qu'après les différens efforts de la nature, pour rétablir l'ordre dans la machine, cette même machine dût tout-à-coup se trouver dans un parfait rétablissement? & cela dans un tems où la fécondation cause presque toujours des changemens très-considérables chez les femmes les plus saines, & les mieux constituées? Ces mouvemens d'ailleurs, que sentoit la Soyer, étoient-ils bien marqués? étoient-ils aussi continuels, aussi sensibles qu'on veut le persuader? Si, dans ce tems-là, vous eussiez examiné vous-même cette femme, je ne doute pas que vous ne les eussiez attribués à toute autre cause qu'à la présence d'un enfant dans l'*utérus*. Enfin, Monsieur, la Soyer ne vous en a-t-elle point imposé sur la continuité, la violence & la durée de ces mouvemens? Son imagination préoccupée ne grossissoit-elle point tous les objets à ses propres yeux? Car à qui persuadera-t-on, je le répete, que les mouvemens d'un enfant dans le sein de sa mere puissent, je ne dis pas à quatre mois, je ne dis pas à neuf mois, mais à dix-sept mois même (en supposant qu'une grossesse de dix-huit mois soit possible); à qui persuadera-t-on, dis-je, qu'à

cette époque, les mouvemens de l'enfant puissent être comparés *au choc de l'eau sur la roue du moulin?* Si ce fait étoit avéré, ne seroit-il pas plus notoire? La connoissance en seroit sûrement parvenue à l'étranger; toutes les nouvelles publiques l'auroient annoncé. Les voisins de la Soyer n'auroient-ils pas dû se plaindre d'un bruit aussi incommode, & qui, s'il est vrai, a dû, pendant long-tems, troubler leur repos & leur tranquillité? Cependant, Monsieur, vous nous comptez tout simplement ces faits merveilleux; vous ne nous parlez même pas de l'effroi que dut vous causer cette femme, lorsqu'elle alla pour vous consulter; & sûrement un bruit semblable *au choc de l'eau sur la roue d'un moulin*, qui part du ventre d'une femme, doit épouvanter même les plus intrépides. Voilà, Monsieur, des éclaircissemens que votre Lettre à M. Petit, & celle que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, nous laissent encore à désirer.

Je ne révoque point en doute le *part* de la génisse, dont vous parlez dans votre *Post-scriptum*, parce que les preuves de ce fait peuvent être moins équivoques que celles de la grossesse de la Soyer; j'aurois seulement désiré que vous eussiez vérifié si ce n'étoit pas d'un avortement que cette bête étoit morte: dans ce cas, elle n'auroit pas reçu le mâle dans un âge aussi jeune. Je

n'aurois pas été fâché non plus d'apprendre le pays & le climat qui ont vu naître votre génisse ; car vous savez, Monsieur, combien le climat influe sur nos mœurs, nos usages, nos coutumes, nos inclinations, & combien il diversifie notre façon d'agir, de penser & d'*être*. S'il faut en croire *Prideaux* (a) & *Logier de Tassis* (b), dans les pays chauds de l'*Arabie*, de la *Barbarie* & des *Indes*, les femmes sont nubiles à huit ans, enfantent à neuf, & sont vieilles à vingt. La même différence doit se faire remarquer entre les génisses Africaines & celles que l'Europe voit naître ; & si celle dont vous parlez étoit née dans ces pays-là, tout le merveilleux de son histoire s'évanouiroit, & n'en prouveroit que mieux que *la nature* est presque *toujours uniforme* dans sa *marche*.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

V. S. DESBREST.

A Cusset en Bourbonnois ce 14 Juillet 1768.

(*a*) Vie de Mahomet.
(*b*) Histoire du Royaume d'Alger.



LETTRE

A M. PETIT, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, &c., &c. sur une Naissance tardive; par M. DU MONCEAU, *Médecin-Pensionnaire de la ville & Médecin de l'Hôpital militaire de Tournai.*

MONSIEUR,

J'ignore si le procès de Renée, épouse de Charles, est jugé: quoi qu'il en soit, permettez que j'aie l'honneur de vous communiquer un cas qui sert à corroborer le sentiment que vous avez adopté dans cette dispute, & que vous avez si solidement prouvé par la raison, l'expérience & l'autorité. Le sieur de Berghes, Chirurgien-Accoucheur à Pomerœul en Haynaut, m'écrivit le 29 Octobre 1766, que sa femme, qui se croyoit grosse du mois d'Octobre 1765, venoit d'accoucher; qu'au mois de Mars la matrice avoit assez de volume pour croire la grossesse à mi-terme; qu'au mois de Juin l'orifice de la matrice fut dilaté de la largeur d'un écu de six francs, & qu'elle eut plusieurs fois des signes avant-coureurs d'un accouchement prochain, n'ayant plus que le *chorion* & l'*amnios* qui

recouvroient le *fœtus*. Dans une réponse qu'il me fit le 8 de Janvier 1767 à ma lettre du premier jour de Novembre, par laquelle je lui demandois une relation exacte & circonstanciée de l'accouchement tardif qu'il m'avoit annoncé, après m'avoir fait des excuses de son long silence, il débute par me dire qu'il est très-convaincu de ce qu'il avance au sujet de la naissance tardive de son enfant; qu'il a fait voir à M. Carvin, Médecin à Pomerœul, le rapport qu'il m'envoie, afin de persuader le public qu'il n'allegue rien de faux. Il ajoute qu'il ne publie pas l'accouchement de sa femme pour autoriser le vice, ni pour donner du merveilleux, ni pour étaler ses connoissances, ou se faire un nom. Il m'informe en même-tems qu'il a lu Mauriceau, Lamotte, Mesnard, Levret, le Traité des Maladies des femmes d'Astruc, & les Aphorismes de Boerhaave, commentés par le Baron Van Swieten, & traduits en françois, & qu'il a aussi lu Puzos. Il m'assure d'avoir pratiqué tous les accouchemens contre nature, excepté l'accouchement des jumeaux adhérens & l'opération Césarienne. Il me mande aussi qu'il lui étoit aisé de rompre les membranes, & d'accoucher son épouse au mois de Juin, mais que, n'adoptant point l'usage ordinaire, & ne se réglant pas sur le terme de neuf mois pour le faire lui-

même, il abandonne cette opération à la nature. Les Auteurs qui traitent de l'art des accouchemens, continue-t-il, recommandent de ne point rompre les membranes sans nécessité, & avant que la matrice soit suffisamment dilatée pour laisser passer la tête de l'enfant, & ils font observer que, par trop de précipitation à les déchirer, on a souvent causé des déchiremens de matrice, & des accouchemens laborieux & contre nature.

Après ce préambule, où j'ai supprimé des choses qui m'ont paru étrangeres au cas présent, M. de Berghes me fait le récit de la grossesse & de l'accouchement de sa femme. Le précis que j'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur & cher Maître, est extrait des lettres que vous recevrez en original : vous aurez la bonté de le faire insérer dans le Journal de Médecine, si vous jugez qu'il soit assez correct. M. de Berghes, quoique très-instruit dans son art, avoue franchement qu'il n'est pas lettré; mais il se pique d'être vrai & sincere dans ce qu'il rapporte. Je l'ai vu, de même que mademoiselle de Berghes, depuis qu'il m'a écrit : ils m'ont assuré l'un & l'autre séparément que tout ce qu'il m'avoit écrit étoit marqué au coin de l'exactitude la plus scrupuleuse. Avant de vous envoyer cette observation, j'ai voulu tirer un certificat du savant Médecin qui est sur les lieux; & un

du Chirurgien, après que je l'eus rédigé de la maniere ſuivante :

Marie-Adrienne-Françoiſe Bonnet, épouſe du ſieur de Berghes, accoucha de ſon cinquieme enfant le 30 Novembre 1764 : elle eut pluſieurs fois ſes regles après cet accouchement ; elle les eut, pour la derniere fois, le premier Octobre 1765, juſqu'au 8. L'acte conjugal qui ſe fit après cette évacuation périodique, fut accompagné de ſpaſme, d'horripilation, & ſuivi d'atonie ; enſuite la copulation lui devint inſupportable, comme dans toutes ſes autres groſſeſſes. Sa ſanté fut aſſez bonne juſqu'au premier jour de Décembre ſuivant : ce jour-là, étant près d'une femme pour l'accoucher, elle ſe piqua, avec la pointe de ſes ciſeaux, la partie interne de l'index de la main droite, à l'articulation de la derniere phalange : la piquure étoit preſque imperceptible ; il n'en ſortit qu'une goutte de ſéroſité ; la douleur fut des plus aiguës : elle acheva cependant, malgré cela, un accouchement laborieux ; ce qui augmenta conſidérablement la douleur. De retour chez elle, ſon mari voulut débrider la plaie, & y verſer de l'eſprit de térébenthine chauffé, parce qu'il ſoupçonnoit le tendon fléchiſſeur piqué. Mademoiſelle de Berghes s'y étant oppoſée de toutes ſes forces, il y appliqua le baume du Pérou ; la douleur augmenta de plus en plus

Pour surcroît de malheur, ce Chirurgien ayant dû s'absenter de sa paroisse pour un accouchement contre nature, sa femme fut obligée d'aller accoucher, dans un village voisin, une autre femme, dont les eaux étoient déjà écoulées lorsqu'on vint la chercher. Elle fut la victime du service charitable qu'elle rendit.

L'inflammation du doigt piqué devint extrême; elle gagna les autres doigts : la main entiere & le bras furent attaqués de rougeur, de tension & de gonflement; une chaleur brûlante occupoit toute cette extrêmité. Cette femme imprudente, croyant se soulager, exposa son bras nu au contact de l'atmosphere, très-refroidi par une gelée âpre, & cela pendant tout le tems qu'elle fit une demi-lieue de chemin. Arrivée au logis, elle fut saisie de cardialgie, de syncope & de convulsion : les vomissemens, la fievre & le délire succéderent; la nuit fut orageuse : il sembloit à chaque moment qu'elle alloit expirer; une gangrene imminente étoit à craindre. M. de Berghes fit une incision au doigt piqué, d'où il sortit une sérosité âcre. Il pria ensuite M. Carvin, Médecin à Pomerœul, de l'aider de ses conseils : ils convinrent ensemble de plonger le bras dans un bain émollient & résolutif, & d'appliquer dessus des cataplasmes anodins, de saigner la malade, & de lui don-

ner des boiſſons délayantes & anti-phlogiſtiques avec le nitre & le camphre ; les lavemens ne furent point négligés. On mit auſſi en uſage les baumes du Pérou, du Commandeur, l'eſprit-de-vin, de térébenthine, l'huile de ſcorpion, de briques, l'onguent d'Althæa, de populeum, le ſtyrax : on eut auſſi recours au quinquina. Tous ces ſymtômes de l'inflammation la plus aiguë perſiſterent jusqu'au 30 de Décembre, jour auquel on apperçut une tumeur ſous l'aponévroſe palmaire. M. de Berghes l'ouvrit en préſence de M. Carvin ; il fit une ample inciſion, en ſuivant le trajet des tendons : il ſortit aux environs d'une once de pus ichoreux ; alors le calme ſe rétablit, la fievre, l'inſomnie & les mouvemens convulſifs ceſſerent ; enfin les panſemens durerent juſqu'au premier de Mars.

Le 31 de Mars mademoiſelle de Berghes entreprit de ſuivre une proceſſion qui ſe fait tous les ans à Pomerœul le 15 Août. A peine avoit-elle fait une demi-lieue de ſon pélerinage, qu'elle ſentit tout-à-coup une douleur au côté droit, vers l'aîne, & en même-tems un embarras dans le vagin, avec incontinence d'urine : elle ſentit auſſi une crampe à la cuiſſe gauche ; de ſorte qu'elle eut bien de la peine d'achever ſa proceſſion, qui a cinq quarts de lieue de tour. Arrivée chez elle, elle ſe plaignit ſi fort que ſon

mari prit la résolution de la toucher : il trouva la matrice volumineuse & distendue, comme elle a coutume de l'être dans une grossesse à mi-terme : il engagea sa femme à se toucher elle-même ; elle reconnut la même chose que lui. Cependant les douleurs & l'incontinence d'urine augmenterent de plus en plus jusqu'au mois d'Avril ; dans ce tems-là le corps de la matrice étoit entiérement confondu avec son col. Au mois de Mai les douleurs & l'incontinence d'urine étoient si fortes, qu'elles lui firent perdre le sommeil : en un mot, son état étoit pitoyable ; on lui fit une saignée, qui la soulagea un peu.

Se trouvant un jour mieux, vers la fin du mois de Mai, elle fut tout-à-coup saisie de douleurs des lombes, accompagnées d'épreintes, qui s'étendoient jusqu'au bas de l'*abdomen*. La répétition de ces maux, le visage rouge & enflammé, le pouls fréquent, & l'écoulement des glaires teintes de rouge, annonçoient un travail prochain. Le museau de la matrice se dilata, au point que le sieur de Berghes reconnut que le *fœtus* avoit la face tournée vers l'os *sacrum*. Il ne se forma point d'eau : il reconnut les sutures du crâne à travers les membranes; en appuyant un peu dessus, il renfonçoit les os de la tête. Voyant, après six heures de travail, que l'accouchement n'avançoit pas,

il ſaigna ſa femme, & lui donna un lavement: les douleurs ſe ralentirent peu-à-peu; le ventre reſta élevé, & ſon volume étoit aſſez conſidérable pour faire ſoupçonner qu'elle étoit groſſe de deux enfans. Les mamelles étoient gonflées, & donnoient du lait; cette eſpece de travail ſe répéta, tantôt tous les jours, tantôt de 2, de 3 jours l'un, pendant le reſte du mois de Mai, & tout le mois de Juin. A la fin du mois de Juin, la tête étoit au couronnement: au commencement de Juillet, elle étoit ſi fort deſcendue, qu'elle étoit prête à franchir la vulve. M. de Berghes pouvoit à peine atteindre avec les doigts l'orifice interne de la matrice, qui reſta ouvert juſqu'à la fin de la groſſeſſe: la tête recouverte des membranes, reſta pendant tout ce tems dans la ſituation ſuſdite; l'écoulement muqueux & l'incontinence d'urine durerent ſans interruption juſqu'à l'accouchement. La douleur du côté droit reſta toujours la même; elle augmenta encore ſur la fin. La crampe dans la cuiſſe gauche ſe réveilla auſſi, pendant tout ce tems, avec une demangeaiſon de toute l'extrêmité inférieure du même côté: les mamelles fournirent toujours du lait, tantôt ſéreux, tantôt blanc.

Cet état accabloit mademoiſelle de Berghes, & rendoit ſa vie pleine de ſouffrance, d'amertumes & d'anxiétés continuelles: elle

ne pouvoit pas rester long-tems dans la même attitude; le lit lui étoit insupportable; à peine pouvoit-elle rester assise: à chaque moment elle aspiroit de changer de place; celle qu'elle n'occupoit pas lui sembloit toujours meilleure: le tems le moins pénible pour elle étoit lorsqu'elle marchoit; mais la crampe l'empêchoit de profiter long-tems de ce petit avantage. Son sommeil étoit court & interrompu; cet état dura depuis le mois de Mai jusqu'au jour de l'accouchement. Enfin, le 16 Octobre au matin, elle dit à son époux qu'elle se croyoit prête d'accoucher, à cause des mouvemens qu'elle avoit sentis toute la nuit dans le ventre; ce qui l'avoit incommodée plus que jamais. M. de Berghes trouva en effet la forme de l'*abdomen* changée. Au lieu d'être applati comme de coutume, il représentoit deux éminences séparées par un enfoncement qui partoit du *pubis* jusqu'à la partie moyenne de la premiere fausse-côte du côté droit: l'inégalité étoit fort remarquable; car l'éminence gauche surpassoit de beaucoup la droite. L'incontinence d'urine, l'embarras dans le vagin, & la crampe étoient dissipés. Cet Accoucheur ayant touché sa femme, ne trouva plus la tête du *fœtus* dans le vagin, elle étoit remontée au-dessus du grand bassin. La journée du 16 se passa tranquillement, à la douleur du côté droit près. Vers les dix heu-

res du soir, les anciens maux se réveillerent. M. de Berghes ayant touché de nouveau son épouse à minuit, s'apperçut que la tête de l'enfant descendoit dans le vagin, sans aucune apparence d'eau ; les membranes étoient tendues sur sa tête, comme ci-devant, & l'*os tincæ* dilaté à l'ordinaire. Vers les quatre heures du matin il remarqua qu'il se formoit une tumeur sur un des os pariétaux ; pour lors il égratigna doucement avec les doigts les membranes, & porta la main derriere la nuque, pour redresser la tête de l'enfant. A cinq heures du matin, mademoiselle de Berghes accoucha spontanément d'une fille : son mari, après avoir lié & coupé le cordon ombilical, enleva l'arriere-faix qui étoit attaché en forme de raquette au côté droit de la matrice, d'où partoit la douleur fixe qui se fit sentir depuis le 31 Mars. Le cordon ombilical, qui étoit court & très-fort, étoit implanté au bord inférieur du *placenta*. L'enfant avoit une tumeur sur le pariétal gauche, qui disparut assez vîte : il étoit bien portant, & ne différoit des autres nouveaux-nés qu'en ce qu'il avoit les cheveux fort longs. La mere se porta mieux, à tous égards, à cette couche, qu'aux couches précédentes ; elle n'eut point de tranchées ni de fievre : elle fut rétablie en très-peu de tems.

On me demandera peut-être, dit M. de

Berghes, pourquoi j'ai déchiré les membranes, & accouché mon épouſe le 17 Octobre par préférence ? Il répond à cela que la tête du *fœtus* ſe préſentant bien à tous les travaux antérieurs, & n'ayant que les membranes à franchir, le ſommet de la tête dépaſſant d'un pouce & demi l'*os tincæ*, il avoit cru que la prudence exigeoit d'abandonner cet accouchement à la nature ; mais ayant reconnu, le 17 Octobre, que la tête ſe préſentoit obliquement, & s'oppoſoit par-là à ſa ſortie, & qu'il ſe formoit déjà une tumeur ſur un des os pariétaux, il avoit jugé à propos de faciliter l'accouchement, pour éviter l'enclavement que la ſituation de la tête & la tumeur faiſoient craindre.

Ayant écrit, le 16 Janvier 1767, à M. de Berghes, pour m'informer ſi ſa femme avoit ſenti remuer ſon enfant au tems qu'elle ſe crut à mi-terme, il me répondit, le 21 du même mois, qu'il eût été incertain ſur le terme de la groſſeſſe, ſi la groſſeur du ventre, le volume de la matrice, l'incontinence d'urine, la crampe de la cuiſſe gauche, & la découverte de la tête de l'enfant, par la dilatation de l'orifice de la matrice, & la douleur de côté n'avoient confirmé la choſe. Mademoiſelle de Berghes ne ſentit les mouvemens de ſon enfant qu'après la dilatation de l'*os tincæ* : on les rendoit ſenſibles en ap-

puyant un peu le doigt ſur la tête du *fœtus*. Une circonſtance que me fit encore obſerver M. de Berghes dans cette derniere lettre, c'eſt que ſa femme rendoit peu d'eau à chaque accouchement, & qu'à celui-ci elle n'en rendit point du tout.

Voilà, Monſieur, un bon Accoucheur & une Sage-femme inſtruite, en même-tems des époux qui dépoſent un fait que nul intérêt ne les porte à publier, & qui s'eſt paſſé ſous les yeux d'un Médecin de Louvain. Peut-être ne paroîtra-t-il pas encore aſſez évident à ceux qui nient la poſſibilité des naiſſances tardives, pour les faire changer de ſentiment. Je le rends tel qu'on me l'a communiqué : je compte vous faire plaiſir en vous l'envoyant, & je ſuis flatté que cette occaſion me procure la douce ſatisfaction de pouvoir vous aſſurer de nouveau de ma reconnoiſſance infinie, & de l'attachement inviolable avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

Je ſouſſigné, Médecin de Louvain, certifie d'avoir une parfaite connoiſſance de l'obſervation touchant la main de mademoiſelle *de Berghes*; qu'elle contient vérité : quant à ſon accouchement tardif, d'avoir entendu ſouvent *M. de Berghes* ſe plaindre de la prolongation de la groſſeſſe de ſa femme. Fait à Pomerœul ce 15 d'Octobre 1768.

CARVIN.

Je soussigné, Maître en chirurgie & Accoucheur, demeurant à Pomerœul en Hainaut, certifie d'avoir lu avec attention la Lettre de M. *du Monceau*, Médecin à Tournai, adressée à M. *Petit*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, &c., &c., avec une Observation par lui rédigée, sur la naissanee tardive de mon enfant, arrivée le 17 Octobre 1766, & déclare que tout ce que rapporte ledit sieur *du Monceau* est conforme, à tous égards, à ce que mon épouse & moi avons observé pendant le cours de sa grossesse de douze mois. En foi de quoi j'ai délivré le présent Certificat, audit Pomerœul, ce 16 Octobre 1768.

DE BERGHES.

OBSERVATION

Sur une maladie singuliere ; par M. DURAND, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, & Médecin à Royan en Saintonge.

Je me croirois digne de reproche si je ne vous faisois part d'une maladie qui a étonné tous ceux de l'art qui en ont été témoins : la singularité de certains de ses symptômes pourra peut-être lui mériter une place dans vos Journaux. Je m'attacherai principalement à vous donner une description exacte de ce qui est survenu depuis que j'ai vu la malade ; je ne vous donnerai qu'un

abrégé de ce qui l'avoit précédé; je le tiens, tant de la malade & de son mari, que d'un Chirurgien qui, sans avoir traité la maladie, l'a suivie avec soin dans tous ses progrès.

Madame Barreau, âgée d'environ trente-six ans, accoucha le 9 Avril 1766. L'accouchement fut naturel : les lochies coulerent abondamment jusqu'au 26 dudit mois, jour auquel elles cesserent tout-à-coup, sans cause apparente. Le lendemain elle fut attaquée de coliques violentes : elle eut la fievre, qui continua, pendant près de trois mois, avec des redoublemens sensibles, mais irréguliers. Le 28 on appella un Chirurgien, qui, dans les deux premiers mois, saigna deux fois la malade, lui donna dix purgations, quatre-vingts quelques lavemens, tous émolliens; ajoutez à ce traitement des fomentations de même nature, appliquées très-chaudement sur le bas-ventre, pendant un mois. Cette pratique, presque celle du savant Bachelier de Molieres, fut suivie d'un relâchement de matrice, que la nature a guéri : tout le mois de Mai se passa dans cette alternative de remedes. Dans le commencement de Juin on substitua à quelques lavemens des bouillons apéritifs, & un opiat fébrifuge, dont la malade prit jusqu'au douze Juillet : elle abandonna dès-lors tous ces remedes. Vers la fin du même mois, elle reprit de son

embonpoint : les regles reparurent & coulerent avec ordre pendant environ dix mois ; elles furent cependant moins abondantes dans ces derniers temps, & enfin des pertes blanches, qui parurent quelquefois, prirent leur place. Depuis la convalescence, la malade se plaignoit, de tems à autre, de douleurs sourdes dans le bas-ventre, qui par fois devenoient très-vives. Elle découvroit dans l'hypocondre gauche, qui étoit le principal siege de la douleur, un corps dur de la grosseur d'un œuf ; elle disoit en sentir sensiblement la chute, lorsque, sur un côté, elle se tournoit de l'autre avec vivacité. Dans le mois de Fevrier 1767 le ventre commença à acquérir plus de volume : elle crut être enceinte. Cependant, comme elle se trouvoit différente de ce qu'elle avoit été dans sa premiere grossesse, au défaut de son Chirurgien ordinaire, elle en fit appeller un autre, qui, après l'avoir touchée, assura avoir distingué une tumeur squirrheuse à la matrice. La malade fut bien éloignée de l'en croire ; elle resta dans sa persuasion. La maladie fit des progrès rapides ; &, dans l'espace de cinq à six mois, le ventre grossit prodigieusement. Il fallut, pour satisfaire la malade, aller consulter un Chirurgien qui, dans le pays, jouit de la réputation de *bon Accoucheur*: celui-ci assura qu'elle étoit grosse d'enfant ; &, par une

prévoyance, dont on manque d'exemple, il aſſigna le jour de ſes couches : il fallut s'y diſpoſer par une ſaignée du bras que lui fit cet Accoucheur. Vers le huitieme mois de la prétendue groſſeſſe la malade eut quelques légeres pertes ; ce qui fit avoir recours à une Sage-femme. Le tems aſſigné ſe paſſa, ſans qu'on vît rien paroître. La malade fut alors de plus en plus, mais trop tard, alarmée ſur ſon compte. Elle éprouva, dans le mois de Décembre, une toux violente qui ne lui laiſſoit pas un inſtant de repos, & qui ne céda que vers la fin de ce mois ; elle reprit aſſez de force pour pouvoir ſe promener. L'état de langueur où elle étoit cependant toujours, & qui ne lui laiſſoit rien de bon à eſpérer, la décida, dans le mois de Janvier 1768, à rappeller le Chirurgien pour lequel elle avoit manqué de confiance. Il refuſa, avec raiſon, de donner ſes ſoins, ſans le ſecoors d'un Médecin.

Je fus appellé dans le mois de Fevrier..... J'examinai la malade : le pouls étoit fréquent, mais petit ; le ventre étoit d'un volume prodigieux, & très-dur. Je découvris, dans toute l'étendue du bas-ventre, des obſtructions, dont quelques-unes étoient très-ſaillantes : il n'y avoit point de fluctuation ſenſible. Le corps étoit dans le maraſme, & le viſage cadavéreux. Le poids

du ventre étoit si énorme, que le plus léger exercice mettoit la malade hors d'haleine : les jambes devinrent œdémateuses. Vers la fin de ce mois il se déclara une douleur lancinante à l'ombilic : la partie s'enflamma. Dans le commencement de Mars on vit les tégumens s'élever ; &, dans l'espace de deux jours, il se forma une exomphale de la grosseur du poing : elle étoit telle, que, dans certains endroits, elle cédoit à la pression, sans perdre de son volume ; dans d'autres on sentoit, sous les tégumens, des duretés. Dans les fortes inspirations elle ne grossissoit point (*a*) ; toute sa surface étoit marquée de taches noirâtres ; elle étoit douée de beaucoup de sensibilité. Le Chirurgien en tenta inutilement la réduction. Comme cet état de la tumeur me faisoit craindre la gangrene, je me contentai de la faire fomenter avec une décoction de quinquina. Il se fit, vers le 10 de Mars, des excoriations à la partie inférieure de la tumeur, d'où il suinta une humeur limpide abondante : quoiqu'il s'en fût déjà évacué une certaine quantité, ni le ventre, ni la tu-

(*a*) Quoiqu'il ne fût pas d'abord aisé de déterminer quel étoit le genre de cette exomphale, cependant les signes qui l'accompagnoient, autant que ce qui avoit précédé, me firent soupçonner une hydro-sarcomphale. Les suites m'en prouverent l'existence.

meur ne parurent perdre de leur volume. La respiration devenoit par fois difficile ; & cette difficulté amenoit des syncopes qui mettoient la malade comme dans un état de mort. Je ne voulus me décider à rien, sans avoir consulté la maladie avec M. Nicolau, Médecin à Marènes, qu'on avoit appellé depuis long-tems, que je ne loue pas, parce qu'il est au-dessus de tous mes éloges. Il vint voir la malade, & fut d'avis de lui donner l'extrait de ciguë : elle se mit à son usage, qu'elle continua pendant environ un mois ; mais l'impatience saisit la malade, dans le tems où son état sembloit le plus donner à attendre de secours de ce remede. Elle voulut consulter un empyrique savant, disoit-on, dans l'uroscopie, & qui s'étoit fait par-là bien plus de réputation que par ses cures (*a*). L'oracle prononça, après l'examen des urines, que la maladie étoit incurable ; il fut cru, & la malade abandonna le remede

(*a*) On trouve un aveu de l'insuffisance de l'uroscopie seule dans la solution de la question septieme, proposée, lors de la dispute de la chaire qu'il occupe à Montpellier avec distinction, à M. Barthès, dont je me fais l'honneur d'avoir été le disciple. Il commence ainsi : *Uroscopia, sive ars præsagiendi morborum eventus, ex urinarum inspectione solâ adhibitâ, quàm sit fallax & lubrica, in confesso est apud omnes medicos cordatiores*, &c....

presque le seul alors dont on peut, ce semble, attendre quelque secours. Elle devint de jour en jour plus foible, & fut obligée de s'aliter; ce qu'elle n'avoit fait jusques - là que par intervalles. Dans le commencement d'Avril, le bout de la tumeur devint plus saillant, & s'ouvrit à l'endroit de l'ombilic. Il se présentoit à l'ouverture un corps charnu qui la bouchoit exactement: le 9 de ce mois il en parut environ un pouce au-dehors. Le lendemain le Chirurgien en fit sortir, par de légers tiraillemens, environ un pied & demi. Je visitois, dans ce moment, la malade: cet événement me surprit. J'examinai cette masse de chair que je vis pendante sur le bas-ventre: elle étoit de la grosseur du bras, contournée, dans son milieu, en forme de vis: de flasque qu'elle étoit d'abord, elle devint, demi-heure après sa sortie, très-dure, & augmenta de volume. On distinguoit, sur toute son étendue, de petits points ulcérés, d'où il couloit une humeur si âcre, que les tégumens du bas-ventre, qui en furent mouillés, contracterent, dans peu, une inflammation. Sa sensibilité étoit extrême: on pouvoit à peine la toucher légérement, sans occasionner à la malade des douleurs insupportables. Elle ne pouvoit non plus souffrir qu'on tentât d'en retirer davantage au-dehors.

Comme la nature de cette excroissance, autant

autant que l'étranglement où elle étoit à sa sortie du bas-ventre me faisoient craindre la gangrene ; je la fis envelopper dans des linges imbibés d'une forte décoction de quinquina. Le 11 d'Avril, des taches noires qui occupoient toute la surface, m'annoncerent une corruption prochaine, qui, en se communiquant aux visceres du bas-ventre, ne pouvoit que terminer les jours de la malade. Je tâchai de combattre ces dispositions par divers anti-septiques, parmi lesquels le quinquina tenoit le premier rang. Tous ces secours furent comme inutiles. Au bout de deux jours, cette masse de chair eut acquis un caractere cancéreux. L'odeur qui s'en exhaloit étoit fétide au point qu'on ne pouvoit approcher le lit de la malade sans être infecté. Quoique l'amputation de cette excroissance me parût indispensable, je n'osois m'y résoudre. Parmi tous les événemens, je craignois sur-tout que le bout ne rentrât, & qu'il ne se fît un épanchement de sang & de pus dans le bas-ventre. Les instances que fit la malade au Chirurgien le déterminerent à y faire une ligature graduellement serrée, assez près de l'ombilic. Le 16 de ce mois il en fit l'amputation, au voisinage de la ligature : il y eut peu d'hémorragie (*a*). Il pansa simplement la plaie,

(*a*) L'examen anatomique de cette excroissance présenta un tissu serré de fibres charnues, différem-

en gardant les deux bouts de la ligature ; le 17, ce qui étoit resté au-dehors, rentra, mais non pas si profondément qu'on ne pût l'appercevoir. Je fis faire des injections d'une décoction de quinquina, & panser deux fois le jour, avec un digestif animé : il se fit une légere suppuration ; & on retira, le 20 de ce mois, le bout lié entiérement pourri. L'ouverture qui étoit au milieu de la tumeur, qui subsistoit encore, & qui avoit le caractere de l'hydromphale, diminua ; la cicatrice s'en fit dans deux ou trois jours : la tumeur perdit en même-tems beaucoup de son volume. Au commencement de Mai il survint une diarrhée abondante, qui dans peu de tems mit la malade dans le dernier état de foiblesse : la respiration devint stertoreuse ; des syncopes fréquentes & de durée me faisoient regarder chaque instant comme le terme de ses souffrances. La malade se sentoit suffoquée lorsqu'on vouloit la coucher : on étoit obligé de la soutenir presque debout sur le lit (seule situation qu'elle pût supporter) : elle resta pendant huit mois dans ce triste état, sans un moment de repos....Je vis avec étonnement les choses changer en mieux : les forces, dans peu de jours, revinrent au point que la malade

ment entortillées entr'elles, & comme raccornies : on n'y distinguoit que peu de vaisseaux sanguins, très-petits, gorgés d'un sang noir & figé.

pouvoit, à l'aide de ſecours, aller ſur un fauteuil. Je voulus remettre la malade à l'extrait de ciguë ; mes conſeils ne furent point ſuivis. Elle fut aſſez bien pendant tout le reſte de ce mois, & tout Juin : au commencement de Juillet la diarrhée revint, ſans qu'elle fut cependant accompagnée des maux violens qu'elle avoit amené la premiere fois. Vers le 12, quelques redoublemens de fievre ſemblerent terminer le cours de ventre. Le 20 la malade ſe fit par mégarde une légere égratignure à une jambe : il s'écoula par cette petite bleſſure plus de deux pintes d'eau ; la cicatrice s'en fit dans peu de jours : cela me détermina à y faire appliquer un cautere, ce que la crainte de la gangrene m'avoit fait différer. On a entretenu pendant tout le mois d'Août un léger écoulement, & on le fait encore ſans apparence de gangrene : la jambe cautériſée a beaucoup perdu de ſon volume ; la malade ſe leve tous les jours, & ſe trouve mieux que par le paſſé. D'ailleurs, le ventre eſt toujours dans le même état : malgré tout ce qu'on a pu faire, il ſubſiſte toujours une petite exomphale. Les veines ſont gorgées ſur toute l'étendue du bas-ventre, elles ſont crochues, principalement aux environs de l'ombilic. La malade ne ſouffre preſque pas ; elle digere au mieux

toutes ſortes d'alimens : le pouls, de petit & fréquent qu'il a été juſques vers le commencement de Septembre, eſt devenu plus fort, & a moins de fréquence (*a*). Cependant, quoique la malade prenne aſſez de nourriture, elle reſte toujours dans le maraſme.... Je dois faire obſerver que malgré l'aſſemblage de tous ces maux, la malade a toujours reſté de bon appétit, & qu'elle n'a diſcontinué de prendre des alimens ſolides dans ſa derniere maladie, que pendant les huit jours où elle fut ſi mal.

Voilà, Monſieur, ce que j'ai eu occaſion d'obſerver : je me croirois coupable ſi je ne cherchois à le publier. Je ſuis obligé d'ometre une foule de légeres circonſtances dont le détail deviendroit ennuyeux ; ſans chercher à rendre raiſon des différens ſymptômes, je vous les rapporte tels qu'ils ont paru.

(*a*) Je me ſuis appliqué, pendant toute la maladie, à diſtinguer dans le pouls, par la méthode de M. Fouquet, le viſcere affecté : cependant, ſoit complication de la maladie, ou défaut de fineſſe dans le tact & de connoiſſance, je n'ai pu me procuter des éclairciſſemens certains. Dans quelques cas j'ai été plus ſatisfait. Les diagnoſtics précis que j'ai vus tirer par l'Auteur lui-même, & par M. Bougour, actuellement Médecin d'un hôpital de Saint-Malo, ſont bien ſuffiſans pour m'avoir rendu le partiſan de cette méthode.

Quoiqu'on ne puiſſe tirer de la maladie qu'un fâcheux pronoſtic, je ſuis cependant bien éloigné d'abandonner la malade : la nature ſeule peut beaucoup ; & aidée de l'art, elle a des reſſources qui nous ſont inconnues. Je ne vois pas de remedes plus convenables à la maladie que l'extrait de ciguë aſſocié à de doux purgatifs.

Si vous trouvez, Monſieur, que ce que j'ai l'honneur de vous rapporter mérite d'être inſéré dans vos Journaux, je déclare que je ſerois flaté que quelque Praticien voulût me procurer des éclairciſſemens ſur cette maladie, n'ayant rien tant à cœur que de m'inſtruire & de guérir.... Je ſerai auſſi exact à vous communiquer tout ce qu'il pourra ſurvenir ſur la fin de cette maladie, que je tâche de l'être à vous la décrire ; cela ſera le ſujet d'une autre lettre. Je pourrai, je l'eſpere, y joindre une obſervation en faveur de l'extrait de ciguë, qui m'a éminemment réuſſi dans une petite tumeur cancéreuſe.



OBSERVATIONS

Sur l'ouverture des Arteres de l'Avant-Bras; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

L'hémorragie eſt, de tous les accidens, celui qui eſt le plus à craindre, & celui par conſéquent auquel on doit au plutôt remédier. Par un ſentiment attaché à la nature, ceux qui ont le malheur d'avoir une artere ouverte, commencent par la comprimer avec le doigt, & ſi ce moyen ne leur ſuffit pas, ils ont ſoin d'appliquer une ligature au-deſſus de la diviſion, qui, en faiſant l'office de tourniquet, arrête certainement le ſang. Parmi tous les moyens inventés par l'art pour produire cet effet, nous n'en avons point de plus efficaces que ceux-ci, dictés par la nature; & s'il arrive quelquefois que nous en employons d'autres, ce n'eſt que lorſque l'un & l'autre ſont impraticables. Mais quels ſont les vaiſſeaux qui doivent être comprimés? quels ſont ceux qui doivent être liés? & enfin quels ſont ceux qui exigent les autres moyens? Mon expérience ne me permet pas encore de décider ſur ces points, où les Auteurs ne ſont pas tous d'accord; & je me contente aujourd'hui de

présenter un fait, où je crois que la ligature étoit le seul moyen pour sauver la vie à celui qui fait le sujet de l'observation suivante.

M. le Président de Pichard me fit l'honneur de m'envoyer chercher le 12 Février dernier, pour aller à une de ses terres, y voir son Garde-chasse, qui, par un accident, s'étoit coupé l'artere cubitale de l'avant-bras gauche, à trois travers de doigt de son articulation avec le poignet. Depuis dix-huit jours que l'accident étoit arrivé, les Chirurgiens du lieu avoient employé en vain les styptiques & la compression; & voyant que l'hémorragie ne s'arrêtoit que pour un tems, ils envoyerent un mémoire pour consulter la maladie: on conclut qu'il falloit, dès que le malade ne pouvoit être transporté en ville par son extrême foiblesse, & la distance du lieu (à huit grandes lieues de Bordeaux) aller chez lui. M. le Président n'appella point de ma décision; il m'honora même de son entiere confiance pour la guérison d'un sujet à qui il étoit attaché, & me donna des ordres de partir sur le champ. Avant mon départ, je me munis de tout ce qui me parut nécessaire pour l'opération que je projetois dans ce moment, & tout me réussit selon mes souhaits. Après avoir préparé mon ap-

pareil, qui consistoit en deux aiguilles courbes, enfilées avec plusieurs brins de fils cirés & applatis, des bourdonnets, quelques compresses, une bande, &c. j'appliquai mon tourniquet à la partie supérieure du bras, avec les précautions qu'on prend en pareil cas, & je priai les Chirurgiens ordinaires du malade, qui voulurent bien me servir d'aide, de découvrir la plaie : je la nétoyai des grumeaux de sang, & d'autres corps dilacérés que j'y trouvai. En faisant un peu lâcher le tourniquet le sang vint abondamment, mais de fort loin : pour m'assurer de sa source, je pris le parti de dilater la plaie avec les précautions qu'exigeoient la délicatesse d'une pareille division ; ma sonde creuse conduisit mon bistouri. Quand je crus la dilatation suffisante, je fis de nouveau lâcher le tourniquet : le sang me parut directement venir de la cubitale, éloignée de l'autre bout de plus d'un pouce & demi. Je fis la ligature à l'une & à l'autre extrêmité d'artere, par les raisons d'anatomie que les vrais Chirurgiens connoissent ; & j'appliquai le reste de l'appareil suivant l'usage. Je ne fis le premier pansement que le cinquieme soir : la plaie me parut dans le meilleur état. On m'écrivit que les ligatures tomberent d'elles-mêmes huit jours après ; & le 9 Mars, le Chirurgien qui est venu en

ville, m'assura que pour finir la cicatrice il n'avoit plus besoin que de faire deux ou trois pansemens.

Quoique la ligature d'une artere n'exige pas toujours du Chirurgien qui l'entreprend, de grandes connoissances, il ne sauroit cependant trop prendre de précautions, lorsque la nécessité l'oblige d'en venir à cette opération, attendu que c'est de ces précautions que dépend le plus souvent sa réussite, & presque toujours le succès des opérations qui lui font le plus d'honneur.

La maladie dont je viens de donner l'histoire, paroîtra peut-être peu intéressante aux yeux de quelques Maîtres de l'art, & par conséquent peu digne d'être publiée; mais s'ils veulent faire attention au tems qu'il y avoit que le vaisseau étoit ouvert, aux moyens insuffisans qu'on avoit employés pour le fermer, à sa brûlure & à sa rétraction de plus d'un pouce & demi sous les tégumens, à l'incision transversale de ceux-ci, qui, en coupant l'artere cubitale, avoit découvert sensiblement l'artere radiale, on verra que toutes ces circonstances rendoient cette opération délicate, & que la parfaite guérison dans un mois de tems, sans avoir perdu l'action de la partie, mérite encore quelque considération.

Mais on me dira peut-être encore que

j'aurois dû tenter de nouveau la compresſion, comme étant un moyen moins douloureux que la ligature. L'état édémacié de l'avant-bras ne me permettoit point cette tentative, & la ſituation de l'artere ne la favoriſe point. En effet, le *cubitus* eſt presque arrondi dans ſon tiers inférieur, & paroît ne point préſenter aſſez de ſurface pour ſervir de point d'appui à la cubitale, qui lui eſt parallele; & comme la compreſſion des arteres conſidérables n'eſt recommandée que quand les os leur en préſentent aſſez, je ſuis bien fondé, à ce qu'il me paroît, de croire que je ne devois pas tenter la compreſſion dans ce cas-ci, vu qu'elle avoit déjà été tentée pluſieurs fois infructueuſement. Il en doit être ainſi quand l'artere radiale ſe trouve entiérement coupée, quoi qu'en diſent certaines perſonnes. L'anatomie le démontre également avec la même évidence, & l'obſervation ſuivante le prouve d'une maniere inconteſtable.

M. *Meſtivier*, mon prédéceſſeur dans ma place, & aujourd'hui Maître en Chirurgie & Démonſtrateur pour l'Anatomie & les opérations aux Ecoles publiques de la ville, m'a dit qu'en 1761 il vint à l'Hôpital un homme qui avoit l'artere radiale ouverte. Il fut obligé de lever pluſieurs fois l'appareil par le ſang, qui donnoit avec force : enfin, fatigué toujours de la même

manœuvre, il ſe détermina, après un mois, de dilater la plaie pour découvrir l'artere dans une plus grande étendue : il en fit la ligature ; le ſang ne revint plus, & le malade fut parfaitement guéri peu de tems après.

Je ne crois pas que perſonne ſoupçonne M. *Meſtivier* d'avoir omis des circonſtances qui ont empêché que la compreſſion ne réuſsît dans le premier tems. Son ſcrupule à remplir les plus petites choſes, lorſqu'il s'agit de l'exercice de ſon art, & les lumieres qu'il y apporte, nous ſont un garant aſſuré qu'il n'a manqué à rien de ce que les Auteurs preſcrivent pour pareil cas, ou que le génie peut dicter, & que par conſéquent la compreſſion n'eſt pas un moyen ſuffiſant pour arrêter le ſang qui vient de l'artere radiale, non plus que de celui qui vient de l'artere cubitale, comme je le prouve par mon obſervation.



Observations Météorologiques. Janvier 1769.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 7 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	6	7½	6	27 10½	27 10	27 10
2	4½	5½	4¼	27 10	27 10	27 10¼
3	3½	5¼	1	27 10½	27 11¾	28 ¾
4	1	3¼	2¼	28 1	28 ¾	28 1/[illegible]
5	1½	4	3	27 11¾	27 11½	27 10¾
6	3½	5⅓	4	27 11	27 11¾	28
7	3½	3	3½	28 ½	28 ½	28 2
8	3¼	4½	3¾	28 3	28 3	28 3¾
9	1¾	3¾	2¼	28 3½	28 2¼	28 2
10	1¾	3⅓	3½	28	28	27 11¾
11	3½	6¼	7	27 11½	27 11	27 11¼
12	7½	9½	8½	27 11	27 11	28 ¼
13	7	9¾	5	28 ¾	28 1	28 1¼
14	3	6½	2½	28 3½	28 3¾	28 3¾
15	1	5½	2½	28 3	28 2	28 2¾
16	4	6¼	4¾	28 2	28 2	28 4
17	3¾	3¾	2⅓	28 4	28 3	28 2¼
18	3	6¾	2½	28 1¾	28 ¼	27 11¾
19	0¼	3¼	0⅔	27 11½	27 11	27 11
20	01⅔	¾	02	27 10¾	27 10	27 9¾
21	03	0	03	27 9¾	27 9¾	27 11¼
22	04	01½	03	28	28 1	28 ¼
23	04	1½	¼	28	27 11¾	27 11¾
24	0¼	1½	½	28	28	28
25	1¼	4¾	3⅓	27 11¾	27 11¾	28
26	2½	6⅓	4¼	28 ¼	28 ¼	28 ½
27	4	8	5½	28 ½	28 ¾	28 ¾
28	3⅔	7	6	28 1¼	28 ¾	27 9¾
29	5	6¾	4	27 9¾	27 9½	28 8½
30	01	1	0½	27 8½	27 9	28
31	01	2	0¼	27 11¾	28	28 1/[illegible]

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S. pl. couvert.	S-S-O. couv.	Couvert.
2	O. pl. nuages.	O. couvert.	Couvert.
3	O. couvert.	N-O. c. nuag.	Beau.
4	N-N-E. n. br.	N-E. br. nua.	Beau.
5	E-N-E. n. couvert.	N E. couvert.	Couvert.
6	E N-E- couv	E-N-E. p. pl. n.	Couvert.
7	N-N-E. couv.	N-N-E. n. b.	Couvert.
8	N. couvert.	N. n. couvert.	Couvert.
9	N. br. nuages.	N. nuages.	Couvert.
10	S. c. pet. pluie.	S-S-O. c. p. pl.	Couvert.
11	S-O. pet. pluie.	S-O. pl. cont.	Couvert.
12	S O. pluie.	S-O. n. pluie.	Couvert.
13	S-O. pluie.	O. n. v. gr. pl.	Beau.
14	O. beau.	O. nuages.	Beau.
15	S. lég. nuages.	S. v. beau.	Nuages.
16	S-O. pluie. n.	S-O. beau.	Couvert.
17	S E. couvert.	S-E. couvert.	Couvert.
18	S E. nuages.	E-S-E. nuag.	Nuages.
19	E. nuages.	E. beau. nua.	Beau.
20	E N E. b. n.	E-N-E. n. b.	Beau.
21	N-N-E. beau.	N N-E. beau.	Nuages.
22	N-N-E. épais. brouillard.	N-N-E. beau. lég. brouillard.	Beau.
23	N. léger. br. b.	E-N-E. b. l. br.	Couvert.
24	E-N-E. ép. br.	E-N-E. br. b.	Nuages.
25	S-S E. couv.	S-S-E. couv.	Couvert.
26	S. couvert.	S-E. p. pl. é. n.	Couvert.
27	S-S-E. brouil. petite pluie.	S-S-E. pluie. vent.	Pluie.
28	S-O. couvert	S-O. pluie.	Pluie.
29	O. c. petite. pl.	O. couv. pl. v.	Pluie.
30	O-N-O. nei. c.	N-N-O. c. n.	Nuages.
31	O. beau. nua.	O. nuages.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 9 $\frac{3}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur, de 4 degrés au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 13 $\frac{3}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 7 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du N.
4 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
5 fois de l'E N-E.
1 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
4 fois du S.
2 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
6 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 14 jours beau.
6 jours du brouillard.
21 jours des nuages.
20 jours couvert.
12 jours de la pluie.
1 jour de la neige.
4 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Janvier 1769.

On a obſervé encore, pendant la plus grande partie de ce mois, la même eſpece d'affections catarrales qui avoient régné dans le mois précédent. Sur la fin du mois, un grand nombre de perſonnes ſe ſont plaint de douleurs de rhumatiſme & d'éruptions, accompagnées de demangeaiſons très-vives. On a vu des perſonnes, ſur-tout parmi le peuple, chez leſquelles elles avoient tous les caracteres de la gale : elles ont paru très-rebelles à la plupart des remedes qu'on a tentés.



Observations météorologiques faites à Lille, au mois de Décembre 1768, par M. BOUCHER, Médecin.

La premiere moitié du mois sembloit annoncer de grands froids : la liqueur du thermometre avoit descendu le 11 & le 12 au terme de 3 degrés au-dessous de celui de la congélation, & le 14 & le 15, à 6 degrés au-dessous du même terme, ou très-près ; mais le reste du mois elle a été observée toujours au-dessus de la congélation, si ce n'est le 24 : dans les derniers jours du mois elle étoit le matin entre le 4e & le 6e degré au-dessus de ce terme.

Il y a eu peu de variations dans le barometre, qui a été observé une grande partie du mois au-dessus du terme de 28 pouces, si ce n'est les deux ou trois premiers jours du mois : aussi il n'a guere plu de tout le mois que ces trois jours. Le 1er, le mercure dans le barometre a descendu au terme précis de 27 pouces, & le 11 il s'est porté à celui de 28 pouces 5 lignes.

Le vent a été *sud* la derniere moitié du mois.

La plus grande chaleur de ce mois mar-

quée par le thermometre a été de 6 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 6 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces. La différence entre ces deux termes est de 1 pouce 5 lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du N. vers l'Est.
2 fois de l'Est.
8 fois du Sud vers l'Est.
12 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'Ou.
1 fois du Nord-Ouest.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.
6 jours de pluie.
1 jour de neige.
7 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué, tout le mois, la grande humidité, sur-tout à la fin du mois.

Maladies qui ont régné à Lille au mois de Décembre 1768.

On sait que l'automne est la saison des maladies populaires & épidémiques. Cependant l'on n'a guere vu d'automnes en

cette contrée, où il ait régné moins de maladies que dans celui-ci : il y a eu même peu de fievres intermittentes, quoiqu'elles y ſoient ordinairement très-communes en cette ſaiſon. Cette circonſtance vient à l'appui de l'obſervation que l'on prétend avoir faite ici dans tous les tems, que les maladies aiguës populaires n'y regnent jamais moins que dans les tems pluvieux.

Les ſeules maladies que nous ayons obſervées ce mois, ſont des rhumes de tête & de poitrine, & des fievres catarreuſes-putrides, compliquées de douleurs rhumatiſmales en diverſes parties du corps, d'oppreſſion de poitrine, de points de côté, &c.; quelques-uns ont même craché du ſang. Le ſang tiré des veines dans ce genre de fievre n'étoit pas véritablement coëneux; dans la plupart, la ſurface du ſang refroidi préſentoit une gélée plus ou moins épaiſſe, & ténace, & la partie rouge ſe trouvoit ſouvent diſſoute. La fievre, dans nombre de ſujets, a pris le type de la double tierce-continue. Il y avoit très-ſouvent indication dans le commencement de la maladie pour quelque émétique, ou émético-catarctique, qui ſoulageoit même les ſymptômes pleurétiques, loin de les aigrir. On avoit peine à obtenir une expectoration louable. Les bains des jambes dans de l'eau chaude ont ſou-

vent été ſalutaires : dans le cas d'oppreſſion perſiſtante ſans expectoration, les véſicatoires aux jambes ont détourné dans quelques-uns les dépôts dont la poitrine étoit menacée.

Quelques ſujets cacochymes ont été emportés par la mort ſubite.

LIVRES NOUVEAUX.

Opuſcules de Chirurgie, par M. *Morand*, de l'Académie des Sciences & de pluſieurs autres ; premiere partie. A Paris, chez *Guillaume Deſprez*, 1768, *in*-4°.

Ces Opuſcules, qui étoient deſtinées à faire partie du quatrieme volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, nous occuperont plus particuliérement dans un de nos prochains Journaux.

Réfutation de la Réfutation de l'Inoculation, publiée en 1759, par M. *de Haën*, Conſeiller-Aulique de L. M. I., premier Profeſſeur en Médecine-pratique à Vienne ; par M. *Hertzog*, Candidat en médecine. A Strasbourg, chez *Levrault*, 1768, brochure *in*-12.

Le même Auteur a ſoutenu, au mois d'Août dernier, une thèſe qui a auſſi l'inoculation pour objet : elle eſt intitulée *De*

Emolumentis in genus humanum ex variolarum insitione fluentibus. Des Avantages que le genre-humain doit retirer de l'inoculation.

Cours de Médecine-pratique, rédigé d'après les principes de M. *Ferrein*, Professeur en médecine au College royal en Anatomie au Jardin du Roi, & Membre de l'Académie royale des Sciences ; par M. *Arnault de Nobleville*, Docteur en médecine. A Paris, chez *Debure* pere, 1769, *in*-12, trois volumes. Prix relié 9 livres.

Nous nous occuperons incessamment de cet ouvrage, que la célébrité de son Auteur ne peut que rendre recommandable.

Rudolphi-Augustini Vogel, *&c. Opuscula medica selecta, anteà sparsim edita, nunc autem in unum collecta, recognita, aucta & emendata.* C'est-à-dire, Opuscules choisis de médecine, qui avoient été publiés séparément, recueillis, revus, augmentés & corrigés, par M. *Rodolphe-Augustin Vogel*, Professeur en médecine de l'Université de Gottingue, &c. A Gottingue ; & se trouve, à Paris, chez *Cavelier*, 1768, *in*-4°.

Ce Recueil contient neuf Dissertations ; la premiere, sur le Larynx & la Formation de la voix ; la seconde, Examen des expé-

iences des Chymiſtes ſur l'augmentation de poids des métaux calcinés ; la 3e ſur les avantages de ſaigner de la partie affectée ; la quatrieme, ſur l'abſurdité des remedes univerſels ; la cinquieme, des recherches ſur le verre d'antimoine ; la ſixieme, ſur l'uſage des vomitifs ; la ſeptieme, ſur l'état des plantes qu'on dit dormir pendant la nuit ; la huitieme, ſur le ſel ſédatif d'Homberg ; la neuvieme, ſur les maladies incurables.

Examen Chymique de différentes ſubſtances minérales ; Eſſai ſur le vin, les pierres, les bézoards, & d'autres parties d'hiſtoire naturelle & de Chymie ; Traduction d'une Lettre de M. *Lehman*, ſur la mine de plomb rouge, par M. *Sage*. A Paris, chez *le Lormel*, 1769, *in*-12.

Expériences & Obſervations ſur la Cauſe de la Mort des Noyés, & les Phénomenes qu'elle préſente, faites publiquement à l'Ecole-Royale vétérinaire de Lyon, ſous les yeux des Commiſſaires nommés ; approuvées par leur rapport & le jugement de l'Académie royale de Chirurgie, avec cette épigraphe :

Inventa perficere non inglorium.

PHÆDR.

Par MM. *Faiſſole* & *Champeaux*, Gradués-Maîtres en Chirurgie de Lyon, & Chirurgiens du Roi en cette ville, &c. A Lyon,

chez *Aimé de la Roche*, & à Paris, che *Didot le jeune*, 1768, *in*-8°. Prix broch 3 livres, relié 4 livres.

AVIS

Aux Eleves en Chirurgie.

Au mois de Mai de la préſente anné 1769, ſera vacante, à l'Hôtel-Dieu Saint-André de Bordeaux, la place de premie Eleve en Chirurgie de l'Intérieur, gagnan maîtriſe en ladite ville, ſur le Certificat d Bureau d'Adminiſtration d'un exercice de ſi années conſécutives, en ladite qualité, dan ledit Hôtel-Dieu ; elle ſera donnée au plu méritant, dans l'examen, au concours établi dans ledit Hôtel-Dieu, au jour que le Bureau indiquera dans ledit mois de Mai : aucun ne ſera admis audit Concours & Examen, qu'il n'ait préalablement remis che Me *Duprat*, Notaire & Greffier dudit Bureau, ſes actes de baptême, certificats de Catholicité, bonne vie & bonnes mœurs, & atteſtation des endroits où ils auront travaillé ; le tout en bonne forme, par la légaliſation des ſignatures qui ſeront reconnues par des Juges des lieux ; pour leſdites pieces rapportées au Bureau, être décidé de ceux qui ſeront admis audit examen.

Livres de Médecine & de Botanique, nouvellement arrivés de différens pays étrangers, qui ſe trouvent, à Paris, chez P. G. CAVELIER, *avec leur prix en feuilles.*

Démonſtrations élémentaires de Botanique, contenant un Abrégé des Principes & de l'Hiſtoire de cette ſcience, & les Elémens de la Phyſique des Végétaux, ſuivie d'une Inſtruction ſur la Formation d'un Herbier, la Deſſication, la Macération, l'Infuſion des Plantes, deux volumes *in*-8°, Fig. Lyon, 1766, 10 l.

Fermin. (*Philip.*) Hiſtoire naturelle de la Hollande équinoxiale, ou Deſcription des animaux, plantes, fruits & autres curioſités naturelles qui ſe trouvent dans la colonie de Surinam, avec leurs noms différens, tant françois que latins, hollandois, indiens & negres-anglois, *in*-8°. Amſterdam, 1765, 3 l.

Du même, Traité des Maladies les plus fréquentes à Surinam, & des remedes les plus propres à les guérir, ſuivi d'une Diſſertation ſur le fameux Crapaud de Surinam, nommé *Pipa*, *in*-8°, Fig. 1765, 2 l. 10 ſ.



TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

AVRIL 1769.

TOME XXX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AVRIL 1769.

EXTRAIT.

Cours de Médecine-pratique, rédigé d'après les principes de M. FERREIN, *Professeur en médecine au College royal, en anatomie au Jardin du Roi, & Membre de l'Académie royale des Sciences ; par M.* ARNAULT DE NOBLEVILLE, *Docteur en médecine. A Paris, chez* Debure *pere*, 1769, *in-12, trois volumes. Prix relié 9 livres.*

LA réputation dont M. Ferrein a joui depuis qu'il a commencé d'enseigner la médecine, le grand nombre de disciples qui ont puisé dans son école les premiers principes de l'art de guérir, faisoient désirer

depuis long-tems, que cet homme célebre donnât ses leçons au grand jour de l'impression. La mort, qui vient de l'enlever, nous auroit privé vraisemblablement de ce fruit de ses veilles, si M. de Nobleville, qui paroît avoir recueilli avec soin ses préceptes, ne nous eût mis à portée d'en jouir: nous ne doutons point que le Public ne lui sache gré de ce présent. Peut-être désireroit-on qu'il eût voulu se charger de retoucher les cahiers qu'il vient de publier. Tout n'est pas également précieux dans les leçons des maîtres même le plus habiles; & malheureusement les éleves qui les recueillent, trop peu avancés, ne sont pas état d'en faire le choix. Il n'arrive que trop souvent qu'un Professeur, qui enseigne de vive voix, se permet de transmettre à ses disciples les idées qui se présentent à lui dans le cours de sa leçon; idées souvent peu approfondies, qu'un examen plus sévere lui auroit fait rejetter: quelquefois même, pour se mettre plus à portée des commençans, il se sert de définitions vagues, incompletes, de comparaisons triviales & peu exactes; & il arrive presque toujours que ce sont les choses que l'éleve, encore novice, recueille avec le plus de soin. Personne n'étoit sûrement plus en état que M. de Nobleville de corriger ces défectuosités; mais vraisemblablement il a craint de toucher à ces

cahiers, de peur de leur faire perdre cet air de facilité & de négligence qui caractérisent les leçons de vive voix. Il ne doit cependant pas douter qu'on ne lui eût sû gré de retoucher au moins la diction qui est un peu trop négligée, & de retrancher un assez grand nombre de répétitions, lesquelles, si elles étoient nécessaires au Professeur qui parloit, ne servent qu'à grossir inutilement l'ouvrage imprimé. Ces légers défauts, que nous n'aurions pas entrepris de relever, si l'ouvrage nous eût paru moins intéressant, sont rachetés par une infinité de vues profondes, d'observations fines, & par un ensemble qui rendra sûrement ce Cours de Médecine très-utile à tous ceux qui voudront se livrer à l'étude de la science qui en fait l'objet. Nous allons tâcher de faire connoître l'esprit & la méthode qui y regnent.

M. Ferrein, persuadé que la cause qui s'est le plus opposée aux progrès de la médecine, est le défaut des méthodes qu'on a suivies pour l'enseigner, propose, dans toutes les maladies, de ne s'arrêter qu'à l'observation des phénomenes que nous pouvons saisir avec nos sens, d'examiner ces phénomenes d'abord dans les maladies les plus simples, & de décomposer les autres en leurs élémens. Pour donner une idée de cette décomposition, il suppose qu'un Mé-

decin a une inflammation externe à traiter: cette maladie eſt, ſelon lui, compoſée de la tenſion & de la congeſtion, qui en ſont les élémens ſenſibles. C'eſt de ces deux phénomenes qu'il tire ſes indications curatives; & il les remplit, ou par un ſeul remede, s'il en eſt de capable de ſatisfaire, en même-tems, à toutes les deux, ou par autant de remedes différens qu'il a trouvé d'indications particulieres à remplir. Après quelques chapitres préliminaires ſur les indications, les différentes ſectes de Médecins, la nature & la certitude de la médecine, il entre en matiere, & traite d'abord des maladies en général, qu'il diviſe en *ſimples* & en *compoſées*, & les unes & les autres, en *maladies des ſolides*, & en *maladies des fluides*.

Les maladies ſimples des ſolides ſont, ſelon lui, 1° leur trop de ténuité, de *gracilité*, de délicateſſe; 2° leur tenſion, roideur, dureté & élaſticité; 3° leur lâcheté & leur foibleſſe. M. Ferrein obſerve que les femmes ſont plus ſujetes à avoir les fibres grêles & délicates, que les hommes; que cet état eſt le plus ſouvent naturel, mais qu'il s'acquiert auſſi quelquefois par l'éducation, & que, quoiqu'ordinairement tout le corps ſe reſſente de cette diſpoſition délicate des fibres, il arrive cependant quelquefois que celles de l'eſtomac & de la poi-

trine ont ſeules ce caractere. Cet état des fibres eſt preſque toujours accompagné d'une ſenſibilité & d'une irritabilité plus grande que celle qui ſeroit néceſſaire au bien de l'économie animale.

En parlant de la tenſion des fibres, notre auteur diſtingue cinq eſpeces de contractions, deſquelles il veut que nos parties ſoient ſuſceptibles ; 1° *une contraction muſculaire*, 2° *une contraction tonique*, 3° *une contraction évacuative*, 4° *une contraction ſuppreſſive*, 5° *une contraction convulſive.* Après avoir donné une idée de ces cinq contractions, des cauſes qui les produiſent contre nature, des effets qui en ſont la ſuite, & donné les moyens d'y remédier, il traite de la tenſion en particulier, de la douleur & de l'engourdiſſement.

Il définit le relâchement *un état des fibres du corps moins allongées, moins tendues qu'elles ne devroient l'être ; en ſorte qu'une fibre qui pourroit ſoutenir le poids d'une livre, ne ſoutienne que demi-livre.* Nous avons rapporté cette définition, pour préſenter à nos lecteurs un exemple de ces définitions vagues, & peu exactes, qui peuvent échapper à un homme qui enſeigne de vive voix, & qu'il eût été à ſouhaiter que le rédacteur ſe fût donné la peine de rectifier. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt avec raiſon que M. Ferrein remarque que ce vice peut

être général ou particulier ; ce qui eſt d'une grande importance dans le traitement des maladies. Après avoir aſſigné les cauſes capables de le produire, donné les ſignes auxquels on peut le reconnoître, & indiqué le traitement qu'il exige, il traite, en particulier, du relâchement tonique.

A la ſuite de ce chapitre, M. Ferrein parle de la chaleur, qu'il fait conſiſter dans le frottement réciproque des ſolides & des fluides : à cette occaſion, il traite des tempéramens en général, en quoi il a ſuivi l'idée des anciens, puis des tempéramens particuliers, tels que le chaud, le froid, le ſec & l'humide ; &, en traitant de ces derniers, il parle de la ſéchereſſe & de l'humidité en général : il termine cette premiere partie par une deſcription des tempéramens compoſés.

Avant de parler des maladies ſimples des fluides, notre Auteur a cru devoir entrer dans quelques détails ſur les déſordres qui arrivent aux digeſtions ; déſordres qui ſont le principe de preſque tous les vices des fluides. Les indigeſtions, ſelon lui, renferment trois effets pernicieux, 1° un vice de coction, 2° une congeſtion ou amas de ſaburre dans les premieres voies, 3° certaines mauvaiſes qualités que contractent les ſucs, qu'il appelle *qualités changées*, & qu'on nomme *nidoreuſes* & *acides*. Il traite

donc, en particulier, des caufes & des effets de chacun de ces défordres, & des moyens les plus efficaces d'y remédier.

Ces préliminaires établis, il confidere les vices du fang & des humeurs qui circulent avec lui. Le fang peut pécher en trois manieres, par fon mouvement, par fa quantité, par fa qualité. Il peche par fon mouvement, lorfque la circulation eft accélérée ou ralentie. La circulation eft augmentée, toutes les fois que le calibre des vaiffeaux reftant le même, il paffe plus de fang dans les arteres & les veines dans un tems donné, qu'il n'en paffoit auparavant : on connoît cet état par le pouls, qui eft plus grand & plus fréquent. La circulation eft ralentie, au contraire, lorfque le calibre des vaiffeaux reftant le même, il paffe moins de fang dans les arteres & les veines dans un temps donné, qu'il n'en paffoit auparavant, ce qu'on reconnoît par le pouls & le tempérament du malade.

La quantité du fang peut auffi être augmentée ou diminuée : on donne le nom de *pléthore* à la furabondance de ce fluide. M. Ferrein ne décide pas fi on doit attribuer cette furabondance au volume augmenté de la maffe des liqueurs, ou à la feule augmentation de la partie rouge du fang. Il diftingue *une pléthore univerfelle* & *une pléthore particuliere*, *une pléthore vraie*, *une pléthore*

fausse, une pléthore quant aux vaisseaux, & une pléthore quant aux forces; une pléthore simple, & une pléthore composée: celle-ci est, selon lui, de trois sortes; la pléthore en mouvement; la pléthore avec débilité; la pléthore qui vient d'épaississement produit par un sang glutineux. Après avoir donné une idée du tempérament pléthorique, & décrit les effets de la quantité de sang diminuée, il passe à sa troisieme division des maladies simples des fluides, & examine comment le sang peche par ses qualités.

Il prétend qu'aucun Auteur n'a jamais bien caractérisé ce qu'on doit entendre par *son épaississement*: cet épaississement peut, selon lui, être considéré de bien des façons, 1° comme répandu dans toute la masse des humeurs, 2° comme n'attaquant qu'une humeur particuliere, soit la partie lymphatique, soit la partie fibreuse, que notre Auteur appelle *muqueuse.* On peut le considérer encore comme n'occupant qu'une seule partie du corps dans l'obstruction & le squirrhe, par exemple, qui est le dernier degré d'épaississement. Quant à l'épaississement de la partie rouge, il ne croit pas que cette partie en soit susceptible: il convient qu'elle peut s'accumuler à l'extrêmité des vaisseaux sanguins, ou à l'origine des lymphatiques, & y former une inflammation; mais

alors cette inflammation se fera par congestion, & non par épaississement. Par *épaississement du sang*, notre Auteur veut qu'on n'entende que l'épaississement de sa partie fibreuse ou muqueuse. Il en reconnoît deux especes, *un épaississement chaud* ou *inflammatoire* dont il traitera, en parlant de l'inflammation, & *un épaississement froid*, capable de causer des embarras & des obstructions dans tous les vaisseaux, comme on le remarque dans les pâles-couleurs des filles. Il divise ce dernier en deux especes, en *épaississement général*, lorsque toute la masse du sang est affectée de ce vice; & en *épaississement particulier*, qui n'a lieu que dans les vaisseaux de quelques parties seulement : ce dernier se nomme *obstruction*, lorsqu'il devient considérable. Il traite de ces deux especes d'épaississements, en recherche les causes, en indique les effets & les signes, & donne les méthodes curatives qu'ils exigent. La lymphe, séparée du sang, n'est pas moins sujete à s'épaissir dans ses propres vaisseaux, ou dans les glandes qu'elle traverse; & par-là elle donne naissance aux tumeurs qu'on appelle *froides*, aux squirrhes, &c. & est, par conséquent, le principe d'une infinité de maladies. Non-content d'avoir considéré ces différens épaississemens en eux-mêmes,

notre Auteur a cru devoir les confidérer dans leurs effets, & traiter plus particuliérement des obftructions en général, du tempérament atrabilaire qui en eft fi fufceptible, des tubercules, des obftructions & du fquirrhe de la matrice, du foie, du pancras, de la rate, du méfentere, du poumon, de l'épaiffiffement de l'humeur bronchiale, de la trop grande fécrétion & excrétion de cette humeur, ou de l'afthme humide; de fon accumulation, ou du catarre fuffoquant; de l'épaiffiffement du *mucus* des narines, de la falive & des humeurs inteftinales.

Le fang & les humeurs ne font pas moins expofés à pécher par trop de ténuité, que pas trop d'épaiffiffement. Quoique ce vice accompagne bien des maladies, notre Auteur prétend cependant que la connoiffance n'en eft pas fort effentielle pour la pratique, parce qu'il ne préfente pas des indications auffi claires que les maladies avec lefquelles il eft ordinairement compliqué, & que le remede du vice avec lequel il fe trouve réuni, remédie toujours à celui du trop de ténuité des humeurs: c'eft pourquoi il n'a pas jugé à propos de s'y arrêter. Il s'étend davantage fur les acrimonies, qu'il définit *le vice des parties conftitutives du fang, qui péchent entr'elles;* définition qui n'eft rien

moins que claire, & sur les matieres hétérogenes, ou levains étrangers qui se trouvent dans le sang. Il divise les acrimonies en *mécaniques* & en *salines*; il rapporte à l'acrimonie mécanique l'irritation que peuvent faire certains corps ou alimens, comme *les poisons, le verre pilé, le sublimé corrosif*, &c.: ce qui n'est pas exact; car, si on en excepte le verre pilé, on ne peut pas dire que les poisons, encore moins le sublimé corrosif, agissent d'une façon mécanique, ce dernier ne produisant son effet corrosif qu'à raison de l'acide du sel excessivement concentré, qui entre dans sa composition, & par conséquent devant être mis au rang des poisons salins, lorsqu'il agit avec toute son activité, comme lorsqu'il est appliqué sous forme seche, ou étendu dans une trop petite quantité de véhicule. Il subdivise l'acrimonie saline en *acrimonie froide* ou *acide*, en *acrimonie alkaline huileuse*, & en *acrimonie salée* ou *muriatique*: l'acrimonie huileuse produit, en outre, la putride. M. Ferrein observe, à ce sujet, que des Auteurs celebres ont établi plusieurs autres especes d'acrimonie; mais il remarque qu'il est impossible de les déterminer dans la pratique; il convient même qu'on est souvent embarrassé à reconnoîare celles qu'il admet; mais il suffit qu'on connoisse qu'on

général, il y a de l'acrimonie dans les humeurs du malade qu'on traite, la méthode qu'on emploie pour la combattre étant également efficace, quelle que soit sa nature : il traite cependant de chacune en particulier, & consacre un chapitre entier au scorbut, qu'il regarde comme l'effet d'une cause universelle qui altere toute la masse du sang ; il avertit que cette cause n'est pas ajoutée au sang, mais que c'est le sang lui-même altéré & modifié d'une certaine maniere.

Les matieres hétérogenes, qui vicient le sang ou les humeurs, se distinguent des acrimonies, en ce qu'elles ne font point corps avec ces fluides, & que leurs effets ne sont sensibles que lorsqu'elles se déposent sur quelques parties : c'est à des impuretés de cette espece qu'il attribue la goutte, les rhumatismes, les dartres, la gale, &c. Elles different, selon qu'elles sont avec fievre ou sans fievre, critiques ou symptomatiques, & selon les effets qu'elles produisent; ce qui leur donne un caractere différent, comme celui de *vérolique*, *écrouelleux*, *galeux*, &c. Il traite donc, en premier lieu, de leurs causes & de leurs effets généraux : delà il passe aux crises, qu'il définit *un changement subit* dans les humeurs, avec dépôt ou métastase, tant dans les maladies aiguës, que

dans les chroniques ; enſuite il vient aux impuretés particulieres, & examine d'abord les impuretés viſqueuſes, épaiſſes, lentes & catarrales ; enſuite il traite du rhumathiſme, auquel il rapporte la migraine, la ſciatique & la goutte ; & il termine ſon premier volume par un chapitre ſur les impuretés qu'il appelle *terreſtres* & *ſalines*, auxquelles il attribue la gale, la teigne & les dartres, dans lequel il donne, outre une méthode curative générale, la curation particuliere de chacune de ces trois maladies. Il ſemble que l'ordre auroit exigé qu'il traitât tout de ſuite de la maladie vénérienne ; mais il n'a pas jugé à propos d'en parler dans ſon ouvrage. L'abondance des matieres nous oblige de réſerver pour le Journal prochain la ſuite de cet extrait, dans lequel nous tâcherons de continuer à faire connoître la marche & les principales vues de cet Auteur.



EXAMEN

Des Observations de M. MONNET, de la Société royale de Turin, & de l'Académie des Sciences de Rouen, sur l'Analyse des Eaux d'Aumale; par M. MARTEAU, Docteur en médecine, Aggrégé au College des Médecins d'Amiens, de l'Académie des Sciences de la même ville, & Inspecteur des Eaux minérales d'Aumale.

Je dois des remerciemens à M. Monnet, & je l'ignorois. Ce n'est que depuis peu que son ouvrage m'est tombé sous la main. La lecture que j'en ai faite seroit bien capable de m'inspirer un sentiment de vanité, si je ne savois m'apprécier. Je ne m'attendois pas à occuper un article presqu'entier dans le *Traité des Eaux minérales* qu'il vient de publier (a). Il a daigné *relever mes erreurs* : c'est un service qui mérite le tribut de ma reconnoissance; & je me hâte de m'en acquitter. Personne ne rendra jamais plus de justice que je ne le fais à la supériorité de ses talens. Il s'est fait une étude de l'analyse des eaux minérales;

(a) Voyez le *Traité des Eaux minérales*, par M. Monnet, p. 115. A Paris, chez Didot.

analyſe épineuſe & difficile, *&, par conſéquent, ſuſceptible d'échapper aux yeux les plus clairvoyans en chymie, ſi on n'a l'uſage & le coup d'œil des eaux minérales.* Un Savant reſpectable *a cru trouver en lui ce coup d'œil ;* & sûrement *nos amis, les amateurs de la chymie & de l'hiſtoire naturelle*, ne démentiront pas ce jugement. Nous courons tous deux la même carriere. M. Monnet a porté dans ce travail toutes les lumieres que lui ont pu fournir les nouvelles découvertes. Confiné dans une province, je n'ai pu mettre à profit que les principes de la chymie qu'on enſeignoit il y a vingt ans : elle a beaucoup étendu la ſphere de ſes connoiſſances, depuis que j'ai quitté la capitale. Je n'ai pu me propoſer pour modele que quelques morceaux épars çà & là dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, & ſur-tout les Analyſes de M. Boulduc, qui *s'eſt laiſſé entraîner beaucoup trop loin par ſa théorie.* C'eſt un avantage qu'a M. Monnet ſur un homme qui n'a pas *la gloire de paſſer dans le monde pour Chymiſte*, mais qui, pour ſe délaſſer de l'étude & des travaux de la pratique, s'amuſe quelquefois à faire des expériences. Je dois être flaté qu'il ait *diſtingué* mon Analyſe des Eaux d'Aumale *de cette multitude d'Ecrits ſur les eaux minérales, dont nous ſommes inondés, & qui ne valent*

pas la peine qu'on en parle. Ce témoignage d'estime m'annonce qu'il me sépare de la foule, & qu'il ne me regarde pas tout-à-fait comme un athlete indigne de lui. J'aurai donc la confiance d'entrer en lice, & de discuter jusqu'où peut s'étendre la justesse de ses observations. Il me pardonnera la hardiesse d'oser défendre mon ouvrage. Si je m'avisois de vouloir aussi me préparer des droits à sa reconnoissance, je suis persuadé qu'il sentiroit, comme moi, qu'un Ecrivain se passionne pour ses productions, comme un tendre pere pour ses enfans. Je puis cependant lui promettre que la prévention ne m'aveuglera pas, & je lui tiendrai parole.

Avant d'entrer en matiere, M. Monnet me permettra de lui observer que ce n'est point à l'*imitation de Forges* que j'ai fait construire trois bassins à Aumale. Aux yeux de lecteurs malins, ce début du Mémoire de M. Monnet auroit l'air d'un trait de satyre. Je lui rappellerai que je n'ai pu vouloir assimiler mes trois sources à celles de Forges, quand je regarde celles d'Aumale comme plus fortes (*a*) ; supériorité qu'il avoue lui-même, pag. 115. Pourquoi donc ai-je établi trois fontaines qu'il juge parfaitement semblables ? Ce n'est point à

(*a*) Analyse des Eaux d'Aumale, p. 11.

moi qu'*il a plu de faire cette diſtinction ;* c'eſt à la nature, qui m'a offert *trois ſources que je pouvois renfermer dans une même enceinte.* (a) Eſt-ce ma faute, ſi elles ſe reſſemblent parfaitement, & ſi elles ſont plus minérales que la plus ferrugineuſe de Forges ? Aurois-je dû les confondre avant d'en faire l'examen ? ou aurois-je dû en faire l'analyſe quand elles jailliſſoient dans un bourbier ? Je viens au fait.

Deux points principaux nous diviſent, & nous pourrions n'être pas tout-à-fait d'accord ſur quelques autres. Y a-t-il du ſoufre dans l'eau d'Aumale ? Le fer y eſt-il dans un état vitriolique ?

Je paſſe condamnation ſur le premier article. J'ai cru voir du ſoufre, & je me ſuis laiſſé tromper par les apparences. Ce que j'ai pris pour le bitume, ou le ſoufre du fer, ſuivant le langage des Geoffroi & des Lémeri, n'étoit qu'un extrait végétal : cette ſubſtance brûloit, elle m'en a impoſé. Je croyois avoir trouvé du ſoufre, & je l'ai écrit de la meilleure foi du monde. Déſabuſé par une habitude plus conſommée des expériences, & par des expériences mieux faites, c'eſt avec la même bonne foi que je reconnois mon erreur. La vérité ſeule a droit de corriger mes fautes ; & ſon

(a) *Ibid.* p. 4.

amour me suffit pour m'engager à réformer les conséquences que j'ai pu tirer d'une expérience mal vue. Je me suis empressé d'en faire note dans un ouvrage que des considérations particulieres m'ont empêché jusqu'ici de livrer à la presse ; mais il a une date authentique & antérieure au Traité de M. Monnet. Il pourra voir un jour que je n'ai pas eu besoin d'être averti ni pressé pour revenir sur mes pas.

J'ai pu me tromper ; mais suis-je tombé en contradiction relativement au soufre dans mes eaux ? M. Monnet, pour le prouver, se permet une petite infidélité. Je les compare (pag. 11) quant au goût, à la cardinale de Forges, & je le trouve plus fort. J'ajoute aussi-tôt : » leur odeur est » aussi plus pénétrante. Bien des gens la » regardent comme sulfureuse : elle n'est » rien moins que cela ; c'est une odeur de » poudre à canon brûlée, ou d'*hepar* foi» ble. « Dire qu'une odeur n'est pas sulfureuse, mais celle de poudre à canon brûlée, c'est dire qu'elle n'est pas celle du soufre pur enflammé, celle de l'acide volatil sulfureux, mais simplement celle de l'*hépar*. Tenter de démontrer du soufre dans une eau dont l'odeur me paroît hépatique, est-ce oublier, à la page 54, ce que j'ai dit à la page 11e ? Dire qu'une odeur ressemble à celle d'une amorce brûlée, est-ce dire

que le *goût* de l'eau qui la répand *n'eſt rien moins que ſulfureux ?* Il faut avouer que, quand on lit avec trop de précipitation, on court riſque de confondre les objets, & d'appercevoir des contradictions comme j'ai apperçu du ſoufre dans l'eau d'Aumale. Ce n'eſt peut-être pas une maniere ſi mal-adroite de ſe préparer les honneurs d'un petit triomphe; mais encore faut-il être équitable. Ce n'eſt que d'après une citation exacte & ſcrupuleuſe, qu'il eſt permis de cenſurer, *& de perſuader aux autres qu'on ne s'eſt pas trompé.*

Je ne ſuis pas ſi facile à me rendre ſur l'article du vitriol dans les eaux ferrugineuſes. La queſtion ſur l'état du fer dans ces eaux n'eſt pas encore *réduite entre M. Vénel & M. Monnet :* il trouvera bon que je me mette en tiers. Dans la République des lettres, chacun a le droit de ſoutenir ſes opinions : c'eſt au public Chymiſte à nous juger. Je ne prendrai pas le ton dogmatique & déciſif d'un Ariſtarque qui veut arracher les ſuffrages : il n'y a que le ſentiment d'une ſupériorité éminente qui puiſſe inſpirer cette confiance de trancher. Je ſens, au contraire, toute l'infériorité de mes connoiſſances : elles ne peuvent m'inſpirer que la modeſtie de douter & d'examiner.

La queſtion ſur l'état du fer avoit déjà été agitée dans une converſation particuliere, il

y a douze à treize ans, entre M. Vénel & moi. Je ſuis le premier que je ſache qui ait fait des expériences pour appuyer le ſyſtême de M. Boulduc, & combattre celui du célebre Chymiſte de Montpellier ; je crois même être le ſeul. Suffit-il d'avoir établi la ſolubilité du fer dans l'eau ſimple, pour en conclure que tel eſt ſon état dans les eaux martiales ? Avant M. Monnet, M. Geoffroi avoit obſervé que le fer pouvoit ſe diſſoudre dans l'eau pure, & lui concilier un certain goût (*a*) ; il n'en regardoit pas moins les eaux de Forges comme vitrioliques. Avoit-il tort ou raiſon ? C'eſt à l'expérience à décider. » *Quelque révoltante que puiſſe paroître cette maniere de parler pour quelques-uns qui ne ſauroient s'accoutumer à entendre dire qu'un métal eſt ſoluble dans l'eau, il n'en eſt pas moins vrai que la*

(a) *Ferrum aquâ maceratum ferrugineum ſaporem ipſi conciliat ; ab eâ enim ſolvitur.* Mater. med. t. j, p. 288.

A la page ſuivante, pour rendre raiſon de ce phénomene, il ſuppoſe que le fer eſt compoſé de bitume, d'un ſel vitriolique, & d'une grande quantité de terre vitreſcible qui leur ſert d'enveloppe, & il ajoute : *Nec parvam eſſe ſalis vitriolici copiam intelligitur ex ferri ſolubilitate in aquâ ſimplici, ex hujus aquæ ſapore.* Voilà donc la ſolubilité du fer dans l'eau pure bien établie dès l'an 1741.

» *maniere dont le fer s'unit à l'eau, mérite*
» *le nom de* diſſolution. *En effet, on peut le*
» *regarder comme une véritable diſſolution*
» *d'un corps dans l'eau, toutes les fois que ce*
» *corps n'en trouble pas la tranſparence, &*
» *que cette eau paroît parfaitement homo-*
» *gène dans toute ſa maſſe : or voilà le cas*
» *des eaux qu'on peut faire artificielle-*
» *ment* (a) ; mais eſt-ce celui des eaux mi-
» nérales ferrugineuſes ? *Ne nous abuſons*
» *pas. Nous n'avons aucun intérêt à dé-*
» *guiſer la vérité ; nous traitons notre ma-*
» *tiere indépendamment des préjugés : ainſi*
» *nous dirons donc que l'eau minérale qui*
» *paroît la plus chargée de fer, n'en con-*
» *tient qu'un infiniment petit : cela ne va*
» *guere au-delà d'un grain par pinte ; en-*
» *core n'eſt-il pas commun d'en trouver*
» *qui en ſoient autant chargées ; il eſt plus*
» *ordinaire d'en trouver qui n'en contien-*
» *nent qu'un demi-grain, ou un quart de*
» *grain* (b). *J'avoue néanmoins* (avec
» M. Monnet) *que je n'ai pu parvenir,*
» *par aucun des moyens que j'ai employés,*
» *à rendre une eau auſſi ferrugineuſe que*
» *la plupart de celles que la nature nous*
» *préſente* (c) ; « c'eſt-à-dire que celles qui

(*a*) Traité des Eaux minérales de M. *Monnet*, page 9.
(*b*) *Ibid.* page 28.
(*c*) Page 14.

ne contiennent qu'un demi-grain, ou un quart de grain de minéral. Pourquoi, ni M. Monnet ni moi, n'avons-nous pu réuſſir à diſſoudre dans l'eau aſſez de fer pour imiter la claſſe la plus commune des eaux martiales ? J'ai cependant pris les plus grandes précautions pour y réuſſir. J'ai mis en expérience, en lieu frais, dans des bouteilles bien bouchées & bien pleines, du fer ſous différentes formes, des clous, de la limaille, de la mine de fer bien pulvériſée dans l'eau de fontaine & dans l'eau diſtillée. Depuis ſix ſemaines j'agite les flacons pluſieurs fois le jour; j'en fais, de tems en tems, des eſſais. La liqueur, un peu trouble, prend couleur avec la noix de gale; mais, filtrée à travers quatre doubles de papier-joſeph, elle ne donne, avec les drogues colorantes, que les plus foibles ſignes de martialité. Je ne puis cependant douter qu'elle ne contienne un peu de fer, puiſqu'en la vitrioliſant par l'addition d'un acide, elle répond enſuite à l'expérience de la leſſive du bleu de Pruſſe. Quelle peut donc être la cauſe qui s'oppoſe à la diſſolution d'un grain de fer par pinte ? Six ſemaines n'ont-elles pas dû ſuffire ? Pour dire ce que j'en penſe, il eſt sûr que l'eau peut diſſoudre un très-*infiniment petit* de matiere ferrugineuſe; mais elle a ſes bornes, ſon point de ſaturation pour le fer comme pour les terres

terres & pour les ſels. C'eſt à M. Monnet à prouver, par des expériences bien faites, que l'eau pure, élémentaire, exempte de parties ſalines, peut diſſoudre juſqu'à un grain de terre martiale par pinte. Juſques-là, les eſſais que je viens de faire, l'impoſſibilité d'approcher, par une macération de ſix ſemaines, de l'eau ferrugineuſe la plus foible, & l'aveu qu'il fait lui-même du peu de martialité de ſes eaux artificielles, me mettent en droit de conclure que le point de ſaturation de l'eau par le fer pur, eſt beaucoup au-deſſous d'un grain par pinte. Je ſerai donc en droit de continuer à regarder les diſſolutions de mars dans les eaux ferrugineuſes, comme opérées par l'intermede d'un acide. Je ne pourrai changer de langage que quand il ſera démontré que deux livres d'eau diſtillée, & exempte de toute hétérogénéité, ont pu diſſoudre un grain de mars.

Pour étayer mon opinion, je ne rappellerai pas les expériences que j'ai fait valoir dans mon *Analyſe des Eaux d'Aumale.* Ce ſont celles-là, ſans doute, qu'il regarde comme *inutiles*, & comme *autant d'abſurdités qu'il ne veut pas s'arrêter à réfuter.* C'eſt donc avec ſes propres armes qu'il faut le combattre. *S'il s'agiſſoit*, dit-il, *de diſſuader ici M. Marteau de ſa prétention du vitriol dans ces eaux, nous pourrions*

lui rapporter l'expérience de la lessive du bleu de Prusse, qui n'y a rien produit, & qui n'auroit pas manqué de produire un précipité bleu, s'il y eût eu du vitriol dans ces eaux. Je vous prends au mot, M. Monnet : toute eau dans laquelle l'alkali phlogistiqué produit du bleu de Prusse, est donc vitriolique : c'est-là la véritable pierre de touche. Eh bien, Monsieur, l'alkali phlogistiqué produit du bleu de Prusse dans l'eau d'Aumale, & dans la cardinale de Forges : c'est un fait, & très-positif, dont je vous offre la preuve. J'en ai fait l'essai sur plusieurs bouteilles ; & l'expérience m'a réussi sur toutes celles qui étoient capables de prendre couleur avec la noix de gale. Mon eau de Forges étoit, depuis 27 mois, dans ma cave. Je ne crois pas avoir encore perdu le droit d'être cru sur ma parole ; mais, s'il pouvoit vous rester des doutes, il seroit aisé de les lever. Je pourrai, si vous l'exigez, faire répéter l'expérience aux sources mêmes, en faire dresser procès-verbal, & vous l'envoyer avec les bouteilles cachetées, dans lesquelles vous verrez l'eau déposer un bleu pâle. En croirez-vous vos yeux ? Me mettrez-vous dans le cas de vous dire à mon tour : *M. Monnet ne manque pas de trouver, dans les eaux d'Aumale, une simple dissolution aqueuse du fer, comme dans celles de Forges ; mais, en cela, il*

ſuit ſa prévention, qui le trompe ici comme ailleurs ?

Ce n'étoit donc pas tout-à-fait *en pure perte que je me donnois tant de peine pour reconnoître la différence qu'il y a entre le mars de ces eaux, & ce qu'on appelle* ſafran de mars. Il m'importoit d'examiner ſes propriétés. Je crois les avoir aſſez bien déterminées. Avant que vous en *euſſiez* rien *dit*, j'étois *convaincu que le fer de ces eaux étoit pourvu, juſqu'à un certain point, de phlogiſtique ;* principe ſans lequel je n'aurois pu le ſuppoſer ſoluble par les acides. Je n'ignorois pas, avant que vous me l'euſſiez *obſervé, que ce fer, une fois précipité, avoit perdu de ſon phlogiſtique, approchoit de l'état d'ochre, ne tenoit plus en diſſolution dans l'eau, & ne ſe coloroit plus avec les ſubſtances acerbes.* Je ſavois tout cela. Dès 1759, je l'avois dit aux pages 32 & 51 de ma Diſſertation, quoique vous ayez l'air de me l'apprendre en 1768 ; mais je n'en tirois pas, comme vous, une preuve de la ſimple déphlogiſtication du fer par la chaleur. Je trouvois, dans ce ſédiment, un témoignage de la décompoſition du vitriol. La leſſive phlogiſtiquée décide-t-elle que je me ſois trompé ? Je ſuis encore prêt à faire abjuration de ma vieille terreur.

Il eſt étonnant, Monſieur, que l'expérience dont vous faites mention, pag. 33,

ne vous ait pas décillé les yeux, ou ne vous ait pas ramené du moins à douter. Il vous *est arrivé de voir une fois se former un précipité bleu dans une eau ferrugineuse, où vous aviez versé quelques gouttes de la lessive alkaline saturée de la matiere colorante du bleu de Prusse.* Quoi, Monsieur, cette expérience ne vous a pas suffi ! Vous avez *examiné*, dites-vous, & *vous avez vu que cette eau n'étoit pas vitriolique.* A quel signe l'avez-vous reconnu ? Quelle est *la marque à laquelle nous puissions reconnoître les eaux* simplement *ferrugineuses* ? Vous trouvez *qu'il n'y a que la lessive saturée de la matiere colorante du bleu de Prusse, qui puisse remplir cet objet. Lorsqu'après avoir versé de cette liqueur dans une eau minérale ferrugineuse, on ne voit pas se former du bleu de Prusse, on doit en conclure que cette eau est du nombre de celles-ci* ; c'est-à-dire, selon vous, qu'elle tient le fer en dissolution *per se*, & sans l'intermede d'aucun acide : donc, au contraire, une eau minérale, qui fournit du bleu de Prusse, est vitriolique ; donc celle que vous examiniez étoit telle. Comment avez-vous pu la méconnoître ? Vous ne deviez pas plus la ranger dans la classe des simples ferrugineuses, que l'eau d'Aumale & de Forges. Qu'il est quelquefois difficile de saisir une vérité qui vient s'offrir d'elle-même !

Si je cherche en vain les preuves de l'état non vitriolique du fer dans votre eau ferrugineuſe, vous faites du moins en ſorte de les remplacer par une explication du phénomene. *Cette eau*, dites vous, *contenoit beaucoup de ſélénite ; il y a, dans une pareille eau, tout ce qui eſt néceſſaire pour exciter une double décompoſition. L'acide vitriolique, qui conſtitue la ſélénite, tend à s'unir à l'alkali fixe ; mais il ne pourroit, comme on ſait, s'unir de lui-même à cet alkali, & ſe dégager de ſa terre, ſi, de ſon côté, la matiere colorante ne tendoit pas auſſi à s'unir au fer qui eſt dans l'eau. Or je penſe que c'eſt cette tendance de part & d'autre qui fait qu'il ſe forme dans cette eau du bleu de Pruſſe. La ſélénite ſe décompoſe, & l'acide vitriolique s'unit à l'alkali fixe, à meſure que la matiere colorante ſe ſépare de cet alkali pour s'unir au fer.* Telle eſt votre explication : rien n'eſt plus ſpécieux ; mais s'accordera-t-elle avec l'expérience ? Eh ! pourquoi, Monſieur, vous mettre l'eſprit à la torture ? Votre eau charioit beaucoup de ſélénite : n'étoit-ce pas une raiſon pour ſoupçonner du vitriol ? Car, s'il s'étoit rencontré, dans le ſein de la terre, aſſez d'acide vitriolique pour ſe combiner avec beaucoup de terre calcaire, & former avec elle beaucoup de ſélénite, par quelle antipathie voulez-vous

qu'il eût épargné la mine de fer, vers laquelle l'entraîne une affinité très-puissante? J'imaginerois moi, que, dans son origine, cette eau pouvoit être plus vitriolique qu'à sa source; que, chemin faisant, elle a rencontré un lit de terre absorbante, capable de décomposer une partie de son vitriol; qu'il s'en est formé de la sélénite; que le précipité ferrugineux, suite naturelle de cette décomposition, est demeuré en arriere, arrêté par la terre comme par un filtre. Cette idée a tout au moins de la vraisemblance. Ce ne sera, si vous le voulez, qu'un systême; mais il pourroit bien se faire que ce fût celui de la nature. Elle désavoue le vôtre. Sera-t-elle caution d'une hypothese imaginée sans la consulter? Suivons votre explication pied à pied.

1° *La sélénite se décompose.*

2° *L'acide vitriolique s'unit à l'alkali fixe, à mesure que la matiere colorante s'en sépare, pour s'unir au fer:* par conséquent, de votre aveu, la séparation de la matiere colorante est antérieure à la combinaison de l'acide avec l'alkali. Il y a donc, dans votre hypothese, quatre phénomenes bien successifs. La décomposition spontanée de la sélénite, la décomposition spontanée de l'alkali phlogistiqué, la combinaison simultanée de l'acide vitriolique avec l'alkali fixe, & celle de la matiere colorante avec le fer:

tout cela s'arrange-t-il auſſi-bien dans l'expérience, que ſur le papier ?

1° La leſſive, parfaitement ſaturée de la matiere colorante, n'attaque pas les ſels à baſe terreuſe. M. Macquer me l'avoit appris. Voyez ſon Mémoire, année 1752, page 74.

2° L'alkali phlogiſtiqué n'a point d'action ſur le fer pur & iſolé : c'eſt une vérité dont vous convenez vous-même, quand vous établiſſez comme regle générale que toute eau ferrugineuſe, dans laquelle la leſſive alkaline ne précipite pas un bleu de Pruſſe, n'eſt qu'une ſimple diſſolution du fer dans l'eau. Comment donc avez-vous pu ſuppoſer une tendance de la matiere colorante vers le fer, que vous regardiez comme pur & ſimple dans l'eau que vous examiniez ? Il faut être d'accord avec ſoi-même.

3° Les acides, même nus, n'ont point d'action ſur la leſſive parfaitement ſaturée de la matiere colorante : elle eſt parfaitement neutre. C'eſt encore une obſervation de M. Macquer, dont je me ſuis confirmé la certitude par la répétition de ſes procédés : or, je vous le demande, ſi les acides nus ſont hors d'état d'en ſéparer la matiere colorante, comment le pourront-ils, engagés dans une baſe à laquelle ils ſont intimement unis ? Quelle ſera donc la cauſe détermi-

nante de la compoſition de la ſélénite d'abord, & enſuite de la leſſive phlogiſtiquée ? Démontrez, mais par des expériences préciſes, que l'affinité de celle-ci avec le fer pur eſt telle qu'elle ſuffit ſeule pour former la combinaiſon du bleu de Pruſſe, & qu'alors l'alkali, redevenu libre, peut agir ſur la ſélénite, & la décompoſer; alors il me reſteroit à vous demander à quel ſigne l'alkali phlogiſtiqué diſtingueroit l'eau vitriolique de votre eau ferrugineuſe.

Je ſens, Monſieur, combien ces objections ſont preſſantes; & pour vous épargner la peine d'y chercher des réponſes que vous ne trouveriez pas, voici l'expérience que j'ai faite.

J'ai préparé de la ſélénite, en faiſant bouillir de la craie en poudre avec de l'huile de vitriol dans un vaſe de faïence. J'ai filtré, & j'ai commencé par m'aſſurer, avec la leſſive alkaline, que cette craie ne contenoit aucune partie martiale que l'acide eût pu vitrioliſer. J'ai enſuite conſtaté, par la couleur verte du ſyrop de violette, qu'il n'y avoit pas excès d'acide dans mon eau ſéléniteuſe. Enfin l'huile de tartre, par un précipité très-abondant, m'a démontré que cette eau étoit autant chargée de ſélénite qu'elle pouvoit l'être.

Alors j'ai pris des eaux ferrugineuſes, préparées à votre maniere, ſoit avec la

limaille, ſoit avec la mine de fer pulvériſée, qui macéroient depuis plus d'un mois, ſoit dans l'eau diſtillée, ſoit dans l'eau de fontaine. Pour ne point leur enlever, par le filtre, leur principe martial, je n'ai fait que les décanter. J'ai même affecté d'en brouiller, & de n'en décanter qu'un bon quart-d'heure après, pour y conſerver encore beaucoup de parties de fer très-diviſées. J'ai ajouté à tous ces vers de l'alkali phlogiſtiqué parfaitement ſaturé (*a*). J'ai

(*a*) Voici comme j'obtiens une leſſive phlogiſtiquée parfaitement neutre. Je paſſe de la leſſive phlogiſtiquée ſur du bleu de Pruſſe bien pulvériſé, & je les fais bouillir enſemble, ajoutant à meſure du bleu de Pruſſe, juſqu'à ce qu'il ne ſe décolore plus. Je laiſſe refroidir & je filtre.

Cette leſſive tient en diſſolution une petite quantité de fer. Pour le précipiter, je verſe quelques gouttes d'huile de vitriol que je mêle avec une baguette de verre. Quand le précipité eſt fait, je filtre au papier-joſeph. Je fais de nouvelles additions d'acide & de nouvelles filtrations, juſqu'à ce qu'il ne ſe forme plus de bleu.

Alors, pour abſorber l'excès d'acide, je jette dans la derniere filtration, peu-à-peu, & juſqu'à parfaite ſaturation, de la craie en poudre. Je fais bouillir le mêlange, pour mieux concentrer le tartre vitriolé & la ſélénite qui ſe forment dans ces procédés. Je filtre, & la liqueur, miſe au frais, dépoſe ſes cryſtaux de tartre vitriolé. J'obtiens, par la décantation, un alkali phlogiſtiqué parfai-

attendu pendant quatre jours, & je n'ai rien vu paroître : seulement il s'étoit précipité un peu plus, un peu moins d'æthiops martial ou de terre ferrugineuse. Au bout de quatre jours j'ajoutai de mon eau séléniteuse parfaitement claire. Je me dis alors : il y a dans cette eau tout ce qui est nécessaire pour exciter une double décomposition. L'acide vitriolique, qui constitue la sélénite, tend à s'unir à l'alkali fixe ; mais il ne pourroit s'unir de lui-même à cet alkali fixe, & se dégager de la terre, si, de son côté, la matiere colorante ne tendoit pas aussi à s'unir au fer qui est dans l'eau : or je pense que c'est cette tendance de part & d'autre qui va faire qu'il se formera dans cette eau du bleu de Prusse. La sélénite se décomposera, & l'acide vitriolique s'unira à l'alkali fixe, à mesure que la matiere colorante se séparera de cet alkali pour s'unir au fer; ce que je pensois n'arriva point. J'attendis en vain, pendant huit jours, le résultat que me promettoit votre théorie. J'avois beau mêler avec une baguette de verre, point de changement de couleur, point de bleu.

Ce que je ne pouvois obtenir du tems &

tement neutre, & si chargé de matiere colorante, qu'il differe du tout au tout de celui de M. Monnet.

de la patience, un tour de main me le procura sur le champ. Je m'avisai de verser dans tous mes verres de l'acide vitriolique. Je vis aussi-tôt paroître différentes nuances depuis le vert naissant jusqu'au bleu. J'observai que les verres où il y avoit le plus de fer, & de fer métallisé, approchoient plus du bleu que l'eau de fer de mine; & parmi celles de cette derniere espece, l'eau qui avoit été décantée claire ne donnoit qu'un vert naissant: celle que j'avois mise en expérience, un peu plus chargée de terre martiale, étoit d'un vert plus foncé. Cependant il ne s'est fait, dans la plupart, un véritable précipité, qu'au bout de cinq à six jours, & la nuance verte ne faisoit que diminuer d'intensité.

Ces expériences étoient décisives, & je ne pus me dispenser d'en conclure que l'acide ne procure la séparation de la matiere colorante, qu'autant qu'il est uni avec le fer, dont l'affinité avec la matiere colorante, se réunissant avec celle qu'a l'acide avec l'alkali, forme une somme d'affinité capable d'opérer la séparation dont il s'agit. Mais qu'est-ce qu'un acide uni au fer, sinon du vitriol? On ne peut donc tirer du bleu de Prusse que du vitriol. Il y en avoit donc dans votre eau ferrugineo-séléniteuse. Je vous invite, Monsieur, à répéter ces ex-

périences : elles vous remettront ſur la voie.

Je crois appercevoir les ſources de vos erreurs. Vous n'avez point donné aſſez d'attention à la nature de votre leſſive alkaline ; vous ne vous donnez pas la peine d'attendre ſes effets, & vous n'avez pas tout-à-fait bien ſaiſi la doctrine de M. Macquer ſur les doubles affinités.

Il eſt très-difficile, & preſqu'impoſſible, d'obtenir par la calcination un alkali parfaitement ſaturé du phlogiſtique animal. On ne réuſſit à l'avoir tel, qu'en faiſant bouillir de l'alkali ſur du bleu de Pruſſe, juſqu'à ce qu'il ne puiſſe plus le décolorer. Mais la leſſive ſaturée de cette matiere a l'inconvénient de ſe charger d'une portion de matiere ferrugineuſe, qui n'attend que l'addition d'un acide pour ſe manifeſter ſous la couleur d'un bleu foncé (*a*). Cette préparation ſeroit infidele pour tâter la nature des eaux ferrugineuſes ou vitrioliques. Par

(*a*) Ceci prouve d'abondant que l'alkali phlogiſtiqué ne colore le fer auquel il s'unit, qu'autant que ce fer eſt combiné avec un acide, ou ſous la forme vitriolique. J'en ai acquis une nouvelle démonſtration, en diſſolvant, comme M. Macquer, de l'alun dans une leſſive que j'avois fait bouillir juſqu'à parfaite ſaturation ſur du bleu de Pruſſe.

la calcination ſeule, le ſel de tartre n'arrive jamais au point de parfaite ſaturation avec le phlogiſtique animal : il en reſte toujours une portion même aſſez conſidérale, qui conſerve ſes propriétés alkalines. Qu'arrive-t-il ? Elle exerce toute ſon alkalinité ſur la ſélénite, précipite la terre, s'empare de ſon acide, & forme avec lui un tartre vitriolé ; elle agit même ſur une partie du vitriol, dont elle précipite la baſe ferrugineuſe ſous la forme d'une poudre jaune. C'eſt ce mâlange du blanc & du jaune qui altere la couleur du précipité bleu. Il eſt cependant à remarquer que la ſurface de ce précipité eſt moins pâle que ſa partie inférieure. Voilà ce qui ſe paſſe dans l'eau d'Aumale, dans celle de Forges, & dans toutes celles qui leur reſſemblent; voilà ce qui s'eſt paſſé dans l'eau ferrugineuſe qui vous donnoit un précipité bleu. On évite la précipitation de la baſe terreuſe, & d'une partie de la baſe martiale, en n'employant que la leſſive neutraliſée de la maniere que je l'ai enſeigné dans une des notes précédentes.

Il y a toute apparence, Monſieur, que vous ne vous donnez pas aſſez la peine d'attendre les effets de votre leſſive alkaline. Auriez-vous pu manquer de voir ſe former le bleu de Pruſſe dans l'eau d'Aumale & de

Forges ? Il ſe manifeſte lentement à la vérité : ce n'eſt qu'au bout de cinq à ſix jours qu'il gagne le fond du verre : l'eau même, pendant ce tems, n'a qu'un œil bleu-pâle ou verdâtre ; & le premier ſédiment qu'elle dépoſe eſt blanc, quand on n'a pas neutraliſé la partie vraiment alkaline de la leſſive ; mais celui qui le ſuit eſt bleu. Si l'impatience fait déſirer de le reconnoître plutôt, pour s'aſſurer de ſon exiſtence, il ſuffit de décanter la liqueur, & d'eſſuyer le verre : le linge raſſemblera le bleu de Pruſſe. La lenteur de la précipitation ne fait donc pas plus à la choſe, que le ſédiment blanc, & la pâleur du ſédiment bleu. On trouve, dans l'imperfection de la leſſive phlogiſtiquée, la raiſon des phénomenes qui paroiſſent maſquer & altérer le bleu de Pruſſe. Il n'en eſt pas moins une preuve démonſtrative de la préexiſtence d'un vitriol dans une eau qui ne le précipite même que lentement. Il eſt bien vrai, à l'égard d'une eau fortement chargée de vitriol, ſoit naturel, ſoit artificiel, qu'en y jettant de la leſſive du bleu de Pruſſe, il ſe fait, ſur le champ, un précipité bleu ; mais il n'en eſt pas de même d'une eau qui ne contient qu'un ſoupçon de vitriol, environ un grain par pinte : ce n'eſt que peu-à-peu qu'on voit tomber *un précipité blanc qui tourne inſenſiblement au*

bleu (a). Il eſt aiſé de deviner qu'une petite quantité de matiere demeure plus aiſément étendue dans un grand volume d'eau, & y éprouve plus de réſiſtance à gagner le fond. Chaque atome du bleu de Pruſſe, écarté des autres, ne s'y accroche pas, & par ce moyen, conſerve plus long-tems un degré de légéreté ſpécifique qui le fait flotter dans la liqueur. D'ailleurs celle-ci n'étant pas ſaturée de tartre vitriolé, comme il s'en forme dans les grandes précipitations du bleu de Pruſſe, elle eſt ici plus en état de tenir long-tems en ſuſpenſion la petite quantité qui s'en forme dans nos eaux minérales.

La troiſieme ſource de votre erreur me paroît être la fauſſe application que vous avez faite de la doctrine des doubles affinités. Vous avez ſuppoſé que la tendance naturelle du phlogiſtique le portoit ſur le fer, & qu'alors l'acide vitriolique de la ſélénite s'uniſſoit à l'alkali dépouillé de la matiere colorante; vous en avez conclu que le bleu n'étoit pas une preuve de l'état phlogiſtique du fer dans votre eau minérale : *c'eſt-là une de ces fauſſes conſéquences dont il n'y a malheureuſement que trop d'exemples en chymie.*

(*a*) Ce précipité n'eſt bleu-pâle que quand on emploie un alkali qui n'eſt point parfaitement neutraliſé, ſoit par la matiere colorante, ſoit par un acide au point juſte de ſaturation.

Il eſt étonnant qu'un homme auſſi intelligent que M. Monnet, n'ait pas fait attention que le jeu des affinités doubles ne ſe paſſe qu'entre deux corps compoſés, & ne ſe fait que par la voie d'échange. Il ſuppoſe, dans chacun des deux corps, deux principes aſſez unis pour que l'un des deux principes du corps oppoſé ne puiſſe les ſéparer, tant qu'il agira ſeul. C'eſt ainſi, par exemple, que, *d'après ce que j'ai dit, vous devez être convaincu*, Monſieur, que le fer ne peut agir ſur la leſſive du bleu de Pruſſe parfaitement ſaturée; qu'à ſon tour elle ne peut agir ſur les ſels neutres martiaux. Pourquoi cela ? C'eſt qu'une affinité ſolitaire eſt inférieure à celle qu'ont entr'eux les principes du compoſé qu'elle attaque. Telle eſt, Monſieur, la doctrine de M. Macquer, que je n'ai ni défigurée, ni altérée. Elle ne s'accorde pas tout-à-fait avec votre façon de l'enviſager; mais, quand même elle pourroit ſe concilier avec votre explication, il n'en ſeroit pas moins vrai que celle-ci ne ſeroit pas applicable à l'eau d'Aumale, qui, de votre aveu (pag. 117) contient très-peu de ſélénite. En effet, ſur vingt-quatre pintes, vous n'en avez raſſemblé que ſix grains. De bonne foi, un quart de grain par pinte fourniroit-il aſſez d'acide pour décompoſer la leſſive alkaline, & aider au

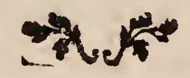
tranſport de la matiere colorante ſur le fer. Ce quart de grain ne ſeroit-il pas même décompoſé, de préférence, par le ſel de tartre non ſaturé ? Vous ſerez-donc obligé d'avouer que la formation du bleu dans l'eau d'Aumale eſt un effet de ſon vitriol. Donnez-vous la peine de diſſoudre un grain de ſel de mars dans un pinte d'eau de la Seine; faites-en l'eſſai avec la liqueur colorante, & vous obſerverez les mêmes phénomenes que dans les eaux ferrugineuſes d'Aumale, de Forges, & autres ſemblables; même lenteur dans la précipitation, même nuance dans la couleur, &c. Pourrez-vous douter qu'il n'y ait-là du vitriol, quoique vous n'obteniez que lentement, & non ſur le champ, un précipité blanc qui tourne inſenſiblement au bleu? Cette derniere expérience vous réconciliera peut-être avec l'idée du vitriol dans les eaux d'Aumale; & j'eſpere qu'alors, dans une ſeconde édition de vos Mémoires, vous les rétablirez dans la claſſe d'où vous les aviez proſcrites : elles pourront y tenir encore un rang aſſez diſtingué parmi celles qui leur ſont analogues. Vous avez raiſon, Monſieur, de laiſſer aux Médecins à apprécier l'effet de pareilles eaux : c'eſt à leur expérience à déterminer la valeur des remedes. La pratique, toujours ſupérieure aux raiſonnemens de la théorie,

s'en tient uniquement aux faits. Ces eaux minérales, qui ne different d'une bonne eau commune, que par un grain de mars répandu ſur deux livres, operent des guériſons difficiles, & quelquefois déſeſpérées. Voilà ce qu'il paroît que vous aurez peine à croire, & ce que je puis vous atteſter. J'ai mis en uſage bien des eaux de cette claſſe, celles de Saint-Paul en Picardie, de Mazis, de Senarpont, de Saint-Chriſt, de Corbie & du Petit-Saint-Jean. J'ai dirigé, pendant quatorze ans, celles de Forges & d'Aumale; & je leur ai vu produire des effets que ne produit pas l'eau pure dont vous ſemblez rapprocher les ferrugineuſes. J'ai même vu la cardinale de Forges agacer fortement des poitrines foibles, & des nerfs délicats. Un Médecin Chymiſte s'étonnera peut-être avec vous, qu'un grain de terre martiale ſoit capable de produire tant de bien ou tant de ravages; mais il ne s'étonnera pas avec moi, qu'un grain de vitriol de mars ait cette énergie. Il ſait que les ſels métalliques ont bien d'autres vertus que les métaux dont ils ſont tirés. Il donne impunément un gros de limaille de fer; & peu d'eſtomacs ſupporteroient ſix à huit grains de vitriol de mars, ſans courir les riſques des douleurs & des fatigues du vomiſſement. C'eſt de l'état ſalin du fer

que ces eaux empruntent toute leur efficacité.

Il feroit tems de finir ce Mémoire. Nos principaux objets font difcutés : il en eft quelques autres d'une moindre confidération, que je réferve pour un autre tems ; mais je ne puis me déterminer à quitter la plume, fans me laver d'un fecond reproche de contradiction : je n'aime point à paffer pour inconféquent. J'ai dit, pag. 26, que mes eaux fe troubloient aifément à l'air ou au feu ; qu'elles dépofoient un fédiment jaune, & qu'alors elles étoient incapables de prendre teinture avec les drogues. J'ai répété la même chofe, page 33 ; mais j'ajoute alors que fi, après avoir filtré ces eaux éteintes & décompofées à l'air libre, on y verfe un foupçon d'acide minéral, elles feront capables, le lendemain, de prendre, avec les drogues colorantes, une nuance foible & analogue à celle qu'elles recevroient au fortir de la fource. J'en infere, pag. 34, que mes eaux éteintes confervent quelques particules martiales, que les teintures manifeftent, dès que l'acide les a rediffoutes & vitriolifées. Où eft la contradiction ? Des eaux éteintes ne fe colorent plus avec la noix de gale, parce que leur vitriol eft décompofé : cependant, même après la filtration, elles confervent

un reste de principe martial qu'il n'est question que de redissoudre, pour le démasquer. La premiere vérité détruit-elle la seconde assertion? Il falloit répéter mon expérience, avant de trouver de la contradiction entre les deux vérités qui paroissent se croiser ; il falloit aussi ne me prêter d'autres motifs que ceux qui s'offrent naturellement. Où, Monsieur, avez-vous pu appercevoir que je faisois là tous mes efforts pour faire trouver de la ressemblance entre mes eaux & une eau un peu chargée de vitriol? Je comparois des eaux épurées à des eaux épurées; &, dans les miennes, j'établissois la preuve d'un reste de terre ferrugineuse. Dire qu'elle avoit besoin d'un soupçon d'acide, pour se vitrioliser, est-ce dire qu'elle est encore un peu chargée de vitriol? Je laisse aux lecteurs impartiaux à deviner si vous m'avez lu d'un œil rapide, & si vous m'avez compris. Je me serois peu mis en peine de la critique d'une homme obscur & médiocre ; c'est parce que je suis jaloux de votre estime, Monsieur, que j'ai cru devoir vous répondre.



LETTRE

De M. DESCEMENT, *Docteur-Régent & Professeur de la Faculté de médecine, contenant quelques remarques sur une Lettre de M.* DEMOURS *à M.* PETIT, *&c.*

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Vous vous intéressez trop à l'honneur de notre Faculté & à celui de ses Membres, pour que je n'aie pas droit d'espérer que vous voudrez bien insérer dans votre Journal l'analyse que je vous envoie de la Lettre de M. Demours à M. Petit, notre confrere, contenant de *nouvelles Observations sur la structure de l'œil, & quelques remarques générales de pratique, relatives aux maladies de cet organe.* Je vous l'aurois envoyée beaucoup plutôt, si le volume des *Savans étrangers*, dans lequel se trouve le Mémoire que j'ai donné sur cette matiere, avoit été publié, quand M. Demours a fait imprimer sa Lettre: sans cette piece, je ne pouvois attaquer M. Demours avec avantage. Quoiqu'il y ait plus de deux ans que j'aie corrigé l'épreuve de mon Mémoire, ce n'est cependant que depuis quelques mois que le volume paroît; & l'on sait que la

publication de cet ouvrage eſt retardée jusqu'à ce qu'il ſe trouve un nombre de Mémoires ſuffiſans pour faire un volume.

Les *Obſervations* que M. Demours annonce comme *nouvelles*, & les *remarques de pratique* qu'il s'attribue dans cette Lettre, me font prendre la plume pour apprendre au public, qu'il a pris les unes & les autres dans un Mémoire que j'ai lu à l'Académie des Sciences en 1759 ou 1760. J'avois déjà parlé d'une nouvelle membrane de l'œil dans une de mes theſes, qui a pour titre : *An ſola lens cryſtallina cataractæ ſedes* (a)? imprimée en 1758; & pluſieurs

(*a*) J'obſerverai à ce ſujet que l'Auteur des *Commentarii de rebus in ſcientiâ naturali, & medicinâ geſtis*, dit, dans l'Extrait qu'il a fait de ma thèſe: *Hanc membranam*, en parlant de la membrane de l'humeur aqueuſe, *à viris clariſſimis*, Ferrein & Petit, *indicatam eſſe*. Mais ce n'eſt pas là le ſens de la phraſe où je parle de ces deux Anatomiſtes; car je dis *DD.* Ferrein & Petit *quid tale vidiſſe autumant*. Le mot d'*autumant* ne ſignifie autre choſe que *croire*, *penſer*, &, en anatomie, cela ne ſuffit pas pour conſtater une découverte : il faut avoir vu & avoir démontré. Ce n'eſt que par honnêteté que j'ai rapporté ce que ces deux Meſſieurs me dirent lorſque je leur ai fait voir ma membrane. Le premier, dont j'ai ſuivi les cours d'anatomie pendant long-tems, ne parloit que de deux lames de la cornée, dont l'une externe, & l'autre interne, ſont réunies par un tiſſu lâche qui les rend mobiles l'une ſur l'autre, en les preſſant

Docteurs qui m'ont fait l'honneur d'aſſiſter à mes cours d'anatomie, ſe reſſouviennent bien que je leur ai démontré cette membrane, il y a plus de douze ans. Cependant M. Demours prétend avoir découvert une nouvelle membrane de l'œil, qu'il appelle *lame interne de la cornée*, *& qu'il n'a trouvée décrite*, dit-il, *dans aucun ouvrage d'anatomie.*

J'aurois peut être mauvaiſe grace à relever ces paroles ; car elles ſont vraies. Aucun ouvrage d'anatomie ne fait mention de cette membrane : c'eſt dans ma theſe de chirurgie qu'il en a vu le premier énoncé, & c'eſt dans les *Mémoires des Savans étrangers* qu'il en a trouvé la deſcription entiere. Mais comme, en fait de diſpute anatomique, il ne ſuffit pas d'avancer le con-

entre les doigts. C'eſt cette lame interne que M. Ferrein appelle *pellicule*, qui eſt très-différente de la membrane que j'ai découverte, comme on peut s'en convaincre par la lecture de mon Mémoire.

M. Petit croit avoir vu cette membrane, parce qu'il a remarqué, dit-il, que les enfans qui viennent difficilement au monde ont les yeux rouges & enflammés : je prendrai la liberté d'aſſurer que cette membrane eſt de nature à ne point admettre dans ſes vaiſſeaux lymphatiques les globules rouges du ſang, & que par conſéquent la membrane que M. Petit croit avoir vue, n'eſt pas celle que j'ai découverte.

traire de ce que ſon adverſaire ſoutient, qu'il faut le démontrer, je vais faire en ſorte d'y parvenir, en mettant d'un côté les propoſitions de M. Demours, & de l'autre, celles de mon Mémoire qui y répondent.

EXTRAIT de la Lettre de M. DEMOURS.	*EXTRAIT de mon Mémoire.*
Page 20. La diaphanéité de la *lame interne de la cornée* (c'eſt le nom que M. Demours donne à ſa prétendue nouvelle membrane) ne dépend pas de ſa fineſſe, comme celle de la lame externe ; elle reſſemble fort à la capſule du cryſtallin.	*Page* 186. La membrane que je nomme *membrane de l'humeur aqueuſe*, eſt tranſparente, élaſtique & ſemblable à la membrane du cryſtallin.
Cette lame eſt plutôt contiguë qu'adhérente à la cornée.	*Page* 187. Comme je n'avois encore examiné la membranne de l'humeur aqueuſe, que du côté de la cornée, je ne pouvois me décider ſur la continuité de cette membrane avec le cercle ciliaire, qu'après être parvenu à l'enlever avec ce cercle, & former avec la choroïde un globe ſemblable à celui que la cornée fait avec la ſclérotique.

Page

Page 21. J'ai aussi observé qu'elle se réfléchit sur l'uvée ou iris, où je l'ai suivie environ une ligne toujours sur l'œil de bœuf. Seroit-ce une conjecture trop hardie, que d'avancer qu'il est vraisemblable qu'elle recouvre entiérement l'uvée, tant sa partie antérieure, que sa partie postérieure ?

Pages 185 & 186. L'uvée est recouverte par une membrane très-fine, qui ne se termine pas au grand cercle de l'uvée, mais qui se prolonge pour former, avec l'extrémité du bord antérieur du cercle ciliaire auquel elle s'unit, une membrane transparente, élastique & semblable à la membrane du crystallin.

Je ne devrois pas m'arrêter à réfuter une proposition de M. Demours, dans laquelle il dit que *la lame postérieure de la cornée, ainsi que la partie antérieure de la capsule du crystallin elle-même, ne ressemble pas mal à un cartilage ;* je le ferai cependant pour faire voir qu'il ne connoît seulement pas la nature de la membrane dont il parle. Prenons cette proposition par parties. La lame postérieure de la cornée : cette expression ne s'accorde pas avec la description qu'il en fait. Il dit qu'elle est plutôt contiguë qu'adhérente à la cornée : ce n'est donc pas une lame de la cornée ; ainsi la dénomination est fausse. Mais ce n'est pas cela que M. Demours a voulu dire ; car, à la fin de mon Mémoire, je démontre que la membrane de l'humeur aqueuse est d'une

nature abſolument différente de celle de la cornée, & qu'elle n'eſt point une lame; ce que M. Demours veut faire entendre, en diſant qu'elle eſt plutôt contiguë qu'adhérente à la cornée. Mais, pour trancher court, je dirai qu'il n'a pas oſé ſe ſervir du nom que j'ai donné à cette membrane.

Quant à la ſeconde partie de la propoſition, *ainſi que la partie antérieure de la capſule du cryſtallin elle même ne reſſemble pas mal aux cartilages*, j'aurois déſiré que M. Demours eût donné les raiſons qu'il a eu d'admettre cette reſſemblance; car autrement je ſerois auſſi fondé à dire que la cornée elle-même ne reſſemble pas mal à un cartilage, ſuivant cet axiôme: *Quæ ſunt eadem uni tertio, ſunt eadem inter ſe*. La membrane dont parle M. Demours eſt, ſelon lui, une lame de la cornée; cette lame ne reſſemble pas mal à un cartilage; donc la cornée ne reſſemble pas mal à un cartilage. Mais, pour réfuter cette opinion plus ſérieuſement, il ſuffit de jetter un coup d'œil ſur un cartilage. Dans l'état naturel, le cartilage eſt blanc; quand il eſt deſſéché il devient tranſparent: alors ſi on le trempe dans l'eau, il redevient blanc. La membrane de l'humeur aqueuſe eſt tranſparente de ſa nature, de même que la capſule du cryſtallin; elle ne blanchit pas par la macération: autrement elle ne ſeroit pas pro-

pre à laisser passer les rayons de lumiere, puisque l'une & l'autre sont continuellement baignées par l'humeur aqueuse : elles sont donc d'une nature différente du cartilage ; mais les corps de nature différente ne se ressemblent pas.

Il me reste à examiner si M. Demours a été plus heureux dans ses Remarques générales de pratique, relatives aux maladies de l'œil. Je suivrai la même méthode que pour analyser sa découverte.

EXTRAIT de la Lettre de M. DEMOURS.

Pages 22 & 23. La cornée des animaux terrestres, plongée pendant quelques heures dans l'eau, y devient plus épaisse par l'introduction des parties aqueuses qui s'insinuent entre les fibres ; elle est susceptible de macération, &, quelque limpide que soit l'eau dans laquelle on la fait tremper, sa transparence en est toujours altérée. Il arrive quelque chose de semblable, quoique d'une maniere beaucoup plus lente, dans

EXTRAIT de mon Mémoire.

Page 184. La sclérotique & la choroïde, étant parfaitement desséchées, deviennent presqu'aussi transparentes que la cornée : si on les met tremper dans l'eau, elles reprennent leur couleur primitive. Cette propriété de la sclérotique m'engage à faire ici une réflexion un peu étrangere au sujet, mais qui sert à l'explication de plusieurs phénomenes que l'on remarque dans la cornée des enfans nouveaux-nés, & dans celle des vieil-

l'animal vivant, & l'expérience nous fait voir que les perſonnes qui pleurent ſouvent, celles qui rendent une grande quantité de chaſſie, & celles qui ſe ſervent long-tems de l'eau chaude pour s'étuver les yeux, éprouvent tôt ou tard des foibleſſes de vue qui dependent d'une eſpece de macération de la cornée.

Que deviendroit donc cette membrane dont la face poſtérieure eſt conſtamment baignée par

lards, & qui probablement peut être de quelqu'utilité pour le traitement des maladies de la cornée & de la ſclérotique. On ſait que les yeux des enfans nouveaux-nés ſont blanchâtres ; on ſait auſſi que les yeux des vieillards ont un cercle blanc : or, voyant que les cornées que j'avois fait macérer dans l'eau, devenoient blanchâtres & qu'elles perdoient leur tranſparence, j'ai été porté à croire que la couleur blanche des yeux des enfans nouveaux-nés vient de ce que leur cornée eſt ſurchargée d'humidité. Pour vérifier ma conjecture, j'ai fait deſſécher en même tems des cornées d'enfans nouveaux-nés & des cornées d'adultes, que j'avois rendues blanches par la macération.

Page 189. Ayant fait macérer la membrane de l'humeur aqueuſe avec une portion de la cor-

l'humeur aqueuſe qui remplit les chambres; eſpece d'humeur tout-à-fait analogue à la féroſité lacrymale, ſi l'Auteur de la nature ne l'avoit miſe à l'abri de la macération, en la fortifiant par la face concave d'une lame qui, ayant la conſiſtance d'un cartilage, ſans en avoir l'opacité, eſt par conſéquent très-propre à réſiſter à l'action de cette liqueur?

née, la cornée devint fort épaiſſe; elle blanchit, & perdit ſa tranſparence; au lieu que la membrane de l'humeur aqueuſe ne ſouffrit aucune altération.

La conſéquence que tire M. Demours ſuit ſi naturellement de ma derniere propoſition, que je n'ai pas cru devoir en dire davantage; mais il auroit bien dû en tirer une autre qui n'étoit pas plus difficile : c'eſt que la membrane de l'humeur aqueuſe n'eſt pas une lame de la cornée, puiſqu'elle eſt d'une nature différente, & qu'elle a des propriétés oppoſées; ce que je me propoſois de démontrer dans mon Mémoire.

J'ai l'honneur, d'être, &c.

RÉPONSE

De M. BACHER, Médecin, à la Question proposée par M. RENARD, *Médecin à la Fere, dans le Journal de médecine du mois de Décembre* 1768, *page* 551, *à l'occasion d'une Hydropisie ascite.*

L'embonpoint, qui étoit la suite de l'appétit augmenté, & le dérangement dans les regles ne permettoient aucunement de méconnoître une vraie pléthore. Elle ne peut exister long-tems dans un corps d'une constitution foible & délicate, sans que les vaisseaux trop remplis ne soient distendus, fatigués & débilités. Les organes, qui perdent leur ressort avec le plus de facilité, cedent aussi le plus aisément à l'abord de la pléthore, qui, en y séjournant, forme des embarras suivis d'élévation, de tension & de dureté.

Il est donc très-aisé de rendre raison de l'*engorgement organique dans les visceres du bas-ventre, & particuliérement dans les vaisseaux de l'*utérus.

Le remede, qui pouvoit le mieux convenir, étoit celui qui pouvoit ôter, ou du moins diminuer la cause de la maladie.

En tirant du ſang, on auroit ôté ou diminué la pléthore, la cauſe matérielle de la diſtenſion des vaiſſeaux : les vaiſſeaux n'étant plus diſtendus auroient repris leur ton naturel, leur premier reſſort ; & cet état des ſolides auroit ſuffi ſeul peut-être pour dégager les viſceres engorgés, ou du moins, cet état des ſolides une fois établi, on auroit pu y parvenir avec le ſecours de peu de remedes.

Le Médecin conſeille la ſaignée du bras ; on s'y refuſe : bientôt la malade éprouve un mal-être plus conſidérable ; la fievre ſurvient par intervalles ; le ventre eſt encore plus dur, plus douloureux que de coutume.

En rejettant le ſecours le plus efficace, & ſans lequel les autres moyens ne pouvoient être qu'utiles, & même dangereux, l'embarras des viſceres, une fois formé, ne pouvoit qu'augmenter.

La cauſe de la malade, bien connue, demandoit abſolument la ſaignée : par le retard de ce ſecours on a fait, d'une maladie légere, une maladie grave. Enfin on ſouffre la ſaignée : le ſang, extraordinairement couëneux & inflammatoire, annonce que la ſaignée étoit néceſſaire, & qu'il faut la répéter ; *mais les commeres & quelques agréables avoient déjà improuvé la premiere ; ainſi ce Médecin parloit à des ſourds :*

d'ailleurs c'eſt aſſez l'ordinaire dans toutes les maladies chroniques, l'avis du Médecin prévaut rarement; & il eſt auſſi vrai que c'eſt une des premieres raiſons pour leſquelles on en voit guérir ſi rarement.

On conſent ſeulement à être purgé; & on l'eſt abondamment, mais ſans profit: au contraire, la maladie ſemble encore faire des progrès plus rapides.

Le tems étant paſſé où les ſaignées étoient indiquées, ou pour guérir, ou pour diſpoſer à l'effet ſalutaire des ſecours convenables, la maladie ne pouvoit plus être combattue aſſez efficacement, pour ne point devenir longue & fâcheuſe.

Comme cette hydropiſie reconnoiſſoit pour cauſe la pléthore, des engorgemens inflammatoires, & par conſéquent la tenſion des ſolides, n'auroit-on pas pu ſauver la malade, en ramenant cette hydropiſie à une hydropiſie par relâchement? c'eſt-à-dire en inſiſtant beaucoup ſur les humectans, les délayans, ſur une boiſſon abondante, le petit-lait, &c. *Sed eſt circumſpecti quoque hominis novare interdùm & augere morbum.* CELS. *lib.* 3, *cap. jx.* Pour mettre en uſage enſuite des remedes qui, en ranimant le ton des ſolides, auroient favoriſé les ſécrétions & les excrétions, n'auroit-on pas prévenu, par le ſecours des premiers remedes, une

plus grande inflammation, la viſcoſité & l'épaiſſiſſement des humeurs ? & n'étoit-ce pas le moyen, après que préalablement les humeurs ténaces euſſent été diviſées, atténuées, en réveillant le jeu des parties motrices & des vaiſſeaux gorgés, de déterminer ces humeurs vers quelques organes excrétoires ? La rechute de cette hydropiſie, l'inefficacité des remedes, la qualité de la matiere hydropique qui ſortoit par la paracentheſe, les ſuites de la maladie, & la réuſſite de la méthode indiquée dans pareilles hydropiſies, permettent de croire qu'elle auroit pu convenir ici ; mais le préjugé s'eſt oppoſé à la ſaignée ; il ſe ſeroit oppoſé à cette méthode : *les commeres & les agréables* ne manquent jamais de criailler & de plaiſanter quand on conſeille de boire aux hydropiques. On ne peut cependant détruire le plus grand nombre des cauſes les plus graves des hydropiſies, qu'avec le ſecours d'une boiſſon abondante. Voyez *les Journaux de Médecine de Mars 1766*, & de *Fevrier 1767*, & *la Lettre à MM. Faget & Duſouart*, à la ſuite du *Précis de la Méthode d'adminiſtrer les Pilules toniques* (a),

(*a*) Ce remede ſe trouve à Paris, chez le ſieur Coſtel, Apothicaire, rue neuve des Petits-Champs, au coin de la rue de la Feuillade, & non *rue de l'Arbre-Sec*, comme on en a indiqué l'adreſſe dans un Livre qui paroît ſous le titre d'*Albert moderne*.

chez Cavelier, au Lys d'or, rue Saint-Jacques.

La malade n'a plus de confiance qu'aux poudres d'Ailhaud, &c.

On doit de la reconnoiſſance au rédacteur d'avoir annoncé un remede excellent; mais on doit obſerver qu'il l'a fait d'une façon trop générale, &, par-là, chimérique. On y lit *de ne déſeſpérer de la guériſon d'aucun malade.* Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'hydropiſie ſuccede à une cauſe & à une maladie déjà incurable? Une telle hydropiſie eſt donc auſſi incurable, puiſque ſa cauſe eſt inamovible. Mais l'expérience prouve que ce remede peut être employé avec ſuccès dans preſque toutes les hydropiſies; que les hydropiſies rebelles aux autres remedes, cedent ſouvent à l'efficacité de celui-ci, & qu'il n'eſt guere poſſible de détruire les cauſes les plus graves des hydropiſies, & de prévenir les rechutes, que par ſon moyen. M. Bacher a détaillé les cas où ce remede convient & où il ne convient pas, & la méthode la plus convenable de l'adminiſtrer dans les différentes circonſtances. On lui doit encore d'avoir développé la nature, la marche & les cauſes des hydropiſies d'une façon plus préciſe qu'elles ne l'ont été juſqu'à préſent; d'avoir fait reconnoître les erreurs de la pratique ordinaire, & d'avoir perfectionné la méthode de traiter ces maladies.

Voyez la préparation de ce remede, tome xlj, page 211; & dans les *Recherches ſur les maladies chroniques, particuliérement ſur les hydropiſies & ſur les moyens de les guérir.* A Paris, chez DIDOT, Quai des Auguſtins.

J'ai vu quelquefois de ces prétendus miracles des poudres d'Ailhaud : quelquefois même, chez des personnes d'une constitution peu commune, elles dissipent différens maux, en purgeant violemment ; mais combien de fois n'a-t-on pas aussi observé les effets les plus funestes, quand ces poudres ont été prises sans précaution, & dans les cas où les remedes violens ne conviennent pas ?

Comme la maladie ne cesse pas d'être dangereuse, on demande si la saignée, qui a été faite dans les circonstances décrites ci-dessus, peut avoir occasionné tous les accidens qu'a essuyés la malade, & particuliérement l'hydropisie ascite ?

Par les raisons que je viens de rapporter, non seulement on ne peut point attribuer les accidens qu'a essuyés la malade, & particuliérement l'hydropisie ascite, à la saignée faite dans les circonstances décrites ci-dessus ; mais, à juger d'après les connoissances des loix de l'économie animale, & d'après l'expérience, on auroit prévenu les accidens, & particuliérement l'hydropisie ascite, si on avoit permis de tirer du sang du premier abord que le Médecin l'avoit proposé.

❦

AUTRE RÉPONSE

A la même Question ; par M. VIASEZ fils, Maître en chirurgie de la ville d'Agde.

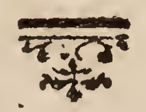
La demoiselle qui fait le sujet de cette question, avoit mangé, pendant plusieurs mois, avec plus d'appétit que de coutume, & acquis plus d'embonpoint : sur cet indice M. Renard eut raison d'attribuer à la pléthore, tant la trop fréquente apparition de ses regles, que l'élévation du ventre qui lui succéda, & d'ordonner la saignée, qui seule pouvoit remédier à ces désordres, & détruire les engorgemens qui s'étoient formés d'autant plus facilement dans les viscères de la malade dont est question, que la foiblesse naturelle des vaisseaux, dans son tempérament délicat, avoit été augmentée par les bains tiedes qu'elle avoit pris. Par quelle fatalité refusa-t-elle un remede si efficace ? Cependant la fievre, la dureté & la douleur du ventre, qui parurent ensuite, la forcerent d'y consentir ; mais, comme elle ne s'y étoit décidée qu'avec répugnance, & qu'elle (la saignée) n'eut pas tout le succès qu'on en exigeoit, on se refusa absolument à ce qu'elle fût répétée. La malade paya cette obstination par l'augmentation rapide des symptômes : bientôt

un vomiſſement continuel, la ſuppreſſion de l'urine, &c., annoncerent que les viſceres du bas-ventre étoient conſidérablement engorgés. Ils le furent au point de ralentir & embarraſſer la circulation par la preſſion qu'ils exercerent ſur les vaiſſeaux ſanguins qu'ils avoiſinoient; en conſéquence la partie aqueuſe ſe ſépara de la maſſe du ſang, s'épancha dans la cavité du bas-ventre, & forma l'hydropiſie aſcite. Cette théorie eſt prouvée inconteſtablement par les expériences de Lower & de Willis. L'aſcite devoit donc être la ſuite de l'état pléthorique qu'éprouvoit depuis ſi long-tems la malade; la ſaignée n'y a donc pas contribué : diſons plus; ſuffiſamment répétée, elle l'auroit prévenue : tâchons de le prouver. M. Fichet de Féchy vit en Weſtphalie, le 20 Fevrier 1744, l'Aumônier de la Princeſſe de Lamberg, qui, à la ſuite d'une fluxion de poitrine, avec crachement de ſang & point de côté qu'il avoit eu un an auparavant, étoit devenu plus gros & plus replet : il étoit atteint pour lors d'un crachement de ſang, auquel il étoit ſujet depuis ſa maladie, avec oppreſſion, & ſans fievre. Il le fit ſaigner deux fois en vingt-quatre heures; ce qui fit ceſſer le crachement & l'oppreſſion pendant deux jours; mais, le troiſieme, l'un & l'autre ſe renouvellerent : les jambes & les bras enflerent, & devinrent œdémateux; de ma-

niere qu'en appuyant le pouce ſur les parties gonflées, l'impreſſion y reſtoit. Les Médecins du pays, dit M. Fichet de Fléchy, ſe ſeroient bien gardés de le faire ſaigner davantage dans de pareilles circonſtances, crainte de le faire devenir hydropique; mais, fondé ſur la pratique de pluſieurs Médecins de Paris, qui ne font aucune difficulté de faire ſaigner les hydropiques, lorſque leur maladie reconnoît pour cauſe la plénitude des vaiſſeaux, ou l'épaiſſiſſement du ſang, je fis faire encore deux ſaignées fort copieuſes en vingt-quatre heures, qui diſſiperent auſſi-tôt l'enflure; & le malade fut promptement guéri par l'uſage de quelques bouillons amers & rafraîchiſſans, & d'une tiſane apéritive; de maniere qu'il n'a plus été ſujet aux crachemens de ſang. Nous avons choiſi cette obſervation, parce qu'elle nous a paru très propre à démontrer les bons effets de la ſaignée dans la pléthore. Nous aſſurons qu'elle ſeule pouvoit prévenir l'hydropiſie de la malade de M. Renard; ajoutons qu'elle l'auroit pu guérir, ſi on l'avoit jointe aux remedes qui procurerent l'évacuation des eaux. En effet, en vain M. Renard procure-t-il cette évacuation par les ſecours réunis que ſa ſagacité lui fournit: l'hypogaſtre reſte toujours dur & élevé; preuve non équivoque de l'inefficacité des remedes employés contre la premiere cauſe

de l'hydropiſie ; je veux dire l'engorgement pléthorique des viſceres. Les ſaignées auroient pu détruire cette cauſe (*a*) ; mais on étoit prévenu contr'elles, & ſans doute que le Médecin n'oſa pas les propoſer pour la cure d'un mal qu'elles étoient accuſées d'avoir produit. Cette cauſe hors d'atteinte, à l'abri des préjugés de la malade & de ceux qui l'environnent, doit avoir des effets permanens ; auſſi le ventre ſe remplit-il de nouveau : on a eu beau l'évacuer par la ponction, il ſe remplira encore, malgré le fréquent uſage du violent draſtique qu'un Médecin oſa donner au public comme une panacée univerſelle ; & la malade périra vraiſemblablement triſte victime de ſa prévention contre les ſaignées & pour les poudres d'Ailhaud.

(*a*) On peut voir la preuve de cette aſſertion dans une précieuſe Obſervation intitulée *Hydropiſie aſcite*, heureuſement terminée par les ſaignées & l'*opium*, par M. Porte, Docteur en médecine à Pau, inſérée dans le Journal de médecine, tome xj, page 20. Cette lecture convaincra qu'on auroit des ſuccès plus fréquens, ſi on s'attachoit à mieux connoître les premieres cauſes des maladies. Je ſais que cet axiôme eſt rebattu ; mais je ſais auſſi qu'on n'y fait pas en général aſſez d'attention.



AUTRE RÉPONSE

A la même Question ; par M. LAUGIER, *Docteur Médecin-Chirurgien de la Faculté de Montpellier, résidant à Corp en Dauphiné.*

La masse du sang doit augmenter par une plus grande nourriture ; il est donc incontestable qu'il y avoit pléthore dans la malade qui fait le sujet de la question de M. Renard. La dilatabilité des vaisseaux, occasionnée par les bains tiedes, le plus grand appétit qui s'en étoit ensuivi, en étoient évidemment les principes : le plus d'embonpoint qui en a résulté, & qui n'étoit sûrement pas l'unique symptôme, en établissoit une diagnostic non équivoque.

D'après une pareille disposition, il est aisé d'expliquer le dérangement qu'on observoit dans les visceres abdominaux. La masse du sang étant plus abondante, la circulation est nécessairement ralentie : delà il doit en résulter des embarras, des stases même, principalement dans les vaisseaux de l'utérus, & sur-tout dans le cas présent, attendu que les bains en avoient déjà relâché le tissu. Le sang s'accumulant toujours de plus en plus, les vaisseaux, par une suite nécessaire, ont été plus dilatés, plus disten-

dus ; les fibres nerveuſes plus tiraillées : delà l'éréтiſme, les criſpations ſpaſmodiques, non-ſeulement dans la matrice, mais encore dans les autres viſceres du bas-ventre ; delà la tenſion, l'élévation, la dureté, la douleur de l'*abdomen*.

Dans cette poſition il n'étoit plus tems de mettre en uſage les alimens peu nourriſſans, l'exercice, de conſeiller un court ſommeil, en un mot d'employer les moyens prophylactiques pour parer aux accidens qui réſultent de la pléthore : il s'agiſſoit de les combattre, ces accidens. Quel remede plus héroïque que la ſaignée, & la ſaignée répétée même pluſieurs fois ? Comment diminuer cette ſurabondance de ſang, détendre les vaiſſeaux, obvier aux criſpations des fibres, rendre le cours du ſang plus libre, détruire les embarras, ſi ce n'eſt par la ſaignée ? Combien d'hydropiſies qui ſeroient ſurvenues à la pléthore, ou à quelque ſuppreſſion ſanguine, (ce qui revient au même) & que les ſaignées ont prévenues ! Combien d'hydropiſies naiſſantes, qui n'étoient que le produit de la preſſion qu'exerçoit ſur les veines iliaques la matrice dans ſon état de groſſeſſe, ou qui ne reconnoiſſoient d'autres cauſes que celles que nous venons de citer, & que la ſaignée même réitérée a diſſipées ! Ces cas ſont aſſez familiers dans la pratique ; & il faut

être bien peu verſé dans l'æthiologie pour inculper alors la ſaignée.

Tout le monde connoît l'expérience que Lower fit ſur un chien que la ligature de la veine carotide rendit en peu de tems hydropique. Le ſang arrêté, du moins ralenti par la réſiſtance que lui oppoſe une ligature, agit avec plus de force contre les parois des vaiſſeaux qui en ſont diſtendues : l'eau a plus de tems pour ſe ſéparer du ſang, & tranſude à travers les mailles.

La pléthore peut produire, & ſouvent produit réellement le même effet, & de la même façon, ſur-tout quand les criſpations ſpaſmodiques ſe mettent de la partie, & forment des étranglemens ; voici un fait qui a exactement trait à mon aſſertion, & lui vient parfaitement au ſecours.

Il y a environ deux ans que le nommé *Pierre Villars*, Maréchal-ferrant de ce lieu, d'un tempérament pléthorique, fut attaqué d'une violente colique ſpaſmodique. Je ne fus appellé pour le voir que le lendemain, & déjà toutes les extrêmités inférieures étoient œdémateuſes, & d'une groſſeur prodigieuſe ; le *ſcrotum* & le *penis* d'un volume énorme ; le ventre gros, tendu, & fort douloureux ; la reſpiration gênée. La ſaignée réitérée, & les ſédatifs, tels que la teinture anodine, le caſtor & l'*aſſa-fœtida*, que je lui adminiſtrai, diſſiperent l'orage en

moins d'un jour, & le malade fut rétabli en peu de tems.

Il ne sauroit donc y avoir que des sectateurs de Vanhelmont qui puissent attribuer à la saignée, qui a été faite à la malade dont parle M. Renard, les accidens qui s'en sont ensuivis; car, si on l'avoit répétée plusieurs fois, la saignée, il est évident qu'on ne les auroit pas vu naître. Que les partisans d'Ailhaud & de sa dangereuse poudre, qui n'est que l'ensemble de quelques fiers drastiques, s'élevent tant qu'ils voudront contre de si sages procédés, ils n'effaceront jamais le triste souvenir de tant d'éthisies, de *gastritis*, d'*enteritis*, de dyssenteries, de gangrenes, & de tant d'autres cruels effets que le dangereux remede prétendu universel a produit depuis la fatale époque de sa naissance, & produit encore journellement.

OBSERVATIONS

Sur deux Opérations de Tumeur cancéreuse au Scrotum; par le même.

Non disputandum, sed experiundum quid natura faciat aut ferat. BAGL.

MONSIEUR,

Je pense qu'il est peu de Praticiens qui, dans la carriere épineuse du grand art de

guérir, ne se soit quelquefois félicité d'avoir secoué le joug de la prévention : d'ailleurs que ne doit pas avoir à se reprocher un Médecin qui, ou par trop timide, ou par trop jaloux de sa réputation, ne s'est pas conformé, dans des cas désespérés, à cet excellent précepte de Celse : *Nihil interest an satis tutum præsidium sit, quod unicum est...... meliùs enim est anceps experiri remedium, quàm nullum.* L'observation suivante vient à l'appui de ce que j'avance, & m'a paru mériter une place dans votre Journal : je l'accompagnerai d'une autre de même nature.

Au mois de Juin 1762, Jacques Vincent, de Navette, hameau de la Chapelle en Valgoudemar, âgé alors de cinquante-six ans, fit une chute sur le *scrotum*, & se meurtrit les testicules. La douleur qui y survint se dissipa quelque tems après ; mais insensiblement cette partie acquit une grosseur monstrueuse, au point qu'à raison de sa pesanteur & de son volume cet homme fut réduit à la nécessité de garder le lit au mois de Mai 1766. Au mois de Juin un *Vétérinaire* lui promit de résoudre cette tumeur, & y appliqua des cataplasmes faits avec l'ellébore, pied de griffon ou *marcioure.* En huit ou dix jours la tumeur sembla se dilater : une douleur *pertérébrante* se mit de la partie ; le cancer finalement de-

vint ulcéré. Je fus mandé, pour secourir cet infortuné, le 17 Juillet suivant. Je trouvai ce malade dans une fievre lente, exténué par les douleurs & les veilles, & qui, par la foiblesse où il étoit réduit, pouvoit à peine me raconter les différentes circonstances de sa maladie. Je découvris le *scrotum*, qui étoit d'un volume énorme, rénitent, inégal, ulcéré dans toute sa partie inférieure : les bords étoient renversés, des *fungosités*, qui s'élevoient de leur centre, les débordoient ; il en découloit une sanie d'une puanteur insoutenable : rien de plus hideux. Je ne vous dissimulerai point, Monsieur, l'embarras où je me vis pour me soustraire aux vives instances du malade, qui me demandoit l'opération, à tout événement. J'ordonnai d'appliquer sur le cancer des feuilles de *solanum* ; je laissai quatre potions sédatives, pour en administrer une chaque jour au malade ; je l'assujettis à une diete analeptique, & lui promis de le venir délivrer dans peu de jours. Le malade ne pouvant plus résister à la violence des douleurs qu'il souffroit, m'envoya prier de l'aller voir le 21e, toujours dans la résolution de souffrir l'opération. Je trouvai son pouls moins foible ; je fis placer le malade sur le bord du lit, les genoux pliés, & bien écartés en dehors. La difficulté que je présumai à faire, de chaque côté, la liga-

ture des vaiſſeaux ſpermatiques qui ſe trouvoient comme enfouis dans la tumeur cancéreuſe, & la crainte que le malade ne pérît ſous le couteau, ſi l'opération devenoit, par ce préalable, trop longue, me déterminerent à n'en point pratiquer de ligature. Je ſoulevai ſur ma main gauche cette maſſe, ne pouvant l'empoigner; je commençai l'inciſion en deſſous, du côté du *périnée*; je dirigeai ma coupe en haut, à deux lignes environ de diſtance de la glande proſtate, & de l'uretre; & en moins de vingt ſecondes j'eus fini mon opération; ſi bien que le malade crut que je n'avois qu'ouvert la tumeur. J'appliquai par-deſſus un tas de charpie ſoutenue par nombre de compreſſes, & je fis placer un garçon robuſte au bas du lit, qui appuya le tout avec une aſſiette de *bois* pendant dix heures. Nous pesâmes cette tumeur cancéreuſe, que nous trouvâmes du poids de ſept à neuf onces. Mon malade eſſuya, dans cet intervalle de dix heures, plus de trente foibleſſes, accompagnées de ſueurs froides: les extrêmités étoient auſſi froides, & le pouls preſqu'anéanti. De légeres potions cordiales, adminiſtrées de tems en tems, diſſiperent cet orage. Le lendemain, ne pouvant reſter plus long-tems auprès de ce malade, j'ôtai les compreſſes & la charpie non adhérente; je panſai le malade avec le digeſtif ſimple; je le mis à la diete blan-

che. La ſuppuration finie, j'employai le digeſtif deſſicatif, au moyen de la tuthie, & mon malade fut parfaitement guéri au commencement du mois d'Octobre : peut-être jouiroit-il encore de cette louable ſanté qu'il avoit rattrappée, ſi, plus d'un an après, j'avois pu percer chez lui, à travers les embarras des neiges, pour le ſecourir contre une inflammation de poitrine, qui termina ſa carriere.

Dans le courant du mois de Juin 1767 il ſurvint une petite tumeur au teſticule droit du nommé *Claude Robert*, du Gleizil en Champtaur, ſans cauſe externe, au rapport du malade. Cette tumeur étoit d'abord indolente, & inſenſiblement prit un volume conſidérable. Vers la mi-Décembre cet homme, en bûchettant, ſe donna ſur la malléole interne du pied gauche un coup de hache, qui endommagea le périoſte, & lui cauſa, pendant quelques jours, une douleur fort vive. Cette douleur en fit naître une autre dans la tumeur du teſticule, qui augmenta de jour à autre, devint atroce, au commencement de Janvier de cette préſente année, & ſe propageoit dans tous les membres, mais principalement dans toute l'extrêmité inférieure du côté qui répondoit à la tumeur. La douleur ſe ſoutint dans toute ſa force. Je fus appellé pour le voir le 9 Fevrier ſuivant. La tumeur étoit rabo-

teuſe, dure : le malade me diſoit qu'il ſembloit qu'on lui tirailloit cette partie, & que la douleur ſe faiſoit ſentir dans toute l'étendue de la cuiſſe & jambe droites ; ſon pouls étoit petit, fréquent, convulſif. Je lui propoſai l'opération, comme l'unique remede à ſon mal ; & m'appercevant que la ſenſibilité naturellle de ce malade lui faiſoit ſouffrir à chaque inſtant l'opération conſentie, j'y procédai inceſſamment. Ayant fait coucher le malade ſur le dos, les feſſes un peu élevées, je fis une inciſion aux tégumens, telle qu'on a coutume de la faire dans l'opération de la hernie. Je pratiquai enſuite la ligature des vaiſſeaux ſpermatiques ; je cernai la tumeur dans toute ſa circonférence ; je la détachai ; j'emportai les tégumens ſuperflus ; je panſai d'abord avec la charpie ſeche, enſuite avec le digeſtif ſimple, & finalement avec le digeſtif deſſicatif. Le malade a été entiérement guéri à la fin du mois de Mai, malgré les érections douloureuſes qui, depuis le mois de Mars, ſe réveilloient en lui toutes les fois que ſa femme changeoit l'appareil, & qui n'ont pas laiſſé de retarder conſidérablement la guériſon.

En général n'eſt-on pas trop prévenu contre l'opération du cancer volumineux, ulcéré, &c ? N'eſt-on pas trop ſpéculatif, trop trembleur ? N'eſt-on pas trop ingénieux

à

à s'en faire un monſtre ? Inutilement me ſuis-je demandé maintefois pourquoi on étoit plus hardi à pratiquer celles de la taille, de la hernie, de l'empyême, & tant d'autres de cette nature. Je trouve en ces dernieres autant de difficultés, pour ne pas dire plus : leurs ſuites n'en ſont pas moins à craindre ; la réuſſite n'en eſt pas moins incertaine. On eſpere infiniment moins d'un infortuné qui eſt affligé d'un cancer, ſur-tout ulcéré, que de celui qui aura une pierre dans la veſſie, en qui un boyau aura forcé l'enceinte de l'*abdomen*, ou qui aura du pus épanché dans la poitrine. Avec une certaine attitude ou l'introduction d'un algali, je puis procurer la ſortie de l'urine dans l'un. Le *taxis*, lorſque l'hernie eſt ſans adhérence, favoriſé au moyen des émolliens, répercuſſifs ou aſtringens réſolutifs, ſelon les occurences, & un brayer convenable, auquel j'aſſujettis enſuite le malade, peuvent mériter la préférence ſur le biſtouri. Combien d'empyêmes s'évacuent par la voie des urines ou par celle des ſelles (*a*) ! Qu'ai-je à oppoſer à un

(*a*) En 1762 j'ai vu un empyême, qui étoit la ſuite d'une péripneumonie, s'évacuer par les ſelles. J'avois donné un purgatif à la malade : elle me diſoit qu'elle ſentoit ſa poitrine ſe débarraſſer à fur & meſure qu'elle pouſſoit des ſelles. Je voulus examiner les matieres, & les trouvai entiérement purulentes.

cancer, ſur-tout ulcéré? quelques linimens, quelques pommades, quelques onguents adouciſſans : hélas ! on n'éprouve malheureuſement que trop chaque jour combien ils ſont même infructueux, je ne dis pas pour arrêter le progrès du mal, mais même pour adoucir la violence des douleurs qu'il cauſe, pour taire d'ailleurs les remedes internes, d'abord ſi vantés de MM. Lambergen & Storck, que le peu de ſuccès qu'on en a eu a fait tomber aujourd'hui dans le diſcrédit.

Il me ſemble en entendre pluſieurs qui me demandent ce que j'entends faire, après l'opération, de cette matiere virulente qui du cancer a refoulé dans la maſſe du ſang, & qui infailliblement jettera le malade dans la fievre lente, fera repulluler le cancer ou en fera naître d'autres ? Mais je leur demande à mon tour ſi la qualité de cette matiere eſt plus meurtriere que celle qui, dans les fievres malignes ou peſtilentielles, cauſe des exanthêmes gangréneux, des charbons, &c. Cette matiere-ci, il eſt vrai, étoit éparſe dans les vaiſſeaux ; mais auſſi y avoit-elle circulé avec ſa mauvaiſe qualité ; & ce n'a été qu'en ſe raſſemblant qu'elle a fait preuve de ſa malignité : autrement il faudroit ſuppoſer qu'elle a acquis ſa cauſticité dans le moment même de ſa déliteſcence ; ce qui n'eſt pas vraiſemblable. On ne laiſſe pourtant pas que d'adoucir l'acrimonie

e ce *délétere*, d'en procurer ensuite la sortie ar les différens couloirs de la machine, & e garantir par-là le malade, non-seulement es dépôts ultérieurs, mais encore de toute utre mauvaise suite.

Le ferment cancéreux est aussi épars dans es vaisseaux, & ne me paroît pas indomp-able. Je tombe d'accord qu'on ne peut cor-iger, changer réellement sa qualité causti-ue; mais on peut, au moyen des adou-issans, des inviscans, des incrassans, l'em-arrasser, en ralentir l'activité, & lui pro-urer finalement une sortie par des égouts rtificiels, attendu qu'il ne paroît pas avoir ssez d'affinité avec les secrétoires naturels.

Le volume des cancers, leur ancienneté, eur proximité avec les grands vaisseaux, 'engorgement des glandes voisines n'ont as arrêté la louable intrépidité des Hildan, les Bidloo, des Heister, & de tant d'autres. L'âge de mon premier malade, sa foiblesse, a fievre lente où l'avoit jetté une portion de a matiere virulente, qui du cancer s'étoit nsinuée dans le sang, le volume de cette nydre, la délicatesse de la partie qu'il occu-oit, auroient dû, ce semble, laisser peu à espérer de la réussite de l'opération, & conséquemment des jours du malade : néan-moins, sans appliquer le feu, comme le fit Hercule, on ne vit plus renaître les têtes de ce monstre.

Les cris, que les douleurs atroces arrachent à tant de malheureux affligés de cancer, loin de nous intimider, doivent donc nous encourager à hasarder ce dernier secours, & inviter nos Chirurgiens à appliquer plus à propos leur fer dans ces sortes de cas que dans mille autres où ils en font journellement, du moins dans nos campagnes, un instrument meurtrier.

OBSERVATION

Sur l'Extirpation d'un monstrueux Polype utérin, implanté dans le fond de la matrice; par M. MUTEAU DE ROCQUEMONT, Maître en chirurgie, & Accoucheur de la ville de Mortagne au Perche.

Dans le cours du mois de Juin 1767, la nommée *Ganivet*, de la paroisse de Soligny au Perche, près Mortagne, âgée de trente-six à trente-huit ans, ayant eu un enfant d'un premier mari dont elle étoit restée veuve environ huit ans, passa à un second mariage un an avant la date ci-dessus. Cette femme, depuis près de cinq ans, étoit très-valétudinaire, quoique bien réglée d'ailleurs, sans en savoir la cause; cette femme, dis-je, au mois de Juin dernier, fut attaquée d'une

colique des plus violentes à la ſuite de ſes regles. Cette colique fut auſſi-tôt accompagnée d'un ſang noir & grumelé qui lui faiſoit craindre une perte : alors la colique redoubla. Elle appella du ſecours chez ſes voiſines, qui lui dirent que ſûrement elle alloit faire une fauſſe-couche : elle leur dit qu'elle n'étoit pas groſſe, & qu'elle n'avoit pas même eu de ſoupçon de l'être. Cette colique, au lieu de diminuer, augmentoit avec des efforts comme pour accoucher ; & le ſang, qui couloit toujours abondamment, faiſoit tout craindre pour ſa vie. On fit venir la Sage-femme du village, qui, peu inſtruite dans l'art des accouchemens, fut effrayée de l'état de cette femme, & lui fit adminiſtrer les Sacremens ; après quoi la malade, dont le mal empiroit, dit qu'elle ſentoit quelque choſe dans le paſſage qui la faiſoit ſouffrir cruellement, & qu'outre cela elle ſentoit de vives douleurs au fondement & dans les reins.

Cette Sage femme (ſi on peut la nommer ainſi) y regarda ; elle trouva la matrice dilatée & le vagin ſi plein, qu'elle crut que c'étoit la tête d'un enfant. Dans cette perſuaſion, elle prépara toutes choſes comme pour un accouchement imprévu, & ſe mit en devoir d'accoucher cette pauvre ſouffrante, à laquelle il prit une douleur des plus vives, accompagnée de beaucoup de

ſang ; ce qui fit dire à cette Sage-femme qu'elle alloit bientôt être délivrée. Elle ſaiſit donc cette prétendue tête, pour tirer le reſte du corps. Mais quel fut ſon étonnement, lorſqu'en tirant, elle ſentit une vive réſiſtance qui fit dire à la malade: Que faites-vous? vous m'arrachez les entrailles, & vous me faites périr : laiſſez-moi, je ne ſouffre plus comme je faiſois; & peu-à-près le ſang ceſſa pour ainſi dire de couler.

On examina cette tête ; on n'y trouva ni forme ni figure ; mais ſeulement le volume & la groſſeur de celle d'un enfant. La Sage-femme en reſta-là, dit que cela tenoit dans le corps, qu'elle n'y connoiſſoit rien, & qu'il falloit faire venir un Chirurgien. On envoya au bourg de Moulins, diſtant d'environ une lieue de l'endroit où étoit la malade ; on en amena un qui, après l'avoir examiné, ne donna aucune raiſon de ſon état, & ſe contenta de dire qu'il falloit envoyer chercher un Médecin à Mortagne ; ce qui fut promptement exécuté. Arrivé, il voit la malade ; il croit appercevoir ſimplement une relaxation de matrice, & dit que ce qu'il y avoit à faire n'étoit point de ſon reſſort ; mais que ce qui ſe préſentoit n'étoit pas un enfant. Il ſortit donc de la maiſon & partit, en diſant qu'il alloit leur envoyer un Chirurgien qui sûrement y apporteroit du remede. Il s'adreſſa à moi ; il

m'apprit de quoi il s'agiſſoit : je me munis d'inſtrumens propres à opérer. Je trouve cette pauvre femme dans une extrême foibleſſe ; je la viſite, je l'examine ; je cherche à m'aſſurer de ce corps étranger qui bouche le paſſage ; &, après avoir pris toutes les précautions les plus propres pour n'y pas prendre le change, & m'être aſſuré que ce n'étoit point une relaxation de matrice, encore moins un enfant, mais bien un monſtrueux polype implanté dans le fond de cet organe : je m'attachai d'abord à tranquilliſer la malade, & l'aſſurai que je la délivrerois en peu de cette tumeur ; & voici comme je m'y pris pour en faire l'extirpation.

Le pédicule avoit environ quatre pouces de long, & étoit de la groſſeur du bras d'un enfant ; mais je craignois l'hémorrhagie, & je préférai la ligature. Je fis approcher quelques-unes des femmes qui étoient préſentes ; je demandai du fil, que je mis en pluſieurs doubles & que je cirai ; je plaçai les mains de ces femmes de façon à pouvoir exécuter ce que j'aurois à leur commander : ainſi placées, je leur fis tirer en en-bas le polype, afin de rapprocher le fond de la matrice vers le dehors du vagin, autant qu'il ſeroit poſſible. Je plaçai & pouſſai ma ligature le plus près que je pus de la matrice & ſon implantation ; je fis faire le nœud par une aide, pendant qu'avec l'extrêmité de

mes doigts je la tenois assujettie ; &, dans la crainte que cette premiere ligature ne vînt à manquer, je fis plusieurs tours de mon fil bien serré & arrêté par un même nœud ; je mis des linges en plusieurs doubles sous la tumeur, pour lui servir d'appui, & éviter par-là les tiraillemens que le volume & le poids du polype n'auroient pas manqué d'occasionner à la matrice ; je fis ensuite des injections avec l'eau & le vin tiédes ; je recommandai qu'on les réitérât souvent pendant mon absence ; je prescrivis un régime convenable à la malade ; &, comme mes occupations ne me permettoient pas de rester auprès d'elle, je la quittai. Je fus vingt-quatre heures sans la voir, au bout desquelles je m'y transportai ; & j'eus la satisfaction de la trouver sans fievre, ne souffrant presque pas, ma ligature bien assujettie, la tumeur gonflée & tendue, totalement changée de couleur ; ce qui me prouva que l'interception des liqueurs avoit lieu ; aussi n'hésitai-je point de faire l'amputation du polype, avec mon bistouri, à un pouce de distance de la ligature, sans le moindre accident.

Je pesai le polype : il étoit du poids de cinquante-six onces, d'une figure sphérique. Je le coupai en tout sens : il étoit d'un tissu fort serré & vasculeux. Je recommandai les injections fréquentes avec l'eau & le vin

tiédes; & , pour empêcher la résorbtion des corpuscules putrides, j'ordonnai à la malade des bols de quinquina & quelques grains de camphre pendant plusieurs jours.

Le troisieme jour de l'opération, il survint à la malade un peu de fievre, qui m'annonçoit la suppuration; mais elle fut très-peu de chose. Le sixieme jour la ligature tomba; la matrice reprit son ressort : on continua les injections; &, au bout de dix-huit jours, la malade fut parfaitement guérie. Les forces se rétablirent : trois mois après ses regles revinrent comme auparavant, & depuis elle a toujours joui d'une santé par-parfaite.

OBSERVATION

Sur une Réduction d'un Fémur fracturé dans son col; par M. TILLOSOY le cadet, Maître en chirurgie au Petit-Chemin, près l'Abbaye du Valloir, en Picardie.

Si quelques choses méritent d'être confirmées, c'est sans doute celles qui peuvent être utiles. L'appareil simple que M. Martin a proposé dans le Journal de Médecine du mois de Fevrier 1768, pour remédier avec avantage aux fractures du tiers supérieur du

fémur, eſt bien dans ce cas-là ; car, dans le grand nombre des hommes chargés de la ſanté des autres, peu ſont d'accord ſur aucun des moyens propoſés pour remédier à cet accident : j'ai même oui dire à un ancien Profeſſeur de chirurgie à Paris, que quelque choſe qu'on faſſe, le membre reſte toujours ou plus court ou plus long qu'avant l'accident : cependant cette regle n'eſt pas ſans exception ; &, ſans manquer au reſpect que je lui dois, & ſans avoir la vanité de fixer tant d'hommes célebres, qui penſent & agiſſent différemment là-deſſus, ils me permettront, en congratulant M. Martin ſur la ſolidité de ſa méthode ſimple, de lui faire part d'une nouvelle réuſſite.

Le 5 Juin dernier la fille d'Etienne Petit, de ce village, âgée d'environ cinq ans, eut le col du fémur gauche fracturé obliquement par la roue d'un chariot : cette fracture étoit accompagnée d'une plaie dans l'aîne, faite par le bout inférieur de l'os fracturé. Je n'eus pas de peine à reconnoître & réduire cette fracture ; &, ſans vouloir faire attention à la plaie, vu ſon peu d'importance, je me ſervis de l'appareil propoſé par M. Martin. Cependant, malgré la fermeté que donnoit à la cuiſſe ce bandage, quelques mouvemens de ſon âge ont occaſionné différentes fois, dans la premiere huitaine, un accourciſſe-

ment au membre, en dérangeant les bouts fracturés. Je réparois facilement cet accident dans les changemens fréquens que m'obligeoient de faire la pourriture des linges de l'appareil & les visites de la petite plaie. Pour obvier à ce déplacement, j'imaginai de roidir la jambe de concert avec la cuisse. Pour cela, après avoir appliqué le bandage prescrit, je mis un autre attele depuis l'aîne jusqu'au dos du pied ; je l'assujettis avec un bandage convenable. M. Martin n'a pas recommandé cela, sans doute parce qu'il a eu affaire à un sujet dont la raison a tenu lieu de contrainte. Cependant, comme des circonstances quelconques peuvent laisser faire quelques mouvemens, même aux sujets raisonnables, comme, par exemple, le sommeil, &c. rien ne coûte de s'en servir ; & le grand avantage que j'en ai retiré, a été d'empêcher la blessée d'approcher son talon de ses fesses, & de la priver de beaucoup d'autres mouvemens toujours contraires en pareils cas, parce que non-seulement cette extrêmité-là est comme une souche, mais même le tronc s'en ressent : enfin, avec tout ceci, les choses restoient comme je les mettois ; & le succès est si complet, que l'enfant, au bout de deux mois, a commencé à marcher, & marche aujourd'hui aussi bien qu'avant son acci-

dent ; avantage ſupérieur que M. Martin ne vous a pas appris en particulier, & qui ne rend pas peu recommandable ce bandage.

J'ai l'honneur d'être, &c.



Observations Météorologiques. Février 1769.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 7 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	01	2½	¾	28 ½	28 ¾	28 1
2	0	0	2½	28	28	27 9¼
3	2⅓	6½	3	27 9	27 9½	27 8½
4	2¼	6	3½	27 8	27 8	27 6½
5	3½	6½	4⅔	27 6⅓	27 6½	27 6½
6	4	4½	2½	27 6¼	27 6¾	27 9½
7	4½	5½	4½	27 6¼	27 6½	27 6
8	3½	5½	1¾	27 4¼	27 6	27 7
9	½	4⅓	2⅓	27 7½	27 7½	27 7¼
10	1¾	2	1⅓	27 6	27 6½	27 7¾
11	¾	3½	1¾	27 8	27 8½	27 8¾
12	1	3⅓	2	27 9¼	27 9½	27 10½
13	1¾	3⅓	2½	27 11	27 11¾	27 11¾
14	2¼	4	2¾	27 11½	27 11½	28
15	½	4½	3¼	28 ¾	28 1¾	28 2½
16	2½	5	3	28 2	28 ¾	27 11⅔
17	3	5½	2⅓	27 11¾	28	28 1
18	1¾	4	3	28 1½	28 2¼	28 2¼
19	3	5	3½	28 2	28 1¾	28 1½
20	3	6½	5	28 3	28 3½	28 3¾
21	3½	7	6⅓	28 2¾	28 2	28 1
22	6	7½	3⅔	27 11½	27 10	27 9
23	1¾	5¾	4½	27 8	27 9½	27 5¾
24	2	3¾	1¼	27 4½	27 8	27 10
25	½	4	5¼	27 10	27 10½	27 8¼
26	5⅓	8¼	5	27 6¾	27 7	27 9½
27	3½	7½	7⅓	27 10½	27 10½	27 11¾
28	7½	10½	7¾	27 11¾	27 11¾	27 11½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nuages.	S-O. nuages.	Couvert.
2	S-S-O. couv.	S-O. pluie.	Couvert.
	neige, pluie.	couvert.	
3	S-O. pluie. c.	S S O. nuages.	Nuag. pluie.
4	S O. beau. n.	S-O. pluie.	Nuages.
5	S-O. nuages.	O-S-O n. pl.	Pluie.
6	E. ép. br. p. pl.	O. couvert.	Nuages.
7	S-O. pl. v. gr.	S-O. c. p. pl.	Pluie, vent.
8	O. pl. couv. n.	O. nuages.	Beau.
9	O. couvert.	N-O. couvert.	Pluie, vent.
10	N-N-E. pl. c.	N-N-E. couv.	Couvert.
11	N-N-E. br. c.	N. c. pet. pl.	Couvert.
12	S-S-O. couv.	S-S-O. couv.	Couvert.
13	O. neige fond.	O-N O. p. pl c.	Couvert.
14	S-S-O. couv.	S-S-O. couv.	Couvert.
15	E. couvert.	N. couvert.	Couvert.
16	N-E. couvert.	S-O. pl. cont.	Pluie.
17	S-S-O. pluie. c.	N-O. pl. couv.	Couvert.
18	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
19	N. couv. br.	N. br. pluie.	Couvert.
20	N-N-E. couvert. nuages.	N-E. nuages. couvert.	Couvert.
21	S-O. pet. pl. couvert.	S-O. couvert. pluie.	Couvert.
22	S-O. couv.	O S-O. pl. n.	Couvert.
23	O. nuages. pl. neige.	O-S O. couvert. pluie.	Pluie, vent.
24	O. v. nuages. pl. neige.	O. pl. nuag.	Couvert.
25	S-O. couv.	S O. pl. cont.	Couvert.
26	O-S-O. pluie.	O. c. pluie. n.	Nuages.
27	O-S-O. couv.	S-O. pluie. c.	Nuages.
28	S-S-O. couv. nuages.	S-O. nuages. pluie.	Pluie. vent.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de $10\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur d'un degré au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de $11\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces $3\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $4\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de $11\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
3 fois du N N-E.
2 fois du N-E.
2 fois de l'E.
6 fois du S-S-O.
12 fois du S-O.
5 fois de l'O-S-O.
8 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.

Il a fait 2 jours beau.
3 jours du brouillard.
14 jours des nuages.
26 jours couvert.
22 jours de la pluie.
4 jours de la neige.
1 jour de la grêle.
4 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Février 1769.

On a obſervé, pendant ce mois, les mêmes maladies que pendant le mois précédent : les douleurs de rhumatiſme & les éruptions ont été beaucoup plus fréquentes.

Obſervations météorologiques faites à Lille, au mois de Janvier 1769, par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu, ce mois, quelques variations dans la température de l'air, & dans la conſtitution du tems, quant au ſec & à la pluie. Le thermometre, du 1er au 18, n'eſt pas deſcendu plus bas qu'au terme de la congélation ; du 18 au 25, il a gelé avec plus ou moins d'intenſité : le 22 & le 23 le thermometre a été obſervé à 5 degrés au-deſſous dudit terme ; mais, du 25 au 31, il n'a deſcendu que le 30 juſqu'au terme de la congélation.

Il eſt tombé beaucoup de pluie le 12, le 13, le 27, le 28 & le 29.

Il n'y a pas eu de grandes variations dans le barometre, qui a été obſervé plus ſouvent au-deſſous du terme de 28 pouces, qu'au-deſſus.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 6 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 8 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du Nord.
8 fois du N. vers l'Est.
4 fois de l'Est.
4 fois du Sud vers l'Est.
7 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Ou.
1 fois de l'Ouest.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 18 jours de tems couvert ou nuageux.
2 jours de neige.
9 jours de pluie.
8 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué la grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Janvier 1769.

Les fievres catarreuses, dont il a été fait mention le mois précédent, ont persisté

ce mois, & ont été la maladie dominante, ſur-tout chez les pauvres; car il y a eu peu de malades parmi les gens aiſés. Cette fievre a été de la nature de la double-tierce continue dans nombre de perſonnes; & cette complication conſiſtoit dans des amas de ſaburre dans les premieres voies, avec des congeſtions ſourdes dans les viſceres du bas-ventre.

Outre ce genre de fievre, nous avons eu, en fait de maladies aiguës, des rhumatiſmes inflammatoires & des fievres éryſipélateuſes, portant au viſage, compliquées ſouvent de ſquinancie qui avoit de la pente à s'abſcéder. Dans cette eſpece de fievre, la ſaignée devoit être ménagée, ſur-tout lorſque la ſquinancie n'avoit pas lieu, de crainte de faire rétrograder l'éryſipele, qui étoit critique. La plupart des fomentations, en conſéquence, étoient ſuſpectes, & ne devoient être employées que quand il y avoit beaucoup de rougeur, tenſion & chaleur. Après les évacuations convenables, les meilleurs remedes étoient des délayans diaphorétiques, tels que la décoction de rapures de corne de cerf & de racines de ſcorſonere, de l'oxymel avec des fleurs de ſureau infuſées, & des bains des jambes.

Nombre de perſonnes ont eſſuyé des fluxions autour du col & de la tête, ſans éryſipele: elles attaquoient ſouvent les glan-

des jugulaires, qui se gonfloient, avec douleur; elles n'étoient cependant point vraiment inflammatoires, & ne se terminoient point par des dépôts, sinon qu'elles eussent été irritées par des topiques déplacés.

EXTRAIT

D'une Délibération prise par le College de Médecine de Bordeaux le 9 de Février 1769.

Le soin des pauvres est un des plus dignes objets de l'attention publique : aussi a-t-on vu les hommes s'empresser à former ces établissemens immenses, où tant de malheureux sont assurés de trouver les secours qu'ils sont en droit d'exiger. Mais ces maisons respectables, asyle ouvert à ceux à qui une longue indigence ôte, en quelque sorte, le sentiment de leur disgrace, seroient une ressource trop cruelle pour ceux que les coups de la fortune ont fait tomber dans une pauvreté dont ils sentent toute l'humiliation. Le zele des Pasteurs à leur égard a, de tout tems, été secondé par un grand nombre de personnes qui, la plupart, supérieures au rang où la naissance les a placées, n'ont pas dédaigné de descendre à des soins que l'or-

gueil & la molleſſe oſent mépriſer. Les Médecins, que les beſoins les plus preſſans de la ſociété rapprochent également de tous les hommes, ont toujours recherché les occaſions de concourir au ſoulagement de cette portion de citoyens qui leur eſt infiniment chere. Malgré leur empreſſement & leur zele, ils ont tous les jours le regret de ſe voir appellés trop tard dans les circonſtances les plus dangereuſes, ou d'apprendre que ces infortunés ſont morts, livrés à des ſecours preſque toujours plus funeſtes que les maux dont ils ſont atteints. Pour ſatisfaire à une ſi juſte compaſſion, & pour remplir un devoir ſacré, ils ont nommé, pour chaque paroiſſe de la ville, un Médecin auquel les pauvres pourront recourir avec confiance. Il eſt certain que les maladies les plus graves ne le ſont devenues ſouvent, que parce qu'elles ont été ou négligées ou méconnues, & traitées d'une maniere irréguliere : il eût été facile, dans les premiers jours, de les diſſiper. On ne doit pas craindre d'importuner les Médecins, ni de ralentir leur ardeur, dans quelque tems qu'on les puiſſe appeller : plus on ſera preſſé de les conſulter, plus on entrera dans les vues qu'ils ſe ſont propoſées.

D'ailleurs les pauvres les trouveront aſſemblés, tous les ſamedis, au College de Médecine, depuis dix heures juſqu'à midi ;

pour leur donner les consultations dont ils auront besoin.

Les Médecins chargés, par le College, de cet emploi de bienfaisance, sont MM. *Lamontagne*, *Grégoire*, *Lamothe*, *Bernada*, *Doazan*, *Alary*, *Caze*, pere & fils, *Lafargue*, *Barbéguiere*, *Mathereau*, *Boniol*, *Fitz-Gibbon*, *Betbéder* & *Gramaignac*, tous Membres du College de Médecine de Bordeaux : nous croyons superflu d'indiquer les paroisses de la ville auxquelles chacun d'eux est attaché.

LIVRES NOUVEAUX.

Traités sur différens Objets de Médecine, par M. *Tissot*, Docteur & Professeur en médecine à Lausanne, de la Société royale de Londres, &c. Ouvrage traduit du latin, avec un Discours préliminaire sur chaque maladie, par M. *B****, D. M. aggrégé en l'Université d'Aix. Tome I, contenant les Traités sur la petite-vérole, sur l'Apoplexie & l'Hydropisie. Tome II, contenant les Traités sur la Colique de Plomb, sur le *Morbus niger*, & sur la Santé des Gens de Lettres. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1769, *in*-12, deux volumes.

Antonii de Haën, *consil. & archiat.*

S. C. R. A. Maj. nec-non medicinæ practicæ in Universitate Vindobonensi Professoris primarii, Ratio medendi in nosocomio practico; tomus sextus, Partem xj complectens. Accessêre ejusdem auctoris Libelli tres, scilicet Historia anatomico-medica Morbi miri & incurabilis; de Deglutitione Dissertatio; Quæstiones super Methodo inoculandi Variolas. C'est-à-dire : Méthode curative, employée dans l'hôpital de pratique, par M. *Ant. de Haën*, Conseiller-Médecin de S. M. R., C. A. & Professeur de médecine en l'Université de Vienne. Tome VI, contenant la onzieme Partie. On y a joint trois Traités du même Auteur ; savoir, une Histoire anatomico-médicinale d'une Maladie rare & incurable ; Dissertation sur la Déglutition, & Questions sur l'Inoculation. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1769, *in*-12. Prix 3 liv. relié.

La cinquieme Distribution des Planches du Traité historique des Plantes de Lorraine, par M. *Buc'hoz*, se délivre maintenant chez *Durand* & *Cavelier*, Libraires : elle est composée de vingt-cinq planches. *Durand* continue à distribuer les Lettres du même Auteur, sur les Végéraux : il en a paru jusqu'ici trente-une feuilles.

On nous a prié d'annoncer que l'Elixir d'or & blanc, connu sous le nom du *Général de la Mothe*, se distribue, depuis la

mort de madame la Générale *de la Mothe*, chez M. *Hiesine Paulian*, qui a hérité du secret de la composition de ce remede, & du privilege de la distribuer. M. *Paulian* demeure à Paris, rue de Richelieu, après la Bibliotheque du Roi, même maison que feue madame la Générale *de la Mothe*.

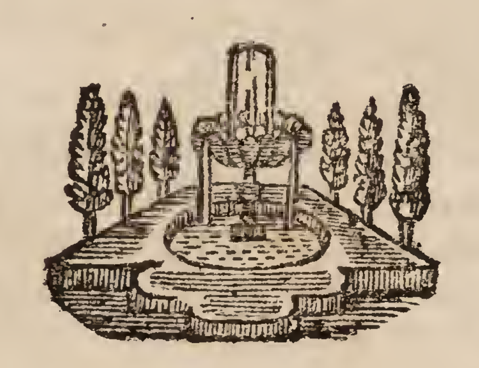


TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MAI 1769.

TOME XXX.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MAI 1769.

SECOND EXTRAIT.

Cours de Médecine-pratique, rédigé d'après les principes de M. FERREIN, *Professeur en médecine au College-royal, en anatomie au Jardin du Roi, & Membre de l'Académie royale des Sciences; par M.* ARNAULT DE NOBLEVILLE, *Docteur en médecine. A Paris, chez* Debure *pere*, 1769, *in*-12, *trois volumes.*

LA sérosité fait une partie trop considérable & trop essentielle du sang, pour que ses vices ne doivent pas influer sur la santé. M. Ferrein, suivant l'ordre qu'il s'étoit prescrit, traite, dans son second volume, des maladies qui reconnoissent

cette cause ; il observe d'abord que la sérosité peut pécher par surabondance, & que cette surabondance peut être générale, c'est-à-dire, répandue dans la masse générale des humeurs, ou particuliere à certaines parties, comme lorsqu'elle surabonde dans l'humeur bronchiale, stomacale, la transpiration, les urines, &c. Il ne traite cependant que de la surabondance générale. Cette surabondance peut être simple, ou bien compliquée d'épaississement & de viscosité, & constitue ce que les anciens & les modernes ont désigné par le nom de *pituite*. » L'épaississement, ajoute » M. Ferrein, donne naissance, comme nous » avons dit, aux obstructions, aux squir- » rhes & aux différentes hydropisies : la sur- » abondance de sérosité visqueuse fait la » même chose ; car elle est ordinairement » compliquée avec cet épaississement, puis- » que le sang & les humeurs ne sont » épaissies que parce que la sérosité ne les » peut pénétrer ; ce qui fait qu'elle sur- » nage, & que, tandis que l'épaississement » forme des obstructions dans les capillai- » res, la surabondance de sérosité s'épan- » che dans les cavités, & y forme des hy- » dropisies. « Ce qui veut dire que, lorsque la partie lymphatique du sang (ce qui comprend la partie fibreuse & muqueuse de M. Ferrein) est trop ténace, elle ne se laisse

pas pénétrer par le véhicule aqueux & ſalin, qu'on déſigne par le nom de *ſéroſité*, qui pour lors ſe ſépare, & va inonder les différentes parties; & comme cette ſéroſité tient toujours en diſſolution la partie la plus atténuée de la lymphe, il n'eſt pas étonnant qu'elle participe à ſa viſcoſité. Les cauſes antécédentes de cette indiſpoſition ſont, ſelon M. Ferrein, le tempérament froid & humide, ou pituiteux; c'eſt pourquoi les femmes, les enfans & les vieillards y ſont plus ſujets que les autres. Les cauſes procathartiques ſont, 1° le vice des digeſtions, 2° la foibleſſe du poumon, 3° le défaut de ſécrétion, ſes effets, la lenteur de la circulation; le teint du malade eſt pâle & décoloré: il crache une grande quantité de matiere viſqueuſe; ſa reſpiration eſt peu libre: il ſurvient des dévoiemens glaireux; il a beaucoup de pente au ſommeil, &c. Les indications, qui ſe préſentent à remplir, ſont d'atténuer la maſſe du ſang, d'évacuer les glaires de l'eſtomac, enfin de détourner cette ſéroſité viſqueuſe, par l'habitude du corps, ou par la voie des urines.

C'eſt à la ſurabondance ſimple de la ſéroſité, ſans qu'elle peche par trop de viſcoſité, que notre Auteur attribue les œdemes & les différentes eſpeces d'hydropiſies, non qu'il exclue l'épaiſſiſſement de

la partie lymphatique du nombre des causes de ces maladies ; mais il prétend que cet épaississement ne se communique pas à la sérosité. Il traite donc d'abord de cette surabondance simple, considérée comme répandue dans la masse, ce qui est toujours l'avant-coureur des différens épanchemens ; puis il traite de l'œdeme : delà il passe à l'hydropisie, qu'il distingue en *générale* ou *anasarque*, & en *particuliere* ou *ascite*. Il considere l'hydropisie enkystée, la vésiculaire, celles de la matrice, de la poitrine & de la tête, ou l'hydrocéphale, comme des hydropisies particulieres, dont il a fait le sujet d'autant d'articles.

En parlant de l'épaississement du sang, nous avons remarqué que M. Ferrein enseignoit que sa partie rouge pouvoit s'accumuler dans différentes parties du corps. Cet arrêt du sang peut se faire de trois façons, 1° en engorgeant les extrêmités capillaires des arteres, comme dans l'inflammation ; 2° par extravasation dans le tissu des parties, comme dans les échymoses ; 3° par épanchement dans quelque cavité. On remédie, en général, aux engorgemens sanguins, en empêchant l'abord du sang à la partie qui est engorgée, & en évacuant celui qui est arrêté dans cette partie. Cet Auteur définit l'inflammation, *l'arrêt du sang*, ou *sa congestion dans les*

extrêmités capillaires des vaiſſeaux, avec chaleur, rougeur & tenſion. Il regarde la tenſion comme d'autant plus eſſentielle pour caractériſer cette maladie, que la ſeule dilatation des vaiſſeaux capillaires ne ſuffit pas. Il diſtingue quatre degrés dans l'inflammation, 1° l'engorgement, 2° la phlogoſe, 3° l'inflammation phlegmoneuſe, 4° le phlegmon. Dans l'état d'engorgement, le ſang peut encore circuler dans la partie; dans la phlogoſe, à cet engorgement ſe joint l'irritation, la douleur & la tenſion; dans l'inflammation phlegmoneuſe, la chaleur, la douleur & la tenſion y ſont beaucoup plus conſidérables. Le phlegmon ne differe de ce dernier degré, que parce que la tumeur eſt circonſcrite. Il ne croit pas, comme quelques Médecins, que le ſiege de l'inflammation ſoit dans les vaiſſeaux lymphatiques; mais il convient que cette diſcuſſion n'eſt pas d'une grande importance pour la pratique. Il reconnoît trois cauſes principales de l'inflammation, la groſſiéreté du liquide circulant, le rétréciſſement du canal qui doit laiſſer paſſer ce liquide, & le concours de ces deux vices. Les effets de l'inflammation peuvent ſe diviſer en deux claſſes, 1° en ceux qui dépendent de la congeſtion du ſang, qui ſont la rougeur de la partie, la dilatation des vaiſſeaux, la

compreſſion des parties voiſines, d'où naît la diminution des ſécrétions ; 2° en ceux de la tenſion, qui ſont l'irritation, la douleur & la fievre : cette derniere eſt accompagnée de redoublemens, s'il y a putridité dans les premieres voies, ou qu'on donne à manger au malade. En traçant le pronoſtic qu'on doit tirer de ce genre de maladie, notre Auteur obſerve qu'elle peut ſe terminer, 1° en dilatation variqueuſe, 2° en ſuppuration, 3° en gangrene, 4° en une autre maladie, qui eſt le ſquirrhe, 5° par réſolution. Il croit qu'en général les Auteurs de médecine ont fait le danger auquel elle expoſe ceux qui en ſont attaqués, plus grand qu'il n'eſt en effet ; & il prétend que, lorſque le Médecin eſt appellé de bonne heure, & qu'il fait les remedes convenables, l'inflammation eſt une des maladies dont on guérit le plus aiſément. Après en avoir donné la cure, qu'il fait conſiſter dans l'uſage des relâchans, au premier rang deſquels il met la ſaignée, des diſcuſſifs & des fondans, il paſſe à la deſcription des inflammations éryſipélateuſes, qu'il attribue à une bile âcre, qui domine dans le ſang, enſuite à celle des inflammations lymphatiques, qu'il admet avec Boerhaave, mais qu'il prétend être plus ou moins accompagnées de l'inflammation ſanguine, comme dans le

rhumatiſme, la goutte & la ſciatique. Delà il paſſe à la ſuppuration, au traitement des ulceres; enſuite il parle de la gangrene & du ſphacele : enfin il décrit le cancer, ſes cauſes & ſes effets, & en donne la cure palliative; car il le regarde comme une maladie juſqu'ici incurable.

Le Traité des fievres, qui ſuit celui de l'inflammation, comprend preſque ſeul un volume. M. Ferrein définit la fievre, *une fréquence dans le pouls, au-deſſus de l'état naturel, jointe à une tendance dans les forces à augmenter cette fréquence; de ſorte que*, comme il s'en explique ailleurs, *lorſque cette fréquence eſt moindre que dans l'état naturel, & que cependant il y a fievre, cela vient de l'abattement des forces.* Ainſi, ſelon cette définition, toutes les fois que la fréquence du pouls eſt plus grande que celle qui ſembleroit devoir réſulter de l'état des forces, on doit prononcer qu'il y a fievre; ce qui ſuppoſe que la fréquence du pouls eſt toujours proportionnée à la force des individus; ſuppoſition qui paroîtra haſardée, ſi l'on réfléchit que le pouls, en général, eſt plus fréquent dans les enfans que dans les adultes, & que, toutes choſes d'ailleurs égales, la fréquence du pouls augmente dans la même proportion que les forces s'affoibliſſent dans ceux qui périſſent d'hémorragie,

(Voyez *l'Hæmastatique* de M. *Hales.*) Il paroît que l'Ecole de Montpellier, qui, la premiere, a adopté cette définition de la fievre, y a été portée par ce genre de maladies dans lesquelles le malade paroît, dès le commencement, extrêmement abattu, quoiqu'il n'ait précédé aucune évacuation considérable; phénomene qu'on attribue, avec raison, aux miasmes déléteres qui attaquent le principe vital : ainsi, si, dans ces sortes de maladies qu'il a plu aux Médecins de qualifier de *fievres malignes*, le pouls ne paroît guere plus fréquent que dans l'état naturel, cela doit moins être regardé comme une suite nécessaire de l'abattement des forces, que comme l'effet immédiat de la cause qui le produit; cause qui paroît agir principalement, en affoiblissant ou détruisant la sensibilité, d'où il semble résulter que la définition proposée par M. Ferrein, adaptée à ce cas particulier, ne peut pas convenir à toutes les fievres en général, & qu'il faut faire entrer dans la notion de la fievre d'autres élémens que la fréquence du pouls; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter cette matiere. Je reviens donc à l'ouvrage de M. Ferrein.

Cet Auteur admet deux classes de fievres; des *fievres simples*, qui ne sont caractérisées que par le mouvement du

cœur, plus fréquent, & des fievres qui, outre cette fréquence, ſont accompagnées d'une conſtriction de toutes les fibres de la peau; mais ſur-tout de tout le genre vaſculeux, & qu'il appelle, pour cette raiſon, *fievres avec érétiſme*. Il admet, pour cauſe immédiate de la fievre, l'irritation que la préſence du ſang fait ſur les ventricules du cœur; irritation qui reconnoît elle-même pour cauſe la quantité de ce fluide ou ſa qualité : la pléthore, ou la quantité du ſang augmentée, ne peut guere par elle-même produire la fievre, à moins qu'il ne ſurvienne quelqu'autre cauſe qui la mette en mouvement; il n'en eſt pas de même de l'augmentation relative de ce fluide dans le cœur par ſon expreſſion des autres parties, qui, en ſe reſſerrant, le pouſſent vers ce viſcere en plus grande quantité, & doivent par-là donner lieu à des contractions plus fréquentes de ſes ventricules. Le ſang peut acquérir une qualité irritante, qui le met en état d'augmenter la fréquence des contractions du cœur, 1° par ſon altération propre; 2° par le mélange des matieres des premieres voies; comme de la bile, &c.; ce qui eſt une des cauſes les plus ordinaires; 3° par un vice de ſécrétion ou d'excrétion; 4° par des exhalaiſons & des miaſmes étrangers. A ces cauſes M. Ferrein en joint une autre,

qu'il appelle *acceſſoire*, parce qu'elle concourt le plus ſouvent avec les précédentes; c'eſt le vice des premieres voies. A ce ſujet il fait les remarques ſuivantes : 1° Que la plupart des fievres viennent de la ſaburre, laquelle paſſant de l'eſtomac dans la maſſe du ſang, lui imprime un caractere d'épaiſſiſſement & d'âcreté, très-propre à produire la fievre. 2° Quelque cauſe primitive que reconnoiſſe la fievre, le vice des premieres voies ne manque pas de ſe mettre de la partie; & ſouvent ce vice ſert à la faire paroître. 3° Si le vice des premieres voies n'a pas concouru à allumer la fievre, du moins en eſt-il une ſuite, & il ſert à l'entretenir. En effet, le malade, dans quelque fievre que ce ſoit, digere mal juſqu'aux liquides; de ſorte que, s'il n'obſerve pas un régime ſévere & exact, il aura des indigeſtions, & fera durer la fievre bien plus long-tems. Rien n'eſt plus difficile que de donner un pronoſtic ſur les fievres en général; ce ſont les eſpeces particulieres qui doivent le déterminer. M. Ferrein a cru cependant devoir obſerver que l'opinion où l'on eſt que la fievre guérit bien des maladies, & qu'elle détruit l'humeur peccante, n'eſt fondée que dans les maladies qui reconnoiſſent pour cauſe une abondance de pituite, comme les affections ſoporeuſes,

l'apoplexie, la leucophlegmatie, l'hypocondrie; maladies que l'augmentation de la transpiration, que la fievre a coutume de produire, guérit quelquefois en effet. Il croit aussi qu'il arrive très-rarement que la fievre se guérisse par elle-même, comme l'ont prétendu quelques Médecins; la fievre, abandonnée à elle-même, jette le plus souvent les malades dans un état pitoyable; & on en guérit beaucoup plus par les remedes, que lorsqu'on abandonne le mal à la seule nature. La méthode curative générale des fievres est très-bornée; le plus souvent on est obligé de recourir à la méthode particuliere, indiquée par les différentes especes de fievres.

On a vu ci-dessus ce que M. Ferrein entendoit par *fievre simple* ou *sans éréthisme*. Il en distingue deux especes, l'une accompagnée de relâchement, ou de défaut de tension; l'autre, dans laquelle il n'y a ni relâchement ni tension. Les causes de cette fievre sont une qualité acrimonieuse, produite dans le sang par le vice des digestions; vice qui reconnoît pour cause la qualité ou la quantité des alimens, ou la diminution des forces digestives, ou par celui de l'hæmatose, qui est l'effet d'une circulation ralentie, du relâchement des vaisseaux, ou, ce qui est plus fréquent, du

vice des poumons. Les indications qui se présentent à remplir dans cette espece de fievre sont, 1° de remédier à l'irritation, par les rafraîchissans & les délayans ; 2° de détruire par les purgatifs le vice dans les digestions qui la produit ; 3° lorsqu'il y a relâchement, d'y remédier par l'usage des stomachiques ou des cordiaux les plus légers.

M. Ferrein distingue trois especes de fievres avec érétisme ; 1° celles où l'érétisme est augmenté dans les troncs & les branches principales des arteres, sans qu'il le soit dans les capillaires, ou du moins d'une maniere sensible, telles sont les fievres hectiques ; 2° celles où l'érétisme est augmenté dans les capillaires, sans l'être dans les troncs ni dans les branches, il les appelle *fievres horrifiques* ; 3° enfin celles où l'érétisme est, en même-tems, augmenté dans les troncs des vaisseaux, dans les branches & dans les capillaires, ce qui arrive dans les fievres aiguës. On sent bien que nous ne pouvons pas suivre notre Auteur dans tous les détails où il entre sur chacune de ces especes de fievres : nous nous contenterons donc d'indiquer l'ordre qu'il a suivi dans la description particuliere des différentes especes de fievres. Il traite d'abord de la fievre hectique, qu'il distingue en *essentielle*, en *deutéro-*

pathique & symptomatique, & dans laquelle il observe trois degrés, son commencement, le tems où la consomption commence à se manifester, & celui où la maladie est accompagnée de sueurs & de dévoiement colliquatif; tems auquel elle est absolument incurable.

La fievre horrifique est celle qui est accompagnée de frisson. Ce frisson peut quelquefois n'être pas suivi de la fievre, & alors il mérite peu d'attention, à moins qu'il ne soit fort long, auquel cas le malade est en danger de périr; quelquefois il s'entre-mêle avec la fievre d'une maniere irréguliere. Notre Auteur fait consister le frisson, en général, dans un mouvement convulsif des fibres charnues, produit par un arrêt du sang dans les capillaires, où il se coagule, s'appesantit, & produit un *stimulus*.

Il divise les fievres aiguës en *fievres aiguës simples*, en *fievres qui se répetent*, (ce sont les fievres intermittentes) & en *fievres aiguës composées*, lorsqu'à une fievre continue il se joint une maladie, ou bien une autre fievre qui forme les redoublemens. Il les distingue encore, relativement à leurs causes, en *fievres putrides*, *inflammatoires*, &c.; relativement à certaines circonstances, en *fievre ardente*, *bi-*

lieuse, &c. Ces préliminaires établis, il traite d'abord de la fievre continue simple; delà il passe aux accidens qui accompagnent la fievre aiguë, & à leurs causes; ensuite il vient à la fievre intermittente, qu'il distingue en *périodique* & en *erratique*. Il comprend, sous le nom de *fievre périodique*, la quotidienne, la tierce, la quarte, &c.; il la distingue encore en *simple* & en *composée* : cette derniere espece est le résultat de la réunion de deux fievres simples, comme dans la double quotidienne, la bouble tierce, la double quarte; enfin il la divise en *intermittente proprement dite*, & en *intermittente subintrante*. Au traité de la fievre intermittente, succede celui de la fievre aiguë avec redoublement, puis celui de la fievre maligne en général; & après quelques généralités, il considere les fievres malignes en elles-mêmes : delà il il passe à l'examen de celles qui, sans être malignes par elles-mêmes, le deviennent par leur cause, puis à celles qui sont malignes à ce double titre : il donne des observations générales sur les fievres malignes; &, à leur sujet, il traite des maladies épidémiques.

Notre Auteur s'arrête ensuite à donner une idée de ce que les anciens entendoient

par les crises, qui étoient une des choses à laquelle ils faisoient le plus d'attention dans les fievres. Il paroît qu'en général il est peu favorable à la doctrine de ceux qui pensent qu'il faut les attendre. Dans le chapitre suivant, il examine les differentes évacuations critiques, telles que le vomissement, la diarrhée, l'hémorragie, les sueurs : il a aussi consacré un chapitre particulier aux crises par métastase & par éruption en général ; ce qui le conduit à traiter des fievres éruptives, d'abord en général, puis en particulier de la petite-vérole. A ce sujet nous ne devons pas omettre d'observer que notre Auteur y paroît peu favorable à l'inoculation : il propose cependant, supposé qu'elle pût être de quelque utilité, de préférer à la pratiquer dans les années où les épidémies régnantes de petite-vérole sont les plus bénignes. Après la petite-vérole il traite de la rougeole & des autres éruptions particulieres, telles que la vérolette, le milet ou la miliaire, la porcelaine, les pétéchies, qu'il qualifie de *vrai pourpre*, de la fievre scarlatine, des parotides, des bubons, des charbons & des pustules.

Ne voulant rien négliger de ce qui pouvoit servir à éclaircir une matiere aussi importante, M. Ferrein a cru devoir traiter

en particulier de la différence des fievres ; prise de leurs causes, tant internes qu'externes ; &, à ce sujet, il décrit la fievre putride, la fievre vermineuse, la fievre bilieuse ; celles qui sont produites par un coup de soleil, par un épuisement, par les passions de l'ame, &c. Il passe ensuite à la différence que mettent entre les fievres les accidens qui les accompagnent : c'est ici qu'il traitte de la fievre ardente, de la fievre algide, de la fievre leypirie, de la fievre épiale, de la fievre avec frissonnement, de la fievre syncopale, &c. ; enfin il parcourt dans un chapitre particulier tous les accidens qui accompagnent le plus ordinairement les fievres.

Les inflammations fébriles, dont M. Ferrein traite à la suite des fievres, occupent près du tiers du troisieme volume. Après en avoir traité en général, il en parcourt les différentes especes, & décrit en autant de chapitres, ou d'articles séparés, la phrénésie essentielle & symptomatique, l'esquinancie, l'inflammation de la poitrine en général, puis ses différentes especes ; la vraie & la fausse péripneumonie, les douleurs de poitrine, la vraie & la fausse pleurésie ; les inflammations du bas-ventre en général, & leur différentes especes, telles que l'inflammation de l'estomac ; celle des intestins, d'abord

en général, puis en particulier la paſſion lliaque, la colique bilieuſe, celle des Peintres, & la colique venteuſe; le *cholera-morbus*, & la dyſſenterie; maladies qui ne ſont pas toujours inflammatoires, mais qui peuvent le devenir : enſuite il paſſe à l'inflammation du foie, & à la colique hépatique; à celle des reins, & à la colique néphrétique; enfin à l'inflammation de la veſſie, & de la matrice.

Outre les maladies provenant du vice des fluides, dont nous avons parlé juſqu'ici, il peut en réſulter un grand nombre d'autres du vice des ſécrétions, & qui rentrent, par conſéquent, dans la claſſe de celles qu'on doit attribuer aux fluides : c'eſt donc avec raiſon que l'Auteur dont nous analyſons l'ouvrage, en traite à la ſuite des maladies dont nous venons de faire l'énumération. Il commence par les fluxions, ou catarres, qui ne ſont qu'une ſécrétion ſurabondante de l'humeur pituitaire ou bronchique : il les diſtingue en *fluxions* proprement dites, qu'il ſubdiviſe en *chaudes*, accompagnées d'inflammation, & en *froides*, ou ſans inflammation, & en *fluxions* improprement dites, qui ne ſe manifeſtent que par des engorgemens ou gonflemens extérieurs, ſoit à la joue, ſoit aux glandes conglobées, parotides, maxillaires, &c. Dans

un ſecond chapitre, il traite des abſcès & ulceres internes en gé éral & de la phthiſie pulmonaire ; article qui auroit mieux trouvé ſa place à la ſuite des inflammations de la poitrine, puiſque l'Auteur prétend que toutes les ſuppurations du poumon ſont toujours accompagnées d'une inflammation plus ou moins ſenſible ; les articles ſuivans appartiennent plus proprement au vice des excrétions. Il traite d'abord des excrétions ou évacuations augmentées, en général, d'où il ſemble réſulter que le chapitre du catarre, ou des fluxions, eſt déplacé : quoi qu'il en ſoit, il parcourt ſucceſſivement tous les autres vices particuliers des excrétions ou évacuations, tels que le vomiſſement, les différens flux de ventre, la diarrhée, les flux lientérique, cœliaque & hépatique ; les excrétions ſanguines augmentées, ou les hémorragies, dont il traite d'abord en général ; puis en particulier, l'hémoptyſie, l'hémorragie du nez ; celle de l'eſtomac, ou le vomiſſement de ſang ; celle des inteſtins, & la maladie noire : l'hémorragie de la matrice, ou les pertes de ſang, le piſſement de ſang, & le flux immodéré des hémorrhoïdes, les excrétions ſéreuſes augmentées, en général & en particulier, les fleurs blanches, le diabetes, les ſueurs exceſſives & la gonorrhée ſimple ou non

virulente. La diminution, ou la ſuppreſſion totale de ces excrétions, ne ſont pas moins nuiſibles que leurs excès; M. Ferrein les enviſage donc ſous ce nouveau point de vue, & traite ſucceſſivement de la conſtipation & du défaut des regles, de la ſuppreſſion des regles, qu'il ne faut pas confondre avec leur défaut; de la ſuppreſſion des vuidanges, de celle des hémorrhoïdes, de celle des ſueurs. Il eſt étonnant qu'il ait oublié la ſuppreſſion d'urine; maladie grave, & ſi ſouvent funeſte.

Enfin notre Auteur termine ſon ouvrage par les affections ſoporeuſes & convulſives; ce qui fournit un cours preſque complet de médecine-pratique, dans lequel il regne en général aſſez de méthode, & où l'on trouve un infinité de choſes qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Ainſi nous ne doutons point qu'il ne ſoit très-utile aux jeunes Praticiens; mais il l'auroit été bien davantage, ſi, comme nous l'avons déjà obſervé, l'Editeur eût voulu ſe donner la peine de rectifier quelques idées peu exactes, que l'Auteur n'auroit sûrement pas laiſſé ſubſiſter, s'il eût travaillé ſon ouvrage pour l'impreſſion.

MÉMOIRE

Sur le Tætanos; *par M. BAJON, Chirurgien ordinaire des Hôpitaux du Roi, à Cayenne.*

De toutes les eſpeces de convulſions, il n'en eſt certainement pas de plus terrible ni de plus effrayante que le *tætanos* : en effet, outre que cette maladie détruit d'abord tout mouvement volontaire dans nos muſcles, en les rendant roides comme des cordes extrêmement tendues, elle enleve encore tous les malheureux qui en ſont attaqués, après les tourmens les plus affreux, avant même qu'on ait le tems d'y apporter aucun ſecours. C'eſt donc avec raiſon que notre grand maître, le pere de la médecine, a rangé cette maladie dans la claſſe des aiguës.

Cette eſpece de maladie, ſi commune & ſi meurtriere dans cette colonie (*a*), attaque indiſtinctement les Blancs & les Noirs, les Créoles & les Européens ; elle

(*a*) On peut dire dans tous les pays chauds, puiſqu'on l'obſerve à la Martinique, à la Guadaloupe, à Saint-Domingue, & dans preſque toute la zône torride, mais cependant beaucoup moins fréquemment qu'à Cayenne.

épend du concours de plusieurs causes, & non d'une simple irritation dans le genre erveux, comme on l'a toujours cru jusqu'ici. A la vérité, je crois que cette cause ntre pour beaucoup dans toutes les especes e convulsions en général; mais je ferai bserver, dans la suite, que le *tœtanos* peut voir lieu, sans que le malade s'apperçoive le la moindre irritation dans les parties nerveuses, tendineuses, aponévrotiques & ligamenteuses : c'est donc une cause plus générale qu'il faut chercher pour produire cette maladie, & sans laquelle je crois qu'elle n'auroit guere lieu, ne regardant les autres que comme des forces coadjutrices.

Il sera aisé de trouver cette cause générale dans l'action de l'air : en effet, cet élément, qui environne toute la surface de a terre, & qui agit sur nos corps avec tant de différence, relativement à sa température & aux différentes substances dont il se trouve imprégné, semble être l'agent principal de presque toutes les affections qui nous arrivent. Il seroit à désirer, pour le bien général de l'humanité, & pour le bien particulier de cette colonie, qu'il y eût ici quelqu'un muni des connoissances nécessaires pour bien suivre cette maladie, & l'observer dans toutes ses différences. Je suis persuadé que ce ne sera jamais que l'expérience, cette boussole de la medecine,

aidée des connoiſſances préliminaires, qui pourra développer une matiere auſſi obſcure que celle-ci.

D'après les différens *tœtanos* que j'ai eu occaſion de voir depuis que je ſuis dans cette colonie, on pourroit les diviſer en deux eſpeces, c'eſt-à-dire en celui qui arrive aux enfans nouveaux-nés (*a*), & en celui qui attaque les adultes.

De l'aveu des plus anciens habitans, le *tœtanos* eſt ſi commun aux enfans nouveaux-nés, qu'en certain quartier de cette iſle, à peine en échappe-t il un tiers: j'en connois même un qui m'a aſſuré pluſieurs fois que, ſur dix à douze enfans qui naiſſoient ſur ſon habitation, à peine en échappoit il deux ou trois.

Du mal de mâchoire ou Tætanos *des enfans nouveaux nés.*

D'après cela, il paroît étonnant qu'on ſoit reſté dans une ſi grande négligence ſur une maladie ſi meurtriere, & que l'on peut dire être, en quelque façon, endémique à ce pays: elle n'influe pas peu, non ſeulement ſur la population, mais encore ſur le

(*a*) Les habitans de cette Colonie appellent cette maladie des enfans nouveaux-nés, *mal de mâchoire*, comme effectivement c'eſt la premiere partie qui eſt attaquée. Ils appellent cette même maladie chez les adultes, *catarres.*

bien

ien-être des habitans, puiſqu'elle leur nleve une bonne partie de leurs eſcla-'es.

Ces motifs, quoique bien puiſſans, n'ont u piquer l'émulation de perſonne, ni dé-ruire un préjugé fatal ſur l'impoſſibilité de uérir cette maladie ; ils ſont même ſi per-ıadés de cette prétendue vérité, qu'ils bandonnent conſtamment à leur ſort mal-ıeureux tous les enfans attaqués du *mal de ıâchoire* avant le neuvieme jour. A la vé-ité, cette maladie agit avec tant d'inten-ité, que la plupart meurent dans douze ıeures de tems ; d'autres paroiſſent être lans des ſouffrances énormes pendant deux ɔu trois jours. Je ne connois point d'exem-ɔle qu'il en ſoit revenu, toutes les fois que cette maladie les a pris avant le tems ſpé-cifié ; mais, ce terme de neuf jours paſſé, ɔn ne craint plus le *tœtanos*, & on aban-donne toutes les précautions qu'on avoit coutume de prendre pour les en garantir.

Il paroît d'abord aſſez difficile d'aſſigner préciſément la cauſe de cette eſpece de con-vulſion ſi fréquente depuis l'inſtant de la naiſſance juſqu'au neuvieme jour : on n'ob-ſerve aucune eſpece d'irritation dans le genre nerveux, à moins qu'on n'en ſuppoſe dans la ſection & ligature du cordon ombilical. On pourroit encore avoir recours à ces pe-tites tranchées auxquelles les enfans nou-

veaux-nés ſont quelquefois ſujets, & à quelque irritation produite par le *méconium*; mais il eſt aiſé de répondre à cela, que ces cauſes ont lieu dans tous les pays du monde, & que le *mal de mâchoire* n'arrive que dans ce pays-ci. C'eſt donc dans l'action de l'air qu'il faut chercher cette cauſe principale du *tœtanos*, qui, dans certains endroits, ſe trouve, ſans doute, chargé de quelque particule ſaline, ou autres propres à produire cette fatale maladie. Je rapporterai ce que je crois avoir obſervé en faveur de ce que je viens d'avancer.

1°, De tous les tems, on a remarqué que cette maladie étoit infiniment plus commune chez les habitans ſitués auprès de la mer, que chez ceux qui étoient ſitués plus avant dans les terres. Parmi les premiers, on ſait encore qu'elle eſt beaucoup plus fréquente chez ceux qui ſont ſitués ſur des hauteurs ou de petites montagnes, ſe trouvant, par-là, plus expoſés à l'air qui vient de la mer; au lieu que ceux qui ſont dans des endroits plus bas, & un peu avant dans les terres, aſſurent n'avoir cette maladie que très-rarement. Je rapporterai, à ce ſujet, une obſervation faite, depuis deux ans, par M. de Macaye, Procureur-Général de cette colonie. Son habitation eſt à peu-près à deux lieues de la mer, ſituée dans un endroit bas & entouré de monta-

gnes & de bois de haute-futaie : le *mal de mâchoire* y étoit si rare, qu'à peine perdoit-il un enfant sur douze ou quinze qui naissoient chez lui. Il y a environ deux ans qu'un habitant de ses voisins fit abattre un grand bois qui le bornoit du côté de la mer ; &, dès ce moment, il a observé que presque tous les enfans qui naissent à son habitation meurent de cette maladie.

2° Les précautions qu'on a coutume de prendre pour prévenir cette maladie chez les nouveaux-nés, sont d'abord de les tenir dans une chambre bien close, & où l'air extérieur ne puisse avoir aucune communication : c'est par la même raison qu'on est dans l'usage, dans cette Isle, de n'apporter aucun enfant à l'Eglise, pour être baptisé, qu'après le neuvieme jour : quelques-uns sont encore dans l'usage de leur frotter, matin & soir, tout le corps de quelque substance grasse & huileuse, pendant les neuf premiers jours. Les Indiens ne manquent jamais à cette derniere précaution & à une autre que je crois très-bonne ; c'est d'appliquer sur l'ombilic, aussi-tôt qu'ils en ont fait la section, une emplâtre de quelque substance aglutinative : cette pratique paroît d'autant meilleure, qu'ils ne perdent jamais aucun enfant de cette maladie. On ne sauroit attribuer à cette emplâtre, exactement appliquée par sa circonférence aux tégu-

mens, que d'empêcher l'action de l'air sur le cordon nouvellement coupé.

3° J'ai vu plusieurs *tœtanos* arriver à des adultes convalescens de quelque maladie aiguë, pour s'être exposés imprudemment, sur-tout le matin, à l'air qui vient du côté de la mer. Je conviendrai néanmoins d'un fait qui est constant, c'est que le *tœtanos* qui arrive ainsi, est infiniment moins dangereux, aux adultes seulement, que celui qui arrive à la suite de quelque irritation nerveuse.

D'après ce que nous venons de dire, il paroît que la principale cause du *tœtanos* réside dans l'air ; & cela paroît d'autant plus vraisemblable, que tous les *tœtanos* qui arrivent à la suite de quelque irritation quelconque, ne se déclarent que lorsque le malade ne souffre plus, & est dans un calme parfait.

Mais ce qui me paroît bien difficile à expliquer, est la maniere dont l'air agit sur nos corps pour produire cette maladie : seroit-ce en resserrant les pores, & supprimant l'insensible transpiration ? Je laisse à des personnes plus instruites que moi à faire des conjectures sur ce fait ; je rapporterai seulement la maniere dont cette maladie se déclare chez les enfans nouveaux nés, & les symptômes qui l'accompagnent, & qui en sont inséparables.

Le mal de mâchoire se déclare aux enfans nouveaux nés, avant le neuvieme jour, pour l'ordinaire; mais, passé ce terme, cette maladie est si rare, qu'à peine en a-t-on quelque exemple, comme nous l'avons déjà dit. Les premiers signes qui annoncent cette maladie sont d'abord des cris continuels que les enfans font : ils prennent & quittent tout de suite les tettons de leurs nourrisses, sans pouvoir, en aucune façon, tetter ; peu de tems après, la mâchoire inférieure commence à se roidir, & à s'approcher de la supérieure : le mouvement de la langue devient de plus en plus difficile ; les cris & les pleurs diminuent à proportion que la maladie augmente ; les muscles du cou & de toute l'épine se roidissent d'une force extrême : la tête reste cependant assez droite, par rapport à la ligne verticale du corps ; mais le tronc seul décrit une espece de demi-cercle, dont la concavité se trouve du côté des vertebres du dos : le bas-ventre fait une saillie très-considérable en dehors ; d'où vient, sans doute, cette grosseur, qui, quelquefois est très-considérable à l'ombilic. J'ai observé que plusieurs enfans, attaqués de cette maladie, avoient, sur la fin, les extrêmités, tant supérieures qu'inférieures, roides & attaquées de quelques petits mouvemens irréguliers, tandis

que, dans d'autres, les membres restoient flexibles & sans la moindre contraction convulsive. La couleur de la peau, qui recouvre les muscles de toute l'épine, est d'abord fort rouge, & devient peu-à-peu violette; toutes ces mêmes parties paroissent considérablement gonflées.

J'ai disséqué plusieurs enfans, pour voir précisément l'état de leurs muscles, que j'ai trouvés d'une couleur livide très-foncée : le cours des liquides paroissoit y avoir été intercepté depuis long-tems; les fibres motrices étoient crispées & même repliées sur elles-mêmes, & cassoient, en voulant les allonger, comme si elles avoient été exposées au feu.

Dès l'instant que la maladie se déclare, il n'est plus possible de rien faire avaler à ces enfans; la respiration devient peu-à-peu difficile, &, sur sa fin, est très-laborieuse : il en est de même des déjections fécales, qui n'ont plus lieu; mais celles des urines se font toujours : tous les symptômes, tels que je viens de les décrire, parcourent leur tems quelquefois très-vîte, de façon qu'il y a des enfans qui meurent en douze heures de tems, tandis qu'il y en a d'autres qui vont jusqu'au troisieme, quatrieme, & quelquefois cinquieme jour.

Les remedes qu'on a coutume de mettre en usage contre cette terrible maladie, ne

ſont pas en grand nombre, d'autant plus que j'ai déjà fait obſerver que les habitans de cette colonie ſont perſuadés de l'impoſſibilité réelle de pouvoir la guérir.

Je conviendrai avec eux que toutes les tentatives que l'on a pu faire juſqu'ici ont toutes été infructueuſes; mais ce n'eſt pas une raiſon pour affirmer qu'elle ſoit incurable, puiſqu'il eſt bien décidé que tous les enfans attaqués de cette maladie meurent; pourquoi ne les met-on pas entre les mains des perſonnes qui, portées de bonne volonté, & munies de quelques connoiſſances, pourroient faire différentes tentatives?

Je ſuis même perſuadé que, ſi cette maladie étoit priſe dès le premier inſtant qu'elle ſe déclare, on pourroit en ſauver quelques-uns. Les moyens que j'ai employés, depuis que je ſuis dans cette colonie, à tous ceux qu'on a bien voulu confier à mes ſoins, ſont en aſſez petit nombre; & quoiqu'ils aient tous échoué, il s'en faut de beaucoup que je ſois découragé.

J'ai mis en uſage les douches & bains d'eau froide, dont M. Barrere (*a*), an-

(*a*) J'ignore d'où ce Médecin a tiré que les Blancs ne ſont jamais attaqués de cette maladie: pour moi j'ai obſervé qu'ils y ſont tout au moins auſſi ſujets que les Noirs. Un inſtant après il dit

cien Médecin de cette colonie, dit s'être servi avec grand succès ; mais j'avoue qu'ils ne m'ont jamais réussi. Parmi les remedes dont je me suis servi, ceux dont j'ai cru entrevoir le meilleur effet, sont, par exemple, les bains continuels d'eau tiede, les embrocations d'huile, depuis la tête jusqu'aux pieds, l'usage des huileux, avec quelques légers calmans, lorsqu'il étoit possible de les faire avaler : j'ai employé dans plusieurs cas les anti-spasmodiques, tant recommandés par certains Auteurs; mais, bien loin de produire quelque bon effet, ils m'ont paru augmenter l'érétisme qui existoit déjà.

Le 30 Août 1767 j'ai accouché une Négresse, appartenante à un Négociant, de deux Mulâtres, dont l'un étoit mort & l'autre en vie : j'eus l'attention de visiter cet enfant plusieurs fois par jour pour voir si cette maladie ne se déclareroit point, afin d'y apporter tous mes soins dès le premier instant. Le septieme jour de sa naissance, le matin, sa mere me dit que toute la nuit il n'avoit fait que pleurer, sans vouloir, en aucune façon, tetter ; quoique j'eusse trouvé tout son corps encore

que ces malades ont une faim canine; c'est ce que je n'ai jamais observé. *Histoire de la France équinoxiale*, pag. 71 & 73, par M. *Barrere*.

flexible, & la bouche bien ouverte, je n'héſitai pas un inſtant à croire que c'étoit *le mal de mâchoire* qui ſe déclaroit : j'ordonnai tout de ſuite qu'on le mît dans un bain d'eau tiede, & qu'on l'y laiſſât pendant deux ou trois heures, ayant ſoin d'entretenir l'eau dans le même degré de chaleur. En ſortant du bain je le fis froter d'huile depuis la tête juſqu'aux pieds : malgré qu'il ne pouvoit plus tetter, la déglutition ſe faiſant encore, je lui preſcrivis intérieurement de l'huile d'amandes douces, mêlée avec du ſyrop de diacode ; je recommandai à ſa mere de lui en faire boire tant qu'il ſeroit poſſible : je fis continuer tous ces remedes, & les bains, de trois heures en trois heures. Je lui fis donner auſſi quelques lavemens émolliens, qui, dans les premiers tems, faiſoient quelques effets. Il s'en fallut de beaucoup que les choſes reſtaſſent-là ; le deuxieme jour ſes mâchoires étoient preſqu'entiérement fermées, & le tronc formoit le demi-cercle : avec beaucoup de peine & de difficulté je parvenois à lui faire avaler de la potion ſuſdite, & quelque peu de lait que ſa mere exprimoit dans une cuiller ; je faiſois toujours continuer les bains & les embrocations d'huile. La maladie alla toujours en augmentant juſqu'au cinquieme jour, où il arriva des mouvemens irréguliers dans tou-

tes les parties du corps ; peu de tems apr è ces mouvemens il lui ſurvint une ſueur des plus copieuſes , qui fut ſuivie d'un relâchement conſidérable dans toutes les parties du corps : il ouvroit la bouche avec beaucoup d'aiſance , & la déglutition ſe faiſoit aſſez bien , ſans cependant qu'il pût tetter. Le voyant dans cet état, je ne balançai pas à dire au maître & à la maîtreſſe de cet enfant que je le croyois ſauvé. Je continuai toujours les mêmes remedes ; je lui adminiſtrai auſſi quelque léger ſudorofique , afin d'exciter quelque nouvelle ſueur ; ce fut en vain : mais il reſta dans cet état juſqu'au huitieme jour , où il lui ſurvint de nouveaux mouvemens convulſifs , qui furent ſuivis du premier roidiſſement des muſcles de toute l'épine , du cou & de la mâchoire inférieure , qui s'approcha exactement de la ſupérieure. Il ne fut plus poſſible de lui rien faire avaler , & il mourut enfin au commencement du neuvieme jour.

J'ai rapporté ce fait , parce que c'eſt le ſeul que j'aie vu arriver en un terme ſi éloigné , & dont la maladie ait tant varié. J'ai employé à-peu-près le même traitement dans d'autres ; mais il ne m'a paru être ſuivi d'aucun effet : à la place d'huile pour les embrocations , j'ai ſubſtitué , dans pluſieurs , de l'onguent d'*althœa* & de *populeum* , mêlés avec du baume tran-

quille ; j'ai ajouté aux bains de fortes décoctions de plantes émollientes : dans d'autres je les ai fait baigner dans l'huile, mais le tout ſans ſuccès.

Du Tætanos *des Adultes, ou Catarre.*

Le *tœtanos* des adultes, appellé vulgairement ici *catarre*, eſt un peu différent de celui que nous venons de décrire : ſes ſymptômes n'ont pas une marche auſſi rapide, &, ſur un certain nombre de perſonnes attaquées de cette maladie, il en réchappe toujours quelqu'un ; mais cette différence peut ſeulement venir de ce qu'on n'abandonne jamais à ſon ſort malheureux un adulte attaqué du *catarre*. D'ailleurs une perſonne d'un certain âge eſt plus en état de réſiſter à une maladie auſſi violente, que ne l'eſt un enfant naiſſant.

Pour mieux faire obſerver ces différences, & les cauſes qui ſemblent les produire, je rapporterai pluſieurs obſervations, & cela le plus ſincérement qu'il me ſera poſſible. Je parlerai en même-tems des différens moyens que j'ai mis en uſage.

Ire OBSERVATION.

Dans le mois de Septembre 1766 il y avoit dans notre hôpital un Soldat des troupes nationnales, pour un petit ulcere

vulgairement appellé ici *malingre* (a), situé à la partie inférieure & latérale interne de la jambe gauche; il y avoit environ deux mois qu'on le pansoit, sans pouvoir le guérir : un Aide de l'hôpital, entre les mains duquel on avoit confié un caustique des plus corrosifs, s'avisa d'y en mettre une légere couche, sans en parler à qui que ce soit; pendant l'espace de quinze à dix-huit heures le malade se plaignit de ressentir des douleurs énormes : ensuite elles s'appaiserent, & le malade dormit, pendant sept à huit heures, fort tranquillement. Il resta ensuite six jours sans se plaindre de la moindre chose; l'escarre de l'ulcere tomba, & la suppuration s'établit très-bien : le huitieme jour de l'application de ce caustique, le malade commença à se plaindre d'une légere difficulté d'avaler; l'action de la langue & de la mâchoire inférieure paroissoit déjà un peu embarrassée : il se plaignoit d'une pesanteur de tête assez considérable; le pouls paroissoit être dans son état naturel, à la différence qu'il étoit un peu plus gros.

Le lendemain je trouvai que les mâchoires s'étoient beaucoup rapprochées;

(a) C'est ainsi que les habitans de cette Colonie appellent tous les ulceres, sur-tout ceux qui arrivent aux jambes.

l'inférieure n'avoit preſque plus de mouvement, & la déglutition ſe faiſoit très-difficilement. Le malade, quoique très-tranquille dans ſon lit, paroiſſoit beaucoup fatigué, & étoit couvert d'une ſueur extrêmement gluante: la reſpiration devenoit un peu difficile; tous les muſcles du cou & de l'épine étoient dans une tenſion des plus violentes, & le malade étoit roide comme une barre de fer. Voyant ce triſte état, je commençai d'abord par mettre entre ſes dents un morceau de bois, afin de tenir ſa bouche toujours ouverte: il fut ſaigné, dans ces deux premiers jours, trois fois du bras. Je lui ordonnai, dès le premier inſtant de ſa maladie, des potions huileuſes, auxquelles je faiſois ajouter quelque léger calmant, de même que la teinture de ſuccin & de *caſtoreum*; je les faiſois répéter le plus ſouvent qu'il m'étoit poſſible. Je fis appliquer ſur tous les muſcles de la mâchoire inférieure & du cou des compreſſes trempées dans l'huile; je lui ordonnai pluſieurs lavemens émolliens qui ne firent aucun effet.

Le troiſieme jour, tous les ſymptômes avoient conſidérablement augmenté. Je le fis ſaigner du pied, & continuer toujours les mêmes remedes, qui ne paroiſſoient faire aucun effet. Le pouls, bien loin de ſe dégager, devint de plus en plus petit, & tant

ſoit peu plus fréquent que dans l'état ordinaire. Le malade étoit continuellement couvert d'une ſueur froide, & ne ſe plaignoit plus du mal de tête ni de la moindre douleur. Il continua, dans ce triſte état, juſqu'au cinquieme, jour où il entra dans une eſpece d'agonie, qui dura juſqu'au ſeptieme qu'il mourut.

J'aurois déſiré pouvoir faire prendre les bains à ce malade; mais les facultés de cet hôpital ne me permettoient point de le tenter.

La ſuite dans le Journal prochain.

OBSERVATION

Sur un maraſme extrême chez un enfant de cinq ans; par M. PLANCHON, Médecin à Tournai.

Il eſt des remedes dans la nature dont on doit la découverte à des Auteurs qui en font un myſtere, & dont les propriétés, conſtatées par des expériences heureuſes, & des guériſons inattendues, dépoſent tellement en leur faveur, que, ſans vouloir outrer ſon incrédulité, on ne peut refuſer d'ajouter foi aux bons effets qu'ils produiſent. On ſe repoſe ſur la candeur de ces

personne de l'art, qui, pour des raisons plausibles, se réservent la connoissance de leurs découvertes. On y a d'autant plus de confiance, que l'on sait que, pour en accréditer l'usage, on en a vu les communiquer à des Savans dont l'approbation est un sûr garant. Tel est le sel de M. *Descroizilles*, dont M. *Hérissant*, nommé Commissaire par l'Académie des Sciences de Paris, pour en examiner les effets, a fait un rapport favorable, après l'avoir employé dans des cas semblables à ceux que son Auteur a publiés. L'invitation que M. *Hérissant* fait à tous les Médecins de faire usage de ce sel dans leur pratique (*a*), m'a engagé à y avoir confiance, & à en faire usage moi-même, dans le cas d'une fievre quarte, pour laquelle j'avois déjà pris, non seulement le quinquina, mais encore les amers, les sels neutres, & les martiaux, pendant l'hiver entier. Le sel

(a) *D'où il suit que nous ne pouvons nous dispenser de conclure que ce nouveau genre de remede nous paroît devoir mériter l'approbation de l'Académie & l'attention des Medecins que nous invitons à en faire usage dans leur pratique de médecine, comme étant un remede très-avantageux au public.* Extrait de l'approbation de l'Académie des Sciences de Paris, dans les *Nouvelles Observations sur le Sel de M.* DESCROIZILLES, page 22.

de M. *Descrozilles*, m'en a délivré sans rechute. J'en ai fait usage dans plusieurs autres circonstances où beaucoup d'autres remedes avoient été non-seulement inutiles, mais où la nature refusoit de s'y accommoder. L'observation que je vais rapporter, est un cas où l'effet de ce sel fut des plus frappans.

Dans le mois de Mai 1767 je fus mandé pour voir un enfant de cinq ans, qui languissoit depuis le mois de Novembre précédent. Il étoit dans un marasme affreux; c'étoit un squélette respirant. Je ne sais si l'on peut être plus desséché: le ventre étoit cependant très-gros. Ce marasme, qu'il a plu à certains Médecins d'appeller *éthisie abdominale* (a), avoit commencé à la suite d'une fievre rouge qu'accompagnoit un mal de gorge de l'espece gangréneuse, dont il ne revint que pour tomber, quinze jours après, dans cet état consécutif. Il y avoit un dérangement considérable dans les selles; une fievre lente, une toux importune, une insomnie fatigante, une humeur triste & fâcheuse. L'hiver & le printems il fut dans

(a) *Tabes abdominalis est febricula hectica, cum pondere & dolore profundo in umbilico, & sub spuriis costis; junguntur quandoque boulimos, lienteria, initio, synocha febris.*

un état presque désespéré. La région du foie étoit sensiblement gonflée. Il en souffroit & gémissoit sans cesse. Il mangeoit, malgré cet état : son appétit s'étoit toujours maintenu. Il avoit pris des remedes conseillés par d'autres Médecins, sans aucuns effets. Je prescrivis à cet enfant une dose de syrop de rhubarbe, quelques vermifuges, quelques légers apéritifs, qu'il refusa. Enfin la maigreur, le volume de son ventre, gros & *ballonné*, tel qu'on voit dans le *carreau*, m'indiquerent assez que le foie & le mésentere étoient obstrués; qu'il falloit (*a*) de doux fondans, accommodés au goût de cet enfant, & propres à désoppiler les glandes farcies & engouées, qui s'opposoient à la sécrétion & excrétion parfaite de la bile, à l'élaboration & à la résorbtion du chyle.

Je n'en vis point de plus propre & de plus efficace que le sel de Dieppe, que je conseillai de prendre, en qualité d'altérant, dissous dans toute la boisson de la journée, à la dose, tantôt d'un scrupule, tantôt d'un demi-gros, que le malade prenoit sans s'en appercevoir. Cette boisson, qu'il a commencée

(a) *Indicantur aperientia levia, cum multo lactis usu, aquæ chalybeatæ, suo tempore; analeptica & anodina vesperè.* JUNKER, Journal de Méd. tome xviij, page 346.

le 20 Mai, a procuré des selles glaireuses ; fétides, noires, vertes, grises, en quantité, pendant près de sept semaines, sans qu'on s'apperçût d'aucun changement sensible, sinon qu'il supportoit mieux le poids de sa maladie, qu'on avoit cru jusqu'alors incurable. Après sept semaines, il commença à prendre un peu d'embonpoint. Les forces renaissoient : le volume du ventre diminuoit sensiblement chaque jour ; il l'étoit alors de la moitié. La toux s'est passée ; le sommeil a succédé à l'insomnie : il devint plus gai, plus agile. Il commença, à cette époque, à pouvoir se soutenir sur ses jambes ; car, depuis le commencement de sa maladie, il étoit si foible, qu'on étoit obligé de le porter ou le coucher : les selles furent plus réglées. Les alimens alors ne réparoient que foiblement encore les débris du défaut de nutrition à laquelle s'opposoit l'obstruction du mésentere & du foie. Les effets lents de ce remede sont devenus de plus en plus sensibles, à mesure qu'il a frayé une route aux sucs nourriciers. L'enfant commença à marcher, à proportion que les obstacles se leverent, & que les solides reprirent leurs actions anéanties : les muscles reprirent leur *torosité ;* la lymphe nourriciere put pénétrer dans les plus petits vaisseaux rétrécis par le desséchement des membres.

Ceci ne se fit point sans que l'enfant souffrît de tems en tems des douleurs vagues, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre ; ce qui les faisoit ressembler aux douleurs rhumatismales : elles étoient les effets des efforts que faisoit la nature pour y faire passer les sucs nutritifs. C'est ainsi que, chaque jour, il fit des progrès vers sa convalescence ; de sorte que, sur la fin de Septembre de la même année, il pouvoit faire un quart de lieue de chemin, sans être fatigué. Il prit en tout quatre onces de ce sel, & s'est enfin rétabli parfaitement. Il fit usage, dans la saison, des fraises, qu'il mangeoit volontiers, & que je voulus bien lui accorder comme accessoires au remede par leur propriété dissolvante & savonneuse ; &, pour fortifier son estomac, je lui fis donner, pendant le tems de l'usage de ce sel, celui d'un verre de vin de *Frontignan*, de tems en tems. La toux importune, qui le fatiguoit, résultoit, en partie, de la foiblesse d'estomac ; & l'expérience de Sydenham (*a*), qui, dans ces circonstances,

(a) *Accidit interdum (maximè in senibus) ægrum, febri jam curatâ, & corpore jam satis superque purgato, nihilominùs valdè debilem esse, & quandoque tussi. . . . . quod symptoma non tantum ægro terrorem injecit, sed & ipsi medico, præsertim minus cauto, imposuit, eumque in opinio-*

& à la ſuite des fievres aiguës, conſeilloit l'uſage d'un bon vin de *Malaga*, de *Falerne*, &c. pour corroborer & ranimer les forces digeſtives, m'engagea à le mettre à l'uſage d'un vin de cette nature, qui ne contribua pas peu à accélérer ſa convaleſcence, & à lui rendre ſa premiere ſanté.

Enfin ce petit malade, convaleſcent, reprit un tel embonpoint, qu'il fut bientôt méconnoiſſable à quiconque l'avoit vu dans ſon maraſme. De triſte, défiguré, & preſque hideux à voir, il devint gai, joli & agréable, tant la nature avoit chez lui repris ſes droits, en levant le maſque affreux qui le difformoit dans ſa maigreur: ſes fibres deſſéchées, & preſque raccornies (n'étant plus, dans le tems de ſa maladie, arroſées des ſucs balſamiques & nourriciers) s'élargiſſoient chaque jour, & ſe plioient à l'affluence des humeurs animales qui s'y portoient univerſellement, & en abondance, pour y jetter, pour ainſi dire, de nouveaux fondemens ſur les débris de

nem induxit quaſi affectus iſte phthiſi viam ſterneret . . . . hoc in caſu, ægrum jubeo vinum Malaganum annoſum, vel Falernum, ſive Muſcatum cum pane toſto ei immiſſo, bibere, quod craſim ſanguinis multum . . . . debilitati . . . . corroborat, &c. SYDENHAM, pag. 77.

ceux que la maladie avoit consumés. Parmi les premieres marques des effets du remede, ce fut de voir la peau de cet enfant amaigri reprendre une autre face, se décrasser, & reprendre une couleur plus vive, moins tannée.

Le sel de M. *Descroizilles* remplit parfaitement les indications de l'*éthisie abdominale* des enfans ; il fond les humeurs épaissies, engouées dans les glandes & les visceres ; rend du ton aux fibres relâchées ; &, pris à petite dose, & en guise d'eau minérale, il est presque imperceptible à celui qui en fait usage, ainsi qu'a fait cet enfant, qui l'eût refusé, si on lui eût donné à un demi-gros ou un scrupule à la fois. Ce sel neutre composé, & un peu ferrugineux, produit donc ce double effet, & met la nature non-seulement en état de réparer les forces perdues, mais aussi de développer les organes dont l'accroissement est jusques-là retardé dans le marasme des enfans.



LETTRE

A M. ROUX, Auteur du Journal de médecine, ſur une hydropiſie ſinguliere, dont la terminaiſon offre une eſpece de phénomene en médecine; par M. RENARD, *D. M. à la Fere.*

MONSIEUR,

Il y a environ ſix ans que j'eus occaſion de voir, à Brienne, village ſitué à quatre lieues de Reims, une demoiſelle âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui portoit, depuis pluſieurs années, un ventre d'un volume prodigieux : elle reſſembloit alors tout-à-fait à une femme groſſe de deux enfans, & prête d'accoucher : cependant elle pouvoit encore marcher avec aſſez d'aiſance, & vaquer à ſes affaires domeſtiques ; mais elle étoit forcée, pour garder l'équilibre, de rejetter conſidérablement la tête & les épaules en arriere ; ce qui rendoit ſa contenance & ſa marche des plus extraordinaires, &, pour ainſi-dire, ridicules. On me pria de l'examiner : la fluctuation étoit ſi ſenſible, qu'on n'auroit jamais dû méconnoître l'hydropiſie aſcite. Cepen-

dant un très-célebre Médecin, qui la soupçonnoit d'être grosse, & qui, sans doute, ne l'avoit examinée que superficiellement, lui avoit promis, dans quelques mois, une cure naturelle & radicale. La malade innocente & offensée consulta un Chirurgien campagnard, qui lui fit faire usage, pendant quelque tems, de différens remedes diurétiques & hydragogues, sans le moindre succès. Découragée, elle renonça à tous les secours médicinaux, même à la ponction que je lui conseillai; elle ne voulut plus rien attendre que de la nature; & celle-ci, quoique tardive, lui fut on ne peut pas plus favorable.

Tout le monde la croyoit perdue sans ressource. Le ventre continua toujours de grossir, bien foiblement à la vérité, pendant environ sept ans. Ce qui doit surprendre le plus, malgré cet amas d'eau prodigieux, & cette rotondité effrayante, c'est que les fonctions n'ont jamais souffert la moindre altération. On n'a jamais remarqué de fievre pendant un si long espace de tems: l'appétit a toujours été bon, le sommeil tranquille, la gaieté singuliere, & la maigreur considérable. Quoiqu'éloigné d'environ douze lieues de la malade, j'avois toujours les yeux ouverts sur son sort, & j'étois fort attentif à tout ce qui pouvoit

lui arriver d'extraordinaire. Enfin j'appris qu'elle étoit délivrée de ſon gros ventre, & qu'elle jouiſſoit d'une bonne ſanté. Cette cure merveilleuſe s'eſt opérée ſeule & naturellement dans le Carême de l'année 1765. La malade ne s'apperçut alors d'aucune évacuation ſenſible, d'aucun écoulement marqué ; elle vit ſon ventre diminuer inſenſiblement pendant l'eſpace de ſix ou ſept ſemaines ; de ſorte qu'au bout de ce tems, elle ſe trouva avoir déjà acquis de l'embonpoint & une ſanté ſolide, qu'elle conſerve encore aujourd'hui 10 Novembre 1768. J'ai eu occaſion de la voir deux fois depuis cette eſpece de miracle de la nature.

A quoi attribuer un phénomene ſi étrange, ſi admirable? Les ſueurs n'ont pas eu lieu; la tranſpiration inſenſible n'a pas paru être plus abondante ; le cours des urines n'a pas été augmenté : on n'a remarqué ni perte ni dévoiement. Tout eſt donc ici problématique. En effet, quelle a été la cauſe de cette hydropiſie chronique? Pas le moindre dérangement dans l'économie animale, pendant ſept ans qu'a duré la maladie. Qui peut en avoir procuré la terminaiſon, après un ſi long eſpace de tems? La malade avoit renoncé, dès les premiers mois, à toutes ſortes de médicamens, &

a

a toujours continué, depuis, le même genre de vie. Si on suppose que cette hydropisie reconnoissoit pour cause une transpiration diminuée, & que, d'après cela, on veuille en attribuer la cure à cette même excrétion devenue plus abondante, quoique toujours insensible, pendant six ou sept semaines, on demandera alors ce qui peut avoir diminué la quantité de l'humeur perspiratoire, dans le cours de la maladie, & l'avoir ensuite augmentée si merveilleusement dans les dernieres semaines ? Comment une maladie, qui reconnoît pour cause, pendant sept ans, une diminution insensible d'un excrément quelconque, peut-elle se terminer, en sept semaines, par l'augmentation aussi insensible du même excrément, &c., &c. ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

Sur le Ver solitaire, par M. LABORDE, Médecin-Pensionnaire de la ville du Mas d'Agénois.

Une jeune demoiselle de cette ville, d'un tempérament sanguin & robuste, après avoir éprouvé, dès le berceau,

tout ce que les maladies des enfans ont de danger, parvint à l'âge de puberté, avec une assez bonne constitution en apparence. Vers ce tems là, avec un appétit des plus soutenus, & qui paroissoit même extraordinaire dans une personne du sexe, elle commença à ressentir quelques cardialgies, qui, se répétant souvent, l'incommodoient aussi beaucoup. En même-tems, elle apperçut dans ses excrémens de petits vers plats d'environ six lignes de longueur sur deux & demie de largeur, & dont les deux extrêmités se terminoient par un cercle. Elle en rendoit journellement une quantité considérable, & se portoit avec cela le mieux du monde. M. Ferran, Chirurgien de cette ville, ne fut pas long-tems à soupçonner que ces petits vers pouvoient bien être produits, ou mieux encore, être des fragmens du ver solitaire. Dans cette idée, que l'événement a justifiée, il eut recours aux meilleurs anthelmintiques, &, entr'autres, au mercure doux, &c. A la suite de leur action, la malade rendit environ deux aunes de ver solitaire, dont la figure étoit la même que celle des morceaux plats dont j'ai parlé plus haut: dès-lors elle se trouva beaucoup mieux, & ses cardialgies ne furent ni aussi vives ni aussi fréquentes. Son embonpoint, toujours de concert avec son

appétit, offroit, avec l'existence du *tænia*, une certaine contradiction. Peu de tems après la dépravation de ses digestions, portée au comble par un excès de viande de porc qu'elle mangea, la jetta d'abord dans une fievre quotidienne, qui dura six jours, accompagnée de légers frissons, d'une grande pâleur, de pesanteur d'estomac, & de beaucoup d'accablement. Cette fievre, qui, d'abord parut peu de chose, & sans danger, fut, en conséquence, négligée; & la malade, ne s'en étant plainte à personne, on ne l'attaqua par aucun remede. Mais, le septieme jour, elle s'alluma de plus belle, & devint continue-putride avec un redoublement le soir. Quoique le pouls fût dur & élevé, le visage rouge, le sujet pléthorique, je n'osai me déterminer à la saignée, parce que, d'un autre côté, j'avois des signes urgens d'un grand appareil dans les premieres voies, que les déjections du ventre étoient fréquentes, copieuses, & toujours accompagnées d'une grande quantité de petits vers plats, mêlés avec des matieres bilieuses bien détrempées. Je m'attachai donc, les deux jours suivans, à détendre & humecter, à l'aide des lavemens émolliens, d'une tisane acidulée & nitrée. Le troisieme jour, à compter du tems où je voyois la malade, sur

l'indication de quelques nausées, je lui fis prendre quelques grains d'ipécacuanha avec la manne dans un verre d'eau de poulet, émulsionnée, dont elle commença pour lors à faire un usage journalier. Cet émético-cathartique produisit le meilleur effet, & évacua, avec beaucoup de bile, quantité de glaires qui filoient étonnamment. La malade se trouva un peu soulagée, & le poids de son estomac diminué. La fievre cependant n'en fut pas amoindrie, & revint, dès le soir même, avec sa premiere violence; la nuit, beaucoup d'inquiétude & d'agitation, avec une surdité qui se déclara. Le quatrieme jour fut comme le précédent; mais je crus devoir procurer un peu de calme, à l'aide d'une émulsion précédée d'un clystere laxatif. La nuit ayant été un peu plus tranquille, je prescrivis, le cinquieme, au matin, une décoction de tamarins avec le sel d'Epsom, & le *semen-contra*; & j'apperçus, ce jour-là, beaucoup plus de ces petits vers que je n'avois fait encore. Le sixieme jour se passa assez bien; même conduite que les autres. Enfin, le septieme, voyant le feu calmé, la langue humide, & toujours chargée, je fis passer à la malade la manne, la rhubarbe avec le mercure doux; & j'eus la satisfaction, l'après-midi, de trouver, dans

les évacuations qu'avoit procurées le remede, un fragment de ver ſolitaire, long de trois aunes, de la figure que j'ai décrite ci-deſſus, auſſi gros dans ſes deux extrêmités que dans ſon corps, & dont les anneaux étoient diſtans d'environ ſix lignes l'un de l'autre. Je crois, ſi je ne me trompe, devoir autant la ſortie de ce ver aux délayans & aux humectans dont j'ai inondé les entrailles de la malade, qu'à la faculté des remedes avec leſquels je l'ai attaqué ; ou ſerions-nous aſſez heureux pour poſſéder dans les remedes mercuriels le ſpécifique du ver ſolitaire ? Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que tous les ſymptômes ceſſerent après ſa ſortie ; que la ſurdité ſe diſſipa ; que, depuis ce tems-là, la malade ſe porte au mieux, & ne rend plus de petits vers. Auroit-elle rendu le *tænia* entier ? lui en reſteroit-il encore ? C'eſt ce que le tems nous apprendra.

La ſeule choſe qui me paroît ſinguliere dans cette obſervation, c'eſt que la malade ne maigrit point, dans le tems qu'elle étoit le plus incommodée du ſolitaire, & qu'elle avoit, au contraire, la plus vive fraîcheur. Oſerois-je encore en conclure avec Baglivi (*Epiſt. ad D. Andry*) d'après Hippocrate & le Savant Dodonée, que les cucurbitains ne ſont que

des fragmens du *tænia*, & doivent conséquemment être regardés comme un signe pathognomonique de son existence ? J'ai sous les yeux quelques exemples qui semblent constater cette assertion. 1° Une demoiselle de cette ville, âgée de soixante ans, qui, après avoir beaucoup souffert de l'estomac, & rendu, pendant quelque tems, des morceaux plats, évacua enfin une longueur considérable de ver plat, & se porte très-bien depuis. 2° La bru de la précédente a éprouvé à-peu-près le même accident. 3° Un paysan que je voyois, dans le début d'une fievre que je jugeai putride vermineuse, prit cinq grains de tartre stibié. Après avoir beaucoup vomi, il se plaignit horriblement du ventre; &, après beaucoup d'efforts pour aller à la selle, au milieu de beaucoup de matieres bilieuses fétides, j'apperçois un peloton de ver plat, long de plusieurs aunes. Le malade me dit, sur les questions que je lui fis, qu'il étoit fort sujet aux maux d'estomac, & qu'il avoit souvent rendu des vers comme des graines de citrouille. Je ne l'ai plus vu depuis cinq ans.

P. S. Il y a quatre ans que j'avois couché par écrit les observations précédentes : j'ajouterai, au sujet de celle qui fait l'objet de la premiere, qu'elle est encore sujete

à des maux d'estomac, des coliques, des excrétions de cucurbitains, & que, malgré cela, elle a de la fraîcheur & de l'embonpoint. On ne sera peut-être pas fâché de savoir quels sont les anthelmintiques dont elle s'est le mieux trouvée. Voici une composition de pillules dont je lui ai fait faire usage, deux ou trois jours de suite, au renouveau de la lune.

℞. *Aloës hepat.* gr. viij.
Trochiscor. Alhand. g. iij
Aquil. alb.
Trochisc. myrrh. āā gr. x.

Terantur unà; f. bolus cum syrupo flor. persicæ superbibendo decoctum portulacæ cum rad. filicis maris.

L'usage de ce bol lui a fait rendre une quantité prodigieuse de cucurbitains : elle en est aujourd'hui moins incommodée que jamais, & j'ose espérer que peu-à-peu elle guérira radicalement par ce secours.



OBSERVATION

Sur une Epilepsie causée par une suppression de regles ; par M. DU BOUEIX, Docteur en médecine à Clisson en Bretagne.

Muliebria purgamenta non subsistere, utile ; ac fortè ex talibus comitiales morbi oriuntur, &c. HIPPOCR. *Coac. prænot.* n° 522, *ex version. Foësii.*

Ce n'est point d'aujourd'hui qu'on a vu cette effrayante & cruelle maladie survenir à la suppression des évacuations périodiques du sexe. Le pere de la médecine l'a observé il y a plus de deux mille ans. On sait qu'elle a souvent été la suite des éruptions de toute espece, répercutées mal-à-propos, de la suppression des hémorragies & autres flux habituels dans l'un & l'autre sexe ; & c'est bien ici une des circonstances où l'on voit briller dans son plus beau jour l'utilité frappante, & l'importance d'un art que l'ignorance, la prévention ou la mauvaise foi des détracteurs de la médecine ne viendront jamais à bout de détruire aux yeux des personnes judicieuses, qui voudront se donner la peine de la peser dans la balance de la saine raison & de l'équité. Si, dans tous les tems, on l'a vue livrée à la meurtriere audace d'une foule

d'empyriques de tout genre & de tous états; si, entre leurs mains, elle est devenue un des fléaux destructeurs de l'humanité; s'il n'est enfin que trop vrai de dire que cet essaim méprisable des frêlons de l'art l'avilit & la déshonore tous les jours, sans qu'on se soucie de réprimer ce pernicieux abus, s'ensuit-il que les vrais Médecins, que ces hommes respectables, dont tous les instans & les veilles ont été consacrés à étudier la nature, à la suivre pas à pas, & à dévoiler, pour ainsi dire, ses mystères les plus secrets, doivent être enveloppés dans l'injuste jugement qu'on ne cesse de porter sur le compte de cette science?

Que l'on me passe cette petite digression: c'est l'amour du bien public & de la vérité; ce sont les funestes accidens que je vois arriver tous les jours dans les campagnes, parmi cet ordre de citoyens si précieux à l'état, par la confiance insensée & la coupable témérité de la plupart de ceux qui les traitent, qui m'ont dicté ces justes plaintes. Peut-on en refuser à ces malheureuses victimes de l'ignorance & du charlatanisme?

L'observation que je vais consigner dans cet utile Journal, présente un fait de pratique d'autant plus intéressant, que j'ai eu le plaisir d'éprouver un succès aussi prompt que complet. Je traite maintenant,

par la même méthode, une personne qui se trouve à-peu-près dans les mêmes circonstances, excepté que son mal est beaucoup plus ancien, & qu'ayant été droguée pendant long-tems par des gens qui s'occupoient uniquement des symptômes, sans remonter à la vraie source du mal, elle est tombée dans une situation qui rendra, sans contredit, la cure bien plus longue & plus difficile que celle dont je vais parler.

Je fus appellé, il y a deux mois, dans un Couvent de Religieuses de l'Ordre de Fontevrault, qui est à deux lieues d'ici, pour y voir une des domestiques de la maison, âgée d'environ vingt-un ans, d'un tempérament fort & pléthorique, & d'une assez bonne santé d'ailleurs, jusqu'au tems où elle avoit essuyé le premier accès d'épilepsie, à laquelle elle étoit sujete depuis environ six semaines. Après l'avoir amplement questionnée sur sa situation, elle me déclara que ses regles s'étant totalement supprimées depuis le printems, elle avoit essuyé de fréquens retours, de très-vives douleurs de tête, des saignemens de nez, des éblouissemens, vertiges, maux de gorge passagers, des coliques, &c.; que, huit jours avant la S. Jean, se sentant la tête plus douloureuse que jamais, elle s'apperçut, pendant quelques minutes, que sa vue s'affoiblissoit, que les objets sembloient tourner,

& qu'enfin, après une hémorragie considérable par le nez, elle tomba tout-à-coup ſans ſentiment ni connoiſſance, & reſta dans cet état un bon quart-d'heure, au bout duquel elle ſe releva, ſans avoir la moindre idée de tout ce qui s'étoit paſſé pendant ce tems-là. Le lendemain elle retomba encore, & les paroxyſmes revinrent dans la ſuite conſtamment tous les jours, quelquefois même deux fois chaque jour, ſans garder de période fixe & régulier. J'interrogeai pluſieurs perſonnes qui l'avoient vue & obſervée pendant l'accès : elles me dirent toutes qu'elle reſtoit un quart-d'heure, ou plus, entiérement privée de tous ſes ſens ; que ſon viſage & ſon col ſe gonfloient prodigieuſement, avec ſerrement des mâchoires, convulſions dans tous les muſcles, & ſur-tout dans ceux de la gorge & du viſage. Les autres domeſtiques, ſes compagnes, commençoient à la regarder comme enſorcelée ; car il n'eſt point rare de voir ici, parmi le peuple & les payſans, toutes les maladies peu communes, & dont les ſymptômes ſont auſſi terribles que ceux-ci, attribuées à un ſort jetté ſur le malade par quelque prétendu ſorcier ; ce qui leur inſpire une eſpece d'horreur pour les malheureux qui en ſont attaqués, & les leur fait très-

ſouvent abandonner à eux-mêmes, ſans daigner leur prêter aucun ſecours.

Le diagnoſtic & la cauſe du mal dont il s'agit ici m'étant ſuffiſamment connus, il ne me fut pas difficile de trouver les indications curatives : elles ſe préſenterent d'elles-mêmes. Diminuer la quantité du ſang, qui, ſe portant avec abondance dans les vaiſſeaux de la tête, comprimant la ſubſtance du cerveau & l'origine des nerfs, occaſionnoit les ſymptômes épileptiques dont la malade étoit affligée ; procurer le retour des regles, ſeul moyen d'obtenir une guériſon radicale & complete ; voilà ce que je me propoſai de remplir. Pour cet effet je commençai par la faire ſaigner deux fois du bras ; je la purgeai enſuite avec une potion cathartique-amere ; je la mis à l'uſage d'une légere décoction de plantes apéritives pour boiſſon ordinaire ; & je lui preſcrivis huit à dix demi-bains tiedes pour relâcher les vaiſſeaux de l'*abdomen* & de l'*uterus*, y déterminer l'abord du ſang, & faciliter l'éruption des regles. La malade ſe contenta, pour éviter l'embarras, de prendre tous les ſoirs un bain de jambes ; ce qui fit à-peu-près le même effet. Elle eut encore quelques accès pendant une huitaine de jours, au bout deſquels je la fis ſaigner du pied, & lui

prescrivis trois verrées par jour, de l'eau minérale artificielle suivante :

℞. *Limaille d'acier bien pure,* ℥ iij.
Crême de tartre, ℥ vj.

Faites bouillir, pendant quatre heures, dans un chaudron de fer, avec huit pintes d'eau; passez la liqueur chaude, & conservez pour l'usage.

Elle en but constamment trois ou quatre verrées chaque jour, pendant douze à quinze jours. Les accès commencerent dès-lors à devenir moins fréquens, & diminuerent peu-à-peu d'intensité : enfin arriva le terme désiré. Les regles reparurent dans leur quantité naturelle, & j'eus la satisfaction de voir ma malade parfaitement guérie au bout de moins d'un mois de traitement. J'eus occasion de la voir, il y a quelques jours, & elle me dit que, depuis, elle n'avoit pas ressenti la moindre incommodité.

Je ne dois pas omettre ici que cette eau minérale artificielle, qui n'est autre chose, comme on voit, qu'un tartre martial, dissous dans une grande quantité de véhicule, m'a plusieurs fois réussi dans les cas de suppression où les martiaux sont indiqués, & que je l'ai employé avec tout le

ſuccès poſſible, après avoir fait précéder les préparations néceſſaires & convenables.

REPONSE

A l'Obſervation de M. SOYEUX, Chirurgien à Comey-l'Abbaye, inſérée dans le Journal de médecine du mois d'Août 1768; par M. NOLLESON le fils, ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi en Allemagne, Maître en chirurgie à Vitry-le-François.

MONSIEUR,

J'ai lu votre Obſervation inſérée dans le Journal de Médecine du mois d'Août dernier, au ſujet d'un polype utérin, que vous avez amputé, après une ligature pratiquée à ſon pédicule. Le public doit vous ſavoir bon gré du zele qui vous anime pour la perfection de la chirurgie. Vraiment un art auſſi néceſſaire à l'humanité, demande que nous nous attachions à obſerver la nature pour rendre compte des phénomenes qu'elle nous offre ſans ceſſe, & pour en tirer des conſéquences juſtes & utiles à la pratique. C'eſt en conſidérant les choſes ſous ce point de vue, que je vous prie de me per-

mettre quelques objections concernant la méthode d'extirper certains polypes. Quoique vous estimiez, Monsieur, cette maniere d'opérer supérieure aux autres, pour une fois qu'elle vous a réussi, j'espere pourtant que vous céderez à l'expérience & aux regles fondées sur les loix de l'économie animale, sur-tout si vous êtes jaloux de triompher des variétés que l'on rencontre dans la plupart des maladies qui affligent les hommes. La ligature, que j'ai employée pour la cure du polype qui a fait le sujet de mon Observation insérée dans le Journal de médecine du mois d'Octobre 1766, étoit le seul moyen qui convenoit, relativement aux circonstances qui accompagnoient cette tumeur. M. Levret, à la doctrine duquel vous renvoyez le lecteur, pour autoriser la méthode dont vous vous êtes servi, s'est expliqué différemment. Je ne me rappelle point qu'en donnant la préférence à la ligature dans le cas que j'ai rapporté, je me sois écarté des préceptes de ce grand Chirurgien. Si vous avez lu ces ouvrages au sujet de ces sortes de maladies, vous devez vous rappeller que M. Levret, en considérant la ligature comme moyen sûr pour la cure des tumeurs polypeuses, sarcomateuses, &c. a imaginé un instrument particulier, pour l'exécuter plus facilement & avec moins de douleur. Il a estimé, au

contraire, que la section, dans certains polypes, pouvoit être suivie d'accidens mortels (*a*); en conséquence, il a établi des caracteres distinctifs entre les polypes utérins, qui doivent être opérés par l'amputation, & ceux qui exigent la ligature, sans conclure du particulier au général, comme vous semblez le faire. Cette doctrine éclairée se trouve conforme à la théorie de M. Rathz, Médecin Hollandois, peut-être peu connu, mais savant observateur, qui a donné, en 1745, un Traité sur les maladies particulieres de la matrice, dans lequel on lit: pag. 105 : *Quemcumque polypum uteri si amputaveris, subsequi poterit hæmorrhagia mortifera, nisi tenuis extensusque sit pediculus: ideò, omnibus appensis, ligaturâ uti semper tutius est.* D'ailleurs, si on consulte votre observation & le narré que vous faites des circonstances qui l'ont accompagnée, on y trouvera deux assertions qui aident à prouver la possibilité de l'hémorragie en pareil cas, & la solidité des principes qui m'ont guidé dans le traitement que j'ai fait. La premiere consiste dans la ligature que vous avez faite avant la soustraction de la tumeur, laquelle ligature n'est tombée qu'au moment de la plus grande

(*a*) Voyez la premiere Section du *Traité des Polypes*, publié en 1749 par cet Auteur.

contraction de l'*uterus*. La seconde a pour objet le pessaire introduit dans le vagin de votre malade. En effet, la ligature ne pouvoit-elle pas s'opposer à l'effusion du sang par la compression qu'elle opéroit sur les vaisseaux du pédicule, & la matrice repliée sur elle-même, resserrer les extrêmités de ces vaisseaux divisés, ainsi que vous en convenez, comme cela arrive, après l'accouchement, dans les hémorragies utérines, produites par le décollement du *placenta* ? Ce mécanisme, propre & inséparable de ce viscere, devoit donc entraîner la chute de la ligature, qui a paru vous en imposer. Quant au pessaire qui avoit été introduit dans le vagin, vous rapportez qu'il avoit tellement comprimé la tumeur polypeuse, qu'elle se trouvoit refoulée vers son attache; ce qui pouvoit, dites-vous, avoir augmenté la grosseur du pédicule. Ce raisonnement sensible, qui vous rend incertain du genre de votre polype, pourroit faire croire qu'il étoit de la classe de ceux pour lesquels MM. Astruc (*a*), Rathz & Levret ont conseillé l'amputation (*b*). C'est

(*a*) Lisez son excellent *Traité des Maladies des Femmes*.

(*b*) Guillemeau, qui ne connoissoit point les polypes de la matrice sous ce nom, mais qui a traité des excroissances de l'*uterus*, est du senti-

ſans doute, en pareille circonſtance, que la méthode de M. Thibault & la vôtre auront toujours du ſuccès (*a*). Pluſieurs Obſervations l'ont démontré : voici encore un cas à-peu-près ſemblable. Je fus appellé, le 26 Décembre 1767, pour voir la femme du nommé *Rollot*, Laboureur à Juſcourt, village éloigné de quatre lieues de Vitry, laquelle portoit depuis long-tems, un polype utéro-vaginal, qui avoit deux pédicules grêles & larges, dont l'un prenoit naiſſance au col de la matrice du côté droit, & l'autre à la partie moyenne du vagin. Je fis une ligature à chacun des pédicules, & je coupai au-deſſous l'excroiſſance polypeuſe, qui étoit très dure : elle pouvoit peſer dix à douze onces. Il ſortit peu de ſang, après l'opération faite, & le peu qui s'en écoula, étoit d'un rouge-brun. Les ligatures tom-

ment de l'amputation pour celles qui ont la baſe étroite. Il opine pour la ligature dans un cas contraire. Voyez ſon *Traité de l'heureux Accouchement* & des *Maladies des Femmes*, chapitres 41 & 42.

(*a*) L'opération de M. Thibault, que vous citez pour exemple, ne peut donner aucune force à votre pratique, par la raiſon que vous laiſſez ignorer au lecteur quel étoit le genre de polype que ce Chirurgien a opéré par l'amputation ſur la fruiticre. D'ailleurs un ſeul exemple ne ſuffiroit pas pour accréditer une méthode qui a réuſſi dans un cas, & qui peut devenir nuiſible ou dangereuſe dans un autre.

berent, le quatrieme jour, sans être suivies d'aucun accident. MM. de Guienne & Garnon, Chirurgiens à Helmaurupt, dont les talens sont très-reconnus, ont été témoins de cette cure. Mais il n'en étoit pas de même du polype que j'ai opéré par la ligature seule, en 1766. Son pédicule, qui étoit extraordinairement dur & serré, avoit au moins six pouces de circonférence; & la tumeur étoit remplie de vaisseaux variqueux. De plus, deux jours après la ligature posée, quoique bien exactement serrée, une légere section, pratiquée à quatre lignes de profondeur, donna du sang vermeil, écumeux, & qui ne sortoit que par bonds (*a*). Toutes ces circonstances, Monsieur, que j'ai exactement rapportées dans mon Observation, ne se sont peut-être pas rencontrées dans le polype que vous avez amputé; d'où je pourrois encore conclure

(*a*) Une semblable tumeur polypeuse fut amputée par M. Glaser, Professeur de médecine & de chirurgie à Hanovre. La femme d'un Epicier de cette ville, qui a souffert cette opération, mourut, en trois heures de tems, d'une hémorrhagie à laquelle on ne put remédier, malgré la ligature pratiquée au pédicule. Ce fait s'est passé sous les yeux de M. Grappes, Chirurgien Aide-Major de l'armée d'Allemagne où j'exerçois, qui l'a rendu sur le champ à M. Desport, Chirurgien-Major en chef de ladite armée, & cela au mois de Novembre 1757.

que votre maniere d'opérer ne contraste pas autant avec la mienne que vous le croyez, puisque les tumeurs paroissent différer entr'elles. Quoi qu'il en soit, je crois que, dans le cas où je me suis trouvé conjointement avec un Médecin & mon confrere, nous devions préférer la ligature à la section : vous en conviendrez, si vous le voulez. Vous avez assez de jugement & de sagacité pour en sentir toute l'utilité & la nécessité qu'il y avoit de la pratiquer. La prévention ne doit jamais décider en faveur d'une méthode trop hasardée : il faut, au contraire, que les principes sur lesquels nous étayons notre pratique, soient éclairés par le flambeau de la théorie. C'est en suivant ce plan de conduite qu'on parviendra avec plus de certitude à la curation des maladies, & que les méthodes d'opérer les polypes utérins deviendront différentes, relativement aux circonstances qui les accompagneront. Enfin, Monsieur, quoique je ne sois pas partisan de la section que vous estimez préférable dans tous les genres de polypes, cela n'empêchera pas qu'en toute autre occurence je ne me rende à vos avis, de même qu'à ceux de mes autres confreres plus instruits que moi, sur-tout lorsqu'ils tendront aux progrès de l'art.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

ſur quelques maladies de l'oreille; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

Il y a peu de maladies chirurgicales plus ommunes que celles des oreilles, quoique es maladies ſoient les moins connues. La ifficulté qu'il y a de connoître la ſtructure e cet organe, le peu d'éclairciſſement ue nous donnent ordinairement les malades ur la cauſe de leur mal, & enfin les obſtaeles que l'on trouve pour y porter les remedes, retardent les progrès de l'art ſur ce oint, & le retarderont vraiſemblablement ncore, ſi des obſervations exactes ne vienent à ſon ſecours.

Ayant été à portée, pendant pluſieurs années, le m'inſtruire par des diſſections pluſieurs fois épétées de la ſtructure admirable de cet organe; & depuis, ayant réfléchi ſur les maladies qui l'affligent, je haſarde aujourd'hui de donner quelques obſervations ſur leur cauſe, eſpérant qu'elles pourront contribuer aux progrès le l'art.

Ire OBSERV. *Etienne Lartigan*, âgé de rente - ſept ans, d'un tempérament cacochyme, &, ſujet à des douleurs vagues,

que votre maniere d'opérer ne contraste pas autant avec la mienne que vous le croyez, puisque les tumeurs paroissent différer entr'elles. Quoi qu'il en soit, je crois que, dans le cas où je me suis trouvé conjointement avec un Médecin & mon confrere, nous devions préférer la ligature à la section : vous en conviendrez, si vous le voulez. Vous avez assez de jugement & de sagacité pour en sentir toute l'utilité & la nécessité qu'il y avoit de la pratiquer. La prévention ne doit jamais décider en faveur d'une méthode trop hasardée : il faut, au contraire, que les principes sur lesquels nous étayons notre pratique, soient éclairés par le flambeau de la théorie. C'est en suivant ce plan de conduite qu'on parviendra avec plus de certitude à la curation des maladies, & que les méthodes d'opérer les polypes utérins deviendront différentes, relativement aux circonstances qui les accompagneront. Enfin, Monsieur, quoique je ne sois pas partisan de la section que vous estimez préférable dans tous les genres de polypes, cela n'empêchera pas qu'en toute autre occurence je ne me rende à vos avis, de même qu'à ceux de mes autres confreres plus instruits que moi, sur-tout lorsqu'ils tendront aux progrès de l'art.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

Sur quelques maladies de l'oreille; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

Il y a peu de maladies chirurgicales plus communes que celles des oreilles, quoique ces maladies ſoient les moins connues. La difficulté qu'il y a de connoître la ſtructure de cet organe, le peu d'éclairciſſement que nous donnent ordinairement les malades ſur la cauſe de leur mal, & enfin les obſtacles que l'on trouve pour y porter les remedes, retardent les progrès de l'art ſur ce point, & le retarderont vraiſemblablement encore, ſi des obſervations exactes ne viennent à ſon ſecours.

Ayant été à portée, pendant pluſieurs années, de m'inſtruire par des diſſections pluſieurs fois répétées de la ſtructure admirable de cet organe; & depuis, ayant réfléchi ſur les maladies qui l'affligent, je haſarde aujourd'hui de donner quelques obſervations ſur leur cauſe, eſpérant qu'elles pourront contribuer aux progrès de l'art.

Ire OBSERV. *Etienne Lartigan*, âgé de trente-ſept ans, d'un tempérament cacochyme, &, ſujet à des douleurs vagues,

ne cessoit de suppurer abondamment ; enfin, peu de tems après, elle mourut.

Je lui demandai, pendant sa maladie, si autrefois elle n'avoit point fait quelque chute, ou enfin s'il ne lui étoit point disparu quelque dartre ? Sur tous ces points elle m'assura du contraire ; mais elle se rappelloit parfaitement que, quelque tems avant de tomber malade, elle avoit souffert des tintemens d'oreille, & avoit été sujete, pendant ce tems, à des rapports, & à un grand dégoût qui ne lui étoient point ordinaires.

Je ne trouvai, dans le rapport de tous ces symptômes, que ce qui précede d'ordinaire quelques maladies des premieres voies ; & je me déterminai à faire l'ouverture de son corps après sa mort.

Tout le corps de la roche qui répond dans l'intérieur du crâne, me parut dans l'état le plus sain : j'enlevai la portion osseuse du conduit auditif externe, jusqu'à la caisse. Cette cavité étoit pleine de pus, ainsi que les cellules mastoïdiennes, & la trompe. Le petit cartilage de ce dernier conduit étoit, en partie, détruit ; de façon qu'il y avoit déjà un commencement de carie à la face raboteuse de la roche.

III. OBSERV. Un Capitaine de vaisseau de Boulogne-sur-mer, âgé d'environ soixante-dix ans, d'un tempérament cacochyme, ayant

ayant quitté la mer, depuis environ quatre ans, pour pourſuivre un procès dans cette ville, fut attaqué, il y a environ deux ans, d'une douleur d'oreille, ſans qu'aucune cauſe extérieure y eût donné lieu. Il fit d'abord peu d'attention à ce mal, & ſe contenta de quelques remedes conſeillés par différentes perſonnes : par la ſuite, il n'en fit même aucun, & ſupporta cette douleur avec laquelle il s'étoit familiariſé. Il me conſulta, dans le mois d'Avril dernier, à l'occaſion d'un embonpoint qui ne lui étoit point naturel, à cauſe de la vie oiſeuſe qu'il menoit, & à laquelle il n'étoit pas accoutumé : je lui conſeillai de faire de l'exercice, de manger peu, & de faire uſage, de tems en tems, de quelques purgatifs précédés par quelques verres d'apozèmes altérans, aiguiſés avec le ſel de Glaubert. Mes avis ne furent point ſuivis : la maladie empira, & je fus mandé de nouveau le 8 Août. Sa ſituation étoit, en effet, triſte. L'oreille, qui ci-devant n'étoit que douloureuſe, rendoit, chaque jour, une grande quantité de matiere purulente ; la tête étoit peſante, & ne pouvoit ſe ſupporter que ſur ſon oreiller ; à peine même pouvoit-il faire un pas : &, pour le ſoulager du mal-aiſe que lui cauſoit le lit, il falloit, pour le conduire juſques ſur une chaiſe, pluſieurs perſonnes des

plus robuſtes. Dans un état auſſi déſeſpéré, je demandai du conſeil : il s'y refuſa, en me diſant qu'il n'avoit confiance qu'en moi, & qu'il ne vouloit point d'autres ſecours. Pour ne pas entiérement l'abandonner, je lui appliquai des véſicatoires entre les deux épaules, qui attirerent conſidérablement; je lui fis des injections dans l'oreille, avec l'eau de racine de guimauve : je le mis à l'uſage de quelques verres d'apozeme; je le purgeai avec de doux purgatifs qui produiſirent d'aſſez bons effets : malgré tout cela, la fievre ſurvint, le 26 Septembre, avec des friſſons violens, & le malade mourut le 29.

Quoique je ſoupçonnaſſe, comme à mes précédens malades, quelque carie dans l'apophyſe pierreuſe, je demandai néanmoins, pour confirmer mes doutes, à faire l'ouverture du corps; ce qui me fut accordé.

Le corps de la roche, qui répond dans l'intérieur du crâne, avoit au-deſſous du ſinus pierreux une ouverture qui répondoit à ſes deux faces, leſquelles ouvertures cummuniquoient avec le conduit auditif interne & avec l'externe. La trompe étoit preſque toute détruite avec la pointe du rocher, par une ſuppuration noirâtre; & l'apophyſe épineuſe de l'os ſphénoide, ainſi que la baſe des apophyſes ptérygoïdes

du même os, étoient auſſi altérées par la carie.

IV. Observ. Il nous eſt ſorti aujourd'hui, 11 Octobre, un homme de l'hôpital, auquel, à la ſuite de pluſieurs fluxions ſur les dents, & principalement d'une douleur qui l'empêchoit d'ouvrir la bouche du côté droit, & qu'il me déſignoit vers le condyle de la mâchoire inférieure, il étoit ſurvenu une ſuppuration ſi abondante par l'oreille, qu'il rendoit, chaque jour, par cette partie, plus de quatre onces de pus : il n'étoit point guéri quand il eſt ſorti de notre maiſon. Quelque inſtance que j'aie fait auprès de lui pour le retenir, avec des offres les plus honnêtes, je n'ai pu l'empêcher d'aller voir ſa femme, pour, à ce qu'il m'a dit, la ſoigner dans une maladie qu'elle avoit depuis peu de jours.

Quoique le ſiege de la maladie de cet homme ne ſoit pas auſſi bien démontré que dans ceux qui ont fait le ſujet de nos précédentes obſervations, nous nous croyons cependant fondés à croire qu'elle eſt de la même nature, autant par la douleur indiquée vers l'articulation de la mâchoire, que parce qu'il nous paroît impoſſible que les cartilages, qui ſuppurent d'ordinaire fort peu, aient pu produire, pendant quinze jours, une auſſi abondante

ſuppuration, quelque lâche & cellulaire qu'on ſuppuſe la membrane qui les tapiſſe.

De toutes ces obſervations, & de beaucoup d'autres que je pourrois rapporter, je crois pouvoir inférer que les ſuppurations d'oreille, qui ſuccedent aux dépôts critiques, ainſi que celles qui arrivent à la ſuite de quelques douleurs vagues, ou longues maladies, commencent toujours par l'intérieur de cet organe. Quelques réflexions ſur la maniere dont nous croyons que ces eſpeces d'abſcès ſe forment, nous vont convaincre de cette vérité.

La trompe d'*Euſtache* s'étend depuis l'oreille moyenne juſqu'aux arrieres-narines, où elle a une ouverture du diametre de plus de trois lignes. Son uſage eſt aſſez incertain, quoique l'on puiſſe admettre dans ſa cavité un ſtylet d'une groſſeur médiocre, & qu'on puiſſe même y pratiquer des injections. Cette ouverture, qui eſt toujours béante, parce qu'elle eſt plus que ſemi-cartilagineuſe, eſt très-propre, par ſa ſituation, & même par ſa direction, quand on eſt couché, à recevoir les vapeurs qui s'élevent de l'eſtomac, lorſqu'il eſt chargé de matieres qui tendent à la pourriture. Si ces vapeurs s'arrêtent dans la trompe, elles irriteront & enflammeront la membrane intérieure qui la revet. Si cette inflammation vient à ſuppuration, le pus deſcendra

facilement dans la caiſſe, à cauſe de la pente naturelle qui l'y porte : arrivé dans cette cavité, il pourra prendre autant de routes qu'il y a de parties qui y aboutiſſent, & produire alors des effets différens, ſuivant le chemin qu'il aura pris. S'il ſe fait jour à travers le tympan, il ſortira par l'oreille extérieure ; &, s'il s'inſinue dans les cellules maſtoïdiennes, & qu'il ſe ramaſſe dans un ſeul foyer, il produira un abſcès dans l'apophyſe maſtoïde. S'il détruit les membranes des fenêtres, il pourra parcourir le labyrinthe ; &, en détruiſant les parties délicates qui le compoſent, il portera facilement ſes ravages juſques ſur les faces intérieures du rocher, qui répondent, comme nous l'avons déjà dit, dans l'intérieur du crâne.

Il peut encore arriver, & il arrive preſque toujours, que le pus ne ſe borne point à prendre une ſeule route, lorſqu'il eſt parvenu dans ſa cavité commune, mais qu'au contraire, il les prend toutes, ſoit parce qu'il eſt en trop grande quantité pour un ſeul chemin de communication, ou que, par ſon âcreté, en enflammant les parties qu'il rencontre, il produit une nouvelle ſuppuration. Il ſe peut encore, avant que ce même pus ait été porté avec aſſez d'abondance pour ſe montrer au-dehors, & cauſer les caries intérieures dont nous avons parlé,

qu'il corrode la trompe dans sa partie postérieure qui est membraneuse, & qu'alors une partie de cette matiere purulente, en s'échappant hors de ce canal, porte ses ravages jusques sur la face raboteuse du rocher, & sur les parties de l'os sphénoïde qui l'avoisinent, comme nous l'avons remarqué dans nos 2e & 3e observations.

Enfin nous ajouterons, comme supplément à nos observations, & pour mieux prouver la vérité de la théorie que nous venons d'établir, que j'ai observé que les fievres dépendantes d'une pourriture des premieres voies, ne se terminoient jamais plus heureusement que quand les malades devenoient sourds à ne pouvoir presque pas entendre, & que les oreilles, après cette surdité, suppuroient abondamment. Lorsqu'elles ne suppuroient pas, au contraire, il s'y faisoit quelquefois des dépôts à l'apophyse mastoïde; & enfin, lorsque les malades étant devenus sourds, & qu'ils mouroient, en ouvrant leur corps, je trouvois l'intérieur de l'organe affecté d'une disposition propre à former des abscès.

Une autre remarque, qui vient à l'appui de ce que j'ai avancé, c'est que ces sortes de dépôts arrivent presque toujours du côté droit, parce qu'étant plus portés à y être couchés, à raison du volume du foie, la trompe se trouve alors disposée à recevoir les

vapeurs putrides qui s'élevent de l'eſtomac, & qui, comme nous l'avons déjà dit, produiſent les ſuppurations critiques de l'oreille.

OBSERVATIONS

Qui prouvent le danger qu'il y a de commencer la réduction par l'inteſtin, dans les entéro-épiploceles, lorſqu'on fait l'opération du bubonocele, ainſi que dans les plaies pénétrantes du bas-ventre, qui permettent l'iſſue de l'inteſtin & de l'épiploon; par le même.

Les Autenrs en chirurgie (*a*) recommandent, dans les plaies du bas-ventre, où l'épiploon & les inteſtins ſortent enſemble, & dans l'entéro-épiplocele, pour lequel on fait l'opération du bubonocele, de commencer d'abord par la réduction de l'inteſtin, & enſuite par celle de l'épiploon. Les raiſons qui ſervent de fondement à cette doctrine, ſont que l'étranglement de l'inteſtin eſt beaucoup plus dangereux que celui de l'épiploon, &

(*a*) Ambroiſe Paré, Pigray, Garengeot, Dionis, Ledran, Sharp, & généralement tous les Auteurs qui ont écrit ſur les opérations de chirurgie, ou qui ont fait des Traités particuliers ſur les hernies.

que de plus, celui-ci eſt une eſpece de matelas qui doit faciliter la réduction du premier. En convenant avec ces illuſtres Auteurs, qu'effectivement l'étranglement de l'inteſtin eſt plus dangereux que celui de l'épiploon (*a*), nous ne ſommes cependant point d'accord avec eux ſur les conſéquences qu'ils en ont tirées pour la pratique; &, malgré le reſpect que je leur dois, & la gloire que je me fais d'avoir puiſé dans leurs travaux les lumieres qui me dirigent dans l'exercice de mon art, qu'il me ſoit cependant permis de leur oppoſer des obſervations qui prouvent le danger de cette méthode.

Jean Audubert, de cette ville, reçut, le 11 Juillet dernier, un coup de couteau à la partie inférieure de la région ombilicale,

(*a*) Les accidens qui arrivent ſouvent dans l'épiplocele ne me paroiſſent point dépendre de la compreſſion que ſouffre l'épiploon par les parties qui lui ont livré paſſage. La fineſſe des vaiſſeaux qui ſe trouvent à l'extrêmité de cette poche, la quantité de graiſſe qui les enveloppe, & la difficulté de concevoir le reſſerrement d'une aponévroſe ou d'un ligament, qui ont dû ſe relâcher pour permettre ce déplacement, ſemblent s'oppoſer entiérement à cette façon de penſer, & me font regarder les accidens d'une pareille maladie comme étant plutôt produits par le tiraillement que ſouffrent l'eſtomac & le colon, que par toute autre cauſe.

qui permettoit la ſortie d'une grande partie des inteſtins grêles, & celle du grand épiploon. Pour en faciliter la réduction, je commençai, ſuivant le précepte reçu, par celle de l'inteſtin, en faiſant retenir par un Eleve l'épiploon ſorti. Après pluſieurs tentatives, j'étois comme déterminé à me ſervir d'un gorgeret dilatatoire, faute d'avoir dans notre arſenal chirurgical l'inſtrument que M. Leblanc (*a*) conſeille, pour faire une dilatation à l'anneau, ſemblable à celle que fait cet inſtrument ſur le col de la veſſie. Mais auparavant de le mettre en uſage, je crus devoir faire encore d'autres tentatives, & commencer la réduction par l'épiploon. Mon eſſai fut des plus heureux ; car, après l'entrée la plus facile de celui-ci, l'inteſtin ſe réduiſit auſſi facilement.

Cette obſervation m'a rappellé que, toutes les fois que j'ai vu opérer, ou que j'ai opéré des entéro-épiploceles, il a toujours fallu faire de grandes dilatations pour obtenir la rentrée des parties déplacées, quoique ſouvent il n'y eût

(*a*) M. Leblanc, Aſſocié de l'Académie de chirurgie de Paris, Profeſſeur royal de chirurgie à Orléans, &c. a donné une nouvelle méthode d'opérer les hernies, dont pluſieurs Journaux ont fait l'éloge, quoique M. Louis, dans les Mémoires de l'Académie, ne l'approuve point.

qu'une très-petite portion de l'épiploon contenue dans la tumeur ; mais qu'au contraire, lorſque la hernie étoit formée ſeulement par l'inteſtin, & beaucoup plus volumineuſe que quand il y avoit de l'épiploon, une dilatation beaucoup moins grande étoit plus que ſuffiſante pour faire rentrer avec toute facilité la hernie. J'ai cherché la cauſe de cette différence ; j'ai cru l'avoir trouvée dans l'ancienne méthode de commencer par réduire l'inteſtin, & l'anatomie m'a paru le démontrer.

Le grand épiploon dont il s'agit, s'étend depuis la grande courbure de l'eſtomac, & l'arc du colon, où il a ſes attaches ſupérieures, juſques un peu au-deſſous de la région ombilicale, où il eſt libre & flottant. Si, dans ſa deſcente, il n'entraîne pas avec lui les parties où il eſt attaché (*a*), il occupera toujours, par ſon déplacement, une place que les inteſtins devroient

(*a*) La difficulté de faire rentrer les hernies d'un volume conſidérable, eſt ordinairement attribuée à des adhérences des parties déplacées avec les tégumens, ou entre les parties même déplacées. J'ai ouvert un grand nombre de cadavres, dont les perſonnes, pendant leur vivant, portoient des hernies monſtrueuſes depuis pluſieurs années, ſans qu'il fût poſſible de pouvoir jamais les faire rentrer. Dans pas une de ces hernies, je n'ai trouvé des adhérences qui auroient pu empêcher

occuper (*a*) ; & tandis qu'il eſt ainſi dehors, il eſt très-difficile de remettre les premiers à leur place, à cauſe d'une eſpece de tente qu'il forme entre ſes attaches & le lieu où il eſt deſcendu, qui les bride & gêne conſidérablement. La réduction en ſera encore plus difficile, ſi la hernie ſe trouve du côté gauche, attendu que l'épi-

la tumeur de rentrer ; mais comme dans toutes l'épiploon y étoit contenu, je trouvois l'eſtomac & le méſocolon conſidérablement deſcendus ; de façon que le déplacement de ces deux dernieres parties étoit la ſeule cauſe qui empêchoit les inteſtins de pouvoir reprendre leur place par le moyen du *taxis*.

(*a*) Les inteſtins grêles ſont ſitués au-deſſous de la cloiſon tranſverſale du méſocolon qui forme une eſpece de cloiſon dans le bas-ventre, qui ſépare les deux derniers inteſtins grêles d'avec le foie, l'eſtomac, la rate & le pancréas, comme le diaphragme ſépare ces viſceres d'avec ceux qui ſont renfermés dans la poitrine. Si donc le grand épiploon, qui eſt attaché, comme nous l'avons dit, à l'eſtomac & à l'arc du colon, entraîne avec lui ces deux viſceres, & qu'il occupe par conſéquent une place que les inteſtins grêles devroient occuper, ceux-ci, une fois ſortis du bas-ventre, ne pourront y rentrer qu'avec beaucoup de peine, attendu que l'épiploon, qui eſt encore dehors quand on tente la réduction de l'inteſtin, empêche que l'arc du colon, le méſocolon & l'eſtomac ne puiſſent reprendre leur reſſort pour remonter à leur place.

ploon, qui descend naturellement beaucoup plus bas de ce côté, les bridera davantage, parce qu'il y sera d'un plus gros volume, quoique les intestins, par leur pente, se portent plus à droite (*a*) qu'à gauche, à cause de la situation du mésentere sur le corps des vertebres lombaires, qui est plus du premier côté.

C'est ainsi que je conçois que l'anatomie nous démontre pourquoi l'entéro-

(*a*) Tous les Auteurs qui ont traité des hernies, disent que les entéroceles sont beaucoup plus communs du côté droit que du côté gauche, & pas un n'en a encore donné la raison. Est-ce que tant d'habiles gens qui ont écrit sur cette matiere l'auroient ignorée? Je ne me le saurois persuader, attendu que cette connoissance est des plus utiles pour réduire les parties, soit qu'on le fasse par le *taxis*, ou après l'opération. La raison de ce que les entéroceles sont effectivement plus communs du côté droit que du côté gauche, vient de ce que le mésantere ne se trouve point directement sur le milieu du corps des vertebres lombaires, mais parce qu'il se porte un peu obliquement, de gauche à droite, sur ces mêmes vertebres; &, comme cette production de péritoine sert, pour ainsi dire, de ligament aux intestins *jejunum* & *ileum*, en les retenant dans leurs justes bornes, il doit être très-naturel que ces visceres se trouvent plus portés du côté droit que du côté gauche, & par conséquent que les hernies qu'ils forment soient plus communes du côté où ils ont plus de pente.

épiplocele, moins volumineux que l'entérocele, ſe réduit plus difficilement que celui-ci, & exige toujours une plus grande dilatation. C'eſt aux Maîtres de l'art à décider ſi ces raiſons ſont bonnes, ainſi que la méthode que j'ai propoſée pour guérir avec plus de sûreté les maladies qui ont fait l'objet de ces réflexions.



Jours du mois.	*Thermometre.* *A 6 h. & d. du matin.*	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Barometre.* *Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	5½	8¾	5½	28	28 1¼	28 2⅓
2	5½	7	3¼	28 1¾	28 1	28 3¼
3	3	10	7	28 5¾	28 5½	28 5¼
4	4	10½	5½	28 4½	28 3⅔	28 2½
5	2¾	11½	6¾	28 1	28 ⅓	28 1½
6	5	10	5¼	28 2	28 2¼	28 2
7	3	9½	4¼	28 ¾	28	28
8	2	4½	3¼	27 11¼	28 ½	28 1½
9	1¾	4½	½	28 1½	28 2	28 ½
10	01	5¾	1⅓	28	27 11½	27 9¾
11	0	6⅓	5	27 8¾	27 6½	27 5⅓
12	5	9	4	27 5	27 6	27 8¾
13	2½	9	7½	27 10⅔	27 10	27 9½
14	6¾	10⅓	7	27 10	27 10¾	28 ¾
15	4¾	10½	7¾	28 1¾	28 3⅓	28 2½
16	7½	8	3	28 1	28 2	28 4
17	2½	9½	6	28 6¼	28 5	28 5½
18	5½	8⅓	3¾	28 4	28 3¾	28 5
19	3½	7⅓	5½	28 5¾	28 4½	28 3 2/2
20	4½	7¼	3⅓	28 2¼	28 1	28 2¼
21	1¼	8	4	28 3½	28 3½	28 3¼
22	2	8	4	28 3¾	28 3	28 3⅓
23	1¾	9½	5	28 3½	28 4	28 5
24	2¼	10	4¼	28 5½	28 5½	28 5½
25	3½	5¾	3¼	28 5¼	28 4½	28 4
26	1	6½	2	28 3	28 2¾	28 3
27	2¼	5¼	3¼	28 2¾	28 2½	28 2¼
28	½	7¾	4	28 1¾	28 ¾	28
29		8½	4	28	27 11	27 11
30	0	5½	1½	27 11	27 11	27 11
31	0¾	4½	0	27 9	27 8	27 8

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nuag. c. pl.	O. nuages	Beau.
2	S-O. couv. pl.	S-O. pl. cont.	Nuag. vent.
3	O. nuages.	O. nuages.	Couvert.
4	S O. nuag. b.	S O. beau.	Beau.
5	S-S-E. nuag.	S-S-E. nuages.	Couvert.
6	O. couvert.	O. nuages.	Nuages.
7	O. nuages.	O-S-O. nuag.	Nuages.
8	N-E. beau. n.	N-N-E. couv.	Couvert.
9	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Beau.
10	N-N-E. b. n.	N-N-E. nuag.	Beau.
11	S-E. c. pl. fine	S-E. pluie. n.	Couvert.
12	O S-O. couv.	O. nuages.	Nuages.
13	S-S-O. nuag.	S-S-O. p. pl. v.	Pluie.
14	S-O. nuages.	S O. pluie. n.	Couvert.
15	O. nuages.	O nuages.	Couvert.
16	O. pluie.	O. pl. nuages.	Beau.
17	N-O. lég. nua.	N-O. nuages.	Couvert.
18	O-S-O. pluie.	N. gr. pl. n.	Beau.
19	O. nuag. couvert.	O-N-O. couvert. pluie.	Couvert.
20	O. p. pl. cont.	N. pluie. cont.	Beau.
21	N-N-E. beau	N-E. beau. n.	Beau.
22	N-N-E. nuag.	N-N-E. b. n.	Beau.
23	N-N-E. beau.	N. beau. nuag.	Lég. nuages.
24	O-N-O. lég. n.	N-N-O. n. pl.	Beau.
25	N. couvert.	N. ép. nuages.	Nuages.
26	N-E. nuages.	N-E. ép. nua.	Nuages.
27	N-N-E. couv	E-N-E. couv.	Couvert.
28	E-N-E. nuag.	E-N-E. lég. nuages.	Beau.
29	E-N-E. nuag	E-N-E. n. b	Beau.
30	E. b. nuages.	E-N-E. n. v.	Beau.
31	N-E. v. beau. nuages.	N-N-E. couvert. nuages.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 11 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur d'un degré au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 12 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 $\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de 13 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
8 fois du N-N-E.
4 fois du N-E.
4 fois de l'E-N-E.
1 fois de l'E.
1 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
1 fois du S-S-O.
3 fois du S-O.
3 fois de l'O-S-O.
9 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 16 jours beau.
29 jours des nuages.
15 jours couvert.
10 jours de la pluie.
4 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars 1769.

Toutes les maladies qui ont régné pendant ce mois ont eu plus ou moins un caractere catarral : c'étoient des douleurs vagues, des rhumatiſmes, des rhumes, des fluxions de poitrine d'un aſſez mauvais caractere. Ce dernier genre de maladies a été funeſte à un grand nombre de perſonnes : une ou deux ſaignées au commencement, l'émétique & les véſicatoires ont été les ſecours qui ont paru avoir le plus de ſuccès. On a vu cependant périr des malades auxquels ils avoient été adminiſtrés. A l'ouverture de leurs cadavres on a trouvé les poumons gangrénés.

On a continué à obſerver des éruptions, la plupart ſans fievre ; &, ſur la fin du mois, il y a eu des petites-véroles qui n'ont encore préſenté rien de bien particulier.



Obſervations métérologiques faites à Lille, au mois de Février 1769, par M. BOUCHER, Médecin.

Le thermometre s'eſt peu éloigné, ce mois, du terme de la congélation : il n'y a pas eu cependant de forte gelée, la liqueur du thermometre n'ayant deſcendu aucun jour plus bas qu'à 1 $\frac{1}{2}$ degré au-deſſous du terme de la congélation ; ce qui n'a été obſervé que les cinq à ſix premiers jours du mois : depuis le 15 elle ne s'eſt portée au-deſſous dudit terme que le 25.

Il n'étoit preſque point tombé de neige de tout l'hiver ; mais le 23, le 24 & le 25 il en tomba de quoi couvrir la ſurface de la terre à la hauteur de plus d'un pied. Il a plu auſſi aſſez copieuſement, ſur-tout au commencement & à la fin du mois.

Il y a eu des variations dans le barometre qui, pendant la plus grande partie du mois, a été obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces : le 4, le 5 & le 23 le mercure eſt deſcendu au terme de 27 pouces 4 à 5 lignes.

Les vents ont auſſi été fort variables.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 9 degrés au-deſſus du terme de la congélation ;

& la moindre chaleur a été de 1 $\frac{1}{2}$ degré au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 10 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes. La différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du Nord.
2 fois du N. vers l'Est.
6 fois du Sud vers l'Est.
10 fois du Sud.
10 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 28 jours de tems couvert ou nuageux.
18 jours de pluie.
6 jours de neige.

Les hygrometres ont marqué la grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Fevrier 1769.

Il y a eu encore, ce mois, nombre de personnes travaillées de fievre érysipélateuse au visage, compliquée de squinancie, & dont le foyer principal résidoit dans les premieres voies. Les neiges nous ont amené, à la fin du mois, des fievres catarreuses, des fluxions de poitrine,

des points de côté, & quelques rhumatiſmes inflammatoires.

Nous avons vu, cet hiver, & même dès l'automne, nombre de perſonnes, de divers états, tourmentées d'une eſpece de colique nerveuſe, avec un engouement ſingulier des viſceres du bas-ventre. Cette maladie avoit beaucoup de rapport à la colique de Poitou; mais il s'y rencontroit des complications différentes, ſelon le tempérament & les diſpoſitions particulieres des ſujets qu'elle attaquoit. Les ſymptômes généraux & univoques étoient des douleurs plus ou moins vives dans la région des îles, qui ſe réuniſſoient au nombril; le ventre un peu tendu, mais point élevé & rarement ſenſible au tact, ſinon dans le ſuprême degré de la maladie; un pouls dur & enfoncé, la langue blanche, des nauſées & des vomiſſemens de matiere verte, une conſtipation des plus rebelles, des urines hautes en couleur, & ſouvent briquetées, &c. Dans le plus haut degré de la maladie, de la fievre; tenſion & ſenſibilité au tact dans toute la partie du bas-ventre ſituée au-deſſous du nombril; des urines en petite quantité & fort rouges; des douleurs de ventre atroces; le hoquet, le vomiſſement de toutes les boiſſons, drogues & alimens;

le découragement & même le déſeſpoir ; des convulſions, le délire, &c. Lorſque la maladie relâchoit de ſa violence, les malades, par l'effet de nombreux lavemens, rendoient d'abord, par le bas, des matieres dures, ſeches & rondes, d'un brun pâle, avec des glaires & des mucoſités : les urines couloient mieux & ſe trouvoient plus ou moins troubles, le pouls ſe développoit : il y avoit de la moiteur à la peau ; mais les malades tomboient dans une eſpece d'affaiſſement, & ne reprenoient leurs forces que lentement. Ils étoient ſujets à la récidive au moindre écart, ſoit du côté du régime, ſoit dans l'adminiſtration des remedes, quelquefois même ſans raiſon apparente : rien n'aſſuroit tant la convaleſcence, que l'emploi long-tems continué des remedes propres à lâcher doucement le ventre, & à affermir le ton des viſceres compoſant les premieres voies.

Nous nous propoſons, dans un Mémoire particulier, d'entrer dans un détail circonſtancié de cette fâcheuſe maladie, dont nous ne pouvons guere attribuer la cauſe productive qu'au froid humide qui a régné dans l'autome & l'hiver.



LIVRES NOUVEAUX.

Recueil des Mémoires, ou Collection de Pieces académiques, concernant la Médecine, l'Anatomie & la Chirurgie, la Chymie, la Physique expérimentale, la Botanique & l'Histoire naturelle, tirées des meilleures sources, & mis en ordre par feu M. *Jean Berryat*, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant de ses eaux minérales, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, &c. Tome III, partie françoise. A Dijon, chez *Desventes*, & à Paris, chez *Panckoucke* & *Desventes de la Doué*, 1769, *in*-4°.

Ce volume, dont la publication avoit été fort retardée, est le dixieme de la Collection académique, & le troisieme de la partie françoise. Il renferme, 1° un Supplément où l'on a rassemblé par ordre de matieres tout ce qui a rapport à l'objet de la Collection académique, & qui avoit échappé, lors de la rédaction des deux premiers volumes; 2° les Mémoires des années 1710, 1711, 1712 & 1713, de l'Académie royale des Sciences de Paris, avec des Extraits de l'Histoire.

Thesaurus Dissertationum, Programmatum, aliorumque Opusculorum selectissi-

morum ad omnem medicinæ ambitum pertinentium, collegit, edidit, & necessarios indices adjunxit Eduardus Sandifort, *medicinæ Doctor.* C'est-à-dire, Trésor de Dissertions, Programmes & autres Opuscules choisis, sur les différentes branches de la médecine, recueilli & publié par M. *Eduard Sandifort*, Docteur en médecine; tome premier, orné de planches, des Tables nécessaires. A Roterdam, chez *Henri Béman*, & se trouve à Paris, chez *Saillant* & *Didot le jeune*, à l'hôtel de Luynes, quai des Augustins, 1768, *in*-4°.

Libellus de Naturâ, Causâ, Curationeque Scorbuti; auctore Nathanaël Hulme, *M. D. To which is annexed a Proposal for preventing the Scurvy in the British navy.* C'est-à-dire, Opuscule sur la Nature, la Cause & le Traitement du Scorbut; par M *Nathanaël Hulme*, Docteur en médecine, auquel on a ajouté un Moyen de prévenir le Scorbut sur les vaisseaux de la nation Britannique, avec cette épigraphe:

Quippe ita Neptuno visum est.
VIRG.

A Londres, chez *Cadell*, 1768, *in*-8°.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

JUIN 1769.

TOME XXX.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUIN 1769.

EXTRAIT.

Opuſcules de chirurgie; par M. MORAND, de l'Académie royale des Sciences & de pluſieurs autres, &c., premiere Partie. A Paris, chez Deſprez, 1768, *in*-4°.

NOUS avons déjà annoncé, dans notre Journal du mois de Mars dernier, que ces opuſcules étoient deſtinés à faire partie du quatrieme volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie; mais M. Morand ayant donné ſa démiſſion de la place de Secrétaire de cette Académie, avant d'avoir mis la derniere main à ce volume, M. Louis, qui lui a ſuccédé, a jugé à

propos de ſuivre un autre plan : on peut voir dans l'extrait que nous avons donné du volume qu'il a publié (Journal d'Avril 1768) les raiſons qui l'y ont déterminé. M. Morand a cru devoir mettre le Public en état de juger ſi ces changemens étoient auſſi néceſſaires que M. Louis ſemble l'avoir penſé. La premiere Partie de ces Opuſcules, qu'il a *conſacrée à l'honneur de l'Académie & du College de chirurgie de Paris, & qu'il croit faire une partie eſſentielle de leur hiſtoire*, eſt diviſée en quatre articles. Le premier contient une notice très-bien faite des ouvrages publiés par différens Membres de l'Académie royale de chirurgie, depuis 1751 juſqu'en 1761; le ſecond, les éloges de quelques Académiciens morts depuis 1757 juſqu'en 1762. Ces éloges ſont ceux de MM. Baſſuel, Malaval, Verdier, Garengeot, Daviel & Faget. Le troiſieme article comprend quelques morceaux relatifs à l'hiſtoire & à l'illuſtration du College de chirurgie de Paris, tels qu'un *mémoire ſur la Vie & les Ecrits de Habicot*, lu à la ſéance publique du 30 Mai 1741; un *Diſcours dans lequel on prouve qu'il eſt néceſſaire au Chirurgien d'être lettré*, prononcé à l'ouverture des écoles de chirurgie, le 29 Octobre 1743. Le premier acte public du College royal de chirurgie, ſoutenu par M. Louis, le 25 Septembre

1749, avec le discours prononcé à l'ouverture, par M. Morand qui en étoit le Président; ce morceau est suivi d'un second discours que le même M. Morand prononça dans l'acte public, soutenu par M. Loustoneau le fils, pour sa maîtrise, le 2 Octobre 1753, & par une lettre que M. Morand écrivit, au nom de l'Académie de chirurgie, au Pape Benoît XIV, en lui envoyant le second tome de l'histoire & le premier des prix de cette Académie, avec la réponse du Pape : ces quatre dernieres pieces sont en latin & en françois. L'article quatrieme est composé d'observations sur les plaies de tête, lues à l'Académie, & de mémoires sur les amputations. Nous allons tâcher de donner à nos lecteurs une idée des principaux morceaux qui composent ce dernier article, comme plus particuliérement relatifs à l'objet de notre Journal.

Des cinq Observations sur les plaies de tête, deux sur-tout nous ont paru mériter l'attention des Praticiens, par la singularité des cas & les conséquences pratiques qu'on en peut déduire. Un Soldat du régiment de Picardie, qui avoit reçu un coup de fusil à la tête, à la bataille de Parme, le 30 Juin 1734, entra aux Invalides le 24 Mars 1735, avec un trou fistuleux fort étroit à la tempe gauche. Sa blessure n'avoit pas été

accompagnée de grands accidens; ce qui avoit fait qu'on l'avoit traitée très-ſimplement, l'ayant regardée comme l'effet d'une balle morte. On lui donna cependant ſon congé, à cauſe d'un mal de tête qui le tourmentoit périodiquement : à ces maux de tête ſe joignirent des convulſions épileptiques, & il mourut le 16 Avril 1735, neuf mois & demi après ſa bleſſure. M. Morand, *ayant ſcié le crâne, & détaché la dure-mere à l'endroit de la bleſſure, trouva une groſſe balle de figure inégale, dans un trou fait au travers de l'os temporal, dans ſa partie mince, au-deſſus de l'apophyſe zygomatique. Cette balle étoit preſqu'entiere dans l'intérieur du crâne : la portion de la dure-mere, qui la couvroit, étoit noire, mais attachée tout autour. Tout l'hémiſphere du cerveau étoit en ſuppuration ; le pus étoit verdâtre & fétide.* C'eſt avec raiſon que M. Morand ajoute : voilà un fait peut-être unique; une plaie de tête des plus graves, portée pendant neuf mois, ſans être accompagnée de grands accidens......... Après un exemple de cette force, qui oſera preſcrire le terme du danger de la mort, à la ſuite d'une plaie de tête ?

Un Religieux, âgé de cinquante-un ans, eſt le ſujet de la ſeconde obſervation. Il ſe plaignoit, depuis quelques années, de rhumatiſmes, lorſqu'il reſſentit tout-à-coup de

violentes douleurs de tête, principalement vers l'oreille gauche, avec des élancemens & des bruits pareils à ceux d'une caſcade : la fievre ſe mit de la partie, & peu de jours après il y eut par l'oreille malade un écoulement d'une matiere jaunâtre & puriforme. Lorſque cet écoulement s'arrêtoit, le malade ſouffroit davantage : malgré un cautere qu'on établit en conſéquence, ces douleurs devinrent inſupportables ; il s'y joignit une fievre intermittente, & une ſurdité complete du côté malade. Il perdit entiérement le ſommeil, & ne trouva plus de ſituation tranquille. On s'apperçut alors d'une élévation à la tempe, & l'on reconnut qu'il y avoit abſcès derriere l'oreille. On en fit l'ouverture, & il ſortit beaucoup de pus : on fut obligé, quelque tems après, de faire une ſeconde inciſion à la joue même, près de l'oreille, qui fournit une aſſez grande quantité de matiere. Cette derniere ouverture fut bientôt guérie ; mais la premiere devint fiſtuleuſe, & l'on y découvrit un ſinus allant vers la tempe, de bas en haut.

Le malade s'étant rendu à Paris, M. Morand commença à le traiter le 21 Avril 1752. Il ſonda la fiſtule, & trouva carie à l'os temporal, vers ſa partie inférieure. Il fit une inciſion pour mettre l'os à découvert ; &, après quelques jours d'une ſup-

puration établie, il toucha la carie avec l'eau mercurielle. Malgré ce secours il eut peine à réprimer les chairs baveuses qui croissoient du fond de la plaie : ce n'est qu'après treize jours d'applications réitérées du feu, qu'il obtint une exfoliation sensible d'une lame assez large de la table externe de l'os. Malgré le succès, & que l'os se fût recouvert d'assez bonnes chairs, la plaie ne se fermoit point, & elle fournissoit, à chaque pansement, beaucoup de pus. Ayant fait des recherches avec la sonde, il trouva encore un sinus qui s'étendoit vers la partie supérieure de la tempe : l'os ne lui ayant pas paru découvert, il espéra pouvoir obtenir la réunion de ce sinus par des injections, & il en fit une avec un peu de baume de Fioraventi. Il ne fut pas peu étonné quand, aux douleurs très-vives que le malade ressentit, il vit succéder une espece de fureur qui dura quelque tems. Cet événement l'engagea à de nouvelles recherches : il découvrit un autre sinus qui, de la fistule, se dirigeoit en bas, vers l'os pierreux. Il y porta une sonde qui entra dans un trou fait au travers & dans toute l'épaisseur de l'os temporal, & parut faire un chemin d'un pouce dans l'intérieur de la tête ; M. Morand conjecture que c'est par-là que le baume de Fioraventi avoit pénétré.

En conféquence de cette découverte, & conformément au réfultat d'une confultation faite avec MM. le Dran & Guérin, M. Morand coupa en travers le crotaphite, emporta les deux angles de la plaie du cuir chevelu, enleva le périofte, mit à nu une grande portion de l'os temporal, & découvrit le trou dont il étoit traverfé par l'effet de la carie. Le huitieme jour après cette opération, ayant reconnu qu'il y avoit un abfcès intérieur au crâne, il appliqua une couronne de trépan, qui embraffoit la moitié du trou à fa partie inférieure. Il fut deux fois vingt-quatre heures fans panfer le malade : à la levée de l'appareil le pus fortit avec force. Le quatrieme & le cinquieme jour, l'évacuation abondante & les douleurs diminuerent confidérablement. La fonde, portée dans une ouverture que l'on voyoit à la dure-mere, pénétra dans le cerveau de la longueur d'un grand pouce. Pour pouvoir fe flatter d'obtenir une cure radicale de cette plaie, il étoit néceffaire de panfer le cerveau : pour cet effet, M. Morand y plaça une groffe corde à boyau, retenue au dehors par un fil. Comme elle fe gonfloit d'un panfement à l'autre, & qu'elle dilatoit le finus du cerveau, l'introduction en devint plus facile de jour en jour, & il vint au point d'en porter la longueur à près de deux pouces, le feptieme jour. Chaque

fois qu'il retiroit cette corde à boyau, il venoit du cerveau une grande quantité de pus. Ce pansement fut continué jusqu'au quatorzieme jour, que M. Morand se détermina à faire une incision cruciale à la dure-mere : il porta ensuite le bout du doigt dans le cerveau, qui, dans cet endroit, étoit réduit à une espece de bouillie. Le lendemain il commença à y faire des injections avec de l'eau d'orge, animée par degrés, d'eau vulnéraire & de baume de Fioraventi, à laquelle il ajouta même quelques gouttes d'huile de térébenthine. Le vingt-quatrieme jour il s'apperçut que le pus étoit de meilleure qualité, & en moindre quantité. Le trente-neuvieme jour, voyant que le pus séjournoit encore, il fit faire une canule d'argent, grosse comme une forte plume à écrire, & longue de plus d'un pouce, sans y comprendre le chaperon, & il la plaça dans le cerveau, à la partie la plus basse du trou fait par le trépan. Enfin, le soixante-deuxieme jour, le pus ayant diminué sensiblement de quantité, & le fond ayant paru rempli, il tira la canule, & se contenta d'y appliquer un peu de charpie seche. Trois jours après un petit emplâtre suffit pour défendre ce qui restoit à cicatriser des injures de l'air ; le malade partit de Paris parfaitement guéri.

Nous avons cru devoir nous étendre sur

les détails de cette obſervation, parce qu'elle démontre, comme l'obſerve très-bien M. Morand, qu'un abſcès dans l'intérieur de la tête ne conduit pas toujours à la mort, ſi l'on peut donner iſſue à la matiere. Ici la matiere s'étoit fait jour au travers du crâne ; la nature avoit elle-même commencé la cure ; mais il faut convenir que, ſans le ſecours qu'un Artiſte auſſi habile ſut lui prêter, il ne lui eût guere été poſſible de vaincre les obſtacles qui s'oppoſoient à un entier ſuccès.

Les mémoires qui ont l'amputation pour objet, ſont au nombre de cinq. Les trois premiers traitent de l'amputation de la cuiſſe dans ſon articulation, avec l'os de la hanche. L'Académie de chirurgie avoit propoſé, pour le ſujet du prix qu'elle diſtribua en 1759 : *Dans le cas où l'amputation de la cuiſſe dans ſon articulation avec l'os de la hanche, paroîtroit l'unique reſſource pour ſauver la vie à un malade, déterminer ſi on doit pratiquer cette opération, & quelle ſeroit la méthode la plus avantageuſe de la faire?* M. Morand a cru devoir balancer les avantages & les inconvéniens de cette opération. L'*article des avantages*, dit-il, *eſt court, mais tranchant : il s'agit des cas où cette opération paroîtroit l'unique reſſource pour ſauver la vie du malade.* Les inconvéniens qu'on lui ſuppoſe ſont,

1° que *le manuel en est effrayant ;* mais toutes les grandes opérations sont plus ou moins terribles, & il est douteux que le spectacle de celle-ci soit plus difficile à soutenir que celui de l'opération Césarienne sur la femme vivante : d'ailleurs ce n'est point là un motif raisonnable d'abroger une opération. 2° On objecte encore *la grandeur de la plaie :* elle doit en effet être énorme ; mais il est des moyens de la diminuer, & on ne peut pas mesurer le danger d'une plaie par sa grandeur : généralement parlant, ce sont les plus petites qui sont les plus dangereuses. 3° *La difficulté de déarticuler l'os de la cuisse dans la cavité de l'os de la hanche*, paroît plus spécieuse dans le cas où la tête du fémur seroit brisée : il est cependant des moyens de la vaincre. M. Morand propose, la section circulaire de la capsule articulaire étant faite, d'assujetir la tête de l'os, en la saisissant vers son équateur, avec une tenaille propre à cela ; du même coup de main on allongeroit un peu, & l'on rendroit ostensible le ligament rond, qui seroit facilement coupé. 4° On oppose encore *le danger de la rétraction des muscles fléchisseurs*, qui pourroit porter l'irritation, & produire des suppurations jusques dans la capacité de l'*abdomen.* En convenant que ces accidens seroient très-graves, M. Morand suppose que la section de ces muscles

aura été faite assez bas pour ne pas donner lieu de craindre une rétraction trop haute vers leur origine. 5° *Celui de l'hémorragie* n'est pas moins alarmant ; mais il y a de bonnes raisons d'espérer de pouvoir l'arrêter, sur-tout avec l'attention de n'entamer l'artere crurale que la derniere : à l'égard de l'obturatrice, & des branches qui vont au triceps, l'on doit se flatter d'en arrêter le sang, même sans le secours de la ligature, avec les moyens connus pour cela. 6° Enfin *le danger du refoulement du sang dans la masse après l'opération.* M. Morand répond à cette objection, en faisant remarquer qu'un grand nombre d'hommes ont survécu à l'amputation de membres aussi considérables ; que la nature elle-même veille à la conservation du malade par quelques déplétions qui préviennent les surcharges dangereuses, & que l'art peut concourir efficacement avec elle à cette déplétion. Il termine ces réflexions par plusieurs expériences curieuses, faites par différentes personnes sur les animaux ; expériences qui établissent du moins un préjugé favorable pour l'opération.

Les second & troisieme mémoires ont pour objet de décrire la meilleure maniere de faire l'amputation de la cuisse dans son articulation avec l'os de la hanche ; ces mémoires, qui datent de 1739, vingt ans

avant que l'Académie de chirurgie eût proposé cette queſtion, ſont, le premier, de M. Volher, pour lors Chirurgien des Gardes à cheval du Roi de Danemarck; & le ſecond, de M. Puthod, Chirurgien à Nyon, canton de Berne, & depuis, Chirurgien-Major du régiment Suiſſe de Tſchoudy au ſervice de France : comme ce dernier eſt beaucoup plus détaillé & plus méthodique, nous allons tâcher d'en donner une idée à nos Lecteurs.

M. Puthod, convaincu de la poſſibilité de cette opération par des expériences réitérées ſur le cadavre, & perſuadé de ſa néceſſité abſolue, par le nombre de cas où elle peut avoir lieu, & dans leſquels elle eſt le ſeul & unique remede, a cru qu'il étoit de ſon devoir de préſenter ſes idées ſur cette opération, dans l'eſpérance qu'elles pourroient engager quelque grand Chirurgien à la perfectionner & à la mettre en pratique. Il a rangé le précis de ſes recherches ſous ſix articles généraux; il parle, en premier lieu, de la façon d'arrêter le ſang pendant l'opération. La compreſſion peut être utile; mais il préfere la ligature. Après avoir décrit la véritable ſituation & le trajet de l'artere crurale, il propoſe de la découvrir par une inciſion longitudinale, ou un peu oblique; après cela, il veut qu'on prenne une aiguille un peu plus courbe & plus large

que les aiguilles ordinaires, enfilée de deux fils plats, chacun de cinq à ſix brins bien cirés enſemble; qu'on introduiſe cette aiguille du côté externe, entre l'artere & le nerf, évitant de piquer celui-ci; qu'on la faſſe paſſer derriere l'artere & la veine, ſans intéreſſer le tendon du pſoas, ni la veine, obſervant cependant de matelaſſer le vaiſſeau par le tiſſu cellulaire voiſin, & quelques portions charnues qu'il indique. Enfin, après avoir ſéparé les deux fils, on en gliſſe un en haut, qui eſt de réſerve, & l'on noue celui qui eſt au-deſſous, ſans y mettre de compreſſes.

Le ſecond article a pour objet d'expoſer la façon d'extirper toute l'extrêmité, en laiſſant un lambeau. En faiſant cette opération, on doit avoir deux vues: la premiere eſt de conſerver, pour former ce lambeau, les parties qui peuvent être nourries après l'opération; ce qui doit faire préférer les parties poſtérieures, parce que, la ligature de l'artere crurale étant faite au-deſſus des branches qu'elle fournit aux muſcles de la partie antérieure de la cuiſſe, ceux-ci ſeroient privés de nourriture. Il veut qu'au muſcle grand-feſſier, qui ne ſuffiroit pas pour remplir ſeul le vuide qui réſulte de la plaie, on joigne une portion des muſcles qui s'attachent à la tubéroſité de l'iſchion, & qu'on coupe les tégumens, de façon qu'ils

forment un lambeau, & plus grand, & plus étendu. Il faudroit copier en entier le détail du manuel qu'il indique, pour faire cette grande opération, ſi nous voulions en donner une idée à nos Lecteurs : nous aimons mieux les renvoyer à l'ouvrage même. La ſeconde vue qu'il ſe propoſe, eſt de ne laiſſer aucune bride ni aucune partie d'un tiſſu ferme & ſerré à demi-coupée, capable, par cela même, de s'enflammer, & de produire des fuſées d'abſcès, qui allongeroient la cure : il nous a paru qu'il évitoit cet inconvénient par la méthode qu'il propoſe pour la ſection.

Pour arrêter le ſang qui coule après l'opération, ce qui fait le ſujet du troiſieme article, comme on s'eſt aſſuré de l'artere crurale par une ligature, on n'a rien à craindre de ce côté. Cependant, ſi on s'étoit contenté de la comprimer, il faudroit la faire après l'opération, en ſuivant les méthodes connues. Mais, outre cette artere, il y en a d'autres, telles que l'obturatrice, la ſciatique, la feſſiere, &c. qui méritent l'attention du Chirurgien. Pour ſe mettre en état de réſiſter à l'abord du ſang, il faut qu'il ſoit bien inſtruit du trajet de ces différens vaiſſeaux ; qu'il lie ceux qui ſe préſentent aux bords de la plaie, & que, par une compreſſion ménagée au moyen d'un inſtrument particulier, que notre Auteur propoſe, il

comprime les plus profondes, dont les troncs paſſent ſur cette portion de l'os des îles, qui eſt entre l'échancrure iſchiatique & la cavité cotyloïde.

Viennent enſuite les panſemens qui occupent le quatrieme article. Il y a ici deux plaies; celle qu'on a faite pour pratiquer la ligature de l'artere crurale : elle ſe panſe de la façon la plus ſimple. La ſeconde demande plus de ſoins & de précautions : nous renverrons encore à l'ouvrage, pour en trouver le manuel, ces ſortes de détails n'étant pas ſuſceptibles d'extraits.

L'article cinquieme eſt deſtiné à indiquer les moyens de prévenir les accidens qui peuvent ſurvenir : ces accidens ſont l'inflammation & les trop grandes ſuppurations. Les moyens les plus efficaces de les prévenir, ſont les ſaignées, le repos, la tranquillité d'eſprit, les boiſſons délayantes, la diete la plus ſévere, & la liberté du ventre qu'on aura ſoin de procurer par des lavemens émolliens.

Enfin, dans l'article ſixieme, notre Auteur indique les cas où il croit qu'on doit tenter cette opération, & ceux où l'on doit l'éviter. Il ne la propoſe que dans des ſujets bien conſtitués, exempts de vices particuliers, & dans les maladies où la mort du malade eſt aſſurée, ſi on ne recourt pas à cette opération. Telles ſont les ouvertures

de l'artere crurale au-dessus de ses grosses ramifications ; celles de la veine crurale, lorsque la ligature n'a pas pu arrêter suffisamment le sang ; les caries de la tête du fémur ; des exostoses énormes, le *spina-ventosa*, les fracas considérables ; la gangrene des tégumens & des muscles, qui menace de s'étendre jusqu'a *l'abdomen*, si on n'arrête les progrès du mal, &c.

Pour démontrer que les grandes plaies ne sont pas toujours les plus dangereuses, M. Morand a inséré à la suite de ces Mémoires l'histoire d'un homme dont le bras avec l'omoplate avoit été arraché par la roue d'un moulin. Cette histoire est extraite des Transactions philosophiques.

La derniere piece de ce Recueil est l'examen de l'ouvrage de M. Bilguer, Chirurgien-Major général des armées de S. M. le Roi de Prusse, sur l'amputation, où ce Chirurgien avance qu'on seroit rarement obligé de recourir à cette opération, si on avoit la patience de suivre un traitement long & difficile, mais dont il prétend que le succès n'est pas aussi incertain qu'on l'avoit cru : il nous a paru que M. Morand avoit discuté cette matiere en Praticien habile.

SUITE DU MÉMOIRE

Sur le Tétanos ; *par M.* BAJON, *Chirurgien ordinaire des Hôpitaux du Roi, à Cayenne.*

OBS. II. Dans le mois de Décembre de la même année, une Allemande fut portée à l'Hôpital pour une perte très-considérable qu'elle avoit : il lui fut d'abord ordonné une potion astringeante dont j'ignore la composition, mais qui l'arrêta très-subitement. La malade resta environ vingt-quatre heures très-tranquille, & sans se plaindre de la moindre douleur. Le troisieme jour elle fut, de bon matin, chez elle, & rentra, peu de tems après, à l'Hôpital. A peine fut-elle couchée, qu'elle eut quelques mouvemens convulsifs ; ensuite elle se plaignit d'un embarras assez considérable dans la mâchoire inférieure : le pouls changea dès le même instant, & devint fort élevé, mais néanmoins d'une lenteur qui n'indiquoit point la fievre ; tout le corps se couvrit tout de suite d'une sueur très-visqueuse, & presque froide. Enfin la maladie de cette malheureuse fit des progrès si prompts, qu'au bout de six heures les mâchoires furent entiérement fermées : les muscles de

l'épine étoient ſi violemment contractés, que l'os *ſacrum* tendoit à s'approcher du cou & de la tête; ce qui faiſoit faire une concavité très-conſidérable du côté des lombes. Le pouls devint petit & très-lent, & les ſueurs de plus en plus froides : enfin la malade expira, au bout de dix heures.

Il faut obſerver que, dès l'inſtant de cette maladie, on lui a fait prendre une aſſez grande quantité de narcotiques; on lui faiſoit froter les muſcles du dos & de l'épine avec de l'eſprit-de-vin, dans lequel on avoit diſſous une aſſez grande quantité d'*opium*. Cinq à ſix heures avant que de mourir on lui avoit fait prendre une potion purgative, ainſi que quelques lavemens ſtimulans.

Obs. III. Dans le mois de Janvier 1767, je fus appellée chez un habitant, pour un Negre qui, depuis huit jours, étoit ſorti des grands remedes : il ſe plaignoit d'un point de côté fort violent; la reſpiration étoit très-laborieuſe, la fievre & la ſoif très-fortes : le malade diſoit avoir un grand mal de tête; la bouche étoit fort pâteuſe, & la langue fort chargée : il touſſoit continuellement, mais ſans la moindre expectoration.

Tous les ſymptômes augmenterent conſidérablement juſqu'au ſeptieme jour : le traitement conſiſta en quatre ſaignées qui

furent faites les trois premiers jours, en potions huileuſes, & tiſanes adouciſſantes & pectorales, en pluſieurs lavemens émolliens, & en deux verres de caſſe-manne, avec deux grains de tartre ſtibié, qui lui furent donnés le quatrieme jour.

Le cinquieme le malade commença à cracher conſidérablement; il continua toujours l'uſage des potions & de la tiſane: parvenu enfin au huitieme jour, tous ces ſymptômes diminuerent conſidérablement: je lui ordonnai un léger purgatif que je répétai encore le dixieme jour; ce qui mit le malade à merveille.

Le douzieme jour la fievre diſparut entiérement: il ſortit, le ſoir, pour ſe promener un peu dans une cour qui donnoit ſur un rempart du côté de la mer, où il reſta environ une heure; enſuite il alla ſe coucher fort tranquillement. Mais, dans le courant de la nuit, il eut quelques mouvemens convulſifs; il fut agité, & ne dormit point. Le lendemain au matin, je le trouvai fort inquiet, me diſant que c'en étoit fait de lui, & qu'il falloit mourir. Je tâchai de le raſſurer; je lui preſcrivis une potion huileuſe, avec quelques gouttes anodines, qu'on eut toute la peine du monde à lui faire prendre. A peine fus-je ſorti de la maiſon, qu'on revint me chercher: je le trouvai dans un état ſi convulſif, que toutes

les parties de ſon corps étoient roides comme une barre de fer : il reſta dans ce triſte état, & ſans la moindre connoiſſance, environ deux heures ; enſuite il ſurvint un relâchement conſidérable aux extrêmités, tant ſupérieures qu'inférieures : il reſta ſeulement une contraction tonique, aſſez forte, aux muſcles de la mâchoire inférieure, du cou & de l'épine, & le malade n'avaloit qu'avec beaucoup de peine.

Comme ſa langue étoit reſtée toujours un peu chargée ; qu'il avoit eu, de tems à autre, quelque légere envie de vomir, & que ſon appétit n'avoit pu ſe rétablir, je crus que ſon mauvais état pouvoit venir de quelque levain contenu dans les premieres voies : je me déterminai, en conſéquence, à lui donner trois grains de tartre ſtibié dans deux petits verres d'eau de caſſe ; je commençai d'abord à lui en faire prendre un, ce que je ne pus faire qu'avec la plus grande difficulté ; mais, peu de tems après, la tenſion ſpaſmodique des muſcles de la mâchoire inférieure augmenta ſi fort, que la bouche étoit exactement fermée : je parvins néanmoins à introduire un morceau de bois entre ſes dents, afin de maintenir ſa bouche un peu ouverte. J'appliquai ſur tous les muſcles tendus des compreſſes trempées dans l'huile, & je lui faiſois frotter le dos avec un mêlange d'onguent d'*Althœa* & de *populeum* ;

j'exhortai ceux qui étoient auprès du malade, à lui faire prendre, tant qu'il feroit poffible, des potions huileufes. Le malade refta dans cet état pendant l'efpace de quatre jours, n'avalant que quelque peu des potions & un peu de vin : on avoit beau mettre des bouillons dans fa bouche, il les rejettoit tout de fuite, & n'en avaloit jamais la moindre goutte. Il eft à obferver que, pendant ces quatre jours, il n'a jamais fermé l'œil pour dormir ; il étoit toujours fort agité : fon pouls paroiffoit être affez naturel, mais feulement un peu plus lent qu'à l'ordinaire ; prefque toute la furface de fon corps étoit couverte d'une fueur glaireufe : pendant ce tems-là le malade n'a jamais prononcé la moindre parole, & a toujours paru infenfible à la vue & aux cris de ceux qui lui avoient été les plus chers.

Le cinquieme jour, il lui furvint un roidiffement dans toutes les parties de fon corps : les mufcles de la mâchoire inférieure, du cou & de l'épine étoient toujours dans le même état ; le roidiffement augmentoit confidérablement, lorfqu'on le touchoit ou qu'on le remuoit : on ne parvenoit à lui faire prendre quelque chofe qu'avec la plus grande difficulté. Quoique je lui fiffe donner plufieurs lavemens purgatifs, le ventre étoit extrêmement ferré, & n'en rendoit jamais aucun :

ce dernier état dura à-peu-près deux jours ; ensuite la maladie changea, de façon qu'elle fut toute contraire. Il survint un relâchement général dans toutes les parties du corps ; le pouls devint ample, dégagé, & beaucoup plus fréquent : le malade étoit dans un assoupissement continuel, & sans donner le moindre signe de connoissance ni de sentiment. Quoique les dents ne fussent plus serrées, & qu'on ouvrît la bouche avec facilité, le malade n'avaloit qu'avec beaucoup de peine : il rejettoit toujours le bouillon, & avaloit tout le vin qu'on pouvoit lui donner. Dès l'instant de relâchement, les lavemens firent à merveille. Trois jours s'étant écoulés, sans qu'il y eût le moindre changement, sinon que le malade étoit toujours de plus en plus foible, & les sueurs plus abondantes, je me hazardai alors à lui donner quatre grains de kermès dans deux cuillerées de bouillon que je parvins à lui faire avaler avec beaucoup de peine. Une demi-heure après, il vomit cinq ou six gorgées de bile extrêmement jaune, & fort épaisse, & sans le moindre effort. Peu de tems après, il prononça quelques paroles, & appella sa mere, pour lui donner un peu de bouillon ; ce qu'il n'avoit pas encore fait depuis sa maladie. On le changea dix fois de chemises, depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir : cette sueur le dégagea,
de

de façon que le ſoir il fut en état, non-ſeulement de parler, mais encore de ſe lever & de marcher; ce qui étonna beaucoup tous ceux qui l'avoient vu dans le courant de ſa maladie, & qui en avoient entiérement déſeſpéré. Il fut enſuite de mieux en mieux : je le purgai pluſieurs fois; &, au bout d'un mois, il fut parfaitement rétabli.

Dans le même-tems que je traitois ce malade, je fus mandé pour aller à une habitation, à environ quatre lieues de Cayenne, voir une Négreſſe qui avoit été brûlée à la partie interne de la cuiſſe & jambe gauche, avec de l'eau bouillante. Au bout de huit jours de cet accident, & dans le tems qu'elle ne ſouffroit preſque plus, elle fut vivement attaquée de tous les ſymptômes du *tétanos* : lorſque j'y fus, elle étoit à ſon deuxieme jour ſeulement, mais dans un état où il n'y avoit plus de reſſource : lés dents étoient ſi ſerrées, qu'il ne me fut jamais poſſible de les ſéparer ſeulement d'une ligne; tout le corps étoit d'une roideur extraordinaire; la reſpiration étoit des plus laborieuſes; le pouls étoit petit, ſerré, & très-irrégulier. Enfin, elle ne parloit, n'entendoit ni ne voyoit : tout ſon corps étoit, depuis la tête juſqu'aux pieds, couvert d'une ſueur froide : elle reſta dans cet état juſqu'au troiſiememe jour, qu'elle mourut.

On peut dire que cette malheureuſe fut abandonnée à ſon triſte ſort : il ne lui fut adminiſtré abſolument aucun remede ; &, quoiqu'elle appartînt au plus riche habitant de cette Colonie, je crois que la négligence qu'on eut, non-ſeulement pour ſon *tétanos*, mais encore pour ſa maladie premiere, fut la cauſe de ſa mort.

Je pourrois rapporter pluſieurs autres obſervations à-peu-près de la même nature de celles que je viens de décrire ; mais je crois qu'en voilà aſſez pour faire connoître les différences de cette maladie. Je me vois obligé cependant d'en rapporter encore une dont je n'ai pas fait mention, & qui eſt fort eſſentielle à connoître, d'autant plus que cette eſpece de *tétanos* ſe guérit preſque toujours : il differe de celui que nous venons de décrire, en ce que tous les ſymptômes ſe déclarent très-lentement. Après un certain terme de la maladie, il ſurvient, par intervalle, des mouvemens convulſifs, qui arrivent quelquefois toutes les heures, les demi-heures & les quarts-d'heures ; d'autres fois toutes les deux ou trois minutes : les mâchoires ne ſe ferment jamais exactement ; & la déglutition ſe fait toujours aſſez bien : le tronc, au lieu de ſe courber poſtérieurement, ſemble ſe courber en devant ; le malade ne peut reſter couché, & eſt obligé de ſe tenir debout ; la ſeule ſituation

qu'il peut prendre pour reposer est de se coucher sur le bord d'un lit & sur le ventre, ayant les pieds à terre. Dans cette espece de convulsion, qui ne differe pas beaucoup de ce qu'on appelle *emprosthotonos*, la fievre se déclare avec assez de violence sur la fin, & excite toujours une sueur très-abondante, de laquelle la nature semble se servir pour expulser en dehors la matiere morbifique : on pourroit ranger cette maladie dans la classe des chroniques ; car j'en ai vu qui ont duré jusqu'à quatre ou cinq mois : mais communément le terme est de deux ou trois mois, avant qu'on en soit totalement guéri. Quoiqu'on emploie une très-grande quantité de remedes dans cette maladie, il semble néanmoins que la guérison ne soit qu'un pur ouvrage de la nature : cependant les remedes dont je me suis servi dans le *tétanos* que j'ai décrit, sembloient quelquefois produire du soulagement dans cette maladie, sur-tout les calmans, tels, par exemple, que le syrop de diacode & le sel sédatif d'Homberg. Lorsque la fievre se déclare, les légers sudorifiques paroissent indiqués, de même que les purgatifs, si-tôt qu'il arrive un peu de relâchement.

Par tout ce que nous venons de dire on voit que le *tétanos* des adultes differe, en

quelque chose de celui qui attaque les nouveaux nés.

Je n'ai jamais eu occasion de remarquer cette derniere espece de convulsion que je viens de décrire, avant le neuvieme jour de leur naissance : le *tétanos*, qui leur est si familier, ne differe pas beaucoup de ce que les Auteurs appellent *opisthotonos* : à la vérité, la tête ne tend pas à se courber en arriere, comme ils ont tous dit, mais seulement le tronc.

Il s'en faut de beaucoup que les remedes dont j'ai fait mention soient les seuls dont on a coutume de se servir pour cette maladie : il y en a qui vantent beaucoup les purgatifs drastiques, administrés dès les premiers tems de la maladie, de même que les lavemens les plus stimulans, comme celui de tabac, &c. Ces mêmes personnes, si on les en croit, se servent avec succès d'embrocations faites avec l'esprit-de-vin, dans lequel on dissout une très-grande quantité d'*opium* ; d'autres assurent avoir guéri du *tétanos* en frottant le corps du malade avec de la thériaque. Tous ces remedes, aussi insuffisans les uns que les autres, ne sont vantés que par des empyriques, qui non-seulement n'ont aucune connoissance de la nature de cette maladie, mais encore moins de la véritable structure de nos parties, ni

de l'action réciproque des forces vitales & animales. Il suffit qu'ils aient employé quelqu'un de ces remedes, dans cette derniere espece de convulsion que j'ai décrite, & qui a tant de rapport à l'*emprosthotonos*, dont la nature seule opere, la plupart du tems, la guérison, pour se persuader que ce sont des remedes infaillibles pour toutes sortes de *tétanos*.

Je rapporterai, à cet égard, un exemple, pour prouver combien le préjugé a d'empire dans un pays où la vérité est si peu connue. Dans le mois d'Août 1767, un Commis au Contrôle eut une maladie assez considérable ; c'étoit une fievre double-tierce-continue. Cette maladie ne se termina qu'au bout de deux septenaires ; ensuite le malade resta cinq ou six jours sans fievre, & se trouvant très-bien. Il étoit logé dans une petite chambre, qu'on avoit fabriquée au galetas d'une des plus hautes maisons de Cayenne ; de façon qu'un matin il se mit à sa fenêtre, qui précisément donnoit sur la mer, où il resta un certain tems, par le plaisir qu'il avoit de respirer un air assez frais, venant du côté du Nord ; mais, peu de tems après, il ressentit d'abord un roidissement assez considérable à la mâchoire inférieure : le mouvement de la langue & la déglutition devinrent un peu difficiles ; les muscles du dos se roidirent aussi peu après, de façon

que tous ces ſymptômes durerent juſqu'au huitieme jour, ſans empêcher le malade de ſe promener ; enſuite les choſes devinrent un peu plus ſérieuſes, & le malade ne pouvoit plus reſter, non-ſeulement couché, mais encore aſſis dans un fauteuil ; il ſe tenoit toujours debout, & légérement courbé en devant.

Il avoit de petits mouvemens convulſifs qui le prenoient par intervalle, & que la vue de certaines perſonnes augmentoit conſidérablement. Je ſais que je n'ai jamais entré dans ſa chambre qu'il n'en eût d'aſſez conſidérables. Il m'a avoué pluſieurs fois qu'il ne pouvoit jamais me regarder ſans que ces mouvemens ne lui vinſſent tout de ſuite : je n'étois pas le ſeul qui produisît en lui cet effet ſingulier ; pluſieurs femmes, qui avoient coutume d'aller le voir, lui imprimoient à-peu-près la même ſenſation. Il reſta dans ce même état environ quinze jours : pendant ce tems-là je ne lui adminiſtrai d'autres remedes que ceux dont j'ai déjà fait mention : leur effet ne fut point ſuivi d'une guériſon prompte, d'autant plus que j'ai fait obſerver que ces maladies ſont toujours longues. Le malade découragé de cela, & aidé des conſeils de quelques bonnes femmes, ſe fit porter chez un empyrique, où il reſta deux ou trois mois : j'ignore les remedes dont il s'eſt ſervi pour

le traiter; mais il ſuffit que le malade guérît, pour que le public aveugle regardât cette cure comme une eſpece de miracle & cet empyrique muni de la ſcience néceſſaire pour guérir toutes les eſpeces de *tétanos.*

Quantité d'habitans de cette Colonie prétendent encore avoir des remedes infaillibles contre cette maladie : ces prétendus remedes ſont tous tirés du regne végétal, & ne produiſent de bons effets, qu'autant qu'ils ſont donnés par des Negres ou des Créoles peu inſtruits. Je connois pluſieurs perſonnes dont l'éducation eſt très-diſtinguée, & qui ont une foi ſinguliere à ces ſecrets; ils croiroient même manquer eſſentiellement à la promeſſe qu'ils ont faite, la plupart du tems, à des Negres, s'ils les faiſoient connoître, ſur-tout à des perſonnes de l'Art. Toutes les fois qu'ils ſe ſervent de ces remedes, & dont le ſuccès ne répond pas à leurs belles promeſſes, ils diſent pour raiſon, ou que le malade a été ſaigné, ou qu'il a pris quelques remedes donnés par des Médecins ou par des Chirurgiens, auquel cas il n'eſt plus poſſible de les guérir. Mais ſeroit-ce des moyens de ſupercherie ? Non; ce n'eſt que la ſuite d'un préjugé dont l'ignorance la plus profonde eſt la baſe principale.

D'après ce que je viens de dire on me

taxera peut-être de quelques motifs de jaloufie ; mais ceux qui auront de véritables connoiffances pathologiques & thérapeutiques me rendront juftice. Ils favent tous que ce n'eft pas fur quelque fimple fait que l'on peut affeoir les fuccès d'une méthode. Un grand nombre d'obfervations faites par des perfonnes inftruites, en faveur de quelque remede, ne fuffifent quelquefois pas pour l'affirmer bon.

Je ne doute pas un inftant que, dans le grand nombre de plantes qui font dans ce vafte pays-ci, il n'y en ait qui aient des vertus fupérieures ; mais leur effai demanderoit, au moins, à être fait par des perfonnes un peu plus inftruites que des Negres, & qui auroient quelques connoiffances fur leur nature & fur celles des maladies. Je me ferai toujours un devoir effentiel d'effayer ces différens remedes, toutes les fois qu'on voudra me les faire connoître ; je tâcherai d'obferver, avec toute forte d'impartialité, fi réellement ils font dans le cas de produire quelque bon effet ou non.

Je n'entrerai pas plus avant dans une matiere qui me paroît auffi épineufe que celle-ci, me réfervant à un tems où l'obfervation & l'expérience pourront nous procurer quelques rayons de lumieres pour mieux parcourir ce chemin obfcur, & rempli de

ténebres. En attendant, il ſeroit à déſirer que quelqu'un, jaloux des progrès de la médecine, & ami de l'humanité, voulût nous tracer, d'après de bons principes phyſiologiques & pathologiques, une route nouvelle. Je l'affirme d'avance ; je n'aurai pas de devoir plus eſſentiel que de la ſuivre, & de mettre toujours en exécution tous les préceptes qu'on pourra me preſcrire à cet égard. Ce ſeroit une récompenſe bien flateuſe pour moi, ſi j'avois le bonheur de voir que ce foible Mémoire eût pu y contribuer en quelque choſe.

LETTRE

A M. ROUX, ſur les Maladies hyſtériques ; par M. LABORDE, Médecin-Penſionnaire de la Ville du Mas-d'Agénois.

MONSIEUR,

Je vois avec plaiſir que vos Journaux, en faiſant connoître tous les nouveaux moyens de guérir, n'ont d'autre but que de multiplier les différentes obſervations qui doivent concourir à conſtater ces moyens, & d'engager les Médecins à contribuer de tout leur pouvoir à éclaircir, par les divers

ſuccès qu'ils en éprouvent dans les maladies, les ténebres épaiſſes où nous jetteroit preſque toujours la trop ſcrupuleuſe recherche des cauſes premieres des maladies.

S'il eſt quelques-unes de ces maladies dans la théorie deſquelles l'amour de l'opinion & du ſyſtême ait rendu plus flottant l'eſprit des Médecins de tous les âges, c'eſt, ſans contredit, la claſſe des maladies hyſtériques. Quoi de plus ſingulier, en effet, que cette variété d'idées qu'a produites chez les Médecins, tant anciens que modernes, la multiplicité des ſymptômes ſous leſquels ſe joue, comme un Protée, la paſſion hyſtérique? Avec quelle bizarrerie l'antiquité n'avoit-elle pas prononcé que la matrice, ſeule organe victime de cette maladie, en éprouvoit encore un million d'autres? Quel eſprit de vertige la faiſoit regarder comme un autre animal dans l'animal-même? Heureuſement que le tems, ce pere de la médecine, a diſſipé le voile de l'erreur, & que le ſiecle où nous vivons, en produiſant des génies obſervateurs & curieux, a développé, dans la connoiſſance de la machine humaine, une infinité de traits lumineux enſévelis, couverts, juſqu'à nous, du voile de l'ignorance, ou des erreurs de la ſuperſtition!

Quel nouveau jour n'ont pas donné, en

effet, aux maladies nerveuſes, les Ouvrages célebres de Sydenham, d'Hoffman, de Boherhaave, & ſon illuſtre Commentateur? Quelles belles connoiſſances n'ont pas jettées ſur la ſtructure de la fibre les expériences de Baglivi, Bellini, & tant d'autres? Mais, tel eſt le ſort des choſes humaines, que les découvertes, même les plus intéreſſantes, les plus raiſonnables, les mieux conſtatées par les faits, ne laiſſent pas d'éprouver des contradictions, & de faire paſſer leurs Auteurs pour des gens à idées & à ſyſtême. Mais le ſage ſait ſe conſoler & priſer le ſarcaſme ce qu'il vaut, aſſez content d'avoir trouvé, dans le cours de ſa vie, une vérité utile. Telle eſt aujourd'hui la poſition de M. Pomme : ſa méthode, dont j'ai vu d'heureux ſuccès, & que j'ai moi-même ſouvent employée avec fruit, n'a pas peu contribué à rectifier mes idées ſur la nature des maladies nerveuſes ; & je crois lui devoir hommage de quelques cures où j'ai eu le bonheur de réuſſir avec le ſecours de ſes lumieres. Voici un cas, en apparence, ſemblable à celui que rapporte M. Dufau, Journal d'Août, pag. 120. En liſant ſon Obſervation j'y ai retrouvé, à peu de choſe près, le tableau des ſymptômes que, deux mois auparavant, j'avois apperçus dans la malade qui fait le ſujet de la

mienne : quelques particularités cependant, mais ſur-tout l'abſence de la fievre, me décidérent à une méthode toute oppoſée à celle de ce Médecin. J'ai eu, ainſi que lui, le bonheur de guérir radicalement ma malade. Eſt-il étonnant que, ſi éloignés dans l'idée de la cauſe, nous l'ayons été ſi fort dans le traitement ?

Il s'agit d'une jeune demoiſelle de cette ville, âgée de douze ans, graſſe, & d'une couleur vermeille. Elle tombe ſubitement dans une cardialgie effrayante, qui bientôt eſt ſuivie d'une ſueur froide, & d'une vraie ſyncope. On lui donne de l'eau tiede, de l'huile, un lavement ; elle évacue, par haut & par bas, une matiere verdâtre : elle en eſt ſoulagée. Le ſoir même du jour elle a une ſeconde attaque de lypothimie : on lui donne, je crois, les mêmes ſecours ; le paroxyſme ſe calme. Le lendemain on la purge : elle fut très-bien vuidée. La nuit ſuivante, elle eut une troiſieme attaque plus violente que les deux précédentes, & dans laquelle on commença d'appercevoir quelques mouvemens convulſifs. Je fus mandé le lendemain. La malade étoit très-bien, ſans la moindre émotion dans le pouls ; la langue étoit un peu griſâtre, peu chargée, & les viſceres du bas-ventre en très-bon état. Je m'informai de madame ſa mere ſi elle n'au-

roit pas encore observé chez sa fille quelque signe précurseur de puberté : elle me dit que non ; mais que, quelque peu qu'elle parût conformée, elle pensoit que son mal pourroit bien venir delà. Sur les questions que je lui fis ensuite des sentimens qu'elle éprouvoit dans ses accès de lypothimie, elle me répondit qu'elle sentoit d'abord dans le ven-vent, comme une boule qui rouloit, & qu'à mesure qu'elle montoit, elle se sentoit tomber en défaillance, jusqu'à ce qu'arrivée à l'orifice de l'estomac, & delà à la gorge, elle perdoit totalement la connoissance & la parole.

J'entendis qu'on parloit de plénitude d'estomac, de quelque soupçon de vers, de crudités que la malade avoit mangées la veille de sa premiere attaque : on me proposoit de lui donner l'émétique ; car, dans ce pays-ci, comme ailleurs, tout le monde veut être Médecin. J'éloignai cette idée ; je mis en avant tous les dangers où pourroit jetter l'application de ce remede. On goûta les raisons que j'avois de regarder tous ces symptômes comme un prélude de vapeurs hystériques : j'assurai qu'au lieu de vomitifs & de purgatifs, on ne devoit employer que des humectans, des anodins, de légers anti-spasmodiques. On me laissa faire ; on me livra la malade.

Je n'avois encore été témoin d'aucune attaque. Je me contentai, pour cette fois, d'ordonner la boiſſon du petit-lait altéré de quelques feuilles de méliſſe ; je ne tardai pas à ſatisfaire ma curioſité. Le ſoir même on court me dire que la malade eſt dans l'attaque : je m'y rends. Je la trouve dans des agitations convulſives des bras & des yeux, pouſſant, de tems à autre, des cris perçans ; je veux la queſtionner, elle ne me répond point. Aux mouvemens convulſifs, bientôt ſuccedent des ris involontaires ; ils ceſſent pour un moment : les bras ſe roidiſſent encore. La malade veut s'élancer du lit, on la retient avec peine ; & après quelques ris, qui reparurent encore avec grincement des dents, j'apperçus un tremblotement de la lévre inférieure, qui me fit annoncer des larmes dont l'écoulement, qui, en effet, arriva bientôt après, termina cette ſcène ſinguliere. La malade, quoique bien revenue à elle, ne pouvoit cependant parler ; mais elle faiſoit des ſignes qui certifioient qu'elle étoit dans une parfaite connoiſſance. Elle voulut ſe faire promener ; mais il lui fût impoſſible de ſe tenir ſur ſes jambes : elles traînoient comme ſi elle eût été paralytique.

Ce ſymptôme, ſuccédant à ceux dont j'ai parlé plus haut, effraya la famille, de

l'idée de convulſions d'un tout autre genre; mais je pris ſur moi d'aſſurer qu'elles n'auroient aucune mauvaiſe ſuite. J'ordonnai alors une potion anti-ſpaſmodique, faite avec l'eau de méliſſe, quelques gouttes anodines, & un peu de *caſtoreum*, à prendre, la nuit & le lendemain, par cuillerées, pour tâcher de calmer l'érétiſme du genre nerveux, & ramener les eſprits fougueux à une diſtribution plus égale & plus tranquille. Je fis préparer un bain pour le lendemain. On y avoit mis la malade avant mon arrivée; mais elle y ſouffrit tant, me dit-on, elle y devint ſi rouge & ſi animée, qu'on avoit été obligé de l'en tirer très-vîte, de peur de l'y voir expirer. Je me doutai qu'on l'avoit miſe dans l'eau plus chaude qu'il ne falloit: auſſi, en recommandant la réitération du remede le plus efficace que je croyois pouvoir propoſer, priai-je d'attendre que je fuſſe préſent, pour mettre moi-même l'eau au degré de chaleur convenable. On fut fort ſurpris de voir que je la voulus *agréablement fraîche*. J'y fis plonger la malade, qui ſe plaignit beaucoup de ſa froideur: elle y grelotoit, & on eut toutes les peines du monde à obtenir qu'elle y demeurât. Je conſeillai qu'on l'y mît ainſi le matin & le ſoir: elle s'y accoutuma peu-à-peu; elle y reſtoit, chaque fois, une heure; elle y prenoit un verre de petit-lait, & n'en

ſortoit, que pour prendre un ſommeil long & tranquille. Je lui fis appliquer ſur le nombril l'emplâtre *galbanum*, pour le porter tout le tems qu'elle ſeroit malade. Cet ordre ſimple de remede ainſi établi, j'eus la ſatisfaction de voir les paroxyſmes hyſtériques diminuer ſenſiblement de fréquence & d'intenſité. Il falloit le ſavoir pour diſtinguer la malade dans la compagnie qui l'environnoit : on n'avoit lieu de la reconnoître qu'à la foibleſſe des jambes, pour laquelle on fut obligé de la ſoutenir pendant pluſieurs jours, lorſqu'elle vouloit marcher : du reſte, elle étoit de très-bon appétit, & ne ſe plaignoit que d'être un peu obſervée. Peu-à-peu les accès hyſtériques diſparurent; les jarrets ſe fortifierent ; &, au bout de deux ou trois ſemaines, je conſeillai à ſes parens de la mener à la campagne, où elle ſe rétablit parfaitement dans peu de jours. Elle n'a plus eu la moindre attaque ; &, depuis trois mois, les phaſes de la lune n'ont produit dans ſon corps aucune altération ſenſible; ce que j'avois prié madame ſa mere d'obſerver.

Je ne puis me diſpenſer de confirmer l'obſervation précédente, par la relation d'un autre cas, qui ne conſtate pas moins ſolidement la ſupériorité de la méthode humectante, dans les maladies nerveuſes. Une femme du village de Birac, à une lieue de

cette ville, me fait prier de l'aller voir. Elle étoit âgée d'environ cinquante-cinq ans: infirme & percluse depuis quatre ou cinq ans, elle avoit consulté tous les Médecins du pays, qui, pour la soulager, avoient épuisé toutes les ressources de l'art; mais c'étoit en vain: elle n'en étoit pas moins malade, & ne pouvoit faire un pas, ce qui l'obligeoit d'être presque toujours alitée. Elle se plaignoit d'un grand feu dans tout son corps, d'un mal-aise continuel & sourd dans les entrailles, de fréquens tiraillemens dans toutes les parties membraneuses, sur-tout au péricrâne; d'effrayantes palpitations de cœur: elle étoit ordinairement constipée, avoit le ventre dur & serré, les urines échauffées, & presque toujours une petite fievre, avec une chaleur âcre à la peau; peu d'appétit, & beaucoup de vents. Elle me dit être dans cet état de langueur depuis que la nature avoit cessé chez elle ses secours ordinaires: elle ajouta que les Médecins qu'elle avoit consultés l'avoient tous accablée de saignées, de purgations, & sur-tout de beaucoup de pilules & poudres de toute espece; que tout cela l'avoit si échauffée, &, en même-tems, si affoiblie, qu'elle ne savoit plus que devenir. Cette femme me parut si épuisée, que j'eus peine à me déterminer à l'entreprendre. Je vis qu'une excessive rigidité de la fibre, jointe à une grande

ſéchereſſe dans les humeurs, peut-être même de l'acrimonie; qu'une bile aduſte & mélancolique, avec l'obſtruction de beaucoup de vaiſſeaux, & peut-être la coalition d'un grand nombre d'autres, alloient m'offrir des difficultés terribles dans une perſonne malade depuis long-tems, & d'un âge avancé. Je ne pus cependant réſiſter aux empreſſemens de la famille, & me chargeai de la traiter. Je commençai par lui preſcrire l'uſage de l'eau de poulet, pour ſa boiſſon ordinaire, permettant néanmoins qu'elle bût un peu de vin trempé à ſes repas: je voulus que ſa principale nourriture fût de la crême de riz à l'eau un peu claire, & légérement aromatiſée avec la cannelle, ou l'eau de fleurs d'oranges, pour récréer ſon eſtomac: par ce moyen, les humectans acqueux incommoderent moins, & paſſerent avec aſſez de facilité. Après quelques jours de cet uſage, joint à celui des lavemens fréquens, & des pédiluves, je trouvai ſes entrailles plus ſouples, moins atrophiées; les tiraillemens des parties membraneuſes moins vifs & moins fréquens. Je crus pouvoir me déterminer alors à l'uſage du demi-bain. J'en preſcrivis un par jour; & la malade s'en trouva à merveille: le ſommeil devint ſenſiblement plus doux, les douleurs ſe calmerent; &, après douze ou quinze bains, elle ſe portoit infiniment mieux. L'hiver ap-

prochant, je fis suspendre l'usage de ces remedes : elle passa cette saison un peu moins malade qu'auparavant. Le printems suivant je la remis au prémier régime, qu'elle reprit encore quelques jours, vers le mois de Septembre ; & , depuis deux ans , elle jouit d'une assez bonne santé.

J'observerai que , pendant que la malade étoit dans l'eau , elle souffroit des douleurs vives & profondes dans les nerfs , disoit-elle ; phénomene que j'ai vu arriver à quelques autres dans la même circonstance , & notamment à une dame de Bordeaux , traitée par M. Pomme , dans une maladie nerveuse , laquelle éprouvoit , dans le bain , des douleurs à la faire pleurer , & qui se dissipoient , dès qu'elle en étoit sortie. Devroit-on attribuer cet effet à l'effort que feroient les particules aiguës de l'eau , sur le systême nerveux & membraneux , dont elles écarteroient les fibrilles trop rapprochées , ou à celui des filets nerveux même , qui se contracteroient sympathiquement, par la contraction du tissu réticulare de la peau , produite par la compression du bain ? Ou ne seroit-il pas croyable que ces deux causes concourent à la fois à produire cet effet ? Ces conjectures ne nous meneroient-elles pas à croire que l'essence des maladies nerveuses consistent dans l'exsiccation & la roideur des nerfs , & vraisemblablement même

dans l'imperméabilité de quelques-uns qui, par-là, ne pouvant donner paſſage au fluide animal, l'égarent dans ces reflux irréguliers, dans cette *ataxie*, pour m'exprimer d'après *Sydenham*, qui décele ſi bien les paroxyſmes hyſtériques & hypocondriaques? Eſt-on reçu enſuite à taxer de partialité, & d'une eſpece de fureur pour les ſyſtêmes nouveaux, ceux qui, après de mûres réflexions, des expériences multipliées, mais ſur-tout d'heureux ſuccès, ſont, pour ainſi dire, menés par la main de la nature, & ne prennent que des vues qu'elle ſemble manifeſter ſi clairement?

Non ex intellectis cauſis, ſed ex obſervatione fideli effectuum, morbos cognoſcere & curare. Van Swieten, §. 587.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE

De M. LE BLANC, Chirurgien-Lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, Professeur d'Anatomie & d'Opérations aux Ecoles royales de Chirurgie de la même vie, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, de celle des Sciences de Rouen & Dijon, de la Société royale des Sciences de Montpellier & de celle de Clermont-Ferrand; à M. ROUX, Auteur du Journal de Médecine.

MONSIEUR,

Vous ſavez que la cure radicale des hernies conſiſte *à faire rentrer les parties, & à les empêcher de ſortir de nouveau.* Dans l'Extrait que vous avez eu la bonté de faire de mon Ouvrage, vous avez fait connoître que ma méthode de les opérer ſatisfait, dans le plus grand nombre de cas, à ces deux conditions : de nouvelles preuves de cette vérité, & quelques réflexions que j'y ai jointes, vous paroîtront peut-être mériter place dans votre Journal. Si vous les jugez telles, je ſuis perſuadé que les perſonnes de l'Art vous ſauront gré de les avoir publiées.

Quoiqu'il peut ſe trouver des cas où la

hernie paroît après notre opération, comme nous l'avons dit, pag. 119 & suiv. de notre Ouvrage; on ne doit point en conclure qu'elle a ce défaut commun avec l'ancienne méthode: l'expérience prouve que, dans la nôtre, ces cas sont très-rares, & que la plus grande partie des personnes qui s'y sont soumises ne sont plus dans la nécessité de porter le bandage, la hernie ne sortant plus. Permettez moi de vous faire part des nouvelles observations qui pourront vous en convaincre.

M. Guillon, l'un des Professeurs de nos Ecoles, dont j'ai rapporté les observations, pag. 37 & suiv. de mon Ouvrage, opéra, le 6 Janvier 1768, à Châteaudun, en suivant les regles prescrites par ma méthode, une hernie crurale étranglée, à la femme-de-chambre de madame de Coulmiers, âgée de quarante-sept ans. Les accidens cesserent immédiatement après l'opération: la plaie a été cicatrisé le douzieme jour: la hernie n'a plus reparu, & elle ne porte aucun bandage; ce qui m'a été certifié par M. Destrées, Docteur en Médecine à Châteaudun, par sa Lettre du 28 Octobre 1768.

M. Dejan, mon confrere, dont j'ai rapporté les observations, pag. 28 & 36 de mon Ouvrage, a fait une opération d'une hernie crurale étranglée, en présence de

M. de la Croix, avec mon dilatatoire, le 25 Septembre 1768, à la veuve Poulin, âgée de soixante-neuf ans : la plaie étoit cicatrisée le douzieme jour de l'opération; & la hernie n'a plus reparu. Mes Confreres sont convenus que, s'ils ne s'étoient pas munis de cet instrument, ils auroient été forcés de débrider avec le bistouri, tant l'issue de cette hernie étoit serrée.

Le 13 Septembre 1768, M. Petit, âgé de soixante-quatre ans, Contrôleur du Grenier à sel de Janville, étoit attaqué, depuis trois jours, d'accidens graves dont on ignoroit la cause : ceux qui le gouvernoient ne soupçonnerent pas qu'une petite tumeur, qu'il portoit dans le pli de la cuisse depuis son enfance, étoit une hernie, & qu'elle pouvoit être la cause de tous les accidens, parce que le malade assuroit n'en avoir jamais ressenti aucune incommodité, l'ayant toujours regardée comme une glande. Sa famille, voyant augmenter les accidens, malgré les remedes administrés, se détermina d'envoyer chercher un Médecin à Orléans. Celui-ci reconnut que tous les accidens dépendoient de l'étranglement d'un intestin; qu'il y avoit toute apparence que cet étranglement étoit à la petite tumeur située au pli de la cuisse, qui étoit un peu plus grosse & plus sensible qu'auparavant. Sur cet avis le malade

ſe rappella que ſa mere lui avoit dit qu'étant en nourrice elle avoit été obligée de lui appliquer un bandage ; & on m'envoya chercher.

Je trouvai le malade ſans pouls, ou du moins très-miſérable ; les extrêmités froides, n'ayant plus la force de vomir : un hoquet ſuffocatoire nous menaçoit, à tout inſtant, de le voir expirer. Je reconnus que cette petite tumeur étoit une hernie crurale étranglée, de l'eſpece de celle qu'on appelle *maronnées* : je craignois de ne pas réuſſir, parce qu'on m'avoit appellé trop tard. Le malade paroiſſoit déſeſpéré ; ſa famille le voyoit périr. Leurs larmes & leurs prieres m'engagerent à riſquer l'opération. Quoique doutant beaucoup du ſuccès, je la fis, en préſence de deux Chirurgiens de cette ville. Je ne trouvai pas une goutte d'eau dans le ſac herniaire ; ſymptôme d'une diſpoſition gangréneuſe : il étoit mince, collé & adhérent à une petite anſe d'inteſtin noir ; tendu, & prêt à tomber en mortification : cette hernie reſſembloit à celle dont je rapporte l'obſervation, pag. 74 & ſuiv. de ma *Nouvelle Méthode d'opérerer les Hernies*. J'eus beaucoup de peine à ſéparer les adhérences que l'inteſtin avoit contractées avec le ſac, ſur-tout à l'endroit de l'étranglement, & où le ſac lui-même étoit adhérent ; comme on le trouve, le plus ordinairement,

airement, dans une ancienne hernie, qui
été comprimée par un bandage. Enfin,
ar une diffection attentive, je vins à bout
le détruire ces adhérences, qui m'empê-
hoient de trouver un endroit par où je
uffe introduire dans l'iffue l'extrêmité du
lilatatoire. J'introduifis cet inftrument : je
lilatai l'iffue, & l'inteftin rentra. Les acci-
lens cefferent immédiatement après l'opé-
ation; le pouls fe rétablit : le hoquet ceffa,
e ventre s'ouvrit par cinq à fix felles très-
bondantes, & le malade paffa la nuit affez
ien. Je mis feulement dans la plaie une
anguette de linge fin, que j'introduifis
ufques dans le ventre, pour fervir de filtre
ux fuintemens purulens & fanieux, qui
levoient fe détacher de la furface de l'in-
eftin rentré en mauvais état, & en faci-
liter l'écoulement au-dehors, afin que ces
fuintemens ne s'épanchaffent pas dans le
baffin, comme je l'ai recommandé expref-
fément dans la note de la page 83 de mon
Ouvrage. Le lendemain, je laiffai le ma-
lade en bon état, entre les mains des deux
Chirurgiens qui avoient été préfens à l'o-
pération.

Cette hernie, & celle dont je rapporte l'obfervation, page 74 de mon Ouvrage, pourroient bien être des hernies de naiffance, qui font plus communes qu'on ne penfe.

Le malade étoit attaqué, depuis le mois de Juillet précédent, d'une toux catarrale, qui avoit diminué son embonpoint, & l'avoit maigri. MM. *Cochu* & *Danié des Pâtureaux*, Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris, avoient été consultés sur cette maladie ; par leur ordonnance des 10 & 28 Août de la même année, ils lui avoient, entr'autres remedes, prescrit le lait d'ânesse : comme il l'avoit discontinué, depuis les accidens de l'étranglement, je lui en fis reprendre l'usage dès le lendemain de l'opération. Il paroît que cette toux avoit été la cause déterminante de l'étranglement. Pour savoir si sa hernie avoit reparu depuis la cicatrisation de la plaie, je lui ai écrit vers la fin de Décembre. Voici ce qu'il m'a envoyé dans sa réponse.

» Nous soussignés, Maîtres en chirurgie » à Janville, certifions que M. *le Blanc*, » Professeur de l'École de chirurgie d'Orléans, a fait en notre présence l'opération d'une hernie crurale étranglée, le » 13 Septembre 1768, à M. *Petit*, suivant » sa méthode, & avec son dilatatoire (*a*) ; » que, depuis l'opération & la cicatrisation » de la plaie, la hernie n'a point reparu,

[*a*] On trouve cet instrument à Paris, chez le sieur *Perret*, Coutelier, à la coupe d'or, rue de la Tixeranderie ; & à Orléans, chez le sieur *Lerat*, Coutelier, rue des Minimes.

» & qu'il n'eſt point obligé de porter de
» bandage ; la cicatrice paroiſſant former
» un bouton ſolide, qui empêche les parties
» de s'échapper. Ce que nous certifions véri-
» table. A Janville le 31 Décembre 1768.
» *Signés* POMMIER & DUFRAISSE. «

Joignez, Monſieur, ces obſervations à celles rapportées dans mon Ouvrage, & vous en conclurez que la plupart des perſonnes opérées ſuivant ma méthode, ne ſont plus aſſujetties à l'incommodité du bandage, parce que la hernie ne ſort plus. Malgré cet avantage, je ne prétends pas, & n'ai jamais prétendu, comme j'en ai prévenu dans mon Ouvrage, pag. 119 & ſuivantes, que la hernie ne pût jamais paroître après mon opération. Il y a plus de quarante ans que j'ai entendu dire à M. *le Dran*, mon Maître, & à feu M. *Arnaud*, dont j'ai tiré beaucoup d'inſtructions & de lumieres ſur cette matiere, que les hernies ne guériſſoient radicalement, qu'autant que les parois du ſac adhéroient, ſe colloient & s'uniſſoient enſemble, préciſément dans l'iſſue herniaire, comme on le voit quelquefois à ceux qui ont porté long-tems & conſtamment un bandage.

Fondé ſur l'obſervation de ces grands Maîtres, & ſur ma propre expérience, je dis que, pour que la cicatrice puiſſe former une barriere capable d'*empêcher les parties de*

s'échapper de nouveau, il faut, sur toutes choses, que les parois du sac puissent être rapprochées, adaptées l'une contre l'autre, par le resserrement de l'issue herniaire, afin qu'elles puissent se coller, se souder & s'unir ensemble, comme je l'ai dit dans le §. 5 de mon Ouvrage : or, dans notre opération, toutes les fois que les parois de ce sac ne seront point appliquées, adaptées & serrées l'une contre l'autre, par la striction ou resserrement de l'issue, elles ne pourront se souder ni s'unir. En conséquence de ce défaut d'union, il doit rester, dans l'issue herniaire, même après la cicatrisation de la plaie, un trou lisse & poli, par où peuvent glisser les parties qui viennent y former une nouvelle hernie.

Cette récidive doit nécessairement arriver, lorsque l'on rencontre, dans une hernie, une grande portion d'épiploon gangrénée. Dans ce cas, on est nécessité d'abandonner à la nature, la chute ou la séparation de la plus grande partie de cette portion épiploïque, qui se fait par la suppuration ; mais, comme cette séparation est du tems à se faire ; qu'elle ne se fait ordinairement que le douzieme, le quinzieme ou le dix-huitieme jour ; que pendant ce temslà, il reste dans l'issue herniaire une grosse portion d'épiploon, qui y passe, en écarte le diametre, & s'oppose à son resserrement ;

que cette portion même se colle & s'unit, dans l'issue herniaire, aux parois du sac qui y passe, parce que c'est ordinairement à cet endroit où se fait la séparation de cette portion épiploïque, lorsqu'elle se détache par la suppuration; il est donc constant, dans ce cas, que les parois du sac, ne pouvant se toucher ni s'adapter, ils ne peuvent conséquemment se coller ni s'unir.

Ce cas est précisément celui du malade opéré, par notre méthode, à l'hôpital de la Charité de Paris, le 13 Juillet 1768, en présence de toute la chirurgie de cet hôpital. Nous trouvâmes dans cette hernie une grande portion d'épiploon gangrénée, qui fut abandonnée à la nature, & qui ne se sépara entiérement, par la suppuration, que le quinzieme ou le dix-huitieme jour. Il n'est dont point étonnant, d'après l'explication *physico-pathologique*, que nous venons de donner, qu'il ait reparu à ce malade une petite hernie après la cicatrisation de la plaie, & qu'on ait été obligé de lui appliquer un bandage pour la maintenir. Cette nouvelle hernie est petite, m'a-t-on dit, & ne descend pas dans le *scrotum*, comme celle pour laquelle il avoit été opéré. En voici la raison : c'est que les parois du sac, au-dessous de l'anneau, n'ayant point eu entr'elles de corps intermédiaires, qui

en empêchât l'approximation, se sont collées & unies ensemble, de maniere à empêcher les parties qui forment la nouvelle hernie de descendre plus bas. Les parois de ce sac ne pouvoient donc se coller & s'unir ensemble, dans le passage de l'anneau, à cause de la présence de cette portion épiploïque, qui, en y formant un corps intermédiaire, s'y opposoit. D'ailleurs, l'anneau n'étant fermé, après la cicatrisation de la plaie, que par un corps flexible & mou, tel que la portion épiploïque qui s'y est collée, il n'est point étonnant que l'intestin y ait glissé, & s'y soit introduit, pour y former une nouvelle hernie, précisément dans l'endroit où les parois du sac n'ont pu se souder ensemble.

Si la hernie paroît, dans ces cas rares, après notre opération, on ne peut pas dire, sans injustice, qu'elle a ce défaut commun avec la méthode ordinaire, parce que, dans celle-ci, il est très-rare que la hernie ne paroisse après l'opération; qu'elle est même ordinairement plus grosse qu'elle n'étoit auparavant, parce que l'anneau, ou l'arcade, ayant été coupés, l'issue herniaire reste plus grande & plus évasée; au lieu que, dans notre opération, cette issue étant conservée dans son intégrité, il est bien rare de voir reparoître la hernie, si ce n'est dans des cas

particuliers, comme celui dont je viens de parler, & dans ceux énoncés, page 119 & ſuivantes de mon Ouvrage.

Je peux donc conclure, ſans trop me flatter, Monſieur, d'après tous les avantages que cette maniere d'opérer a ſur la méthode ordinaire, qu'elle doit avoir la préférence; je n'oſe cependant m'en flatter: les plus claires démonſtrations trouvent ſouvent des contradicteurs. La vérité céde à l'erreur, lorſqu'elle eſt accompagnée des préjugés & de l'habitude: *Præjudicata opinio, judicium obruit.* L'habitude fait une ſeconde nature: le préjugé aveugle, il refuſe ſes yeux à la lumiere; &, plutôt que de voir, il éteindra le flambeau qui pourroit l'éclairer. Un ſiecle après *Paré*, on vit encore des Chirurgiens préférer le fer ardent à la ſimple ligature, que ce grand homme avoit ſubſtituée à ce moyen cruel: il n'y a pas trente ans que, dans une des principales villes du Royaume, on ſe ſervoit encore du fer ardent pour arrêter l'hémorrhagie dans les amputations.

Feu M. *Arnaud* préſente à l'Académie des Sciences, la découverte de la hernie par le trou ovalaire: on ne l'écoute pas; c'eſt un viſionnaire; il en impoſe par la nouveauté, il ſéduit par le merveilleux. M. *Duverney* même, ce grand Anatomiſte, s'éleve avec chaleur contre cette découverte. Elle eſt

contraire à l'organiſation des parties ; elle répugne à toute phyſique connue : c'eſt une héréſie préjudiciable au genre humain. Enfin, elle eſt déclarée impoſſible : le mémoire fut rejetté ; &, quelque-tems après, M. *Duverney*, en diſſéquant un cadavre, trouve par hazard une hernie faite par le trou ovalaire. Ma *Nouvelle Méthode d'opérer les Hernies* a eu le même ſort chez l'Auteur des *Réflexions ſur l'opération de la Hernie* inſérées dans le quatrieme volume des Mémoires de l'Académie royale de chirurgie. Peut-être, qu'oubliant nos anciennes querelles, à l'exemple de M. *Duverney*, le tems, la pratique, l'expérience & l'obſervation le feront revenir de ſa prévention & de ſon préjugé. Quoi qu'il en ſoit, je peux lui dire dès-à-préſent avec Horace :

. . . . . Si quid noviſti rectius iſtis,
Candidus imperti ; ſi non, his utere mecum.

Depuis l'opération dont je viens de parler, on m'a rapporté qu'on en avoit fait une autre dans le même hôpital, avec mon dilatatoire ; que le malade étoit mort deux ou trois jours après l'opération, & qu'à l'ouverture du cadavre on avoit trouvé une petite portion d'inteſtin dans l'anneau ; qu'on avoit même eu ſoin d'en inſtruire l'Académie de chirurgie. Je n'ai jamais prétendu que, de tous ceux opérés par ma méthode, il n'en mouroit aucun après l'opé-

ration : ce ſeroit une prétention folle & illuſoire. Combien de cas où, après l'opération la mieux faite, le malade meurt, ſurtout dans celle que l'on pratique aux hernies, parce qu'on la fait trop tard ? Si le malade ſuccombe, ce n'eſt pas la faute de l'opération, mais celle d'avoir attendu que l'inflammation, la gangrene même, aient gagné de proche en proche la continuité du canal inteſtinal, & les autres viſceres du bas-ventre. On a trouvé, dit-on, après la mort, une petite portion d'inteſtin dans l'anneau : en ſuppoſant qu'elle y eût reſté depuis l'opération, eſt-ce la faute de la méthode ? Après avoir fait rentrer les parties, il n'eſt point de Praticien qui ne porte le doigt dans l'iſſue herniaire, pour s'aſſurer ſi tout eſt bien rentré : je ſuis très-perſuadé que l'opérateur eſt trop inſtruit pour avoir manqué à une circonſtance auſſi eſſentielle. Quoi qu'il en ſoit, la mort du malade, & la petite portion d'inteſtin trouvée dans l'anneau, ne peuvent être mis ſur le compte de la méthode.

J'ai encore appris qu'un ancien Praticien a tenté de ſe ſervir du dilatatoire pour l'étranglement d'une hernie ; mais, ayant trouvé que l'anneau faiſoit quelque réſiſtance, aux premieres tentatives qu'il voulut faire pour le dilater, s'imaginant qu'il devoit l'agrandir auſſi promptement qu'avec

l'inſtrument tranchant ; accoutumé d'ailleurs à l'ancienne méthode, il laiſſa le dilatatoire, & ſe ſervit du biſtouri.

Quoique, depuis long-tems, la taille latérale ſoit regardée comme ſupérieure au grand appareil, n'avons-nous pas vu & ne voyons-nous pas encore de grands Praticiens préférer le grand appareil, parce qu'ils y ſont accoutumés ?

Video meliora, proboque .....
Deteriora ſequor.

Les partiſans de l'ancienne méthode, qui forment encore le plus grand nombre, parce que le tems, l'expérience & l'obſervation n'ont point encore décillé leurs yeux, s'autoriſent de la tentative du Praticien dont nous venons de parler, pour conclure, avec l'Auteur des *Réflexions* que nous avons refuté, que la dilatation que je propoſe n'eſt pas praticable ; &, en citant la récidive de la hernie opérée à la Charité, qu'ils ont auſſi eu ſoin de publier, ils prétendent que les avantages que j'attribue à cette maniere d'agrandir l'iſſue herniaire, ne ſont pas conſtans. Ils en ont même fait un argument contre ma méthode, qu'ils croient ſans replique : s'ils avoient lu ſans prévention mon ouvrage, ils auroient vu que ſi le Praticien dont je viens de parler, avoit eu la patience de dilater doucement & par degrés, & qu'il eût employé le tems

néceſſaire pour vaincre la force ou la réſiſtance que cet anneau lui oppoſoit, il ſeroit enfin venu à bout d'agrandir ſuffiſamment l'anneau, ſans le couper, pour faire rentrer les parties, à moins que le ſujet opéré ne fût dans le cas expoſé page 152 de notre Ouvrage; cas qui eſt très-rare. Enfin, s'ils avoient lu avec attention le §. 5 de cet ouvrage, & qu'ils euſſent été bien informés des circonſtances de la hernie opérée à la Charité, ils ſe ſeroient bien gardés d'oppoſer aux ſuccès de ma méthode la récidive de cette hernie, qui devoit néceſſairement arriver, comme je viens de le prouver: ils auroient appris, par le grand nombre de gens de l'Art qui étoient préſens à cette opération, que, quoique l'anſe de l'inteſtin fût noire, tendue, & prête à tomber en mortification, j'introduiſis avec facilité mon dilatatoire, dilatai ſuffiſamment l'anneau, pour faire rentrer, par la cannelure de cet inſtrument, cinq à ſix pouces d'inteſtin, ſans le preſſer, le contondre, le meurtrir ni le bleſſer. Enfin, ils auroient appris que, dans le moment où je faiſois la dilatation, le malade fit un *ah*! que je lui demandai ſi je lui faiſois mal, & qu'il me répondit: *ah! Monſieur, vous me faites du bien! je ne ſouffre plus*! Cela n'étoit point étonnant; dans ce moment l'inteſtin n'étoit plus ſerré.

Les avantages que cette méthode doit avoir, & a réellement ſur l'ancienne, ſont détaillés dans mon Ouvrage. M. *Hoin* a prouvé dans le ſien, que cette méthode étoit applicable à l'étranglement de toutes les eſpeces de hernies quelconques, & qu'elle doit être préférée, dans tous les cas poſſibles, à l'inciſion que les partiſans de l'ancienne méthode veulent que l'on pratique à l'iſſue d'une hernie étranglée.

Il eſt arrivé à d'habiles Chirurgiens, en faiſant l'opération de la hernie crurale à un homme, d'ouvrir, ſans s'en appercevoir, le petit rameau qui part de l'artere iliaque externe, près le bord du ligament de Fallope, pour aller gagner le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, d'où s'enſuivoit une hémorragie, qui faiſoit périr le malade quelques heures après : l'opérateur ne s'appercevoit point de cette hémorragie, parce que le ſang s'épanchoit dans le baſſin. Cet accident mortel n'eſt point à craindre dans notre méthode ; raiſon de plus pour lui donner la préférence pour la hernie crurale.

Où l'Auteur du *Précis de chirurgie pratique*, qui vient de paroître, a-t-il pris que, pour bien faire l'opération, après avoir fait la premiere inciſion, *on ſe ſert d'une ſonde cannelée, qu'on paſſe ſous un des côtés de la plaie, pour faire une ſeconde inciſion*,

& donner à la plaie la forme d'une croix ? Il y a long-tems que les bons Praticiens ont abandonné cette *incision en croix*, comme inutile. Il dit bien de faire la premiere incision d'environ *deux pouces de long*; mais comment la premiere incision se fait-elle ? C'est ce que l'Auteur ne dit pas, & ce qu'il auroit cependant dû dire ; car il est essentiel, dans un ouvrage élémentaire comme le sien, d'enseigner aux éleves la vraie maniere de faire cette incision sans courir de risque. Suppléons à son oubli.

La partie bien nétoyée & rasée, le malade approché sur le bord de son lit, afin que l'opérateur soit plus à son aise, il pince la peau vers l'anneau, avec les doigs de la main gauche, & la fait pincer par un aide, de l'autre côté, pour former un pli transversal : il l'éleve ; &, de la droite, armée d'un bistouri à tranchant convexe, il tranche ce pli entre les doigts de l'aide & des siens, de maniere que, ce pli lâché, la coupe forme une boutonniere longue, comme il le dit, de *deux pouces*, ou, comme nous disons, de trois à quatre travers de doigt, plus ou moins, relativement à l'étendue ou grosseur de la tumeur. Cette boutonniere est suffisante, sans en faire une *seconde en croix*, comme l'Auteur le prescrit ; si elle ne l'est pas, il suffit de l'allonger. Il faut prendre ses dimensions (comme

je le recommande, pag. 122 de mon Ouvrage) de maniere *qu'après la rentrée des parties, la ligne de direction de cette incision passe sur le milieu de l'anneau*, pour les raisons que j'y ai détaillées : par ce moyen il sera bien découvert ; ce qui ne seroit pas, si on la faisoit plus bas.

Immédiatement après avoir fait cette incision, quelques Praticiens sont encore dans l'usage, pour ouvrir le sac herniaire, d'introduire dans les feuillets du tissu cellulaire de la tumeur, l'extrêmité d'une sonde crénelée : ils coupent ces feuillets avec le bistouri, ou des ciseaux guidés par la crénelure de la sonde ; cette maniere d'ouvrir le sac allonge l'opération, & impatiente le malade. Il est bien plus simple de ne point s'amuser à cette dissection minutieuse & inutile. On pince ce tissu cellulaire avec les doigts ou les ongles de la main gauche ; &, de la droite, armée d'un bistouri, on coupe en dédolant, jusqu'à ce qu'on soit parvenu dans le sac : on y introduit la sonde crénelée, & on fend le sac sur la crénelure ; on y introduit ensuite le doigt de la main gauche (guide plus sûr qu'une sonde) qui sert à guider le bistouri, pour achever l'ouverture du sac, & la continuer jusqu'à l'anneau exclusivement. Ce qui reste à faire, pour achever l'opération, est amplement détaillé dans mon Ouvrage.

Si l'épiploon eſt de la partie, & qu'il ne ſoit point altéré, on le fait rentrer : s'il eſt gangréné, on emporte avec le biſtouri ce qui peut être coupé ſans effuſion de ſang; & on laiſſe le reſte, ſans y faire de ligature, qui ſe détache & ſe ſépare, avec le tems, par la ſuppuration. C'eſt-là préciſément le cas où la hernie peut reparoître après la cicatriſation de la plaie, quoiqu'on n'ait pas débridé l'anneau, comme il eſt arrivé au malade opéré à la Charité.

On trouve quelquefois le ſac fort épais, & d'autres fois très-mince; conſéquemment on ne ſauroit trop avoir d'attention, quand on fait la premiere inciſion, afin de ne point pénétrer dans le ſac, du premier coup, qui pourroit ouvrir l'inteſtin, ſi le ſac ſe trouvoit mince & collé à la peau, comme je l'ai vu arriver. Dans la plupart des anciennes hernies, on trouve le ſac adhérent au tiſſu cellulaire des parties voiſines qu'il touche; dans ce cas, il faut le laiſſer : dans d'autres, ſur-tout dans une hernie récente, on le trouve iſolé, ſans aucune adhérence, pas même à l'iſſue herniaire; dans ce cas, après la réduction des parties, on emporte avec le biſtouri une grande portion de ce ſac iſolé, ayant l'attention d'en laiſſer aſſez, vers l'iſſue herniaire, pour que les parois de ce ſac puiſſe ſe coller, ſe ſouder enſemble, & s'unir à l'iſſue. Ce ſac, ſans au-

cune adhérence, a fait naître l'*idée* à quelques Praticiens de le faire *rentrer avec les parties, ſans l'ouvrir*; car je ne crois pas qu'un Praticien ait jamais prétendu détacher ce ſac de toutes ſes adhérences, pour le *faire rentrer avec les parties, ſans l'ouvrir.*

Gardons-nous, Monſieur, de cette pratique. Ce n'eſt pas ici le lieu de la réfuter par des raiſons tirées de l'obſervation, de l'expérience & de la ſaine théorie. Si l'Auteur du *Précis de Chirurgie* avoit ſouvent pratiqué cette opération; s'il l'avoit vue pratiquer par des Maîtres de l'Art; s'il avoit ſu que feu M. Petit, qui le premier avoit propoſé cette *idée*, l'avoit abandonnée, plus de vingt ans avant ſa mort, il ne preſcriroit pas aujourd'hui que *l'anneau débridé, on réduiſit les parties avec le ſac qu'on n'ouvre point*, page 653 de ſon Ouvrage. La plupart des Ouvrages qu'il dit avoir conſultés ont dû lui apprendre le contraire. Cet article eſt intéreſſant, Monſieur. Le nom de l'Auteur pourroit bien être d'un grand poids ſur ce fait de pratique. Quel tort pour les éleves!

Fugite hinc pueri! latet anguis in herbâ

Souffrez encore, Monſieur, que je me ſerve de la voie de votre Journal pour remercier cet Auteur, d'avoir fait graver dans ſon Ouvrage mon dilatatoire, d'en avoir donné la deſcription, & de preſcrite les

régles de ſon uſage. Permettez moi encore de relever une petite contradiction que j'ai trouvée, pour ainſi dire, dans la même page. *Errare humanum eſt.* M. *le Blanc*, *n'a pas eu*, dit-il, pag. 25 de ſa Table des Planches, *une approbation complete de ſes confreres ; que même les plus reſpectables la lui ont refuſée.* Je paſſe ſous ſilence les ſuffrages de leurs Majeſtés les Rois de Pologne & de Danemarck : celui-ci, après s'être fait lire mon Ouvrage, & s'en être fait rendre compte par les gens de l'Art les plus éclairés, les plus inſtruits, a chargé ſon Ambaſſadeur à la Cour de France, de m'annoncer qu'il m'honoroit d'une gratification. La lettre dont le Roi de Pologne m'a honoré, fait voir que ce Prince ne s'eſt déterminé à me faire cet honneur que ſur les témoignages avantageux que les Savans dans l'Art de guérir, lui ont rendu de mon Ouvrage. *Non ad contumeliam ejus, ſed ad defenſionem meam, quia poteſt conſiderare, quantùm mihi reſpondendi neceſſitatem impoſuerit.* La voici ; ſa diction mérite d'être rapportée :

» Monſieur le Profeſſeur *le Blanc*, le mé» rite de l'Ouvrage que vous m'avez en» voyé, & dont je me ſuis fait rendre » compte, doit vous répondre du plaiſir » avec lequel je l'ai reçu : continuez vos » utiles travaux ; je vous y invite au nom

» de l'humanité, qui a droit à vos talens. » Flatté que mon approbation vous serve » d'encouragement, je vous assure de mon » estime, & de la reconnoissance que je » dois à votre attention. Sur ce, je prie » Dieu qu'il vous ait, M. le Professeur *le* » *Blanc*, en sa sainte garde. Fait à Varso- » vie ce 11 Mai 1768.

» *Signé* STANISLAS-AUGUSTE, *Roi*. «

Mais comment cet Auteur concilie-t-il que *les plus* RESPECTABLES *de mes confreres* m'ont refusé leur approbation, avec ce qu'il dit, pag. 28? *Le dilatatoire que je viens de décrire a mérité l'approbation des plus grands Maîtres de l'Art : ils s'en sont servi & s'en servent encore aujourd'hui avec succès.* Les plus RESPECTABLES de mes Confreres m'ont refusé leur approbation, page 25. Les plus GRANDS MAÎTRES de l'Art me l'ont accordée, page 28. Cela ne vous paroît-il pas contradictoire? Mais je me trompe; non. Il n'y a point de contradiction. On peut être Chirurgien très-RESPECTABLE, sans être GRAND MAÎTRE de l'Art. Cependant, Monsieur, j'avois cru que MM. *Morand*, *Lecat*, *Leschevin*, *David*, *Maret* & *Hoin*, pouvoient être GRANDS MAÎTRES de l'Art, & en même-tems très-RESPECTABLES. Les suffrages de trois Docteurs de la Faculté de Médecine de

Paris, & l'approbation que cette ſavante Compagnie a donnée à mon Ouvrage, d'après leur rapport, ne ſont-ils pas des témoignages RESPECTABLES ? C'eſt donc une fauſſe critique.

» J'ai lu, Monſieur, avec beaucoup de » ſatisfaction, votre dernier Ouvrage : j'y » ai pris d'autant plus d'intérêt, que je n'é- » tois pas de votre ſentiment, ayant tou- » jours cru que les dilatations étoient plus » à craindre que les inciſions ; ce que je » crois même encore pour les dilatations qui » ſe font avec violence. Celle que vous » propoſez n'eſt pas de ce genre : d'ailleurs » votre expérience, celle de ceux qui ſont » entrés dans vos vues, décident en fa- » veur de votre méthode ; & je ne doute pas » que tous les Chirurgiens éclairés, & de » bonne foi, ne l'adoptent. A l'égard de cette » opération comme préſervative, que j'ai » indiquée en paſſant, vous avez bien raiſon » de juger que je n'ai pas prétendu qu'on » incisât l'anneau, lorſqu'il n'y a aucun » étranglement qui s'oppoſe à la réduction ; » il ne s'agit que de le découvrir, pour que » la cicatrice des tégumens puiſſe s'y coller » & le fortifier. Je n'ai pas, je vous l'avoue, » aſſez développé ma penſée ; mais je vous » prie de conſidérer que cet objet étoit » étranger à mon Ouvrage. L'*Eſſai ſur les* » *hernies de* M. *Hoin* eſt un très-beau mor-

» ceau, qui méritoit bien de voir le jour; » votre réponſe aux objections du Secré- » taire de l'Académie de chirurgie eſt bien » écrite, & ſolide : continuez, Monſieur, » à travailler auſſi utilement que vous l'avez » fait juſqu'à préſent ; & ſoyez perſuadé » que tous les connoiſſeurs, libres de paſſion » & de préjugé, vous rendront juſtice. Mon » ſuffrage n'eſt pas d'un grand poids ; mais » il prouve le cas que je fais de vos talens, » & l'eſtime très-particuliere avec laquelle » je ſuis. *Signé* LIEUTAUD. A Verſailles, » ce 6 Février 1768. « A ce nom vraiment reſpectable, M. P** doit .... Mais, ſuppoſons la ſolidité de ſa critique, s'enſuit-il que ma méthode, comme le dit ſon *reſpectable* ami, eſt *impoſſible*, *inutile* & *dangereuſe* ? Je vous l'ai déjà dit, Monſieur, les plus claires démonſtrations trouvent ſouvent des contradicteurs. *Si veritatem dico, quare non creditis mihi* ? Mais M. P** ne voit rien ici par ſes yeux : il ne voit que par ceux de ſon reſpectable ami, dont j'ai éclairé l'optique par ma *réfutation*. Je m'apperçois, Monſieur, que je ſuis trop long ; je ne dis plus qu'un mot. M. P** & moi, traitons une matiere utile à l'humanité, & ; par conſéquent, générale : il eſt donc intéreſſant, pour l'humanité, de garantir les éleves d'une erreur qui ſeroit préjudiciable au genre humain.

OBSERVATION

D'une Plaie d'Arme à feu, pénétrante dans la capacité de l'abdomen *; par M. L'ŒILLEY, Lieutenant du premier Chirurgien, & principal Chirurgien de l'Hôpital de Chaumont.*

Le 16 Février dernier je fus appellé, à six heures du soir, pour voir le nommé *Nicolas Comte*, compagnon Charpentier, âgé de trente-deux ans, qui avoit reçu un coup de fusil à l'*abdomen*, à un pouce au-dessous de l'ombilic ; & quoique cette arme ne se fût trouvée chargée que de plomb propre à tirer des alouettes, il étoit si près de celui qui la tiroit, que le coup fit balle, & ne fit, par conséquent, qu'une ouverture d'un pouce & demi de circonférence : quelques grains qui s'étoient écartés, étoient restés, tant proche l'épiderme, que dans l'étoffe de son gillet. Il sortoit par la plaie une partie de l'épiploon. J'introduisis le doigt dans le ventre, pour savoir si je pourrois trouver la bourre qui y étoit entrée, & vraisemblablement un bouton du gillet sur lequel le coup avoit porté, & qui étoit disparu. Je ne trouvai rien, malgré

mes recherches; ce qui me fit craindre beaucoup pour la vie du malade, tant par l'impossibilité qu'il y avoit d'extraire les corps étrangers, ne les trouvant point, que parce qu'il pouvoit se faire que, dans leur chemin, ils eussent lésé quelques parties absolument nécessaires à la vie. Le malade étoit pour lors très-foible, & je me contentai de réduire la portion de l'épiploon sortie, que je contins avec une tente molle, un emplâtre par-dessus : je fis des embrocations sur le ventre, & soutins le tout avec une serviete & le scapulaire.

Le lendemain je trouvai notre malade avec une fievre très-vive, le ventre commençant à se gonfler, & à devenir douloureux : je levai l'appareil, l'épiploon ne sortoit point. Je fis une nouvelle recherche, mais inutilement : je pansai la plaie mollement avec des bourdonnets plats, chargés d'un onguent digestif, fait avec le baume d'*Arcœus*, le *basilicum* & l'*huile d'hypéricum* ; je continuai les embrocations & ce pansement, jusqu'à parfaite guérison ; j'ordonnai une diete sévere, & des lavemens qui, réitérés pendant quatre jours, ne produisirent aucune évacuation, pendant lequel tems le gonflement du ventre augmenta considérablement, & fut accompagné de hoquets & de vomissemens fréquens.

Le cinquieme jour j'obtins une ſelle copieuſe, qui modéra un peu l'ardeur de la fievre, ainſi que le gonflement du ventre; je fis continuer l'uſage des lavemens, qui procurerent, chaque fois, de très-amples évacuations.

Le neuvieme jour la ſuppuration commença à s'établir; & le dixieme, lorſque je levai mon appareil, je trouvai toute la ſurface de l'*abdomen* chargée de matiere ſtercorale; ce qui ne me laiſſa plus douter que l'inteſtin ne fût percé. Ces évacuations continuerent juſqu'au quinzieme jour, où il ne parut plus qu'une matiere chyleuſe, ainſi que le 16. Je fis, pendant tout ce tems, des injections vulnéraires par la plaie, que je ceſſai le même jour: je continuai l'uſage des lavemens, & j'eus la ſatisfaction de voir le ventre totalement dégonflé, & dans ſon état naturel. Il ne ſortit plus rien par la plaie: la cicatrice commença à ſe former, & ſe termina le quarantieme jour. Le malade jouit actuellement de la plus parfaite ſanté, & travaille auſſi fort de ſon métier qu'il le faiſoit avant ſon accident.

❀

OBSERVATIONS

Sur l'Abus des Sutures ; par M. MARESCHAL DE ROUGERES, Maître en chirurgie à Plancoët en Bretagne.

Si les principes lumineux que M. Louis vient d'établir dans le quatrieme volume des Mémires de l'Académie royale de Chirurgie, dans le Mémoire ſur-tout qui a pour titre, *Sur l'opération du Bec-de-lievre, où l'on établit le premier principe de l'art de réunir les plaies ;* ſi ce principe, dis-je, ſolide & réfléchi, avoit beſoin d'être confirmé par de nouvelles expériences, ce ſeroit avec le plus grand plaiſir que j'en préſenterois quelques-unes.

Les choſes les plus clairement énoncées, & miſes dans le plus beau jour, ne ſont ſouvent vues ni ſaiſies que par peu de perſonnes: la maniere habituelle de voir, une réflexion routiniere, voilà l'écueil ordinaire des nouvelles connoiſſances ; ce qui me fait douter que les anciens Praticiens abandonnent entiérement le moyen de réunion, reçu juſqu'ici par les plus grands Maîtres, je veux dire les ſutures. N'ayant jamais pratiqué ce moyen de réunion que ſur les cadavres ; convaincu de ſon infidélité, par l'expérience des autres, la raiſon & l'expérience contraires parlant en

en faveur du bandage unissant, je crois remplir mon devoir en multipliant les observations qui tendent à proscrire une méthode dangereuse, ou, pour le moins, inutile, pour y substituer un moyen doux & efficace, avec lequel aucune autre pratique, dans l'art de réunir les plaies, ne peut entrer en parallele.

Une fille, âgée de trente ans, avoit à la levre inférieure, près la commissure gauche, un cancer ulcéré, qui s'étendoit vers le milieu de la levre. La malade me demanda du secours : je lui proposai de tenter quelque moyen de guérison, avant que d'en venir à l'opération, qu'on seroit toujours à tems de pratiquer, si l'on voyoit que l'on ne réussît pas par d'autres voies. Je l'ai traitée infructueusement, pendant plus de trois mois : le 30 du mois de Juillet dernier, cette fille me pria elle-même de lui faire l'opération, dont je lui avois parlé ci-devant : je la lui fis, le 2 du mois d'Août, de la maniere suivante.

Je pris une bande longue de trois aunes & demie, large de quinze lignes, & roulée à deux chefs égaux : j'appliquai ma bande sur le front, & lui fis faire deux circonvolutions autour de la tête, & je l'assujettis avec des épingles. J'avois laissé sur la tête une espece de petite coëffe, dont les femmes se servent dans nos campagnes,

qui prend la tête, comme dans une bourſe, & qui vient s'attacher ſous le ménton : je crus que des cheveux liſſes & gras n'auroient pas offert un point auſſi fixe que cette coëffe, qui tient d'elle-même très-fortement. Je pratiquai près de la commiſſure où étoit le cancer, une boutonniere à la bande : j'y attachai deux compreſſes longues de trois pouces ſur quinze à ſeize lignes de largeur, & de façon qu'il ſe trouvât ſix lignes de diſtance de chaque côté où devoit ſe faire la ſection. Je laiſſai prendre alors mes deux bouts déroulés derriere la tête : je ſaiſis le cancer avec le pouce & le doigt indicateur de la main gauche ; je commençai à faire mon inciſion obliquement, en prenant à une ligne & demie du cancer, vers le milieu de la levre : je fis ma ſeconde ſection, de la même maniere, du côté de la commiſſure ; de ſorte que la plaie étoit triangulaire. (Je me ſuis ſervi du biſtouri.) Un de mes confreres que j'avois prié d'aſſiſter à cette opération, & qui avoit ſes mains appliquées ſur les joues, les pouſſa alors en devant. Je pris mes deux bouts de bande, je paſſai un des chefs dans la boutonniere ; je ſerrai légérement juſqu'à ce que les bords de la plaie fuſſent bien affrontés : j'employai le reſte de la bande en circonvolutions autour de la tête. Mon bandage étant achevé, je le rendis plus ſolide au moyen de bandelettes en croix. Le

troisieme jour je levai l'appareil, & la réunion étoit parfaite : je jugeai à propos de continuer le bandage pendant la huitaine, crainte de quelque accident qui peut arriver, & qu'il est bon de prévoir & de prévenir. La malade s'est trouvée entiérement guérie au bout de huit jours.

Quand même le bandage unissant n'auroit de succès que dans la réunion des plaies des levres ce seroit déjà beaucoup ; mais il s'en faut, bienqu'il soit restreint à ce seul point de pratique. On lit dans le troisieme volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie ; une bonne dissertation de M. Pibrac, sur l'abus des sutures. Un grand nombre d'observations, qui en fait le fond, prouve d'une maniere non équivoque le danger des sutures, & l'heureuse application du bandage. Voici deux observations qui ne font que confirmer l'excellente doctrine qu'on veut établir.

Un Soldat Garde-côte de la capitainerie de Plancoët, se coupa, avec une faucille, les quatre tendons extenseurs des doigts de la main gauche : pour arrêter le sang qui couloit de cette plaie, il la couvrit de poix-résine en poudre, envelogpa le tout d'un chiffon, & vint me trouver dans cet état. La plaie pouvoit avoir quatre pouces & demi de longueur ; les levres étoient écartées de plus de trois pouces, & la division

des tendons pouvoit l'être de deux. Je lavai la plaie avec l'eau d'*Alisbourg* tiéde : je fis mettre la main en extenſion, l'avant-bras demi-fléchi : je rapprochai les levres de la diviſion, & les maintins, au moyen d'un bandage, qui, en tenant toujours la main en extenſion, & en flexion l'extenſeur commun des doigts, &c. empêchoit leur rétraction & l'action des antagoniſtes. Cet homme fut parfaitement guéri en trois ſemaines. Cette obſervation eſt la même que celle qui n'eſt qu'indiquée dans le Journal de médecine du mois de Septembre 1766.

Un Boucher, homme âgé d'environ quarante ans, en voulant ſaigner une vache, ſe coupa entiérement & obliquement le muſcle cubital externe dans ſa partie la plus charnue. La diviſion des tégumens étoit prodigieuſe : la plus grande partie du muſcle coupé étoit à découvert ; il faiſoit beau pratiquer la future.... Mais combien de parties j'aurois intéreſſées dans les points?... mais d'une plaie ſimple, j'en aurois fait une compliquée... mais la ſituation & le bandage uniſſant étoient des ſecours ſimples, doux & puiſſans, qui ne préſentoient aucun inconvénient, & avec leſquels j'obtins une guériſon parfaite, dans quinze jours.

Si les Mémoires de MM. Louis & Pibrac étoient auſſi connus qu'il ſeroit à dé-

ſirer qu'ils le fuſſent, je ne dirois rien de plus ; mais combien y a-t-il de Chirurgiens dans les campagnes qui ignorent même juſqu'au nom d'Académie? J'ajouterai donc, avec M. Louis, que la ſuture n'auroit jamais été regardée comme une opération néceſſaire, ſi l'on avoit penſé au principe général & fondamental de l'art de réunir les plaies. Ce n'eſt pas contre les levres de la plaie qu'il faut que l'art s'emploie ; car ce ne ſont pas les levres de la diviſion qui font effort pour s'éloigner l'une de l'autre : la puiſſance rétractive eſt plus loin ; les obſtacles, multipliés pour maintenir les bords d'une plaie, ne font qu'irriter le mouvement de rétraction ; & c'eſt ce mouvement qu'il faut s'attacher à vaincre. M. Petit s'étoit déjà conduit par ce grand principe, dans la réunion du tendon d'Achille ; il n'y avoit plus qu'un pas à faire après ce grand Chirurgien : il étoit fait, ſi on n'avoit pas voulu fermer les yeux. Combien de Praticiens n'ont-ils pas eu recours, avec ſuccès, au bandage uniſſant, après avoir éprouvé l'infidélité des ſutures ?

» Quand on a vu ce dont il eſt queſtion,
» quand on a admiré le ſuccès, on eſt preſ-
» qu'auſſi ſurpris de voir que cela ait été
» ſi long-tems à ſe préſenter, & que ce dût
» être le fruit des recherches des grands
» hommes ; mais ne ſait-on pas que nous

» nous éloignons ſouvent des objets que
» nous cherchons ; parce que nous ne pou-
» vons pas nous imaginer qu'ils ſoient ſi près
» de nous ? « M. l'Abbé Nollet, *Leçons de Phyſique expérimentale*, tom. jv, pag. 295.

OBSERVATION

Sur une Suppreſſion d'Urine ; par M. MARESCHAL, *Chirurgien agrégé à Gien.*

Le 10 Août 1765, mademoiſelle de.... âgée d'environ trente ans, d'un tempérament vif & gai, ſe trouva incommodée d'une légere ophthalmie, pour laquelle je la ſaignai du bras, dans la matinée : ce jour même elle ſe trouva obligée, par bienſéance, de dîner en compagnie..... Je ne revis cette perſonne que le 14 ſuivant : elle me dit, d'un ton aſſez tranquille, que, le jour de ſa ſaignée, elle avoit eu une forte indigeſtion, & que, depuis ce tems, elle n'urinoit point, & n'en avoit aucune envie. Je fus d'abord ſurpris de l'air tranquille de cette perſonne, & du peu d'embarras que je voyois chez elle : le teint étoit preſque naturel, ſinon qu'il étoit tant ſoit peu plus élevé en couleur qu'à l'ordinaire : le pouls étoit plein & lent ; la veſſie ne contenoit rien du tout, ou très-

peu de chofe. La malade fe plaignoit d'un embarras peu douloureux à la région des reins : elle éprouvoit affez ordinairement des friffons irréguliers, deux fois dans les vingt-quatre heures ; enfuite le pouls devenoit plus grand, plus concentré, mais guere plus vif : la douleur des reins augmentoit, la poitrine & la gorge fe trouvoient ferrées, & le vifage étoit plus rouge ; & parfois la malade étoit obligée, avec affez de fang froid, de fe laiffer aller aux larmes. (Elle fe difoit : il faut que je pleure, cela me foulage.) Ces accidens duroient une heure & demie ou deux heures, enfuite la malade revenoit dans fa tranquillité ordinaire. L'examen de toutes ces chofes me fit foupçonner des vapeurs : je faignai, ce jour, ma malade deux fois ; je recommandai les bains & les lavemens à des heures convenables : je prefcrivis une diete févere ; je laiffai un expofé de la maladie pour le Médecin de la maifon, pendant que je vaquerois à mes autres affaires : ce Médecin fe trouva abfent. De retour auprès de ma malade, je ne trouvai ni Médecin ni confultation : je me vis obligé de prendre le traitement de cette maladie fur mon compte. Je voyois toujours cette perfonne dans la même tranquillité : je foupçonnai du myftère ; je reftois auprès d'elle plus affiduement : je vis réellement que la veffie ne s'empliffoit pas,

& qu'il ne ſortoit point d'urine. J'écrivis de nouveau au Médecin de la maiſon ; j'eus ſeulement une conſultation : je pratiquai ce qu'il indiquoit, avec auſſi peu de ſuccès que ce que j'avois fait précédemment ; (les ſaignées, les bains, les lavemens, les apéritifs, &c., &, par intervalle, quelques purgatifs, ſoupçonnant des glaires.)

Après chaque redoublement de l'eſpece de fievre qui paroiſſoit, il y avoit beaucoup de tranſpiration : il y avoit auſſi, mais de loin en loin, des vomiſſemens, qui avoient l'odeur de l'urine. Du dixieme au douzieme jour de la maladie mes inquiétudes augmentoient avec les accidens : la douleur des reins étoit plus grande ; la malade étoit accablée ; les vomiſſemens revenoient auſſi plus ſouvent : je ne donnois pour lors à ma malade que deux à trois cuillerées de bouillon, & la même quantité de ſa tiſane, & de loin en loin, pour ne pas charger davantage. Enfin, le quatorzieme jour de la maladie, ſur le midi, il vint, avec beaucoup de cuiſſon, à peu près une pleine cuiller à bouche d'urine limpide : les urines coulerent enſuite aſſez paſſablement, pendant quelques jours, ſans que la douleur des reins ceſsât abſolument. Il parut, ces premiers jours, quelques petits graviers aſſez durs ; les urines enſuite ſemblerent ne revenir qu'avec peine, malgré les précau-

tions que je prenois, & les attentions de la malade. Dans cette circonſtance, j'eus l'avantage d'avoir l'aſſiſtance du Médecin déſiré, qui ordonna les eaux de Pougues. Ces eaux rétablirent abſolument le cours des urines; elles ne laiſſerent pas de cauſer des tiraillemens dans la poitrine. Notez que les regles étoient venues huit jours avant le commencement de la maladie, & qu'elles reparurent dans leur tems.



Observations Météorologiques. Avril 1769.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 6 h. & d. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	$0\frac{3}{4}$	$5\frac{3}{4}$	4	27 8	27 $9\frac{3}{4}$	27 10
2	$3\frac{1}{4}$	5	$3\frac{1}{2}$	27 10	27 $10\frac{1}{2}$	27 $10\frac{2}{3}$
3	2	$6\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$	27 $10\frac{3}{4}$	27 $10\frac{1}{2}$	27 $10\frac{3}{4}$
4	$\frac{1}{4}$	7	$1\frac{3}{4}$	27 $10\frac{3}{4}$	27 $10\frac{3}{4}$	27 $10\frac{3}{4}$
5	$0\frac{1}{4}$	6	$4\frac{1}{4}$	27 $10\frac{3}{4}$	27 $10\frac{1}{2}$	27 $10\frac{1}{2}$
6	$2\frac{1}{2}$	7	$4\frac{1}{2}$	27 $10\frac{1}{4}$	27 $10\frac{1}{4}$	27 $10\frac{1}{2}$
7	$2\frac{1}{2}$	7	4	27 10	27 $8\frac{1}{2}$	27 $7\frac{1}{2}$
8	4	8	$6\frac{1}{2}$	27 $5\frac{1}{2}$	27 $3\frac{1}{2}$	27 4
9	6	$11\frac{1}{2}$	9	27 6	27 $7\frac{1}{4}$	27 6
10	$9\frac{3}{4}$	$15\frac{1}{2}$	$11\frac{1}{2}$	27 6	27 $6\frac{1}{2}$	27 $6\frac{1}{2}$
11	$10\frac{3}{4}$	$15\frac{1}{4}$	9	27 $6\frac{3}{4}$	27 6	27 10
12	$8\frac{1}{2}$	$13\frac{3}{4}$	$9\frac{1}{3}$	27 11	27 $11\frac{3}{4}$	28 $\frac{3}{4}$
13	$7\frac{1}{4}$	$15\frac{3}{4}$	$12\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{2}$	27 $11\frac{3}{4}$	27 $9\frac{1}{3}$
14	12	$15\frac{1}{2}$	10	27 9	27 10	27 $11\frac{1}{2}$
15	$7\frac{1}{4}$	14	$8\frac{1}{2}$	28	28 $\frac{3}{4}$	28 1
16	6	14	$8\frac{2}{3}$	28 $\frac{1}{4}$	28	27 11
17	7	$11\frac{1}{4}$	$7\frac{1}{4}$	27 11	27 11	27 $11\frac{1}{2}$
18	$7\frac{1}{2}$	$11\frac{1}{2}$	$7\frac{1}{2}$	27 $11\frac{1}{2}$	28 1	28 2
19	5	$13\frac{1}{2}$	$8\frac{3}{4}$	28 $1\frac{3}{4}$	28 $1\frac{1}{4}$	28 $1\frac{1}{2}$
20	$6\frac{1}{4}$	$14\frac{1}{2}$	$8\frac{3}{4}$	28 1	28 1	28 2
21	$7\frac{1}{2}$	$14\frac{1}{3}$	10	28 $2\frac{1}{2}$	28 2	28 $1\frac{1}{2}$
22	$8\frac{1}{4}$	$16\frac{1}{4}$	$11\frac{3}{4}$	28 1	28	28
23	$9\frac{1}{2}$	$17\frac{3}{4}$	11	28	28 $\frac{3}{4}$	28 $1\frac{3}{4}$
24	$8\frac{1}{4}$	$16\frac{1}{2}$	11	28 $2\frac{1}{2}$	28 $2\frac{1}{4}$	28 $2\frac{3}{4}$
25	$8\frac{1}{2}$	$18\frac{1}{2}$	$12\frac{1}{2}$	28 3	28 $2\frac{1}{2}$	28 2
26	$10\frac{1}{2}$	$16\frac{3}{4}$	$11\frac{1}{4}$	28 2	28 1	28 1
27	8	19	14	28 $\frac{3}{4}$	28 1	28 $\frac{3}{4}$
28	13	$20\frac{1}{4}$	14	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{1}{2}$	28 $1\frac{1}{4}$
29	11	$19\frac{1}{2}$	13	28 $1\frac{3}{4}$	28 $2\frac{1}{4}$	28 3
30	$9\frac{1}{2}$	$17\frac{3}{4}$	11	28 $3\frac{1}{4}$	28 $3\frac{1}{2}$	28 4

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N. nuages.	N. nuages.	Couvert.
2	N-N-E. c. v.	N-E. couv. pl.	Couvert.
3	N-N-E. couv.	N. couvert.	Couvert.
4	N. nuages.	N. n. pet. pl.	Beau.
5	N-N-O. nuag.	N-N-E. c. n.	Couvert.
6	N-E. p. pluie. couvert.	E-N-E. nuag. petite, pluie.	Couvert.
7	E-N-E. couv.	S-E. nuages.	Beau.
8	E. c. pet. pl.	E-N-E. pluie.	Couvert.
9	O. nuages.	S-S O. nu. pl.	Couvert, pl.
10	S-O. g. pl. con.	S-O. n. f. ond	Nuag. pl. v.
11	S. pluie. nuages. vent.	S-S-O. nuag. pluie. vent.	Beau.
12	S-O. n. p. pl.	S-O. nuages	Beau.
13	S-E. couvert.	S. nuag. couv.	Nuages.
14	S-O. couv. v.	S-S-O. c. v.	Couvert.
15	O S-O. n. v.	O. n. pet. pl.	Beau.
16	S S O. nuag.	S-S-O. nuag.	Nuages.
17	S. n. gr. pl. gr.	S-S-O. pl. n.	Nuages.
18	O. pluie. c. gr.	N-O. pluie. n.	Nuages.
19	N-N-E. b. n.	N-E. nuages.	Beau.
20	N-E. beau.	N-E. lég. n. b.	Beau.
21	N-N-E. nuag.	N-N-E. n. b.	Beau.
22	N. lég. nuag.	N. nuages.	Nuages.
23	N. b. nuages.	N. nuages.	Nuages.
24	N. beau.	N. beau.	Beau.
25	N. beau.	N-E. nuages.	Beau.
26	N-E. beau.	N-E. v. b. n.	Nuages.
27	N-E. couvert. nuages.	E. nuages.	Nuages.
28	O-N-O. nuag.	E-N E. nuag	Beau.
29	E-N-E. beau.	N-N-E. b. n.	Beau.
30	N-N-E. lég. nuages.	N-N-E. nua. vent.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 20 $\frac{3}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de $\frac{1}{4}$ de degré au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de 21 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 12 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du N.
7 fois du N-N-E.
6 fois du N-E.
5 fois de l'E-N-E.
2 fois de l'E.
2 fois du S-E.
3 fois du S.
5 fois du S-S-O.
3 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N O.

Il a fait 15 jours beau.
25 jours des nuages.
12 jours couvert.
11 jours de la pluie.
2 jours de la grêle.
7 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Avril 1769.

Les affections catarrales, qu'on avoit observées pendant le mois dernier, ont continué à régner pendant tout ce mois-ci. Les petites-véroles se sont multipliées; mais elles ont continué à être assez bénignes. Il y a eu, en outre, des érysipeles, des péripneumonies-vraies, & quelques fievres intermittentes.



Observations météorologiques faites à Lille au mois de Mars 1769, par M. BOUCHER, *Médecin.*

Le tems a été conforme aux vœux du Laboureur pour les semailles de cette saison : les petites gelées du mois précédent y avoient préparé les terres ; le peu de pluie qu'il a tombé ce mois en a facilité les moyens. Nous avons eu encore quelques jours de gelée, sur-tout à la fin du mois : la liqueur du thermometre a été observée, le 31, à 2 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous du terme de la congélation : ce jour il est tombé un peu de neige.

Le mercure, dans le barometre, a été plus souvent observé au-dessus du terme de 28 pouces, qu'au-dessous de ce terme : le 24 & le 25 il a monté à celui de 28 pouces 4 lignes, & même un peu au-dessus ; le 11 il étoit descendu à 27 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 9 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes ;

& son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 ½ lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 ½ lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du Nord.
10 fois du N. vers l'Est.
3 fois de l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.
4 fois du Sud.
8 fois du Sud vers l'Ou.
3 fois de l'Ouest.
5 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.
9 jours de pluie.
1 jour de neige.

Les hygrometres ont marqué la grande humidité au commencement du mois, & de la sécheresse à la fin.

MALADIES qui ont régné à Lille pendant le mois de Mars 1769.

Les fievres catarreuses & les fluxions de poitrine ont persisté, ce mois, sur-tout dans le petit peuple ; &, lorsque ces maladies n'étoient pas d'abord traitées dans les regles, il en restoit des suites fâcheuses, telles que des oppressions permanentes, avec plus ou moins de toux, de la suppuration dans les poumons, avec fievre lente, &c.

La maladie dominante a été une fievre

continue rémittente, portant à la tête, de nature putride, & en général vermineuse, qui n'étoit cependant point meurtriere, & qui se terminoit assez souvent plus vîte que cela n'est ordinaire à cette espece de fievre, dès que la maladie étoit traitée méthodiquement : on a vu, dans nombre de personnes, la fievre cesser au septieme jour, & même au cinquieme. La présence de vers & d'un foyer de putridité dans les premieres voies, exigeoit, après les saignées suffisantes, des cathartiques répétés. Nous avons vu cependant, dans quelques personnes, ce gente de fievre plus grave, & avec un caractere décidé de malignité.

Les éruptions ou efflorescences de la peau, ont été aussi fort communes ce mois : il y a eu encore aussi des fievres érysipélateuses ; mais nous n'avons point vu, en ville, ni rougeole, ni petite-vérole.

Dans nombre de personnes il s'est fait des dépôts ou abscès dans différentes parties du corps, sans cause manifeste.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les Trois-Evêchés, &c. Par M. *P. J. Buc'hoz*, Médecin, &c., tom. viij. A Paris, chez *Durand*, *Didot* & *Cavelier*, 1768, petit *in*-8°.

La ſixieme diſtribution des Planches de cet ouvrage ſe fait actuellement chez *Durand* & *Cavelier*, & chez l'Auteur, réſidant maintenant à Paris, rue des Cordeliers.

M. *Buc'hoz* continue de publier ſes Lettres ſur les végétaux ; il en eſt actuellement à la XLIe Lettre. Il vient auſſi de faire paroître des Lettres périodiques, curieuſes, utiles & intéreſſantes, ſur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoiſſance des animaux, pour ſervir de ſuite aux Lettres ſur les végétaux. Ces Lettres, dont on diſtribue actuellement les vingt-une premieres, ſe trouvent chez *Durand*, chez lequel on peut ſouſcrire, pour ſe les procurer, tant à Paris, que pour la province. Le prix de la ſouſcription eſt de 16 livres franches de port pour la province, de 14 livres, auſſi franches de port pour Paris, & de 10 livres 8 ſols pour ceux qui les enverront chercher chez le Libraire.

Traité de la Phthiſie pulmonaire ; par M. *Buc'hoz*, &c. A Paris, chez *Humblot*, 1769, *in*-8°.

Fin du Tome XXX.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois du Journal de Médecine de l'année 1769.

LIVRES ANNONCÉS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE, CHYMIE & PHARMACIE.

EXTRAITS.

OBSERVATIONS.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE,

CHYMIE, PHARMACIE.

AVIS DIVERS.

Fin de la Table générale des Matieres.

